

Eni for
UNE TRANSITION JUSTE

RAPPORT SUR
LA DURABILITÉ
2025



Notre mission

Nous sommes une entreprise du secteur de l'énergie.

13 15 Nous soutenons concrètement une transition énergétique juste, dans le but de préserver notre planète

7 12 et de promouvoir un accès efficace et durable à l'énergie pour tous.

Notre travail est basé sur la passion et l'innovation,

9 sur nos forces et nos compétences uniques, sur l'égale dignité de chaque personne,

5 10 reconnaître la diversité comme une valeur clé pour le développement humain, sur la responsabilité, l'intégrité et la transparence de nos actions.

Nous croyons en la valeur des partenariats à long terme avec les pays

17 et les communautés dans lesquelles nous opérons, apportant une prospérité durable pour tous.

Objectifs mondiaux pour un développement durable

L'Agenda 2030 pour le Développement durable, présenté en septembre 2015, identifie les 17 Objectifs de développement durable (ODD) représentent les objectifs communs du développement durable sur les problèmes sociaux complexes actuels. Ces objectifs constituent une référence importante pour la communauté internationale et Eni dans la gestion des activités dans les pays où elle opère.



Eni for UNE TRANSITION JUSTE

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ 2025

Clause de non-responsabilité

Eni for 2025 est un document élaboré et publié annuellement qui contient des déclarations prospectives (forward-looking statement) relatives aux différentes thématiques qui y sont abordées. Les déclarations prospectives sont fondées sur des évaluations, prévisions et convictions de la direction d'Eni, estimées raisonnables à la lumière des informations disponibles au moment de leur formulation. Néanmoins, les déclarations prospectives comportent, de par leur nature même, un élément d'incertitude, car elles dépendent de la survenance d'événements et de développements futurs qui sont, en tout ou en partie, hors du contrôle et de la prévisibilité raisonnable d'Eni. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ceux annoncés en raison d'une série de facteurs, y compris, à titre d'exemple mais sans s'y limiter, les tendances futures de la demande, de l'offre et des prix du pétrole, du gaz naturel et des produits pétroliers, la performance opérationnelle réelle, les conditions macroéconomiques générales, les facteurs géopolitiques et les changements dans le cadre économique et réglementaire dans de nombreux Pays où Eni opère, le succès dans le développement et l'application de nouvelles technologies, le développement de la recherche scientifique, les changements dans les attentes des parties prenantes et d'autres changements dans les conditions de business. Les lecteurs du document sont donc invités à tenir compte d'une éventuelle divergence entre certaines déclarations prospectives figurant dans le texte, qui doivent être comprises comme des estimations, et les résultats qui seront obtenus si les événements ou les facteurs indiqués ci-dessus se produisent. Eni for 2025 contient également des termes tels que, par exemple, « partenariat » ou « partenariat public-privé » utilisés à titre de simple référence et sans connotation juridique technique. Eni fait référence à Eni SpA et aux entreprises incluses dans le secteur de consolidation. Le compte-rendu des émissions de GES et des objectifs correspondants ne doit pas être interprété comme une prise de responsabilité juridique pour les impacts réels et/ou potentiels de ces émissions de GES.

Images

Toutes les photos des couvertures et des rapports Eni for 2025 proviennent des archives photographiques d'Eni.

Traductions

Le texte original d'Eni for - sauf indication contraire - est en italien. Les traductions dans d'autres langues sont tirées du texte original. En cas de divergence, le contenu de la version italienne prévaut sur celui de la traduction dans toute autre langue. Il est à noter que les interviews des pages 55, 90 et 121 ont été données en anglais et traduites ensuite en italien.

Sommaire



Coral South (Mozambique)

Message aux parties prenantes4

Pourquoi lire Eni for 20256

Eni dans le monde8

Principaux faits marquants de 202510

Les activités d'Eni : la chaîne de valeur12

Modèle d'entreprise14

Approche responsable et durable 18

Gouvernance et principes de durabilité19

Objectifs et engagements d'Eni21

Activités d'engagement des Parties Prenantes22

Droits de l'Homme25

Transparence, Lutte contre la Corruption et Stratégie Fiscale32

Innovation, Numérisation et Cybersécurité38

Neutralité carbone d'ici 205046

Le plan de décarbonisation49

Levers de décarbonisation51

Protection de l'environnement68

Gestion de la protection de l'environnement71

Biodiversité79

Économie circulaire81

Valeur de nos personnes84

L'humain au cœur de la transformatio86

Sécurité au travail et sécurité des procédés100

Santé et bien-être des personnes104

Partenariats pour le développement108

Eni en tant qu'acteur du développement local111

Projets de développement local dans le monde124

La durabilité dans la chaîne de valeur134

Clients et consommateurs136

Fournisseurs143

Tableaux des indicateurs 148

LÉGENDE

🔗 Liens externes ■ Liens internes

Message aux parties prenantes



Installation flottante de liquéfaction
Nguya FLNG (Congo)

Dans un contexte macroéconomique et géopolitique incertain et volatil, accentué par le conflit prolongé en Ukraine et la récente escalade des tensions au Moyen-Orient, le système énergétique mondial traverse une phase de profonde turbulence, dans laquelle il devient impératif d'aborder de manière intégrée la sécurité de l'approvisionnement, la compétitivité économique et les objectifs de durabilité environnementale et sociale. La poursuite équilibrée de ces objectifs, sans lesquels il n'y a pas de Transition Juste pour les hommes et les territoires, nécessite des choix industriels guidés par une vision à long terme. Eni relève ces défis grâce à un modèle industriel distinctif qui combine de manière pragmatique les activités traditionnelles et les nouvelles sources d'énergie, ainsi que l'innovation technologique, l'efficacité opérationnelle et l'intégration tout au long de la chaîne de valeur. Notre modèle d'entreprise place les personnes au centre, en protégeant la sécurité de tous ceux qui travaillent chez Eni et pour Eni, en contribuant au bien-être des communautés dans lesquelles nous opérons et en renforçant la protection de l'environnement. Nous promovons ces valeurs dans nos relations commerciales, avec nos partenaires, nos clients et la chaîne d'approvisionnement. Tout cela nous permet de faire face avec résilience aux discontinuités du contexte et de poursuivre avec constance notre parcours de transformation. Les résultats obtenus en 2025 confirment le bien-fondé de notre stratégie et l'efficacité de son exécution, qui nous a permis de croître dans chacune de nos activités : de l'Upstream, avec la découverte et la production de nouvelles ressources énergétiques importantes et la croissance du GNL, à l'expansion des activités de bioraffinage et d'énergie renouvelable. Ces résultats se sont accompagnés d'une amélioration des performances économiques et d'un renforcement de la structure financière d'Eni. En 2025, les émissions nettes de gaz à effet de serre de l'Upstream ont diminué de 31 % par rapport à 2024 et de 68 % par rapport à la référence de 2018, conformément à la trajectoire d'émissions nettes de Scope 1+2 de l'Upstream visant à atteindre zéro d'ici 2030 et à la trajectoire d'Eni visant à atteindre zéro d'ici 2035. Ces résultats reflètent notre démarche d'intégration de la zéro émission nette opérationnelle dès la conception des nouveaux projets (par exemple Baleine en Côte d'Ivoire et Argo/Cassiopée en Italie), le contrôle constant des émissions de méthane, dont l'intensité dans les activités Amont est maintenue en dessous du seuil de 0,2 %, et les initiatives pour contenir le torchage de gaz, qui nous ont permis d'atteindre l'objectif de zéro torchage de routine pour les activités opérées en 2025. Parallèlement, nous poursuivons la décarbonisation de la chaîne de valeur des produits énergétiques vendus par Eni, comme le montre la réduction de l'indicateur d'intensité des émissions nettes Scope 1+2+3,

conformément à l'objectif de Neutralité carbone pour 2050. Cette trajectoire repose sur un ensemble de leviers qui, outre la réduction des émissions opérationnelles de type 1+2, incluent la contribution, en termes de réduction de l'empreinte carbone, de l'évolution du mix de production vers le gaz et la diversification du portefeuille énergétique grâce à la croissance des activités à faible teneur de carbone développées par Enilive et Plenitude. En particulier, nous avons augmenté la capacité installée à partir de sources renouvelables et nous visons à accroître de manière significative la production de biocarburants grâce au développement de nouvelles bioraffineries et à l'intégration progressive de la chaîne d'approvisionnement en matières premières agricoles. En 2025, Plenitude a atteint 5,8 GW de capacité renouvelable installée (+41 % par rapport à l'année précédente), a mis en service sa plus grande centrale de stockage par batterie (200 MW) au Texas et, grâce à son pipeline de projets, se rapproche d'un objectif de 15 GW d'ici 2030, soit environ trois fois sa taille actuelle. Enilive construit trois nouvelles bioraffineries – à Livourne, en Corée du Sud et en Malaisie – et deux autres projets en Italie, à Priolo et à la raffinerie de Sannazzaro de' Burgondi. D'ici à 2030, Enilive atteindra une capacité de traitement de 5 millions de tonnes, contre 1,65 million actuellement, pour la production de biocarburants HVO et SAF (Sustainable Aviation Fuel). Enfin, une société satellite de Carbon Capture & Storage a été créée dans le cadre d'une coentreprise avec le fonds d'investissement privé GIP, qui renforcera les projets de décarbonisation du portefeuille d'Eni. Ces résultats confirment l'efficacité de notre modèle satellite : une approche financière innovante appliquée à des modèles d'entreprise intégrés et à des combinaisons d'entreprises à fort potentiel, qui permet d'attirer des capitaux dédiés, d'accroître la valeur des entreprises individuelles et d'accélérer leur croissance tout en assurant leur durabilité économique. La technologie et l'innovation sont les principaux moteurs de notre modèle de Transition. Pour alimenter cette source de valeur, nous avons prévu plus de 460 millions d'euros en 2025 (+18 % par rapport à 2024), ce qui inclut des dépenses en R&D (207 millions d'euros, dont 80 % sont destinés à des technologies instrumentales pour atteindre les objectifs de décarbonisation), des investissements dans des véhicules d'Innovation ouverte et le développement de solutions numériques avancées, y compris des systèmes de Calcul à haute performance (HPC - High Performance Computing) et des technologies de pointe. Les investissements dans les technologies de pointe nous donneront accès à des opportunités commerciales extraordinaires à long terme. La fusion par confinement magnétique, le supercalculateur et l'informatique quantique représentent les domaines de recherche les plus prometteurs. La fusion devrait être appliquée à l'échelle industrielle au cours de la prochaine décennie. Le supercalculateur s'appuie sur les énormes capacités de calcul de HPC6, le premier supercalculateur au monde destiné à des fins industrielles. Dans le domaine du calcul quantique, Eni travaille au développement d'une machine matérielle et logicielle intégrée capable de résoudre des problèmes complexes. L'innovation technologique d'Eni se concentre également sur les technologies de bioraffinage (Ecofining™), le recyclage chimique des plastiques (Hoop®), les processus de transformation des déchets en produits chimiques (waste-to-chemicals) pour la production de méthanol et d'hydrogène, la captage et stockage du CO₂ (CSC) et les solutions de stockage de l'énergie.

Un autre axe de transformation concerne le secteur aval, où nous mettons en œuvre un parcours structuré de reconversion industrielle selon les principes de la Transition Juste, en coopération avec les institutions, les représentants des travailleurs et les acteurs économiques locaux, dans le but d'accompagner la transformation des sites industriels, de sauvegarder les compétences et de créer de nouvelles opportunités de développement dans les territoires. Nous exerçons nos activités dans le respect des normes éthiques les plus strictes et des principaux cadres de durabilité, en adoptant des modèles intégrés de gestion des risques HSE. Un exemple concret est le renforcement en 2025 des initiatives avec l'Organisation internationale du travail (OIT) en République du Congo qui promeuvent des conditions de travail sûres et inclusives. Nous renforçons continuellement notre modèle de gestion des Droits de l'Homme afin de prévenir et de minimiser les impacts sociaux négatifs potentiels sur les travailleurs, les communautés, les consommateurs et les fournisseurs, conformément aux Lignes Directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Cet engagement a été reconnu par le classement à la première place du Corporate Human Rights Benchmark (Classement des entreprises en matière de Droits de l'Homme) publié en janvier 2026 par la World Benchmarking Alliance. En outre, Eni a obtenu la certification en matière d'égalité des sexes conformément à la norme UNI PdR 125:2022. Le personnel d'Eni joue un rôle central dans ce processus et la stratégie dans ce domaine comprend, entre autres, des initiatives de bien-être et de protection de la santé, de formation et de développement des compétences, d'autonomisation des femmes et de lutte contre la violence sexiste, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. En 2025, nous avons lancé un programme de bénévolat d'entreprise en Italie, grâce auquel plus de 500 journées de bénévolat ont été effectuées par le personnel d'Eni dans des organisations du tiers secteur, contribuant directement au bien-être des communautés locales et renforçant les compétences personnelles et d'équipe. Nous adoptons une approche systémique pour maximiser l'impact positif des communautés avec lesquelles nous travaillons, en touchant environ 3 millions de personnes d'ici 2025, avec 81 millions d'euros investis dans des projets de développement local pour l'accès à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement, la diversification économique, l'éducation et la santé communautaire. Ces réalisations sont le fruit de l'engagement de nos collaborateurs et de la collaboration avec nos parties prenantes – partenaires, institutions, ONG, investisseurs et communautés locales – avec lesquelles nous construisons des relations à long terme fondées sur la confiance, la transparence et un dialogue permanent. Notre stratégie distinctive de transformation de l'entreprise et de décarbonisation progressive, la qualité de notre portefeuille et notre expertise en matière d'exploration et d'exécution de projets consolident le rôle d'Eni en tant qu'acteur clé dans les défis énergétiques mondiaux. Nous sommes convaincus que seule une approche intégrée, capable de combiner croissance, responsabilité et discipline industrielle, permet de générer une valeur durable. Nous continuerons donc à travailler avec vision et pragmatisme, en aidant à construire un système énergétique plus sûr, plus inclusif et progressivement plus durable.

Claudio Descalzi
Président-Directeur Général

Pourquoi lire Eni for 2025



Eni for est le Rapport sur la durabilité volontaire d'Eni. Il présente les engagements et les progrès de l'entreprise en faveur d'une Transition Juste. Dans le cadre réglementaire européen, défini par l'entrée en vigueur de la Directive européenne sur les rapports d'entreprise sur la durabilité (Directive sur les rapports sur la durabilité des entreprises - CSRD) et des normes de reporting correspondantes (Normes européennes de rapports sur la durabilité - ESRS), l'édition 2025 d'Eni for côtoie la Déclaration Relative à la Durabilité, un document obligatoire inclus dans le [Rapport financier annuel 2025](#) d'Eni.

Dans ce contexte, Eni for se confirme comme un document complémentaire et supplémentaire à la Déclaration Relative à la Durabilité, conçu pour rendre les informations sur la durabilité d'Eni plus accessibles aux parties prenantes, en enrichissant et en approfondissant son contenu clé par le biais d'études de cas, de focus thématiques et d'entretiens qui rendent concrets les engagements et les actions entreprises.

Pour certains aspects spécifiques, comme par exemple le système de contrôle interne et le modèle de gestion intégrée des risques, il existe des références croisées spécifiques dans Eni pour les sections de la Déclaration Relative à la Durabilité, ce qui facilite la consultation pour ceux qui souhaitent approfondir ces aspects. L'analyse de matérialité 2025 mise à jour selon les normes ESRS et appliquant le principe de double matérialité, sert également de référence à Eni for pour identifier les sujets de durabilité les plus pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes. Pour une description détaillée du processus et des résultats de cette analyse, se référer à la Déclaration Relative à la Durabilité.

Contrairement à la Déclaration Relative à la Durabilité, dont la structure est liée à l'ordre de présentation des normes ESRS, le contenu d'Eni for est organisé sur la base des piliers du modèle d'entreprise. Cette approche permet de décrire les progrès et les résultats selon cinq piliers principaux : Neutralité carbone à l'horizon 2050, Protection de l'environnement, Valeur de nos personnes, Partenariats pour le développement et Durabilité dans la Chaîne de valeur. Un chapitre d'introduction consacré aux éléments transversaux de l'approche d'Eni en matière de durabilité précède les chapitres thématiques. La section « Tableaux des indicateurs » présente les indicateurs de la Déclaration Relative à la Durabilité, soumis à une assurance limitée de la part de la société d'audit désignée, ainsi que quelques indicateurs de performance (KPI) supplémentaires, répondant aux besoins d'information spécifiques de certaines parties prenantes. Les données quantitatives sont fournies pour les trois dernières années et sont conformes au champ d'application décrit dans la section « Principes et critères méthodologiques » de la Déclaration Relative à la Durabilité.

Eni for s'inscrit dans le système de rapport sur la durabilité d'Eni, qui s'inscrit dans le cadre d'un engagement plus large en faveur de la transparence et de la divulgation d'informations. Ce système comprend à la fois des documents d'information obligatoires, tels que la Déclaration Relative à la Durabilité et la déclaration sur l'esclavage et la traite des êtres humains, ainsi que des documents volontaires, tels que les rapports locaux, les rapports des Filiales et les rapports thématiques (par exemple, les rapports sur les Droits de l'Homme, les émissions de méthane, la transition centrée sur l'humain). Pour plus d'informations dans le cadre du Rapport sur la durabilité d'Eni, se référer à la section [Nos rapports de durabilité](#) sur le site eni.com.

Eni dans le monde



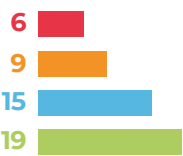
Congo LNG

Dans un contexte mondial caractérisé par des défis énergétiques, environnementaux et sociaux de plus en plus complexes, Eni reconnaît le rôle central de l'énergie comme levier de développement et d'inclusion et s'engage en faveur d'une Transition Juste, considérée comme l'un des principaux défis stratégiques du secteur de l'énergie. La transition énergétique est profondément liée à l'innovation technologique et nécessite une capacité industrielle et une collaboration tout au long de la chaîne d'approvisionnement, dans le but de générer des bénéfices pour les personnes et les communautés impliquées dans les processus de transformation. C'est pourquoi Eni opère de manière responsable, en impliquant les parties prenantes et en s'efforçant de prévenir et de réduire les impacts sociaux et environnementaux négatifs potentiels liés aux activités traditionnelles et aux nouveaux projets énergétiques. Le parcours de transformation industrielle et financière entamé en 2014 permet à l'entreprise de répondre aux défis mondiaux et de développer une stratégie visant à mettre en œuvre des solutions progressivement plus durables sur le profil environnemental, social et économique.

AMÉRIQUE 7 PAYS



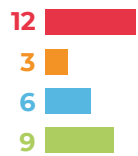
EUROPE 23 PAYS



AFRIQUE 13 PAYS



ASIE ET OCÉANIE 19 PAYS



- Exploration et production*
- Gaz mondial & CNL Pétrole et électricité
- Enlève et Plénitude
- Raffinage et Chimie

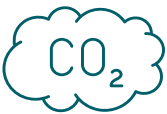
* CCUS et agro-industrie inclus



62
Pays de présence



80 %
dépenses R&D sur les questions liées à la décarbonisation, à l'économie circulaire et à la transition énergétique



-68 %
émissions de GES nettes Scope 1+2 Upstream vs. 2018 (-40 % nettes Scope 1+2 Eni)



2 790
nouveaux recrutements



1^{re} place
au Corporate Human Rights Benchmark (Classement des entreprises en matière de Droits de l'Homme) de la World Benchmarking Alliance (WBA)



81 millions d'euros
investissements pour le développement local



-97 % vs. 2014
émissions fugitives de méthane Upstream



~3 millions
de personnes touchées par des initiatives en faveur des communautés locales (y compris les initiatives en matière de clean cooking)



~460 millions d'euros
dépensés sur l'ensemble du spectre des initiatives innovantes

Principaux faits marquants de 2025

MOBILITÉ DURABLE



- Début de la construction de bioraffineries en Malaisie (Enilive, PETRONAS et Euglena) et en Corée du Sud (Enilive et LG Chem)
- Lettre d'intention entre Eni et BMW Italie pour le développement d'initiatives visant à soutenir la transition énergétique du secteur du transport routier
- Inauguration du premier Agri Hub en République du Congo
- Accord avec KKR pour augmenter la participation dans Enilive
- Début du processus de conversion en bioraffinerie d'une partie de la raffinerie de Sannazzaro de' Burgondi
- Démarrage de l'usine de production de Carburant aviation durable (SAF - Sustainable Aviation Fuel) à Gela

CHIMIE

- Début à Priolo de la procédure d'autorisation pour la nouvelle bioraffinerie et l'usine de recyclage chimique des plastiques
- Accords de Versalis, Acea Ambiente et Veritas pour promouvoir le recyclage avancé des plastiques
- Partenariat entre Prysmian et Versalis pour la valorisation des déchets plastiques des câbles
- Polymères recyclés : mise en service d'une nouvelle usine Versalis pour la production de polymères recyclés à Porto Marghera
- Recyclage chimique des plastiques : mise en service de l'usine de démonstration Hoop® de Versalis à Mantoue



PERSONNES ET COMMUNAUTÉS

- Égypte : signature d'un protocole d'accord avec l'AICS pour l'amélioration de l'enseignement technique
- République du Congo : élargissement du partenariat avec l'OIT sur la sécurité, la santé et la protection sociale
- Eni SpA a obtenu la certification pour l'égalité des sexes conformément à la Pratique de référence UNI PdR 125:2022
- Extension du Plan d'actionnariat généralisé aux employés de sociétés étrangères et achèvement de l'attribution 2025
- Italie : lancement du programme « Bénévolat d'entreprise »
- Eni Natural Energies Angola lance une initiative sanitaire pour renforcer les services pédiatriques à Luanda
- Côte d'Ivoire : lancement d'un projet de formation professionnelle pour 180 jeunes dans les domaines de l'intelligence artificielle, du marketing numérique et de l'assemblage d'équipements électroniques en partenariat avec l'institut CERCO
- Tunisie : des installations photovoltaïques ont été montés dans 14 écoles publiques du Gouvernorat de Tataouine, au bénéfice de plus de 6 800 élèves
- Italie : à Val D'Agri, mise en œuvre d'un projet de diffusion des compétences numériques et technologiques pour environ 200 étudiants et entrepreneurs



EXPLORATION ET UPSTREAM



- Confirmation du « Gold Standard » d'OGMP 2.0
- Début de la Phase 2 de Congo GNL et atteinte du torchage zéro pour les actifs exploités avec le démarrage de Nguya
- Démarrage de la production de gaz du champ Merakes East au large de l'Indonésie
- Nouvelle découverte de gaz dans le Bassin de Kutei en Indonésie
- Augmentation des volumes de gaz pour le système de production d'électricité de la Côte d'Ivoire
- Accord d'investissement avec PETRONAS pour une nouvelle entreprise commune en Indonésie et en Malaisie
- Protocole d'accord avec Sonatrach pour renforcer la coopération dans les domaines des hydrocarbures, de la sécurité énergétique, des énergies renouvelables et de la transition énergétique
- Accord avec Vitol pour la vente de participations dans des actifs pétroliers et gaziers en Côte d'Ivoire et en République du Congo
- Signature d'un protocole d'intention entre Eni, Vitol, la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC) et le Gouvernement ghanéen en vue d'augmenter la production et de promouvoir de nouvelles initiatives sociales

CAPTAGE ET STOCKAGE DU CARBONE



- Entrée du GIP (Blackrock) dans 49,99 % du capital d'Eni CCUS Holding
- Liverpool Bay CSC : signature d'un accord financier avec le Gouvernement britannique et entrée dans la phase de mise en œuvre

INNOVATION

- Accord entre Eni Next et le Groupe Azimut pour lancer un fonds de capital-risque ELTIF dédié aux technologies de l'énergie
- Énergie de fusion : accord avec Commonwealth Fusion Systems pour l'achat d'énergie de fusion d'une valeur de plus d'un milliard de dollars
- HPC6 : Initiative Call4Innovators pour sélectionner des projets innovants proposés par des start-ups sur la transition énergétique et la compétitivité technologique
- Prix Eni 2025 pour la recherche scientifique et l'innovation technologique dans les domaines de l'énergie et de l'environnement
- Accord de JV avec Khazna Data Centers pour le développement d'un AI Data Center Campus à Ferrera Erbognone (500 MW)
- Photovoltaïques à base de pérovskite : création d'une nouvelle entreprise (SunXT) entre Eniverse et FuturaSun



ÉNERGIES RENOUVELABLES ET SYSTÈMES DE STOCKAGE



- Croissance de la capacité installée de Plenitude en Espagne (+619 MW)
- Installations photovoltaïques : accord avec Marelli pour la construction de trois installations en Italie et dans une Communauté de l'énergie ; accord avec COESA pour la conception et l'installation d'installations à inclure dans la Communauté nationale de l'énergie renouvelable WeCER
- Accord avec EDP pour l'acquisition de deux parcs photovoltaïques et d'une installation de stockage aux États-Unis (245 MW)
- Démarrage d'un parc photovoltaïque au Kazakhstan (50 MW)
- Installation agrivoltaïque : construction achevée à Montalto di Castro 37 (MW) par l'intermédiaire d'une JV avec Infrastrutture S.p.A
- Plenitude signe un accord pour l'acquisition d'ACEA Energia
- Finalisation de l'entrée d'Ares (20 %) et d'EIP (10 %) dans le capital de Plenitude
- Stockage par batterie : mise en service de la plus grande centrale de Plenitude (200 MW) au Texas
- Batteries stationnaires au lithium : coentreprise avec Seri Industrial pour le développement d'un centre de 8 GWh/an à Brindisi

Les activités d'Eni : la chaîne de valeur

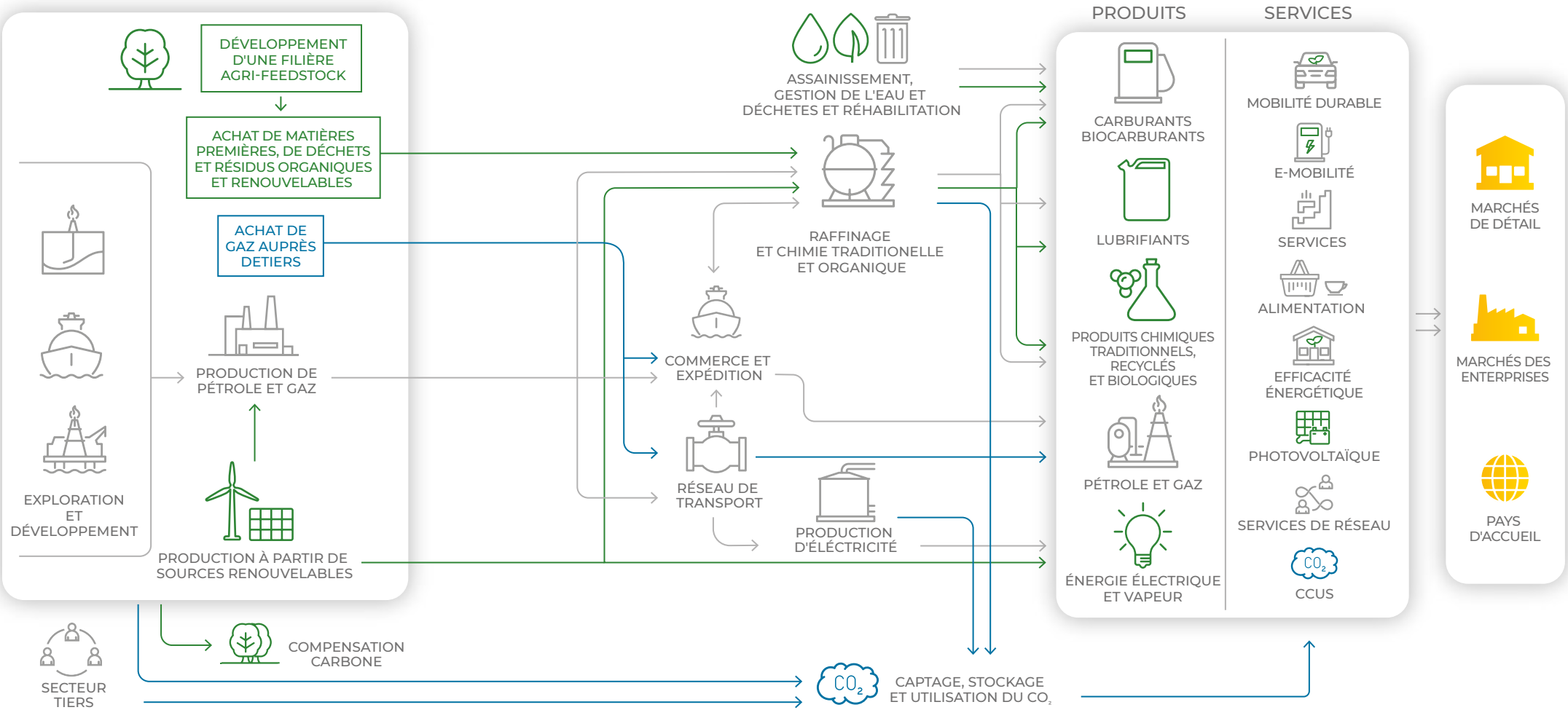
Eni est une entreprise d'énergie intégrée sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle est très présente dans les activités traditionnelles d'exploration et de production de pétrole et de gaz conventionnels, ainsi que dans la commercialisation du gaz et du GNL grâce à un vaste portefeuille d'approvisionnement. Dans l'industrie pétrolière/pétrochimique en aval, un processus majeur de transformation et de reconversion est en cours. Eni s'engage, à travers des modèles d'entreprise innovants, à développer de nouvelles sources d'énergies et des services de décarbonisation : énergies renouvelables (solaire/éolienne), biocarburants, biochimie, captage/séquestration géologique du CO₂ et lignes de recherche sur les nouveaux paradigmes énergétiques (fusion magnétique, recyclage chimique des matières plastiques).

Eni dispose d'une large clientèle, tant industrielle que grand public. La stratégie distinctive du Groupe se concentre sur les avantages concurrentiels de l'entreprise, l'expertise interne et les technologies propriétaires, dans le but de croître, de créer de la valeur et de transformer l'entreprise. Dans les activités traditionnelles, la croissance et le rendement reposent sur une exploration réussie, avec une possibilité de monétisation précoce des découvertes, un développement efficace des ressources et la création d'entités indépendantes en synergie avec des partenaires qualifiés dans des zones géographiques ciblées afin de poursuivre les opportunités de développement et de rentabilité. Dans le domaine de la transition énergétique, le modèle satellite d'Eni envisage la création d'entités engagées dans le développement de produits et de solutions à faible teneur en carbone. Grâce à l'afflux de capitaux spécialisés, ces entités peuvent croître de manière autonome et financièrement indépendante, libérant ainsi de la valeur pour la société mère, comme en témoignent les succès d'Enilive et de Plenitude. L'exécution stratégique efficace, fondée sur une discipline financière en matière de coûts et d'investissements et une structure de capital robuste, soutenue par une gouvernance d'entreprise et des processus rigoureux d'identification et de gestion des risques, permet de poursuivre les investissements dans l'entreprise et d'offrir des rendements compétitifs aux actionnaires. Le développement de solutions durables efficaces repose sur l'utilisation des technologies disponibles qui peuvent immédiatement contribuer à la réduction des émissions, telles que :

- l'utilisation du gaz comme source d'énergie transitoire, associée à des investissements visant à réduire les émissions de CO₂ et de méthane ;
- les technologies de raffinage traditionnelles appliquées à la production de biocarburants, utilisant des matières premières d'origine biologique, n'entrant pas en concurrence avec la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans le cadre du développement de l'agro-industrie, afin de contribuer à la décarbonisation des transports sans modifier brusquement les infrastructures existantes ;
- les énergies renouvelables grâce à l'augmentation de la capacité de production installée et à l'intégration avec le business retail, en s'appuyant sur une large clientèle ;
- les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du CO₂ (CCUS, Carbon Capture Utilization and Storage) capable d'apporter une contribution concrète à la réduction des émissions, en particulier celles des installations industrielles à forte intensité de carbone, grâce à la mise en place de hubs/ centres de stockage de CO₂ ;
- les technologies de production de bioplastiques et de recyclage mécanique des plastiques usagés.

L'utilisation de ces solutions à grande échelle, associée à la recherche et au développement de technologies innovantes, telles que la fusion par confinement magnétique ou le recyclage chimique des plastiques, peut contribuer au changement du paradigme énergétique à long terme. Les activités d'Eni font appel à une chaîne d'approvisionnement mondiale pour l'acquisition de biens d'équipement, de matières premières, de travaux et de services. Les principaux biens achetés étaient le soutien logistique pour la zone du puits et les services auxiliaires, l'équipement offshore, les services d'ingénierie pour le secteur du Pétrole & Gaz, les services professionnels et les services de forage de puits.

CHAÎNE DE VALEUR



Modèle d'entreprise

Bioraffinerie de Gela (Italie)

Les résultats industriels et économique-financiers significatifs obtenus en 2025 grâce à la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et de création de valeur, développée au cours des dernières années en s'appuyant sur notre portefeuille d'actifs, notre modèle satellitaire et nos activités de transition énergétique, démontrent la solidité du modèle d'entreprise.

Le modèle d'entreprise d'Eni soutient l'engagement de l'entreprise en faveur d'une transition énergétique socialement équitable et vise à générer des rendements financiers solides et à créer de la valeur à long terme pour les principales parties prenantes grâce à une présence consolidée tout au long de la chaîne de valeur de l'énergie. La mission de l'entreprise intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Eni s'efforce à contribuer à la sécurité énergétique en tirant parti d'un portefeuille mondial et d'alliances avec des Pays producteurs. Parallèlement, Eni met en œuvre une stratégie de transition avec une approche technologiquement neutre et pragmatique, visant à maintenir la compétitivité du système de production et la durabilité sociale.

Ces objectifs reposent sur une présence géographique diversifiée et un portefeuille de solutions technologiques qui permettront de créer un mix énergétique de plus en plus décarboné. Les partenariats et les alliances avec les parties prenantes sont essentiels pour atteindre ces objectifs et garantir une participation active à l'élaboration des activités d'Eni et à la transformation du système énergétique.

Le modèle économique d'Eni combine l'utilisation de technologies largement propriétaires, l'expertise interne et un réseau stratégique de collaborations, avec le développement d'un modèle satellitaire innovant. Cela implique la création de sociétés dédiées capables d'accéder de manière autonome au marché des capitaux pour financer leur croissance et en même temps faire ressortir la valeur réelle de chaque activité.

Eni est présent tout au long de la chaîne de valeur - de l'exploration, du développement et de l'extraction des ressources à la commercialisation de l'énergie, des produits et des services aux clients finaux, en développant des modèles d'entreprise intégrés et solides qui améliorent ses actifs industriels et sa base de clients.

À l'appui de ce modèle intégré s'insèrent le système de Gouvernance d'Entreprise, basé sur les principes de transparence et d'intégrité, et le processus de Gestion Intégrée des Risques fonctionnel pour assurer, à travers l'évaluation et l'analyse des risques et des opportunités du contexte de référence, des décisions conscientes et stratégiques et l'analyse de matérialité qui approfondit les impacts les plus significatifs générés par Eni sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris sur les Droits de l'homme.

Le fonctionnement du modèle de business repose sur la meilleure utilisation possible de toutes les ressources (input) dont dispose l'organisation et sur leur transformation en extrants (output), grâce à la mise en œuvre de sa stratégie. Les ressources immatérielles font partie intégrante du processus de création de valeur d'Eni et comprennent les compétences des personnes, l'innovation et les relations avec les parties prenantes, qui sont présentées dans son Rapport sur la durabilité. Eni associe également son plan d'affaires aux principes de durabilité environnementale et sociale, en articulant ses actions autour de cinq volets, chacun orienté vers des résultats spécifiques (outcomes).

Le modèle d'entreprise d'Eni s'articule autour de ces cinq piliers s'appuyant sur le développement et l'application de technologies innovantes et sur le processus de numérisation. En mettant en œuvre ce modèle, Eni garantit le respect des Droits de l'Homme dans ses activités et promeut le respect entre ses partenaires et parties prenantes, tout en poursuivant ses activités fondées sur des valeurs de responsabilité, d'intégrité et de transparence.

NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2050

Eni s'est engagée sur la voie de la décarbonisation des processus et des produits énergétiques d'ici à 2050, en utilisant des technologies déjà disponibles et en évolution, selon le principe de la neutralité technologique. Eni accompagne la transition énergétique par une approche pragmatique, graduelle et ordonnée, en s'appuyant sur un ensemble de solutions industrielles et technologiques orientées vers la réduction progressive des émissions et l'expansion de l'offre de services et d'énergie à moindre intensité de carbone. Dans ce contexte, le gaz naturel joue un rôle central dans la transition en raison de sa faible teneur en carbone par rapport aux autres combustibles fossiles et de sa flexibilité, en complément des autres solutions énergétiques qui deviendront progressivement plus pertinentes pour répondre à la demande d'énergie.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eni s'engage à protéger l'environnement en recherchant des solutions innovantes visant à réduire l'impact de ses activités, à assurer une utilisation efficace des ressources naturelles, à protéger la biodiversité et les ressources en eau, et à promouvoir des modèles de développement basés sur les principes régénératifs de l'économie circulaire, dans le but de maximiser la récupération et la valorisation des déchets et des résidus.

VALEUR DE NOS PERSONNES

Eni reconnaît la valeur de ses collaborateurs comme un élément fondamental du succès de l'entreprise et garantit donc un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination, qui favorise le plein développement du potentiel de chacun, en promouvant le développement d'une culture fondée sur la diffusion des connaissances. Eni se conforme également aux normes internationales les plus strictes en matière de santé et de sécurité et adopte des mesures appropriées pour protéger les personnes et les biens.

PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT

Eni vise à contribuer à la réduction de la pauvreté énergétique dans les pays où elle opère en intégrant le développement de projets industriels et d'initiatives destinées aux communautés d'accueil, en transférant son savoir-faire et ses compétences à des partenaires locaux. Conformément à l'approche dite « Dual Flag », les actions d'Eni reposent sur un profond respect de l'individu, une connaissance des besoins locaux et une volonté de s'engager auprès des pays pour promouvoir le développement durable, notamment par le biais de partenariats avec des acteurs reconnus aux niveaux national et international. Dans ces pays, Eni promeut des initiatives en faveur des communautés locales pour favoriser, outre l'accès à l'énergie, la diversification économique, la formation, la santé des communautés, l'accès à l'eau et à l'assainissement et la protection du territoire, en collaboration avec des acteurs internationaux et conformément aux Plans de Développement Nationaux et à l'Agenda 2030.

LA DURABILITÉ DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

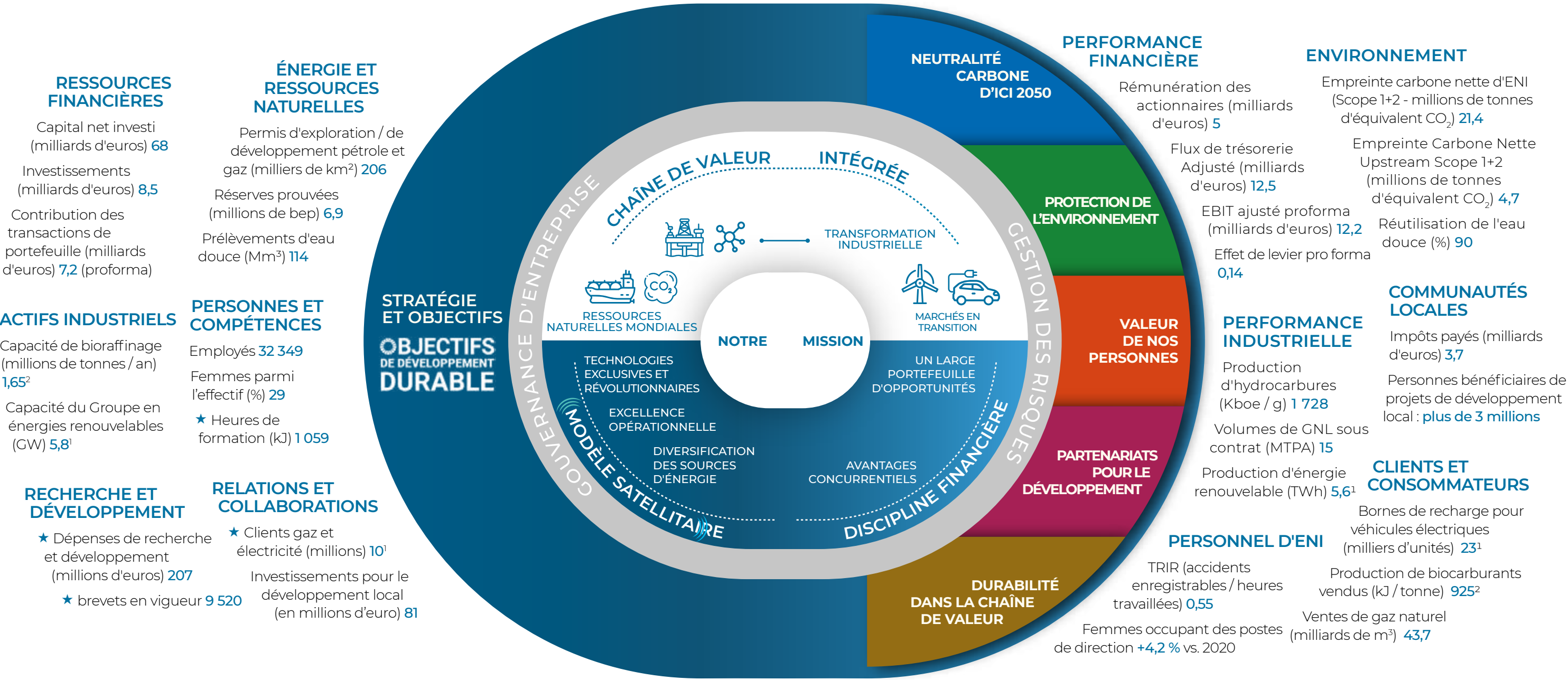
Eni promeut la durabilité de sa chaîne d'approvisionnement, reconnaissant son rôle clé dans le parcours de transformation entrepris. Grâce à une approche systémique et inclusive, Eni partage ses valeurs, ses engagements et ses objectifs avec ses fournisseurs, en les soutenant et en les impliquant sur la voie de la croissance. Ensemble, Eni accompagne ses clients en leur offrant des solutions énergétiques de pointe pour les aider à jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique et communique avec eux de manière honnête et transparente en leur fournissant des produits et services de qualité adaptés à leurs besoins.

CRÉATION DE VALEUR POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Grâce à la présence intégrée dans toute la chaîne de valeur de l'énergie

ENTRÉE

SORTIE



★ Immobilisations incorporelles
1) 100% Plenitude, 2) 100% Enilive

Approche responsable et durable



Nguya FLNG (Congo)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Pour Eni, l'approche responsable et durable découle d'une vision stratégique cohérente et constante dans le temps, qui a permis d'aborder des contextes complexes sans perdre le cap. Dans un scénario en constante évolution, où beaucoup ont revu ou corrigé leurs choix, Eni a maintenu son cap : cette continuité est fondamentale pour créer une valeur durable et accompagner le changement. C'est avec la même approche que nous poursuivons la durabilité, qui fait partie intégrante de notre parcours industriel fondé sur le pragmatisme, l'innovation, la neutralité technologique et le dialogue constant avec les parties prenantes. Dans cette perspective, la Transition Juste est un processus progressif et concret, respectueux des personnes, de l'environnement et du développement communautaire, fondé sur la transparence, l'intégrité et le respect des Droits de l'Homme.

GUIDO BRUSCO DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DES RESSOURCES NATURELLES MONDIALES ET DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR :

Composition du Conseil d'administration ; activités d'auto-évaluation et d'initiation du Conseil d'administration ; rôles et responsabilités en matière de gouvernance de la durabilité chez Eni ; système de contrôle interne et de gestion des risques

Voir le [Rapport financier annuel 2025](#) et le [Rapport sur le Gouvernement Sociétaire et les Structures du Capital 2025](#).

Gouvernance et principes de durabilité

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

Le système de Gouvernance d'Entreprise d'Eni, fondé sur les principes d'intégrité et de transparence, soutient l'intégration de la durabilité dans son modèle d'entreprise et sa stratégie d'entreprise. Cette approche est confirmée par l'adoption du Code de Gouvernance d'Entreprise (Code de Gouvernance), qui définit la « succès durable » comme l'objectif qui doit guider l'action de l'organe d'administration, reposant sur la création de valeur à long terme au profit des actionnaires, tout en tenant compte des intérêts des autres parties prenantes concernées.

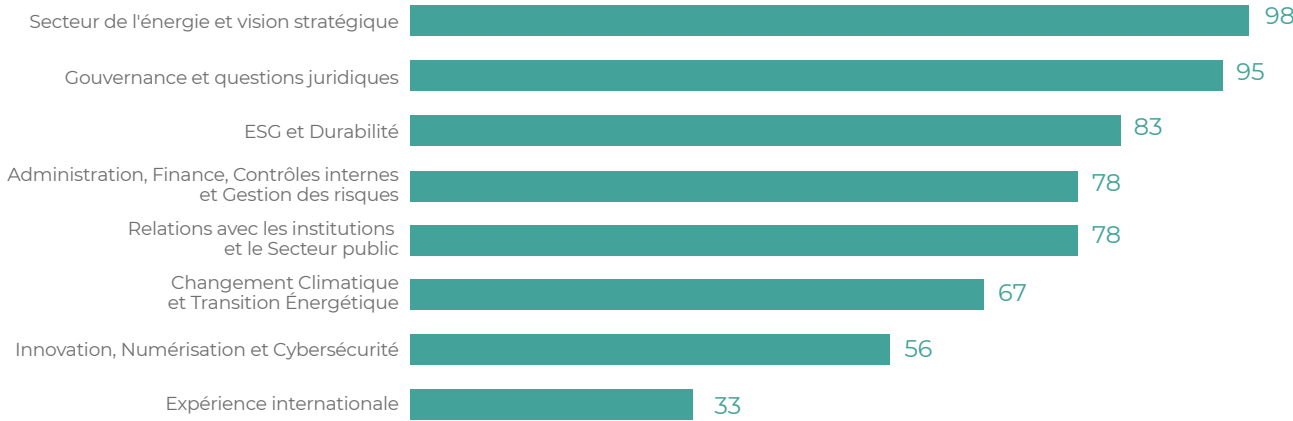
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CDA, DU PDG, DU PRÉSIDENT DU CDA ET DES COMITÉS SUR LES THÉMATIQUES DURABILITÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION	Il définit • Le système de Gouvernance d'entreprise ; • les grandes lignes de la structure organisationnelle, administrative et comptable et les lignes directrices du système de contrôle interne et de gestion des risques ; • les lignes et objectifs stratégiques, la poursuite de leur succès durable et le contrôle de leur mise en œuvre, sur proposition du PDG ; dans l'optique d'un succès durable, conformément au Code de Gouvernance, favorise le dialogue avec les actionnaires et les autres parties prenantes pertinentes pour la Société.	Il examine ou approuve • Les grandes lignes du système normatif interne et les principaux instruments normatifs de l'entreprise ; • le Plan stratégique pluriannuel, qui comprend les objectifs industriels de business, les résultats économiques financiers et les objectifs de durabilité, y compris les objectifs d'émission à moyen et long terme ; • les principaux risques et impacts, y compris ceux de nature socio-environnementale ; • la Politique de Rémunération des Directeurs et des dirigeants ayant des responsabilités stratégiques ; • l'information financière et de durabilité.		
PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL	• Principal responsable de la gestion de la Société, sans préjudice des tâches réservées au Conseil ; • il met en œuvre les résolutions du CdA, informe et soumet des propositions à ce dernier et aux comités ; • il est chargé de l'établissement et du maintien du Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques.	PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION • Rôle central dans le système des contrôles internes ; • il guide les activités du CdA et s'occupe de la formation des membres du CdA également sur les questions de durabilité.		
COMITÉS	Comité durabilité et scénarios Il exerce des fonctions d'enquête, de consultation et de proposition auprès du CdA en matière de scénarios et de durabilité, c'est-à-dire des processus, des initiatives et des activités visant à surveiller l'engagement de la Société pour le développement durable tout au long de la chaîne de valeur, en particulier sur les thèmes de la transition climatique et de l'innovation technologique, de l'environnement et de l'efficacité énergétique, du développement local, des Droits de l'Homme, de l'intégrité et de la transparence, ainsi que de la D&I.	Comité contrôle et risques Il soutient le CdA dans les évaluations et les décisions relatives au Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques, et en particulier dans l'examen trimestriel des principaux risques, y compris les risques ESG, et l'approbation des rapports financiers et de durabilité périodiques.	Comité rémunération Il exerce des fonctions d'enquête, de proposition et de conseil auprès du CdA sur les questions de rémunération et, dans ce domaine, il propose les systèmes d'incitation annuels et à long terme, en définissant leurs objectifs, également à l'appui des orientations adoptées sur les questions de durabilité.	Comité des nomination Il soutient le CdA dans les nominations, dans l'évaluation périodique des exigences des administrateurs et dans le processus d'auto-évaluation en fournissant des avis au CdA sur sa composition et celle de ses comités, y compris sur les compétences nécessaires.

Objectifs et engagements d'Eni

La Mission d'Eni exprime clairement l'engagement de l'entreprise à soutenir une transition énergétique socialement équitable, dans le but de préserver la planète et de promouvoir l'accès aux ressources énergétiques de manière efficace et durable pour tous, en contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif d'Eni est de parvenir à zéro émission nette d'ici 2050 en vue de partager les bénéfices sociaux et économiques avec les travailleurs, la chaîne de valeur, les communautés et les clients d'une manière inclusive, transparente et socialement équitable. En outre, afin de contribuer à la croissance des Pays dans lesquels elle opère, Eni s'engage à mettre en œuvre des projets de développement local également par le biais d'alliances avec des acteurs nationaux et internationaux de la coopération au développement. Pour soutenir une Transition Juste et durable, Eni a défini depuis des années des objectifs mesurables dans son Plan stratégique, avec des échéances précises, ainsi que des engagements spécifiques, qui représentent une contribution concrète à la création de valeur partagée pour les communautés locales, à la protection de l'environnement et à la promotion d'une gouvernance responsable et transparente.

AUTO-ÉVALUATION DES CONNAISSANCES, DES COMPÉTENCES ET DE L'EXPÉRIENCE GLOBALES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (valeur en %)



1 Le processus est soutenu par un consultant externe.



Bioraffinerie de Gela (Italie)

OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS PRINCIPAUX ²		RÉSULTATS PRINCIPAUX 2025	ODD
Neutralité carbone d'ici 2050	- Net Zéro Scope 1+2 Émission Upstream d'ici 2030 (millions de tonnes de CO₂eq.) - Net Zéro Scope 1+2 Émission Eni d'ici 2035 (millions de tonnes de CO₂eq.) - Net Zéro Intensity Scope 1+2+3 Émission d'ici 2050 (grammes de CO₂eq./MJ) - Zéro torchage de routine Émission Upstream d'ici 2026 et maintien du niveau de performance d'ici 2030 - Émissions fugitives de méthane Upstream -80 % en 2025 - Intensité des émissions de méthane Upstream inférieure à 0,2 % en 2025 et maintien du niveau de performance d'ici 2030	- Net Scope 1+2 Émission Upstream : 4,7 millions de tonnes de CO₂eq. (-68 % vs. 2018) - Net Scope 1+2 Émission Eni : 21,4 millions de tonnes de CO₂eq. (-40 % vs. 2018) - Intensité Net Scope 1+2+3 Émissions 59 grammes de CO₂eq./MJ (-6 % vs. 2018) - Zéro torchage de routine Émission Upstream : objectif atteint sur les actifs exploités jusqu'en 2025 - Émissions fugitives de méthane Upstream : -97 % vs. 2014 (objectif atteint) - Intensité des émissions de méthane Upstream : 0,09 % (objectif atteint)	7 9 12 13 15 17
Protection de l'environnement	Protection des ressources en eau et en sol, de la qualité de l'air, minimisation des risques et des impacts des émissions dans ces matrices environnementales Positivité hydrique en 2035 dans au moins 30 % des sites exploités avec des prélèvements de plus de 0,5 Mm³/an d'eau douce de haute qualité dans des zones soumises à un stress hydrique en 2023, avec l'ambition d'atteindre la positivité hydrique en 2050 dans leurs sites exploités	- Émissions atmosphériques en baisse par rapport à 2024 : SO_x (-7 %), NO_x (-16 %), COVNM (-26 %) et PM (-33 %) - Émissions d'hydrocarbures dans les eaux usées : 53,4 tonnes, en nette diminution (-50 %) par rapport à 2024 - Déversement opérationnel d'hydrocarbures >1 barils : -68 % vs. 2024 - Prélèvements d'eau douce : plus de -10 % par rapport à 2024	3 6 9 11 12 14 15
Valeur de nos personnes	+4 p.p. de la population féminine et +3,8 p.p. de la population féminine dans les postes à responsabilité (Dirigeantes et Cadres) à l'horizon 2030 vs. 2020 +6,5 p.p. de population de moins de 30 ans en 2030 vs. 2020 +10 % d'heures de formation d'ici 2029 par rapport à 2025 +2 p.p. de salariés non italiens occupant des postes à responsabilité d'ici 2030 - Index de fréquence des accidents totaux enregistrables (TRIR) ≤0,50 en 2026-2030 85 % des employés ayant accès à un service de soutien psychologique en Italie et à l'étranger d'ici 2028	31 523 employés (effectifs) 9 028 femmes employées ; +4 p.p. vs. 2020 2 965 employés <30 ans ; +2,8 p.p. vs. 2020 30,8 % de population féminine à des postes de responsabilité (Dirigeantes et Cadres) ; +4,2 p.p. vs. 2020 33,5 heures de formation en moyenne par salarié +4,4 % vs. 2024 7,5 % Taux de rotation 10 % Écart de rémunération entre les hommes et les femmes (+3 % p.p. vs. 2024) 16,7 % d'employés non italiens à des postes de responsabilité (-1,9 p.p. vs. 2020) - TRIR (index de fréquence des accidents totaux enregistrables) : 0,55, en amélioration par rapport à 2024 (0,70) 80 % des employés ont accès à un service psychologique	2 3 4 5 6 8 9 10
Partenariats pour le développement	Plus de 20 millions de personnes touchées d'ici 2030 grâce à des initiatives soutenant les communautés locales dans les domaines de l'accès à l'énergie (y compris les initiatives de clean cooking), de l'éducation, de l'eau ; diversification économique, santé et de la protection du territoire	~3 millions de personnes touchées 81 millions d'euros d'investissements pour le développement local	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 13 15 17
La durabilité dans la chaîne de valeur	30 000 bornes de recharge pour véhicules électriques installés d'ici 2030³ - Maintien des évaluations ESG dans les procédures pour plus de 90 % des marchés passés par l'Italie - Maintien du 100 % des fournisseurs stratégiques mondiaux évalués sur la voie du développement durable 90 % de la valeur des contrats actifs attribués à des fournisseurs impliqués dans de nouvelles initiatives en matière de sécurité, en vue d'une amélioration continue	97 % de procédures d'évaluation ESG pour les marchés passés par l'Italie 100 % des fournisseurs stratégiques mondiaux évalués sur la voie du développement durable	3 5 7 8 9 10 12 13 16 17

2 Pour la liste complète des objectifs et des engagements, se référer aux chapitres thématiques individuels de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

3 Le plan d'installation de bornes de recharge a été mis à jour par rapport à ce qui était prévu en 2024, en réponse à l'évolution du marché.

Activités d'engagement des Parties Prenantes

L'engagement des parties prenantes est une question centrale pour Eni, comme le souligne également le Code d'éthique en ce qui concerne la valeur de la transparence. Eni s'engage à un **dialogue permanent** avec ses parties prenantes, en leur fournissant des informations claires et véridiques afin de favoriser une Transition Juste. Une telle participation contribue à maximiser la création de valeur à long terme. Cet engagement s'étend à toutes les fonctions et tous les rôles de la Société. En 2025, Eni a poursuivi des initiatives spécifiques de dialogue et de discussion ; en voici quelques exemples :

- avec **certaines ONG**, par exemple, des initiatives de dialogue ont été menées sur (i) des projets gaziers au Ghana ; (ii) des actions visant à réduire les émissions de méthane (y compris la mise en œuvre du règlement de l'UE sur le méthane) ; (iii) la sécurité du stockage du CO₂ dans les projets de captage et de stockage du carbone (iv) ; les matières premières utilisées pour les bioraffineries ; (v) le respect des Droits de l'Homme dans le secteur des matières premières agricoles ; et (vi) la participation d'Eni à un appel d'offres lancé par Israël en 2022 concernant l'attribution de droits d'exploration dans la zone maritime dite « zone G » ;
- avec **les syndicats**, par exemple en ce qui concerne le plan de transformation industrielle de Versalis ;
- avec **les institutions** nationales et internationales ;
- en répondant à des **pétitions spécifiques** (comme, par exemple, la réponse au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme - HCDH - concernant la vente de NAOC à Oando), et en participant à des consultations publiques sur des législations d'intérêt ;
- avec les investisseurs ESG sur les questions ESG, notamment en participant à des tournées d'information spécifiques.

Pour une vue d'ensemble des activités d'engagement des parties prenantes, voir également la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) sous la rubrique Activités d'engagement des parties prenantes.

L'engagement d'Eni en faveur d'un dialogue constructif avec les parties prenantes sur les questions de durabilité se heurte parfois aux fortes tensions sociales, médiatiques et juridiques qui règnent sur certains sujets. Cela concerne en particulier les poursuites judiciaires et les campagnes médiatiques menées par certaines ONG concernant les responsabilités présumées, voire pénales, d'Eni dans le cadre du changement climatique. Ces actions ont contraint l'entreprise à protéger sa réputation, celle de ses employés et de ses parties prenantes, même devant les tribunaux et dans les **médias, avec toutefois** aucune intention d'intimidation et sans demander aucune compensation.



FOCUS ON

Eni au Mozambique : le dialogue avec les parties prenantes dans des réalités complexes

Eni est présente au Mozambique depuis 2006 et est actuellement active dans différents secteurs, notamment avec le projet d'extraction de gaz Coral South et le développement des projets Coral North et Rovuma GNL afin de contribuer à consolider le rôle du Mozambique en tant que producteur d'énergie. Le Mozambique occupe la position 182 (sur 193 Pays) dans le classement IDH du PNUD⁶ sur le développement humain publié en 2025. Consciente de la complexité du contexte, Eni a mené de nombreuses activités d'engagement des parties prenantes et de transparence au Mozambique au cours de l'année 2025 :

CHAÎNE DE VALEUR	Afin de soutenir activement le développement et le renforcement de la chaîne d'approvisionnement locale, des « Eni Open Day » ont été organisées dans les villes de Pemba (province de Cabo Delgado) et de Maputo, auxquelles ont participé plus de 200 entreprises, ce qui a permis de renforcer le dialogue avec les fournisseurs, la transparence et la participation des entreprises locales aux processus d'approvisionnement d'Eni.
TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT	Le deuxième rapport local sur la durabilité NUNNUAKA NKHAY - JUNTOS CRESCEMOS (en anglais « Together we Grow ») a été lancé lors du Mozambique Gas & Energy Summit (22 septembre 2025). Des représentants des autorités mozambicaines et internationales, des acteurs du secteur de l'énergie, du secteur tertiaire et des institutions internationales ont participé à l'événement, donnant la parole aux représentants des partenaires et des bénéficiaires qui ont pu témoigner de leurs expériences directes.
DROITS DE L'HOMME	En ce qui concerne les Droits de l'Homme et l'engagement des parties prenantes, la participation aux « Groupes de travail sur les principes volontaires sur la sécurité et les Droits de l'Homme » (Working Groups on Voluntary Principles on Security & Human Rights - VPSHR) et la collaboration avec le Ministère de la justice et l'Autorité nationale mozambicaine des Droits de l'Homme se sont poursuivies. Le nouveau Projet Train of the Trainers (Formation des formateurs) a été lancé en 2025 dans le but de renforcer les compétences des forces de sécurité publique en matière de Droits de l'Homme des forces de sécurité publique. En outre, le Plan d'Action pour les études sur les Droits de l'Homme d'AREA4 a été mis en œuvre en 2025.
DIALOGUE AVEC LE SECTEUR TERTIAIRE	Le forum annuel d'information des parties prenantes du Projet Coral South a été étendu dans sa version 2025 à deux jours, les 22 et 23 novembre à Pemba (province de Cabo Delgado), ce qui a permis de renforcer le dialogue avec les autorités de Cabo Delgado, les organisations du secteur tertiaire/les ONG et les représentants des secteurs du tourisme et de la pêche.
PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT	Une Lettre d'intention a été signée entre l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) Mozambique et Eni Rovuma Basin le 20 juin 2025, et la collaboration s'est concrétisée en novembre dans le cadre du lancement du projet Ibo Blu Niri à Pemba (province de Cabo Delgado) par un partenariat signé avec le secrétaire d'État de la province de Cabo Delgado, dans le but de contribuer à l'amélioration de la capacité génératrice de revenus des pêcheurs, des agriculteurs et des commerçants du District d'Ibo.



Scarabeo 5 (Congo)



Pourquoi c’est important pour Eni ?

Dans le contexte actuel, nous considérons qu’il est important de contribuer au bien-être des personnes avec lesquelles nous interagissons, en promouvant le respect de la dignité de chaque personne et des Droits de l’Homme, principes qui guident notre façon d’opérer. Nous sommes guidés par une approche structurée basée sur des principes et des processus alignés sur les normes internationales, clairement exprimés dans le Code Éthique et la politique d’Eni en matière de Droits de l’Homme, et traduits en outils concrets pour prévenir, gérer et remédier aux impacts potentiels de nos activités. Dans le cadre de ces engagements, nous entretenons un dialogue permanent avec nos parties prenantes, dans le but de comprendre leurs points de vue et leurs priorités, de promouvoir une culture du respect et de la responsabilité, et de partager nos attentes à l’égard de ceux qui travaillent avec nous.

FRANCESCA CIARDIELLO - RESPONSABLE DURABILITÉ CHEZ ENI

GOUVERNANCE DES DROITS DE L’HOMME

L'approche d'Eni en matière de Droits de l'Homme est intégrée à la mission et approfondie dans la Politique « Respect des Droits de l'Homme chez Eni », approuvée par le CdA. Cette Politique définit ses domaines d'engagement prioritaire », conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (UNGP) et aux Lignes Directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ainsi qu'au Code d'éthique. En outre, Eni exige que les entreprises avec lesquelles elle fait affaire s'engagent à leur tour à respecter les principes énoncés dans la politique et

6 [PNUD, Rapport sur le développement humain, 2025.](#)

les engagements spécifiques qu'Eni a personnellement pris, comme le rappelle également le Code de Conduite des fournisseurs. Eni s'engage à tout mettre en œuvre pour exercer efficacement son influence, notamment en adoptant des **mesures de contrôle** pour identifier et prévenir les violations des Droits de l'Homme dans les chaînes de valeur de ses partenaires commerciaux.

Le Comité de durabilité et scénarios (CSS) d'Eni, composé d'un certain nombre de membres du Conseil d'administration, exerce des fonctions d'enquête, de conseil et de proposition vis-à-vis du CdA sur les processus, les initiatives et les activités visant à superviser l'engagement d'Eni en faveur de la durabilité tout au long de la **chaîne de valeur**, y compris le respect des Droits de l'Homme. Chaque année, les principales mises à jour du système de gestion des Droits de l'Homme, les principaux domaines d'intervention et les activités menées sont présentés au CSS ; le CSS analyse également la Déclaration sur l'esclavage et la traite des êtres humains d'Eni, un document rédigé conformément aux législations britannique et australienne sur les formes d'esclavage moderne (Modern Slavery Act) et approuvé par le Conseil d'Administration.

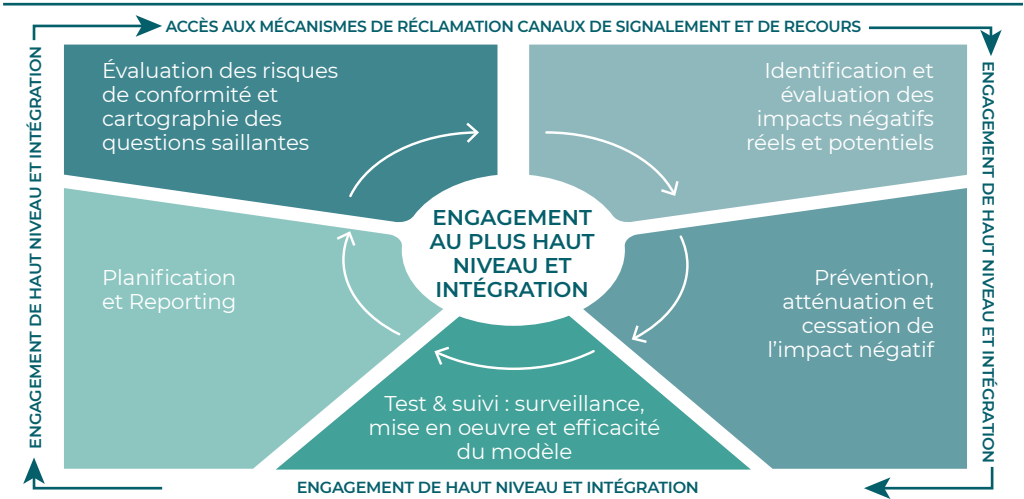
L'APPROCHE D'ENI EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT Les Droits de l'Homme sont intégrés dans les politiques et les processus de gouvernance, notamment par la mise en place de cadres de formation appropriés.	DUE DILIGENCE Eni a adopté un système de gestion qui comprend un ensemble de processus et d'outils permettant d'évaluer les problèmes, les risques ⁷ et les impacts les plus pertinents en matière de droits de l'homme.	ACCESS AUX RECOURS Eni assure une gestion adéquate des réclamations par le biais du « Mécanisme de réclamation », du processus de signalement et participe à des mécanismes institutionnels extrajudiciaires, tels que les requêtes présentées au Point de Contact national, conformément aux Lignes Directrices de l'OCDE.
--	---	---

Le chemin parcouru ces dernières années pour diffuser et consolider une culture de respect des Droits de l'Homme a permis le renforcement de la Due Diligence en matière de Droits de l'Homme, comme le souligne la Politique susmentionnée, fondée sur une responsabilité partagée entre plusieurs services compétents pour les processus les plus importants au regard des risques potentiels liés aux Droits de l'Homme. Dans cette optique, la direction bénéficie d'incitations annuelles liées à la performance en matière de Droits de l'Homme, en assignant des objectifs spécifiques à différents niveaux de gestion.

Due Diligence sur les droits de l'homme

La Due Diligence est un processus continu et axé sur l'ensemble du spectre des implications que les activités d'Eni pourraient avoir sur les Droits de l'homme. Ce modèle pluridisciplinaire, à plusieurs niveaux, intégré au processus d'entreprise est basé sur le risque et connu sous le nom de « **modèle de gestion des Droits de l'Homme** », se caractérise par une approche basée sur les risques visant à identifier, prévenir, atténuer et rendre compte des impacts négatifs sur les Droits de l'Homme.



7 Sont évalués dans une double perspective : (i) le risque de causer (ou de contribuer à causer) des impacts négatifs réels ou potentiels en référence aux principes directeurs des Nations Unies et aux Lignes Directrices de l'OCDE ; (ii) le risque d'encourir des sanctions, des pertes financières importantes ou une atteinte à la réputation (risque dit de conformité).

Le modèle s'appuie sur la cartographie des « Questions Saillantes en matière de Droits de l'Homme » et sur l'évaluation des risques de conformité. Ces éléments permettent d'identifier et d'évaluer **les impacts négatifs potentiels** que les activités, produits, services et relations commerciales d'Eni peuvent causer ou engendrer, en élaborant des mesures de soutien appropriées⁸. Ces garanties se traduisent par la définition et la mise en œuvre de mesures de prévention, d'atténuation ou de gestion des risques et des impacts, ainsi que par la mise en place de mesures correctives lorsque l'impact négatif s'est néanmoins produit. L'efficacité du modèle est assurée par un suivi régulier d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs spécifiques. Enfin, des activités de planification et d'établissement de rapports sont prévues, visant à définir des lignes directrices et à fournir une synthèse des activités et des performances en matière de Droits de l'Homme. À tous les stades de mise en œuvre du modèle, le **processus d'engagement des parties prenantes** joue un rôle central, dans le but de recueillir leurs avis qui contribuent à élaborer des mesures de prévention et de gestion appropriées des impacts éventuels sur les Droits de l'Homme. La mise en place et le fonctionnement de voies d'accès aux mécanismes de réclamation, tels que le mécanisme de réclamation et le processus de signalement, ainsi que la participation à des mécanismes institutionnels de nature non judiciaire, tels que les pétitions déposées auprès des Points de Contact nationaux mis en place dans les Pays membres de l'OCDE conformément aux Lignes Directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et la gestion des pétitions associées, favorisent la recherche d'une réparation en cas d'impacts avérés et, de manière plus générale, l'amélioration continue du système.

L'approche d'Eni en matière de Droits de l'Homme a été jugée particulièrement solide et structurée par la *World Benchmarking Alliance*, qui a décerné à l'entreprise la première place dans le *Corporate Human Rights Benchmark* (Classement des entreprises en matière de Droits de l'Homme - CHRB)⁹.

Questions saillantes en matière de Droits de l'Homme

Les Questions Saillantes en matière de Droits de l'Homme d'une entreprise sont celles qui sont considérées comme les plus importantes en termes de risque potentiel d'impact négatif dans le cadre des activités ou des relations commerciales de l'entreprise. Pour identifier ces droits, le point de **départ est le risque pour les individus**, et non pour l'entreprise, tout en reconnaissant que lorsque les risques pour les Droits de l'Homme des individus sont plus importants, il y a une forte convergence avec le risque pour l'entreprise. Les Questions Saillantes en matière de Droits de l'Homme, identifiées pour la première fois en 2017, ont fait l'objet d'une mise à jour en 2024 afin de tenir compte de l'évolution de activités et des contextes géographiques. Les Questions Saillantes en matière de Droits de l'Homme, tels qu'ils résultent de ce processus de mise à jour, ont été ainsi regroupées selon les principales catégories de détenteurs de droits concernés : les travailleurs, directs et ceux de la chaîne de valeur, les communautés et, pour la première fois, les consommateurs.

Cette cartographie a révélé, outre les **enjeux significatifs** qui sont déjà pleinement intégrées dans le modèle de gestion des Droits de l'Homme, un certain nombre de questions « émergentes », concernant des secteurs d'activité spécifiques, de nouvelles activités ou des contextes géographiques particuliers, qui feront l'objet d'un suivi approprié.

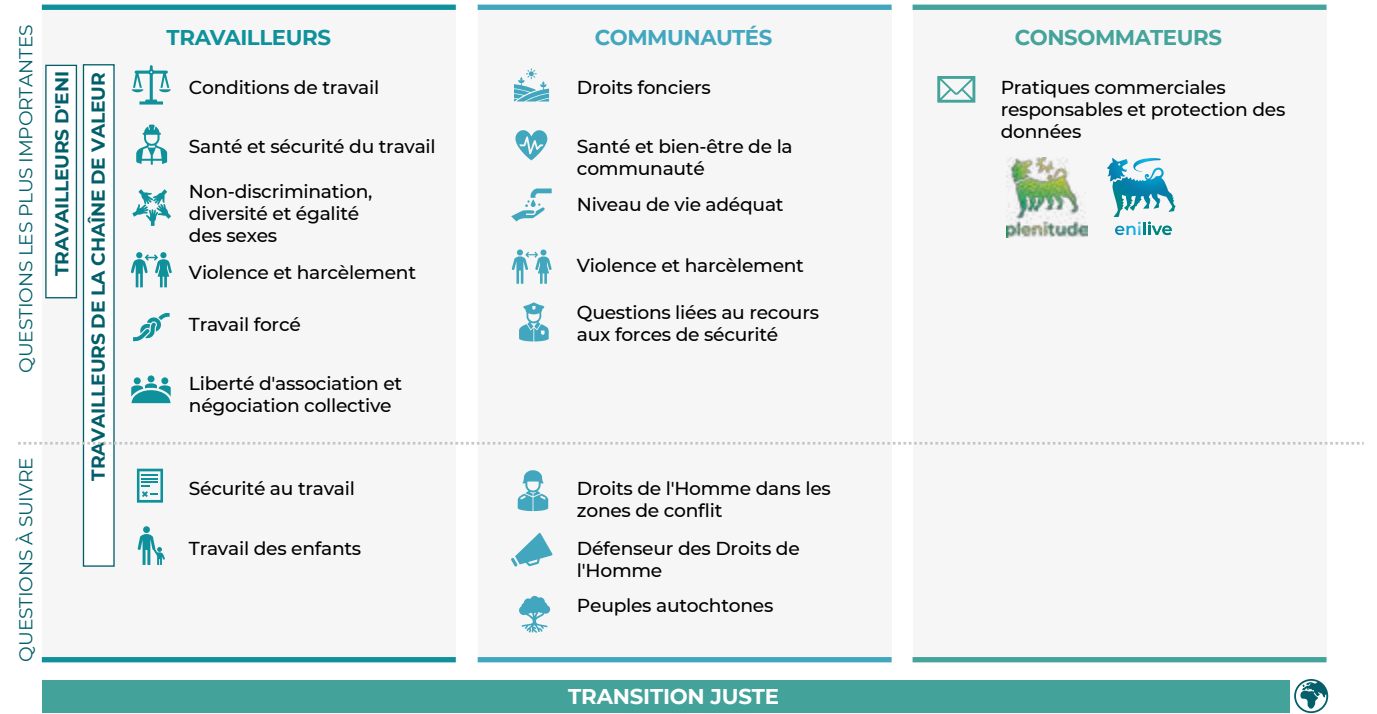
La **Transition Juste**, bien qu'elle ne figure pas explicitement parmi les questions saillantes, a néanmoins été identifiée comme une question liée au respect des Droits de l'Homme, compte tenu des impacts négatifs potentiels sur les droits des travailleurs, des communautés et des consommateurs liés aux activités de « Transition-Out », c'est-à-dire la fermeture ou la conversion de certains secteurs d'activité, et de « Transition-In », c'est-à-dire le développement de nouvelles activités, infrastructures et produits.

8 Ces évaluations peuvent également être réalisées par le biais d'études spécifiques, telles que l'Évaluation de l'impact sur les Droits de l'Homme ou l'Analyse des risques en matière de Droits de l'Homme (voir le chapitre sur les **Partenariats pour le développement**).

9 Le CHRB évalue une centaine d'entreprises opérant dans cinq secteurs à haut risque et examine leurs performances dans cinq domaines de mesure : les engagements politiques des entreprises, la responsabilité des conseils d'administration, l'intégration du respect des Droits de l'Homme dans la culture d'entreprise et les systèmes de gestion, la Due Diligence en matière de Droits de l'Homme, et les mécanismes de recours et de plainte.

L'approche d'Eni en matière de Droits de l'Homme a été classée première dans le Classement des entreprises en matière de Droits de l'Homme (Corporate Human Rights Benchmark)

QUESTIONS SAILLANTES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME D'ENI



La liste des sujets est le résultat d'un processus de discussion interne structuré entre les différentes fonctions de l'entreprise Eni et des sociétés du Groupe, et a également impliqué un certain nombre de parties prenantes faisant autorité, y compris des institutions, des groupes de réflexion spécialisés, des organisations sectorielles, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales. Les résultats de cette cartographie ont été partagés avec tous les niveaux hiérarchiques et la haute direction.

FOCUS ON

Formation aux Droits de l'Homme

La formation des employés d'Eni sur les Droits de l'Homme se caractérise par des initiatives de nature transversale sur l'ensemble des réglementations de l'entreprise (par exemple, le Code Éthique, la politique de tolérance zéro, les procédures HSE, etc.), par un cours spécifique sur les activités commerciales et les Droits de l'Homme, par des modules thématiques pour les employés d'Eni impliqués dans des processus particulièrement exposés aux questions de Droits de l'Homme (par exemple, la gestion des ressources, l'approvisionnement, les activités de sécurité), et par des ateliers et des initiatives sur des sujets spécifiques. En outre, des initiatives de formation spécifiques sont adressées aux fournisseurs d'Eni. En particulier, outre les formations développées par Eni, une formation en ligne, structurée en 12 modules et développée avec l'PIECA, a également été promue. Cette formation vise à sensibiliser aux conditions de travail, à faciliter la compréhension des droits des travailleurs et à guider l'identification, la gestion et l'atténuation des risques liés au non-respect de ces droits. En ce qui concerne la sécurité, les initiatives de formation aux Droits de l'Homme destinées aux prestataires de services de sécurité se sont poursuivies en 2025, notamment par le biais de programmes de Formation des formateurs (voir Droits de l'Homme et sécurité dans des Partenariats pour le développement).



Accès aux mesures de recours et mécanismes de signalement et de réclamation

Eni s'engage à adopter, également en collaboration avec des tiers, des mesures correctives pour tout impact négatif causé (ou qu'elle a contribué à causer), ainsi qu'à faire le maximum d'efforts pour **promouvoir une réparation** lorsque l'impact est directement lié à ses activités, ses produits ou ses services. À cette fin, Eni s'engage à exercer son influence sur les tiers afin de remédier à tout impact négatif sur les Droits de l'Homme directement lié à ses activités. Eni interdit, et s'engage à prévenir, toute mesure de rétorsion à l'encontre des travailleurs et des autres parties prenantes qui ont signalé des problèmes critiques, et ne tolère pas les menaces, intimidations, représailles ou attaques (physiques ou juridiques) à leur encontre, pas plus qu'elle n'y contribue. En outre, Eni n'empêche en aucune façon l'accès aux recours judiciaires ou extrajudiciaires et coopère de bonne foi avec ces mécanismes. En particulier, les parties prenantes disposent de deux outils spécifiques auxquels elles peuvent recourir en cas de violations présumées des Droits de l'Homme : (i) le processus de gestion des « Signalements » (*whistleblowing*) ; (ii) le Mécanisme de réclamations locales. Le canal des Signalements permet à toute personne, qu'il s'agisse d'employés ou de tiers, de signaler, de manière confidentielle ou même anonyme, des problèmes liés au système de contrôle interne ou d'autres questions en violation du Code Éthique. Pour plus de détails, voir également la section sur les **Mécanismes de signalement et de vérification des violations du Code Éthique, des règles anti-corruption et d'autres règlements**. Les Mécanismes de réclamation garantissent une procédure structurée pour la présentation, le traitement et la résolution des plaintes ou des réclamations, dans laquelle les réclamations relatives aux Droits de l'Homme classées comme « pertinentes » font l'objet d'une analyse et d'un processus de réponse spécifiques. Eni a défini des principes directeurs pour la gestion des Mécanismes de réclamation, en confiant aux Filiales et aux Districts la responsabilité opérationnelle de leur mise en œuvre. Pour les procédures opérationnelles, les systèmes de suivi et de contrôle, et les réclamations gérées en 2025, voir la section Mécanisme de réclamation dans le chapitre **Alliances pour le développement**.

Litiges et mécanismes extrajudiciaires

Eni coopère avec d'autres mécanismes extrajudiciaires, tels que ceux établis et réglementés par les Lignes Directrices de l'OCDE et mis en place par les points de contact nationaux de l'OCDE dans les différents pays.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour une analyse détaillée de l'application du modèle et des initiatives spécifiques à chaque catégorie de titulaires de droits, consultez les chapitres suivants : **Valeur de nos personnes** **Partenariats pour le développement** **La durabilité dans la chaîne de valeur**. Et le rapport spécifique (disponible en anglais uniquement) **Eni for Human Rights**.



STRATÉGIE D'ENI CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Reconnaissant le rôle fondamental que les entreprises privées peuvent jouer dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste, Eni s'engage à contribuer à la réalisation de la cible 5.2 de l'ODD, à savoir « Éliminer toutes les formes de violence à l'égard de toutes les femmes ».

DEPUIS 2020

Participation à la campagne des Nations Unies « 16 Days of activism » (Orange the World) à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

2021

Signature des Principes d'autonomisation des femmes (WEP) d'ONU Femmes et du Pacte mondial des Nations Unies et publication de la première Policy Tolérance Zéro

2023

Mise à jour de la Policy Tolérance Zéro à l'égard du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail

2024

Définition d'une table de travail interfonctionnelle d'Eni consacrée à la question pour (i) définir et mettre en œuvre une stratégie d'entreprise (ii) élaborer des initiatives spécifiques (iii) coordonner la mise en œuvre et le suivi des initiatives en établissant des réseaux, également par le biais de partenariats, avec des associations de la société civile possédant une expertise sur la question de la violence sexiste (iv) diffuser une culture d'entreprise proactive sur la prévention et la lutte contre la violence sexiste

2025

Enrichissement du Plan d'Action sur la prévention et la lutte contre la violence sexiste de nouvelles initiatives, en renouvelant plusieurs initiatives déjà lancées et en mettant en œuvre de nouvelles actions

CONCERNANT LE RISQUE DE VIOLENCE SUBIE PAR LES EMPLOYÉS D'ENI SUR LE LIEU DE TRAVAIL OÙ LORS DE LEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

- **formation spécialisée** pour les agents chargés du traitement des signalements (en coopération avec la Fondation Libellula) ;
- sensibilisation des hôtels affiliés aux précautions à prendre lors des déplacements ;
- relations industrielles : au niveau mondial, intégration du sujet avec une référence spécifique à la Policy Tolérance Zéro, à la convention 190 et à la recommandation 260 de l'OIT dans l'accord de renouvellement de l'Accord-cadre mondial ;
- consolidation des outils de **soutien déjà** en place, concernant : la gestion des signalements et la ligne d'assistance téléphonique sur le harcèlement et la violence au travail ; le service de soutien psychologique ; le suivi du harcèlement et de la violence au travail.

POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE VIOLENCE SUBIE PAR LES EMPLOYÉS D'ENI EN DEHORS DU TRAVAIL :

- Disponibilité pour les employés en situation de violence en dehors du lieu de travail d'accéder à des mesures de gestion, de soutien économique et logistique ;
- activités de sensibilisation par le biais de webinaires spécialisés (en coopération avec la Fondation Libellula) ;
- cours théorique et pratique d'autodéfense « Personal Security » pour les employés d'Eni.

POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE VIOLENCE SUBI PAR LES FEMMES DANS LES COMMUNAUTÉS DANS LESQUELLES ENI OPÈRE :

- consolidation des initiatives existantes relatives à l'intégration de la question dans **les évaluations d'impact** des projets d'entreprise, les consultations et la formation en matière de sécurité et de Droits de l'Homme pour les forces de sécurité publiques et privées opérant sur les sites d'Eni ;
- intégration du risque de harcèlement et de violence fondés sur le sexe dans le secteur des matières premières agricoles (projet pilote au Kenya) ;
- renouvellement du projet en coopération avec le **centre antiviolence** de Ravenne (CAV), qui permet aux enfants, aux enfants des femmes accueillies par le CAV, d'accéder aux centres d'été de jour, aux séjours d'été et aux activités sportives réservées aux enfants des employés d'Eni, et qui comprend un événement annuel de sensibilisation impliquant environ 200 employés d'Eni (partenariat avec l'Association Linea Rosa) ;
- traduction en anglais et diffusion du **guide pratique « Ti riguarda! »** (Ça vous concerne, partenariat Enilive avec l'Association DonneXstrada), dans les stations-service, les cafés Enilive et les ALT, à travers des magazines tels que Donna Moderna et Divercity, et sur les canaux sociaux et numériques d'AdR et Itabus.
- l'accord entre Enilive Iberia et Caritas Espagne pour la formation professionnelle et le placement des personnes vulnérables, notamment les femmes victimes de violence.

INITIATIVES TRANSVERSALES DE SENSIBILISATION :

- le rôle de l'homme : cours en ligne du Pacte mondial des Nations Unies disponible pour l'ensemble de la population de l'entreprise sur l'alliance entre les hommes et les femmes contre la violence sexiste ;
- **Journée internationale contre la violence sexiste** - 25 novembre : Événement interne en ligne le 25 novembre (en coopération avec la Fondation Libellula) sur le rôle du secteur privé et la responsabilité individuelle et collective dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste ; événement interne Plenitude « Come riconoscere e contrastare la violenza psicologica » (Comment reconnaître et contrer la violence psychologique, en coopération avec SVS Donna Aiuta Donna) ;
- Autonomisation et mise en réseau : Des initiatives sur l'autonomisation des femmes et la mise en réseau des femmes en tant que facteurs de prévention de la violence à l'égard des femmes, notamment par le lancement d'un Groupe de ressources dédié au genre pour les employés (voir **D&I Valeur de nos personnes**) ;
- rôle des parents : dans le cadre du projet « benessere genitori e figli » (bien-être des parents et des enfants), une salle d'écoute a été consacrée à l'éducation affective aux parents d'enfants âgés de 12 à 18 ans, pour la prévention de la violence sexiste chez les adolescents ;
- parrainage d'une initiative de dépistage gratuit pour les femmes victimes de violence par la Fondation Onda ;
- campagne de sensibilisation de Plenitude, « Parole indelebili » (Les mots indélébiles), sur la violence psychologique ;
- diffusion du numéro national antiviolence 1522 sur les factures Plenitude entre novembre et décembre 2025.

Les initiatives de la table de travail ont fait l'objet d'une campagne de communication interne et d'engagement social qui a permis à tous les employés d'Eni de s'exprimer et qui a touché plus de 26 000 employés avec une très large participation.

ENTRETIEN AVEC LAURA VITELLI



Laura Vitelli

membre du Conseil d'Administration de la Fondazione Libellula. Laura Vitelli est membre du Conseil d'Administration de la Fondation et possède une connaissance approfondie des projets de bien-être organisationnel liés aux thèmes D&I.

Le rôle des entreprises dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste

Que fait la Fondazione Libellula ?

La Fondazione Libellula est née en 2017 de la volonté de prévenir et de combattre la violence sexiste et toutes les formes de discrimination, et de générer un changement culturel profond à travers la formation, la sensibilisation, l'éducation et la création d'un réseau d'entreprises. Le travail est l'un des domaines où la violence sexiste se manifeste : le harcèlement, les micro-agressions et la discrimination font partie d'un système plus large. C'est pourquoi nous aidons les entreprises à reconnaître ces dynamiques et à prendre des mesures pour les surmonter, et nous les aidons à se reconnaître comme des participants actifs au changement.

Pour lutter contre la violence sexiste, il faut aller au-delà de l'urgence et agir en profondeur sur ses causes culturelles, sociales et structurelles. La violence – physique, psychologique, économique – est toujours ancrée dans une vision inégalitaire des relations de pouvoir entre les sexes. C'est pourquoi nous nous engageons dans la prévention, en fournissant aux entreprises des outils pratiques pour promouvoir une culture de respect, de consensus et d'équité.

Quel est le rôle des entreprises dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste ?

La violence sexiste est un phénomène très complexe qui nécessite une réponse systémique. Impliquer les entreprises, c'est reconnaître leur rôle stratégique dans les processus de changement socio-économique et culturel. En tant que Fondazione Libellula, nous allons dans les organisations et construisons des programmes pour doter les entreprises de compétences, d'outils et d'une responsabilité étendue, afin qu'elles deviennent de plus en plus autonomes dans la réalisation de projets et d'initiatives sur cette question. Les entreprises avec lesquelles nous travaillons veulent transformer les lieux de travail en espaces sûrs et accueillants. Sensibiliser les personnes qui travaillent dans les entreprises aux formes de violence sexiste et aux moyens de les prévenir et de les contrer a un impact qui dépasse le cadre de l'entreprise et investit également la sphère privée, les relations quotidiennes des personnes. Les entreprises ne sont pas de « simples » environnements de travail mais de véritables écosystèmes sociaux et, à ce titre, elles peuvent jouer un rôle dans la lutte contre la violence sexiste. La responsabilité est collective et concerne tout le monde : ce

n'est qu'ainsi que nous pourrions intervenir dans les dynamiques de violence qui sont encore répandues et souvent normalisées.

Quel était l'objectif de la collaboration avec Eni ?

La collaboration avec Eni, active depuis 2024, aborde le thème de la violence sexiste de manière globale et implique à la fois les femmes et les hommes. Il a investi dans différents domaines d'intervention, par le biais d'activités de sensibilisation, de formation spécialisée, de conseils et d'analyses.

Nous avons organisé un cours de formation spécialisée pour l'équipe d'Eni chargée du canal de signalement des cas de harcèlement et de violence sur le lieu de travail, ainsi que deux ateliers en ligne – destinés respectivement aux professionnels des ressources humaines et à la population de l'entreprise Eni en Italie – sur la violence sexiste en dehors du contexte professionnel et sur l'ensemble des mesures de soutien mises en place par Eni pour les employés qui sortent de situations violentes.

Parmi les domaines de notre collaboration, l'un d'entre eux portait sur le rôle des hommes dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste. La déconstruction des stéréotypes et des rôles de genre, qui produisent des inégalités et normalisent la discrimination et la violence, est l'occasion d'ouvrir des espaces d'expression authentique, de pratiques quotidiennes inclusives et de relations saines, tant pour les femmes que pour les hommes. Sur la base de cette prise de conscience, Eni a lancé un cours pilote de réunions en ligne pour les cadres masculins afin d'identifier d'éventuelles stratégies futures pour promouvoir, parmi les hommes d'Eni, le concept d'alliance entre les sexes et le fait d'être des agents du changement.

Le 25 novembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes, nous avons organisé conjointement un webinaire de sensibilisation destiné à l'ensemble de la population de l'entreprise Eni, diffusé en Italie et à l'étranger, au cours duquel nous avons partagé les résultats de deux études récentes de la Fondazione Libellula sur la perception qu'ont les femmes et les hommes de la violence et de la discrimination sexiste sur le lieu de travail. Toutes ces initiatives font partie de la stratégie d'Eni sur la prévention et la lutte contre la violence sexiste en 2024.

Transparence, Lutte contre la Corruption et Stratégie Fiscale



Siège social d'Eni, San Donato Milanese (Italie)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

L'engagement d'Eni en faveur d'un comportement éthique est un élément fondamental de son identité d'entreprise. Le Code Éthique, fortement inspiré des valeurs de l'organisation et intégré dans le cadre réglementaire plus large, reflète un modèle de gouvernance fondé sur la légalité. Conformément au principe de « Tolérance zéro » inscrit dans le Code Éthique, Eni interdit et combat toute forme de corruption. La réputation d'Eni repose en fait sur sa capacité à agir avec loyauté, équité, transparence et intégrité, notamment par l'adoption et la mise en œuvre concrète d'un Programme de Conformité Anti-corruption. Ce programme est conçu pour identifier et gérer les risques potentiels de corruption, y compris ceux qui pourraient apparaître au cours du parcours de transformation de l'entreprise vers la neutralité carbone.

GENNARO MALLARDO - DIRECTEUR DE LA CONFORMITÉ EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ COMMERCIALE CHEZ ENI

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Eni adopte et met en œuvre des mesures et des actions visant à garantir un contrôle adéquat des phénomènes de corruption potentiels, confirmant l'importance de mener ses activités avec loyauté, équité, transparence, honnêteté et intégrité et dans le respect des lois, des règlements, des règles obligatoires similaires, des normes internationales et des lignes directrices, tant italiennes qu'étrangères, auxquelles la société est soumise.

LE PROGRAMME DE CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

Le Programme de Conformité Anti-corruption, adopté par Eni en 2009, est un système organique de règles, de contrôles et de garanties organisationnelles visant à prévenir la corruption et le blanchiment d'argent. Le programme a évolué au fil du temps dans une optique d'amélioration continue ; depuis janvier 2017, il est certifié ISO 37001:2016 « Antibribery Management Systems » (Eni SpA a été la première société italienne à l'obtenir) et depuis 2024, l'ensemble du Système de Gestion de la Conformité d'Eni SpA est certifié ISO 37301:2021. Les filiales, en Italie et à l'étranger, doivent adopter les outils réglementaires anti-corruption publiés par Eni, tandis que les filiales non contrôlées sont encouragées à se conformer aux normes anti-corruption en établissant et en maintenant un système de contrôle interne conforme aux exigences légales.

Les activités pertinentes dans le cadre du Programme de Conformité Anti-corruption et du Rapport de durabilité et la planification de ces activités pour les périodes suivantes font l'objet d'un rapport annuel qui constitue une partie intégrante du Rapport de conformité intégré destiné aux organes de gestion et de contrôle d'Eni SpA¹⁰. Eni adopte également des initiatives anti-corruption tout au long de sa chaîne de valeur par le biais de clauses contractuelles spécifiques et de déclarations de conformité prévoyant le respect des principes du Code d'éthique d'Eni et des principales réglementations internes anti-corruption (voir la section Initiatives Anti-corruption tout au long de la chaîne de valeur d'Eni de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#)).

Enfin, Eni a mis en place un processus structuré d'Évaluation et Supervision des Risques de Conformité visant à identifier, évaluer et suivre les risques de corruption dans le domaine de ses activités des entreprises, et à analyser périodiquement la performance des risques identifiés, grâce à des contrôles spécifiques de deuxième niveau et à l'évaluation d'indicateurs de risque. L'objectif est de garantir le respect des exigences réglementaires et l'efficacité des modèles, des instruments normatifs et des systèmes de contrôle, et de guider leur mise à jour par l'identification des mesures de traitement potentielles basées sur les risques. Pour plus de détails, voir le chapitre Programme de Conformité Anti-corruption de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

10 Pour plus de détails sur le rôle du CdA en matière de SCIGR et de conduite commerciale, voir la section [Gouvernance du rapport de gestion](#).

FOCUS ON

Participation aux groupes de travail internationaux

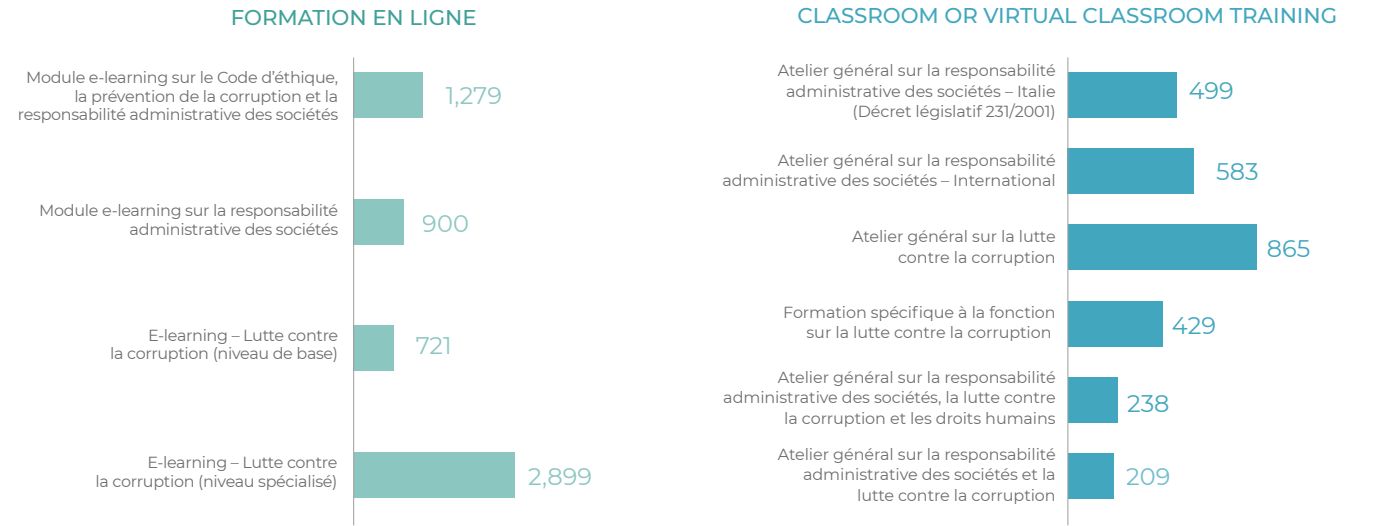
En ce qui concerne la lutte contre la corruption, Eni participe à des événements et à des groupes de travail internationaux, tels que la Chambre de commerce internationale (CCI) ou l'Integrity & Compliance Task Force du B20 South Africa 2025, dans le but de contribuer à la diffusion de la culture de la légalité et de la transparence, notamment par la préparation et / ou la mise à jour de règles visant à empêcher la commission de délits de corruption et de blanchiment d'argent.

Eni a mis en place un processus structuré d'Évaluation et Supervision des Risques de Conformité, afin d'identifier, d'évaluer et de suivre les risques de corruption dans ses activités commerciales

FORMATION SUR LA CONFORMITÉ EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ COMMERCIALE

Eni croit fermement en la nécessité de diffuser, à tous les niveaux de l'entreprise, une culture axée sur la légalité et le respect des réglementations, les valeurs d'intégrité et les principes de conduite et de contrôle. À cette fin, des initiatives de formation sur la conformité en matière **d'intégrité commerciale** (Responsabilité Administrative de l'entreprise, Anti-corruption et Anti-blanchiment d'argent) sont mises en œuvre pour les employés d'Eni sous la forme de cours en ligne (e-learning) et d'événements de formation en salle de classe / en classe virtuelle (ateliers). Pour identifier la population à former, les employés d'Eni sont répartis en fonction du niveau de risque, à l'aide d'une méthodologie spécifique d'évaluation des risques. Le programme de formation présente différents degrés d'approfondissement (« de base », « spécialisé » et « ultraspécialisé ») et est utilisé par les employés en fonction du niveau de risque auquel ils sont exposés. En ce qui concerne la fréquence des formations en classe, les activités de formation sont planifiées en tenant compte du niveau de risque de chaque pays/entreprise, déterminé par une série d'indicateurs identifiés de manière appropriée. En outre, pour rendre la formation plus attrayante et plus pratique, un **format interactif** basé sur des cas pratiques avec des questions à choix multiples est utilisé, afin de tester le niveau de compréhension des sujets couverts et de stimuler la discussion en classe sur des questions d'intérêt pour la réalité en cours de formation. En particulier, en 2025, le cours en ligne « Code Éthique, Anti-corruption et Responsabilité Administrative de l'entreprise » a continué d'être dispensé à l'ensemble du personnel d'Eni, et trois autres cours d'apprentissage en ligne en matière d'Anti-corruption (de base et spécialisé) et la Responsabilité Administrative de l'entreprise ont été dispensés. En ce qui concerne les cours en classe ou en classe virtuelle, un séminaire anti-corruption compétitif a été organisé en 2025, auquel ont participé des employés des unités de conformité des entreprises et d'Enimooov¹¹, y compris l'AD. Ce nouveau mode de formation basé sur la compétition comprend des sessions de test et des cas d'entreprise que les participants abordent individuellement et en équipe avec l'aide d'une application dédiée. Le programme de formation comprenait également une **« formation spécifique au poste »** en matière d'anti-corruption et des **ateliers généraux** sur les questions de lutte contre la corruption et la Responsabilité Administrative de l'entreprise pour Eni SpA et ses Filiales en Italie et à l'étranger. Au cours de l'année, des sessions de formation sur la Responsabilité Administrative de l'entreprise, Anti-corruption et Anti-blanchiment d'argent et les Droits de l'Homme ont également été dispensées aux Filiales d'Eni présentes au Mozambique, au Congo et au Kenya, ainsi que des sessions de formation destinées à certains tiers d'Eni (Joint-Venture SONATRACH-Eni « GSE » et agents Enilive). Enfin, l'activité de **sensibilisation aux 231 questions** a été suivie d'une vidéo d'information projetée à l'ouverture des ateliers destinés aux employés des entreprises italiennes, organisés pour chaque domaine de conformité.

FORMATION SUR LA CONFORMITÉ EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ COMMERCIALE ANNÉE 2025

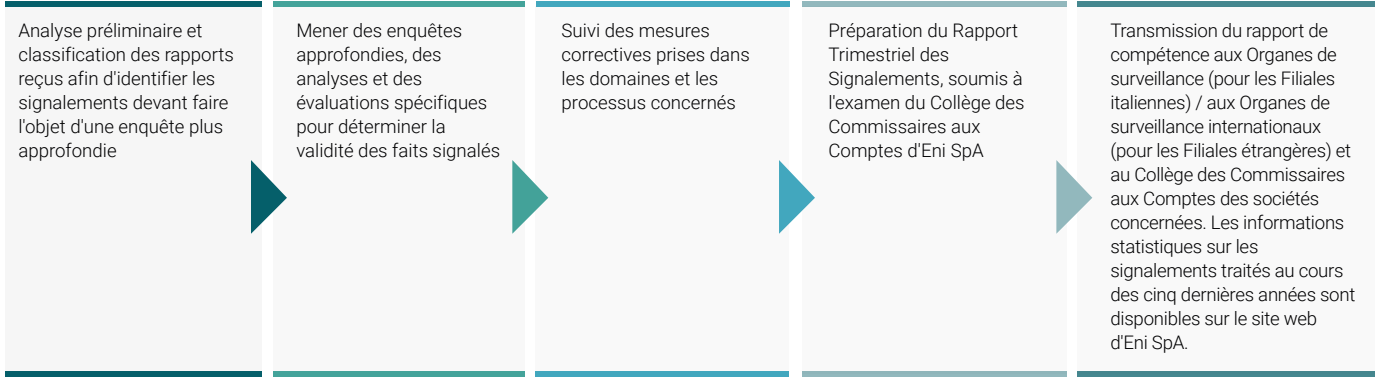


11 Filiale d'Enilive qui exploite un nombre important de stations-service.

MÉCANISMES DE SIGNALEMENT ET DE VÉRIFICATION DES VIOLATIONS DU CODE D'ÉTHIQUE, DES RÈGLES ANTI-CORRUPTION ET D'AUTRES RÉGLEMENTATIONS

Depuis 2006, Eni s'est dotée d'une réglementation interne relative à la gestion des signalements¹² (dite « whistleblowing »), mise à jour au fil du temps et, pour la dernière fois, en novembre 2025, qui permet aux employés ou aux tiers de signaler des **informations concernant des violations présumées** constatées dans le cadre du travail. Les signalements sont traités par une équipe spécialisée qui travaille conformément aux principes d'objectivité, de compétence et de diligence professionnelle, tout en assurant une réponse appropriée à la personne ayant procédé au signalement.

GESTION DES SIGNALEMENTS



Afin de faciliter la réception des signalements, tant écrits qu'oraux, par le biais de méthodes informatisées garantissant la **confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte** et du contenu du signalement (y compris l'identité de la personne faisant l'objet du signalement), une plateforme spéciale est en place, publiée sur les sites web des entreprises et accessible à l'adresse [whistleblowing](#). La plateforme prévoit des canaux autonomes pour Eni SpA et pour les Filiales de l'UE (appelés canaux de proximité), conformément et en application des réglementations locales mettant en œuvre la Directive (UE) 2019/1937 ; quel que soit le sujet du rapport ou la société Eni concernée, il est toujours possible d'envoyer des rapports via le canal d'Eni SpA ; ceux-ci sont traités conformément aux réglementations italiennes en matière de whistleblowing. Les différentes Filiales ont également mis en place des moyens alternatifs de collecte des signalements, tels que des boîtes aux lettres papier dédiées ; ces méthodes sont adoptées lorsque cela est nécessaire, par exemple en cas de difficultés d'accès à Internet. L'identité du lanceur d'alerte et toute autre information permettant de l'identifier, directement ou indirectement, ne peuvent être divulguées sans son consentement, sauf dans les cas prévus par la loi. Le lanceur d'alerte est protégé contre tout acte de représailles ou de discrimination, direct ou indirect, pour des raisons liées à son signalement. Toute violation de l'interdiction des représailles et des comportements discriminatoires peut entraîner l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de la personne responsable et l'adoption de mesures disciplinaires et / ou de soutien appropriées à l'encontre de toutes les parties impliquées.

12 Un signalement désigne toute communication reçue par Eni concernant un comportement – imputable au personnel d'Eni ou à toute personne opérant ou ayant opéré en Italie et à l'étranger au nom, pour le compte ou dans l'intérêt d'Eni – survenu ou très susceptible de se produire – y compris, par conséquent, les soupçons fondés et concrets, ainsi que les tentatives de dissimulation de tels comportements – qui enfreint les lois et règlements, nationaux ou de l'Union Européenne, les dispositions réglementaires, le Code d'éthique, le Modèle 231 ou les Modèles de conformité des Filiales étrangères, et les règlements internes (tels que la Policy Anti-corruption, etc.), conformément aux dispositions spécifiques de la réglementation d'application de la Directive (UE) 2019/1937 applicable localement.

Eni est membre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) depuis 2005 et fait partie des groupes multipartites locaux

STRATÉGIE FISCALE ET TRANSPARENCE DES PAIEMENTS

La stratégie fiscale d'Eni, approuvée par le CdA et disponible sur le [site web de l'entreprise](#), est basée sur les principes de transparence, d'équité et de bonne foi prévus par son Code Éthique et par les « Lignes Directrices de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales » et a pour objectif l'exécution ponctuelle et correcte des obligations fiscales dans les différents Pays où Eni opère, en contribuant aux recettes fiscales des Pays où elle crée de la valeur. La stratégie fiscale de l'entreprise comprend la gestion des risques fiscaux, la coopération avec les autorités fiscales locales et le rejet des choix de politique fiscale agressive, telles que la délocalisation des revenus imposables vers ce qu'on appelle les paradis fiscaux. Dans le cadre du système de contrôle interne, Eni a mis en œuvre le Cadre de contrôle fiscal. En 2025, aucune société du Groupe n'a été impliquée dans un contentieux fiscal pour infraction à la réglementation ou pour fraude fiscale ayant donné lieu à une condamnation définitive. Pour plus d'informations sur l'état des litiges fiscaux du Groupe, se référer à la section des litiges des états financiers consolidés. Depuis 2005, Eni est membre de l'Initiative pour la **Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)**, une initiative mondiale qui promeut une gouvernance responsable des ressources financières générées par le secteur extractif grâce à la transparence des informations et à la responsabilité des gouvernements envers la société civile sur la destination des recettes, avec la participation d'entreprises internationales. Depuis son adhésion, Eni joue un rôle actif dans le soutien de l'initiative et est membre des Groupes multipartites locaux, au sein desquels le gouvernement, les entreprises extractives et la société civile travaillent ensemble à la mise en œuvre efficace de l'initiative. Depuis 2023, elle est représentée au Conseil d'Administration, le principal organe directeur de l'initiative, en tant que membre suppléant dans la circonscription du pétrole et du gaz. L'adhésion volontaire d'Eni à l'ITIE exige le respect des **normes de déclaration et de durabilité** (ce que l'on appelle les attentes qui, à partir de 2021, sont devenues un cadre d'évaluation permettant d'identifier les bonnes pratiques et les possibilités d'amélioration). En 2025, dans le cadre de l'évaluation périodique réalisée par l'ITIE sur la conformité aux « Attentes des entreprises soutenant l'ITIE », Eni a entièrement répondu à 8 attentes et en a partiellement répondu à 1, sur un total de 9, enregistrant la pleine réalisation d'une attente supplémentaire par rapport à l'année précédente, ce qui porte le total des attentes complètes de 7 à 8. Conformément à son soutien à l'ITIE, Eni a publié une position sur la transparence des contrats dans laquelle elle encourage les gouvernements à se conformer à l'obligation de publier les contrats et exprime son soutien aux mécanismes et initiatives qui seront mis en œuvre par les Pays pour promouvoir la transparence dans ce domaine.



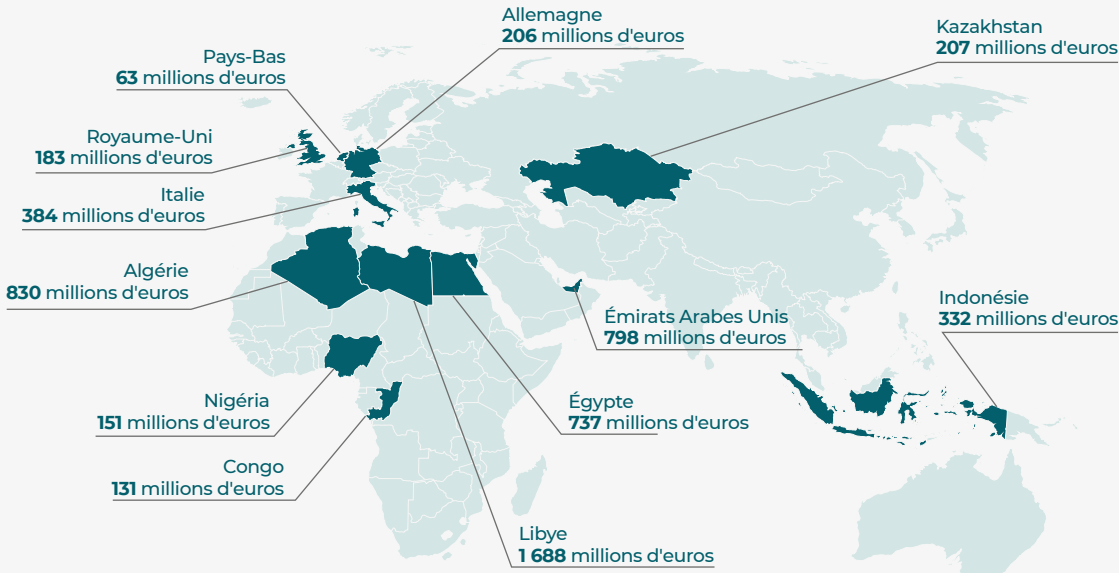
FOCUS ON

La divulgation par Eni des paiements aux gouvernements

Les activités d'Eni contribuent de manière significative aux recettes fiscales des Pays dans lesquels elle opère, soutenant ainsi leur développement économique et leur bien-être social. Dans cette optique, l'entreprise publie deux documents : le rapport Pays par Pays et le rapport sur les paiements aux gouvernements. Conformément à la loi italienne n° 208/2015 sur l'échange d'informations avec les agences d'autres Pays, Eni prépare le « Rapport Pays par Pays » (Country by Country Report - CbCR)) requis par le projet « Base erosion¹³ and profit shifting - BEPS », promu par l'OCDE¹⁴. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation de publication sur le site¹⁵, Eni met à disposition son CbCR dans un souci de transparence, y compris des informations sur le chiffre d'affaires, les bénéfices et les impôts, ainsi que d'autres indicateurs de substance économique, présentés pour chaque juridiction fiscale dans laquelle le Groupe opère. Le périmètre du rapport comprend toutes les entreprises contrôlées directement ou indirectement par la société mère Eni SpA, qui est responsable de la transmission des données à l'Agence nationale italienne des impôts.

INCOME TAXES PAID BY ENI GROUP IN 2024¹⁶

5,9 milliards d'euros d'impôts totaux payés par le Groupe Eni



Le « Rapport sur les paiements aux gouvernements », préparé chaque année conformément à la Directive 2013/34/UE et au Décret législatif 139/2015, rend compte des paiements effectués par Eni SpA et les sociétés consolidées du Groupe aux gouvernements nationaux, régionaux ou locaux dans le secteur extractif, en retraçant efficacement les flux typiques de paiements couverts par l'initiative ITIE. Cela inclut les paiements, en espèces et en nature, pour les taxes, les droits de production, les redevances et les bonus effectués dans le cadre des activités en amont¹⁷. Le document fait l'objet d'une assurance limitée et, dans le cadre de l'évaluation des attentes requise par l'ITIE pour les entreprises membres, permet à Eni de se conformer pleinement à l'Attente n° 3 sur la publication des paiements significatifs faits aux gouvernements avec des détails par projet / type, dans tous les Pays d'exploitation. En 2024, dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles, Eni a transféré une valeur totale d'environ 8,4 milliards d'euros aux États dans lesquels elle exerce des activités minières.

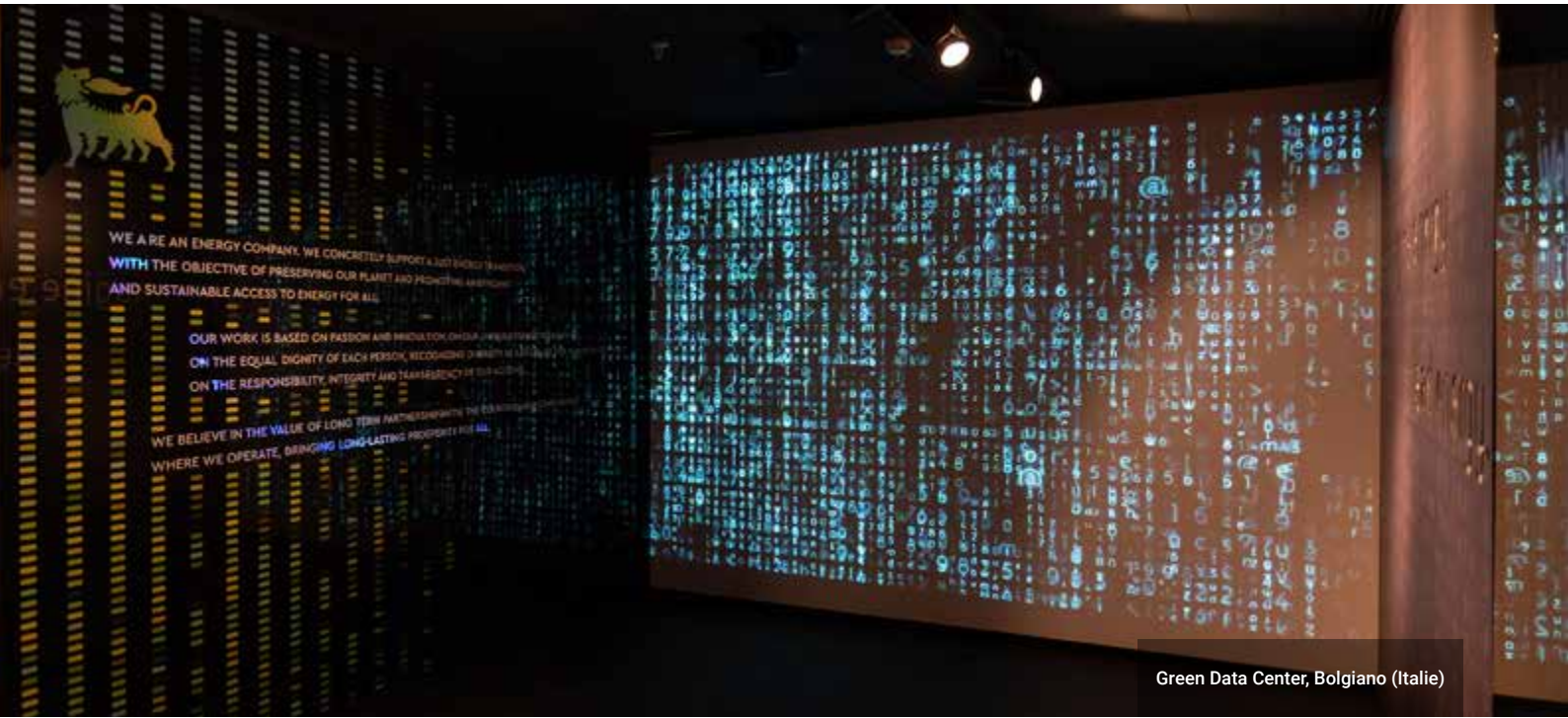
PRINCIPAUX PAYS DANS LESQUELS LE GROUPE ENI EST PRÉSENT DANS LE SECTEUR AMONT, CLASSÉS EN FONCTION DE L'IMPORTANCE DES PAIEMENTS

8,4 milliards d'euros valeur totale transférée aux États où Eni exerce des activités minières

>1 milliard d'euros Libye Émirats arabes unis Algérie	<1 milliard d'euros et >500 millions d'euros Indonésie Égypte Nigéria	<500 millions d'euros et >200 millions d'euros Congo Mexique Ghana Kazakhstan États-Unis	<200 millions d'euros et >50 millions d'euros Italie Côte d'Ivoire Royaume-Uni Tunisie Turkménistan	<50 millions d'euros Pays-Bas Iraq Timor Leste Australie Oman Chine Chypre Argentine
--	--	---	--	--

13 « Base erosion » est la perte de recettes fiscales d'un Pays causée par le « profit shifting », c'est-à-dire la réaffectation de la base d'imposition des entreprises par la création de structures contractuelles et d'entreprises artificielles afin de minimiser le prélèvement sur le revenu global de l'entreprise.
14 Projet visant à assurer la transparence des bénéfices des entreprises multinationales au profit des administrations financières.
15 Dans le courant de l'année 2024, la Directive européenne n° 2021/2101 a été transposée en Italie, imposant la publication obligatoire de certains éléments du CbCR à compter de l'exercice fiscal 2025.
16 Au moment de la rédaction, 2024 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Les mises à jour seront publiées et disponibles dans la section dédiée du site [eni.com](#).
17 Activités d'exploration, prospection, recherche, développement et extraction de pétrole (y compris les condensats) et de gaz naturel.

Innovation, Numérisation et Cybersécurité



Green Data Center, Bolzano (Italie)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Pour Eni, l'innovation n'est pas une option, mais une condition nécessaire pour conduire notre transformation industrielle. Nous contribuons activement à la stratégie de décarbonisation de la société grâce au développement technologique, à la numérisation et à la capacité de transformer les projets de recherche en réalités industrielles. Nos projets, y compris ceux qui se situent à la frontière technologique, favorisent également l'accès à des sources d'énergie sûres et durables ainsi qu'à des sources d'énergie décarbonées.

LORENZO FIORILLO DIRECTEUR TECHNOLOGIE, R&D & NUMÉRIQUE CHEZ ENI

INNOVATION

L'innovation technologique est l'un des principaux outils permettant de relever la complexité des défis posés par la transition énergétique. En tant qu'entreprise **mondiale des technologies de l'énergie**, l'entreprise est à la tête de technologies de pointe visant à promouvoir un avenir énergétique plus durable, plus sûr et plus abordable pour tous. La transition énergétique nécessite un éventail de technologies large et flexible, capable de s'adapter aux besoins émergents. C'est pourquoi les voies de développement technologique d'Eni ont été récemment mises à jour et comprennent : les technologies de gestion du CO₂ et les solutions énergétiques basées sur le *blue power*¹⁸ ; les biocarburants & à faible teneur en carbone ; les énergies renouvelables ; la fusion

¹⁸ « Blue power » : une source d'électricité à faible teneur en carbone provenant de centrales électriques au gaz naturel, dont les émissions de CO₂ sont capturées et stockées.

par confinement magnétique et les matériaux avancés ; les produits chimiques à base de matières premières biologiques, recyclées ou à faible teneur en carbone et les nouveaux matériaux à empreinte environnementale réduite ; les technologies pour la sécurité, l'efficacité et la durabilité des opérations industrielles ; les solutions transversales avancées ; et les technologies ayant un fort potentiel de discontinuité. En outre, une nouvelle approche, le **Modèle d'innovation duale**, a été développée en 2025 pour le développement de certains projets d'innovation technologique. Le bastion technologique d'Eni est unique dans le secteur de l'énergie et comprend ce que l'on appelle le « triangle de l'innovation », composé de : supercalculateurs, fusion par confinement magnétique, informatique quantique. Grâce à la puissance de HPC6, le supercalculateur industriel le plus performant au monde, Eni dispose d'un accélérateur extraordinaire qui permet, par exemple, d'approfondir la physique des plasmas au profit des progrès de la fusion et de son développement industriel futur. Avec la réalisation de l'ordinateur quantique, actuellement en construction chez Eni, il sera possible d'explorer de nouvelles applications, grâce également à l'intégration avec le superordinateur d'Eni. La capacité technologique d'Eni repose sur une valeur fondamentale : les compétences de son personnel, la capacité d'intégrer des connaissances provenant de différents domaines et le développement de partenariats scientifiques et industriels prestigieux.

LES TECHNOLOGIES DE POINTE LES PLUS TRANSFORMATRICES

SPARC Avance de plus de 70 %. Prêt à démarrer à la fin des années 2020.

ARC Alimentation du réseau en électricité (début des années 2030).

H3AT Construction en cours. Prêt à démarrer en 2028.

ORDINATEUR QUANTIQUE ENI Construction en cours. Prototype prêt en 2027.

HPC Mise à niveau pour atteindre 1 ExaFLOP d'ici à 2026.

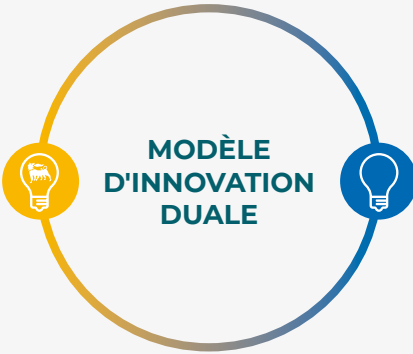
FOCUS ON

Le Modèle d'innovation duale (DIM- Dual Innovation Model)

Dans le cadre de la stratégie d'innovation technologique d'Eni, depuis 2025, la nouvelle approche du Modèle d'innovation duale a été adoptée pour des projets spécifiques, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans le domaine de l'exploration en amont, dans lequel Eni est reconnu comme un leader mondial. Le Modèle d'innovation duale vise à **accélérer la transformation** des idées en solutions industrielles concrètes en créant dès le départ un écosystème de partenariats, de compétences et de capitaux pour relever les défis de la décarbonisation et de la transition énergétique.

- Le modèle repose sur quatre piliers fondamentaux :
- le codéveloppement et l'atténuation des risques, grâce à l'implication de partenaires externes à un stade précoce, afin de partager les questions technologiques et industrielles et d'avoir une vision précoce du marché ;
 - la réduction des délais de mise sur le marché, obtenue par l'intégration de la technologie et du capital afin d'accélérer la phase d'industrialisation ;
 - une gouvernance flexible et modulaire, adaptant les contrats et la propriété intellectuelle pour attirer les partenaires les plus appropriés à chaque phase du projet ;
 - l'optimisation financière, l'exploitation du partage des coûts et l'exploitation externe des technologies par le biais de licences ou d'essaimages.

Cette approche permet d'opérer simultanément sur un marché interne, en appliquant des innovations aux actifs d'Eni, et sur un marché externe, pour créer une nouvelle valeur par le biais d'alliances ou d'initiatives commerciales. Le Modèle d'innovation duale ne remplace pas mais complète les modèles de développement conventionnels et accélérés, en se positionnant comme le choix pour les **innovations à forte intensité de capital**, maximisant ainsi l'avantage concurrentiel dans un paysage énergétique en constante évolution.



L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE COMME LEVIER DE VALEUR

4 entreprises technologiques créées

La valeur en capital des entreprises a plus que doublé

23 start-ups dans le portefeuille Eni Next à partir de 2018

Multiple ~3x du capital investi

ENTRETIEN AVEC ALESSANDRO BARI



Alessandro Bari
Président-Directeur Général de SunXT

Photovoltaïque de nouvelle génération

Que fait SunXT et quelle technologie développe-t-elle ?

SunXT est la nouvelle entreprise née de la collaboration entre Eniverse, le Corporate Venture Builder d’Eni, et FuturaSun, dans le but de commercialiser une nouvelle génération de modules photovoltaïques basés sur la technologie du tandem pérovskite-silicium. La société a été créée pour tirer parti des travaux de recherche qu’Eni a développés au fil des ans dans le domaine des matériaux pérovskites innovants, en les intégrant à l’expérience industrielle acquise par Solertix et FuturaSun dans la production de cellules photovoltaïques. Le résultat est un projet qui vise à améliorer considérablement l’efficacité des panneaux solaires grâce à une architecture à quatre terminaux, dans laquelle un module de pérovskite travaille en combinaison avec un module de silicium, capturant plus de lumière et la transformant en énergie de manière plus efficace.

Que sont les panneaux pérovskites et pourquoi sont-ils considérés comme stratégiques ?

Les panneaux pérovskites sont basés sur une famille de matériaux caractérisés par une structure cristalline particulière, qui offre des propriétés optiques et électroniques idéales pour l’énergie photovoltaïque. Par rapport au silicium classique, la pérovskite permet une absorption plus efficace de la lumière, peut être traitée à basse température et permet la production de couches minces, légères et potentiellement flexibles. En laboratoire, les cellules en pérovskite ont déjà atteint des rendements remarquables et, lorsqu’elles sont combinées à des architectures en tandem avec le silicium, elles dépassent de loin les performances des technologies les plus répandues aujourd’hui. C’est pourquoi la pérovskite est considérée comme la plateforme la plus prometteuse pour la prochaine génération de cellules photovoltaïques

et représente un axe stratégique pour la transition énergétique et la décarbonisation.

Quel est le rôle d’Eniverse au sein de SunXT ?

Eniverse est un partenaire stratégique de SunXT et joue un rôle central dans la construction et le développement de l’entreprise. En tant que Corporate Venture Builder d’Eni, c’est l’acteur qui a permis de transformer la technologie développée dans les laboratoires de l’entreprise en une véritable initiative industrielle. SunXT est en fait un outil qui permet à Eniverse de commercialiser la technologie photovoltaïque la plus avancée mise au point par Eni, contribuant ainsi à la création d’une future chaîne d’approvisionnement italienne en pérovskite.

Quelles seront les prochaines étapes en 2026 ?

En 2026, SunXT entre dans la phase où la feuille de route technico-industrielle commence à prendre une forme concrète, ouvrant la voie à la réalisation de la ligne pilote, envisagée comme une étape clé pour lancer la production expérimentale des modules tandem. Cette année représente le premier segment de la feuille de route et se concentrera sur les activités de caractérisation nécessaires pour assurer la stabilité et la reproductibilité des cellules, indispensables pour passer du laboratoire à un environnement de production contrôlé. Dans le même temps, tous les éléments préparatoires de la ligne pilote elle-même sont en cours de préparation, de sorte que la construction de l’usine puisse démarrer efficacement en 2027. L’année 2026 sera l’année où SunXT structurera sa capacité technique pour que la ligne pilote devienne véritablement la plateforme à partir de laquelle seront construits les premiers modules à quatre terminaux, marquant ainsi le passage définitif de la recherche à la production.

NUMÉRISATION

La numérisation chez Eni est un facteur stratégique pour l’innovation et la durabilité, avec un impact sur l’ensemble de l’organisation. Les technologies et les solutions mises en œuvre visent à améliorer l’efficacité des processus et des opérations, à faciliter une transition plus rapide vers un système énergétique plus durable et à contribuer à la réduction des incidences sur l’environnement. En 2025, Eni a continué à développer son parcours de transformation numérique grâce à des initiatives dans les domaines suivants :



Le calcul intensif comme levier de la recherche interne et de l'Innovation ouverte

En 2025, plusieurs projets dans le domaine du **Calcul à haute performance** (HPC) ont été lancés dans divers domaines tels que la science des matériaux, la dynamique des fluides, la météorologie, l’optimisation à grande échelle et l’émulation quantique. Ces applications améliorent l’efficacité énergétique des opérations d’Eni, accélèrent la mise sur le marché de l’innovation technologique, y compris les percées, et permettent en même temps de repousser la frontière technologique. Pour témoigner de son engagement en faveur de l’innovation responsable, du partage des connaissances et du renforcement du leadership technologique, Eni a lancé en 2025, en collaboration avec AMD, HPE et Cineca, le programme « Call4Innovators », un programme d’innovation ouvert visant à établir des partenariats spécifiques avec des start-up, des entreprises à grande échelle, des centres de recherche universitaires et des petites et moyennes entreprises dans les domaines d’intérêt d’Eni. Sur les 99 innovateurs qui se sont inscrits, 10 ont été sélectionnés pour disposer des ressources de calcul nécessaires sur HPC6 à partir de février 2026 afin de réaliser des travaux de preuve de concept à haute valeur ajoutée avec Eni. Cette initiative est un élément clé des stratégies d’Eni, qui vise à promouvoir le calcul intensif comme moteur de compétitivité durable dans différents secteurs d’activité, tout en favorisant l’ouverture et la collaboration avec l’écosystème extérieur. En 2025, les travaux se sont également poursuivis sur l’évolution et la transformation du Green Data Centre pour accueillir la prochaine génération de supercalculateurs à ultra-haute performance. Ces activités jettent les bases d’une évolution continue de la capacité de calcul et de l’efficacité énergétique de l’infrastructure.



Données et intelligence artificielle

La stratégie d’intelligence artificielle d’Eni vise à créer une valeur réelle pour l’entreprise, à encourager l’innovation et à garantir une adoption responsable et généralisée dans l’ensemble de l’entreprise. Au cours de l’année, de nombreuses initiatives de **formation à l’intelligence artificielle** ont été mises en œuvre par le biais de cours de formation ciblés portant à la fois sur les compétences techniques fondamentales et sur les compétences non techniques, afin de renforcer la culture numérique et la capacité à relever les défis de l’avenir en étant conscient et préparé. Pour plus de détails, voir la section « Formation » dans le chapitre **Valeur de nos personnes**.

UN ALLIÉ POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

- Usine numérique** Augmentation de la production (2-3 %) et réduction des émissions (2-3 %)
- Automatisation** du forage Réduction du temps de forage de 35 %, opérations robustes et sûres
- Eni AI** Cas d'utilisation : environ 300 (+40 % vs. 2024) ; nombre croissant d'agents d'IA (~20)



Résilience des infrastructures et modernisation des applications

En 2025, la stratégie numérique s’est concentrée sur une infrastructure robuste, la sécurité dès la conception et la continuité des activités afin de soutenir la croissance et de garantir la fiabilité des processus industriels et des nouvelles plateformes basées sur les données. Parallèlement, les programmes de **modernisation des applications** ont accéléré la transformation des processus « centraux » grâce aux nuages hybrides, aux plateformes de données, à l’automatisation et à la cybersécurité avancée, et constituent un accélérateur direct de la compétitivité et de l’évolutivité des nouveaux modèles d’entreprise, ainsi qu’un élément clé de la gestion des risques opérationnels et cybernétiques.



Nouvelles méthodes de travail et compétences

Eni continue de rechercher des modèles de travail flexibles visant à assurer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, notamment par la dématérialisation, l’évolution des outils et des services, et l’augmentation de la propension numérique des personnes. Pour promouvoir la culture et les compétences numériques, des mécanismes de formation et d’information sont mis en œuvre pour soutenir l’adoption des technologies dans la vie quotidienne, ainsi que des programmes spécifiques visant à renforcer la sensibilisation et les connaissances sur les technologies de pointe (y compris les supercalculateurs, les données, l’IA et l’IA responsable, les approches agiles et la cybersécurité). En outre, **les activités de formation** destinées au monde extérieur sur l’importance de l’intelligence artificielle et de la cybersécurité se poursuivent, par le biais d’ateliers dans les écoles et de la promotion de bourses d’études pour des masters universitaires. La durabilité numérique reste également un point clé de la stratégie de réduction progressive de l’empreinte carbone, ainsi qu’un élément essentiel de l’amélioration de l’impact positif sur la façon dont nous travaillons et de la mise en œuvre des principes d’**accessibilité et d’inclusivité**.

~551 millions
d'attaques (y compris
automatisées) sur les
applications exposées sur
l'Internet

~2 500
campagnes de phishing

~21 millions
de courriels malveillants

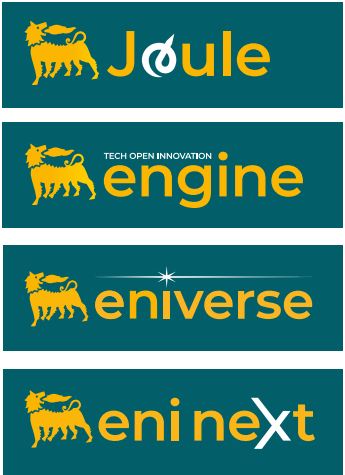
CYBERSÉCURITÉ

Les tensions géopolitiques et sécuritaires continuent de façonner le paysage des cybermenaces. Eni assure donc une surveillance continue des événements cyber, y compris au-delà du périmètre de l'entreprise, afin d'identifier les menaces et les activités d'espionnage numérique, et de réagir immédiatement à tout incident. Dans une approche fondée sur les risques, l'entreprise a mis en place des mesures de protection visant à prévenir les incidents et à en limiter les impacts. Le programme Cyber Security Culture a déployé plus de 150 initiatives en 2025 afin de promouvoir des comportements « cyber-responsables » auprès de l'ensemble des collaborateurs. Eni a également lancé un projet destiné à se conformer à la directive NIS 2, nouvelle norme européenne en matière de cybersécurité, renforçant ainsi davantage sa résilience organisationnelle. Les partenariats avec les universités et les institutions se sont poursuivis, notamment avec la Fondation SERICS (Security and Rights in CyberSpace), dans le cadre du Plan national italien de relance et de résilience (PNRR), ainsi qu'avec l'Agence nationale pour la cybersécurité (ACN) dans le cadre du projet HyperSOC. Ce projet a permis d'améliorer la prévention et la réponse aux menaces, tout en favorisant le partage des bonnes pratiques à l'échelle nationale. Parmi ces initiatives figure également Cybersecurity 4 (voir ■ A« Partenariats pour le développement »).

INNOVATION OUVERTE

Eni adopte une approche ouverte de l'innovation, basée sur le présidium et le suivi constant de l'écosystème de l'innovation, avec un réseau externe de plus de 70 partenaires, y compris des facilitateurs d'innovation, des universités, des centres de recherche, des investisseurs, des institutions et des start-ups. Au fil du temps, l'entreprise s'est dotée d'un système articulé de leviers d'Innovation ouverte : **Joule**, l'école de commerce d'Eni pour la croissance de start-ups innovantes et durables qui créent un écosystème entrepreneurial orienté vers la transition énergétique ; **Eni Next**, le Corporate Venture Capital qui investit dans des start-ups à fort potentiel pour créer des technologies qui changent la donne ; **Eniverse**, le Corporate Venture Builder qui exploite les technologies innovantes et le savoir-faire d'Eni pour créer de nouvelles entreprises afin de soutenir la Transition juste ; et **Engine**, le Corporate Venture Client qui joue un rôle central en reliant les solutions innovantes développées par les start-up et les entreprises à grande échelle aux besoins des entreprises, apportant une contribution concrète à la compétitivité de l'entreprise et à la réalisation de la Transition Juste grâce à l'introduction de solutions innovantes à fort impact. Les activités d'Engine couvrent l'ensemble du spectre des opérations industrielles et de la transition énergétique, avec plus de 3 300 start-ups analysées, plus de 50 fonctions commerciales impliquées et des initiatives réparties dans 25 zones géographiques. En 2025, plus de 30 % des projets pilotes 2023-2024 seront déjà devenus des solutions opérationnelles, et une soixantaine de projets auront été lancés pour tester de nouvelles solutions technologiques. Les domaines d'application reflètent les priorités industrielles d'Eni (telles que l'intégrité des actifs, l'excellence opérationnelle, la sécurité) et les priorités stratégiques (telles que la transition énergétique, le captage et le stockage du carbone et la mobilité durable). Joule, Eni Next, Eniverse et Engine agissent en synergie par leur présence sur le marché de technologies, l'accélération du processus d'innovation et la valorisation des actifs technologiques, des compétences et des talents.

MISSION



Accélérer les start-up innovantes et durables et diffuser la culture de l'entrepreneuriat à l'intérieur et à l'extérieur d'Eni.
Développer des écosystèmes d'innovation et rechercher des solutions innovantes pour l'entreprise .
Valoriser les actifs technologiques d'Eni en créant de nouvelles entreprises sur de nouveaux marchés.
Investir dans la croissance des start-ups à fort potentiel technologique en établissant des relations à long terme.



FOCUS ON

ENIQUANTIC

Eniquantic est une coentreprise créée par Eni et la start-up ITQuanta dans le but de développer un **système d'informatique quantique numérique complet**, intégrant matériel et logiciel pour résoudre des problèmes de calcul complexes afin de soutenir la transition énergétique. L'entreprise développe du matériel propriétaire pour l'informatique quantique en utilisant une plate-forme technologique basée sur des atomes neutres d'ytterbium piégés par des « pinces optiques »¹⁹. Parallèlement, Eniquantic étudie et développe des algorithmes et des cas d'application dans des domaines pertinents pour Eni, tels que l'optimisation mathématique, par exemple pour les réseaux et les opérations complexes, les méthodes de résolution de problèmes complexes et d'équations différentielles, et le développement de matériaux innovants pour les technologies de pointe telles que la fusion. L'accès au supercalculateur HPC6 permet à Eniquantic de simuler à la fois le matériel quantique et l'efficacité des algorithmes de manière avancée, ce qui accélère les activités de développement et permet de futures intégrations entre les ressources HPC et quantiques. Les activités sont menées par une équipe multidisciplinaire croissante de physiciens et d'ingénieurs ayant une expérience dans les milieux universitaires et industriels internationaux, contribuant ainsi au renforcement de l'expertise nationale en matière de technologies quantiques.



Partie d'un prototype de calculateur quantique

ÉTUDE DE CAS

Joule : accélération de start-ups pour créer de la valeur

En 2025, Eni, par l'intermédiaire de Joule, a confirmé sa participation aux **principaux accélérateurs** en Italie. En particulier, dans le cadre des programmes du Réseau national des accélérateurs de CDP Venture Capital, elle s'est associée en tant que partenaire la deuxième édition de CrossConnect dans le domaine de la technologie des infrastructures à Catane et la quatrième édition de FAROS dans le domaine de l'économie bleue à Tarente. En outre, grâce à sa participation en tant que partenaire principal à la quatrième édition de ZERO, un accélérateur de technologies propres basé à Rome Ostiense, Joule a entamé une collaboration stratégique dans le domaine des initiatives de compensation en carbone en Afrique avec la start-up EXE Engineering for Environment, qui a développé et breveté un système logiciel-matériel intégré qui automatise et optimise la gestion du biogaz produit dans les décharges, augmentant ainsi son utilisation jusqu'à 70 % par rapport aux systèmes traditionnels gérés manuellement. Le processus d'accélération par le biais de ZERO a permis de créer les conditions nécessaires à l'investissement d'Eni Next dans EXE Engineering for Environment. La transaction, conclue en décembre 2025, représente une validation concrète du **modèle intégré d'Innovation ouverte** d'Eni qui relie structurellement les activités d'accélération, d'expérimentation et de capital-risque de l'entreprise.

JOULE EN 2025

168 start-ups
en portefeuille (+10 % vs. 2024)

1 investissement conclu
par l'intermédiaire d'Eni Next

3 accords de développement
conjoint signés avec des start-ups

2,4 retour social
sur investissement (SROI)¹⁹ généré par
l'accélérateur ZERO

plus de 300 personnes d'Eni
dans l'Académie des experts Joule
(Joule Expert Academy)

plus de 750 personnes d'Eni
participent à des programmes visant à
diffuser la culture entrepreneuriale

19 Une solution fonctionnant à température ambiante qui permet de créer des qubits stables et évolutifs pouvant être utilisés en mode analogique et numérique.

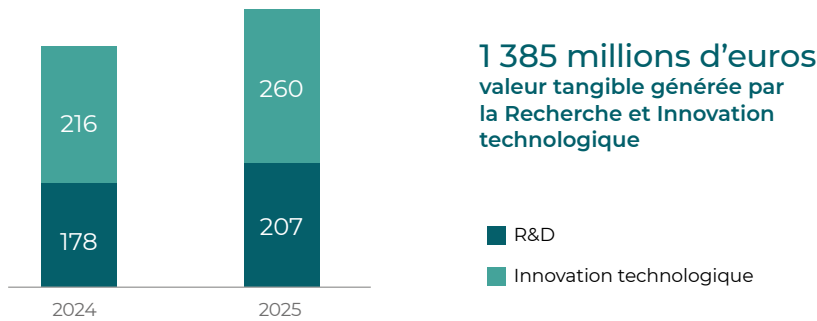
20 Indicateur exprimant, en termes monétaires, l'impact social, environnemental et économique généré par une initiative. Un indice SROI supérieur à 1 indique que, pour chaque euro investi, l'investissement a créé de la valeur.

165 millions d'euros en R&D affectés à la décarbonisation

RECHERCHE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

La recherche et l'innovation technologique sont un facteur structurel du modèle d'entreprise d'Eni et un élément clé de la transition énergétique. Pour 2025, l'engagement financier d'Eni en faveur de la recherche scientifique et du développement technologique s'élevait à **207 millions d'euros**, dont environ 165 millions d'euros (80 %) consacrés à la réduction de l'empreinte carbone des procédés, à l'économie circulaire, aux énergies renouvelables et à la fusion par confinement magnétique. Les dépenses totales en matière d'innovation, une représentation plus complète de l'engagement d'Eni dans l'ensemble des initiatives d'innovation créatrices de valeur, se sont élevées à environ **460 millions d'euros**, soit une augmentation d'environ 18 % par rapport à 2024. Outre les dépenses consacrées à la R&D, le chiffre global comprend également les investissements dans les véhicules d'Innovation ouverte — notamment Eni Next pour le Venture Capital, Eniverse pour le Venture Building et Joule pour l'école de commerce — ainsi que les coûts encourus pour le développement de solutions numériques innovantes et transformatrices, y compris les systèmes de Calcul à haute performance (HPC), et ceux liés aux technologies de pointe.

TOTAL DES DÉPENSES R&D ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE (millions d'euros)



Au cours de l'année, les initiatives d'open innovation, de capital-risque (venture capital), de création de nouvelles entreprises (venture building) et d'intégration de technologies innovantes issues du marché ont encore renforcé la capacité d'Eni à identifier l'innovation externe et à en accélérer l'application industrielle. Ces initiatives ont contribué à générer des bénéfices significatifs en matière d'efficacité opérationnelle, de durabilité et d'optimisation des coûts, tout en consolidant le rôle de l'innovation comme levier transversal à l'ensemble des activités de l'entreprise, de l'amont (upstream) à l'aval (downstream), y compris les bioraffineries et les nouveaux modèles de production énergétique. L'analyse de la valeur tangible générée par l'application de technologies innovantes au cours de l'année a mis en évidence des bénéfices s'élevant à 1 385 millions d'euros, se traduisant par d'importantes économies sur les coûts opérationnels ainsi que par des améliorations substantielles en termes d'efficacité et de durabilité.

Au cours du 2025, 42 nouvelles demandes de premier dépôt de brevet ont été déposées, résultant de la protection des résultats générés par les activités internes de R&D d'Eni et de ses filiales, également avec l'aide du réseau de collaborateurs externes. Parmi celles-ci, 21 demandes de brevets concernent le développement de **technologies à partir de sources renouvelables** (biocarburants, solaire et chimie « bio » et circulaire) et fusion par confinement magnétique. Outre les demandes de brevet, 9 autres droits de propriété intellectuelle ont été générés, concernant la protection des droits d'auteur d'un logiciel destiné à soutenir les opérations dans le domaine de l'Intégrité des actifs et Réservoir, et le dépôt de motifs ornementaux dans le domaine du compoundage. Par ailleurs, la stratégie de renforcement de la protection des technologies d'intérêt a conduit à l'acquisition de 6 familles de brevets, 1 dans le domaine de la valorisation des huiles lourdes et 5 dans celui de la chimie verte. Le nombre total de droits de propriété intellectuelle (9 520) a diminué de 7 % par rapport à l'année précédente (10 244), ce qui s'explique principalement par la rationalisation du portefeuille de brevets en raison de la concentration sur des initiatives à plus forte valeur ajoutée et par l'octroi de brevets qui ont accompagné les initiatives d'Eniverse en matière de création d'entreprises.

LA FUSION PAR CONFINEMENT MAGNÉTIQUE

L'approche d'Eni en matière de fusion par confinement magnétique illustre l'engagement de l'entreprise dans le développement de technologies propriétaires et de celles qui ont un fort potentiel de transformation radicale du paysage énergétique.

42 nouvelles demandes de premier dépôt de brevet

Le développement technologique et industriel est le fondement de cette voie ; toutefois, la création d'un écosystème favorable est tout aussi cruciale pour garantir que ces innovations puissent mûrir et se traduire par des solutions concrètes. Dans cette optique, Eni a investi dans le développement et la formation de jeunes professionnels dans le domaine de l'énergie de fusion par le biais de nombreux programmes de doctorat cofinancés. En 2025, un master consacré aux nouvelles technologies nucléaires a été lancé (pour plus de détails, voir le chapitre **■ Valeur de nos personnes**). En 2025, Eni a également rejoint **GO4FUSION**, une initiative financée par l'UE qui a ouvert la voie à un futur partenariat public-privé (PPP) coprogrammé dans le domaine de la fusion. Le projet rassemble des acteurs clés de l'industrie et de la recherche pour définir et relever les défis technologiques à venir, tout en promouvant le développement de l'énergie de fusion par le biais d'objectifs stratégiques communs en vue de la commercialisation de la technologie.

FUSION PARTNERSHIPS

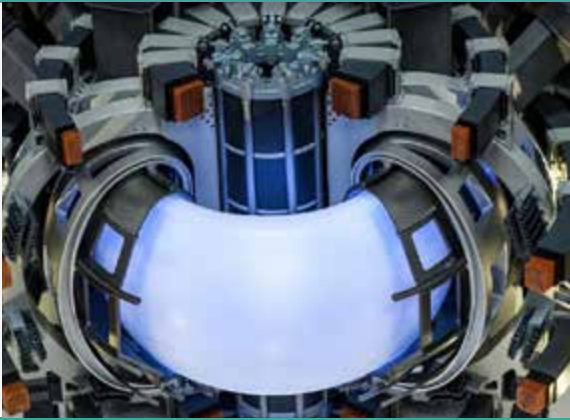
Eni participe à plusieurs projets de développement de l'énergie de fusion en coopération avec d'excellents partenaires scientifiques et entreprises.

COMMONWEALTH FUSION SYSTEMS (CFS)

Eni a été l'une des premières entreprises du secteur de l'énergie à investir dans la fusion par confinement magnétique et est un actionnaire stratégique et un partenaire technologique de Commonwealth Fusion Systems (CFS), une start-up issue du Massachusetts Institute of Technology de Boston. Un résultat fondamental a déjà été obtenu avec l'essai du premier prototype d'aimant utilisant la technologie des Supraconducteurs à haute température (HTS), une avancée technologique qui représente un pas décisif vers des centrales de fusion plus compactes et plus efficaces. Aujourd'hui, CFS est engagée dans la construction de l'installation pilote SPARC, qui vise à démontrer la production d'électricité nette à partir de la fusion. En 2025, Eni a renforcé cette collaboration par un accord commercial stratégique portant sur l'achat d'électricité décarbonée produite par ARC, la future centrale de fusion de CFS aux États-Unis. L'ARC sera la première centrale industrielle au monde capable d'alimenter le réseau en électricité produite par la fusion en utilisant un processus qui n'émet pas de CO₂ ou d'autres gaz à effet de serre.

ENEA

Eni a conclu une alliance stratégique avec l'Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (ENEA) afin de construire un grand pôle scientifique et technologique dédié à la fusion par confinement magnétique, le Divertor Tokamak Test (DTT), au Centre de recherche de l'ENEA à Frascati. L'objectif du DTT est d'apporter des réponses scientifiques à certains aspects techniques de la fusion, tels que la gestion des températures extrêmement élevées à l'intérieur de la machine de fusion, et de servir d'infrastructure de test pour les solutions technologiques les plus avancées qui seront mises en œuvre dans les grands projets internationaux de fusion.



AUTORITÉ DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU ROYAUME-UNI (UKAEA)

Eni a signé un accord avec l'Autorité britannique de l'énergie atomique (UKAEA) pour mener des activités de recherche et développement dans le domaine de l'énergie de fusion. Le premier projet commun est la construction de l'UKAEA-Eni H3AT Tritium Loop Facility, l'installation la plus grande et la plus avancée pour le traitement du tritium, un combustible essentiel dans le processus de fusion. La nouvelle installation sera construite sur le site de l'UKAEA à Culham (Oxfordshire, Royaume-Uni) d'ici 2028 et permettra de développer des solutions innovantes pour le traitement, le stockage et le recyclage du tritium afin de rendre l'énergie de fusion plus efficace et plus proche de la commercialisation.

Neutralité carbone d'ici 2050

Le plan de décarbonisation.....

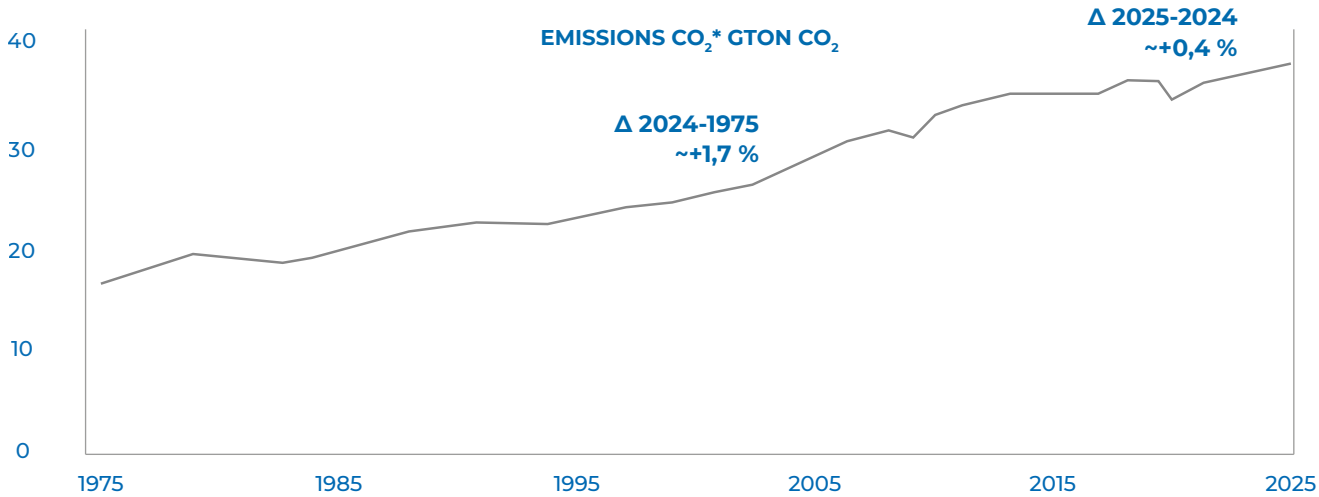
49

Le leviers de décarbonisation

51

CONTEXT DE RÉFÉRENCE

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE



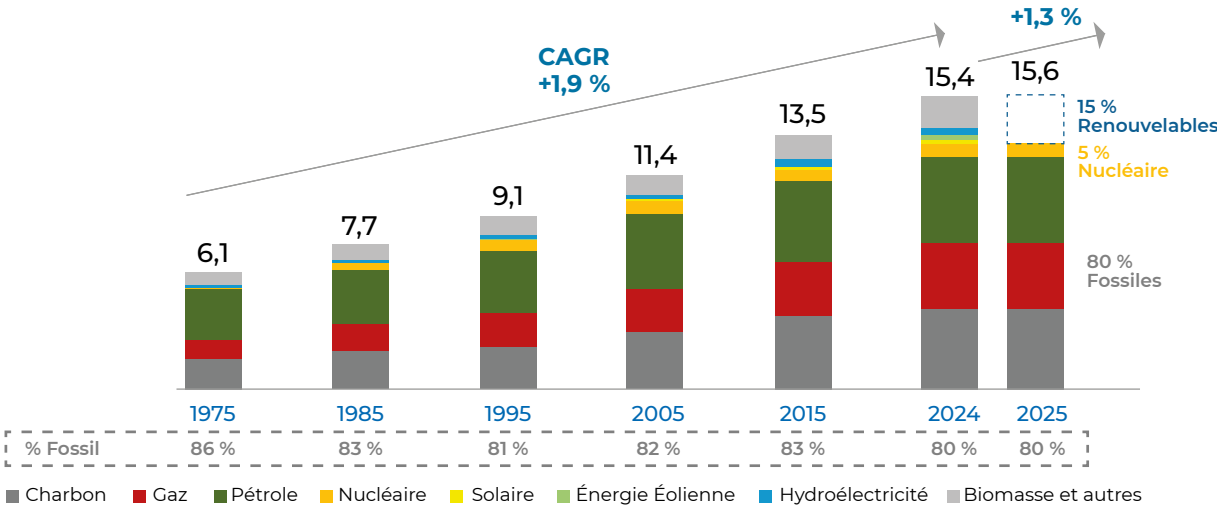
En 2025, les émissions mondiales de CO₂ provenant du secteur de l'énergie devraient augmenter de 0,4 % par rapport à 2024 (>38 Gt), atteignant ainsi un nouveau record historique. Bien que la tendance à la hausse des émissions mondiales soit confirmée, le taux d'augmentation est inférieur à la moyenne historique d'environ +1,7 %.

Source: Eni calculations based on IEA and Global Carbon Project data.
* Comprend les émissions provenant des processus industriels.

ÉVOLUTION DU MIX ÉNERGÉTIQUE

En ce qui concerne le mix énergétique, la demande continue d'augmenter et les sources fossiles restent dominantes, couvrant 80 % de la consommation (> 50 % de pétrole et de gaz). Les énergies renouvelables augmentent, sous l'effet des installations intermittentes, mais dans l'ensemble, elles conservent un poids d'environ 15 %, pratiquement stable au cours des trois dernières années. En ce qui concerne les évolutions futures, le scénario AIE « Net Zéro émission nette d'ici 2050 » a été révisé dans la dernière publication du World Energy Outlook 2025, passant d'une trajectoire avec un dépassement limité de 1,5 °C d'augmentation de la température mondiale à une trajectoire avec un dépassement élevé. Pour une comparaison avec les trajectoires GIEC en termes d'évolution des émissions totales et de la consommation de combustibles fossiles, voir le Rapport financier annuel 2025 - Déclaration Relative à la Durabilité, chapitre [Changement climatique](#).

MIXTE ÉNERGÉTIQUE MONDIAL (Gtep)



Source : Élaboration par Eni des données de l'AIE.

Neutralité carbone d'ici 2050



Installations de réception onshore (Ghana)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Dans un contexte mondial complexe, la transition énergétique reste un défi crucial. Chez Eni, nous y faisons face avec détermination et pragmatisme, en fournissant l'énergie dont le système a besoin aujourd'hui tout en gardant un œil sur l'avenir pour atteindre la Neutralité carbone d'ici 2050. Conscients des variables externes qui influencent le rythme de la décarbonisation, nous accompagnons la transition énergétique avec une approche progressive et méthodique, en tirant parti des mesures d'efficacité énergétique et des projets inspirés par les principes de l'économie circulaire, en développant les technologies de captage et stockage du CO₂ et des énergies renouvelables, en élargissant l'offre de produits et de services à faibles émissions, et en favorisant l'utilisation du gaz comme combustible clé dans la transition énergétique.

CRISTIANA ARGENTINO - RESPONSABLE DES SCÉNARIOS, DES OPTIONS STRATÉGIQUES ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Voir le chapitre sur le Changement climatique dans la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

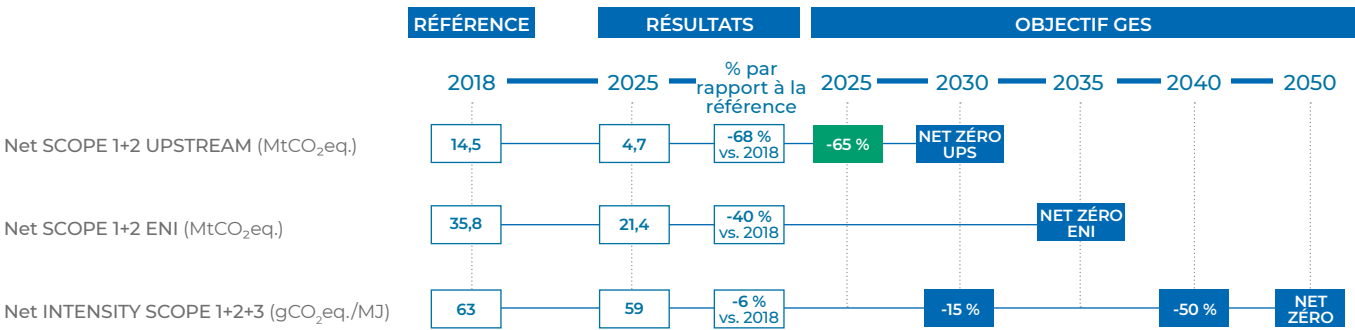
Le plan de décarbonisation

Le système énergétique mondial est confronté à des défis de plus en plus complexes à court et à moyen terme, notamment en raison du contexte géopolitique actuel et de la dynamique économique qui affecte la sécurité et la stabilité de l'approvisionnement.

Dans ce scénario, la transition vers des systèmes énergétiques à moindre intensité d'émissions doit se faire en tenant compte de la nécessité de garantir la disponibilité de l'énergie et un accès équitable à celle-ci. Eni relève ces défis grâce à une stratégie axée sur la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, tout en continuant à fournir les produits énergétiques demandés par ses clients. L'engagement en faveur de la gestion et de la réduction des émissions provenant de ses activités est ancien : depuis le début des années 2000, les meilleures pratiques adoptées en matière de gestion des actifs ont conduit à la mise en place de systèmes de plus en plus structurés de surveillance et de déclaration des émissions de GES, accompagnés d'initiatives visant à réduire les émissions directes. À partir de 2016, au fur et à mesure de l'évolution du contexte international et des attentes des parties prenantes, cette approche a abouti à la définition des premiers objectifs publics visant à améliorer la performance en matière d'émissions des actifs exploités. À partir de 2020, Eni a ensuite structuré une trajectoire de décarbonisation en étendant les objectifs aux émissions indirectes le long de la chaîne de valeur des produits énergétiques afin d'atteindre la Neutralité carbone d'ici 2050. Les principales étapes de ce parcours ont été identifiées par un exercice de priorisation des leviers d'intervention, sur la base d'analyses internes et de ce que proposent les principaux scénarios énergétiques et climatiques internationaux qui indiquent des trajectoires compatibles avec la limitation de l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C d'ici 2100.

Pour la réduction des émissions de GES des catégories 1 et 2, Eni donne la priorité à ses actions dans le secteur Upstream, pour lequel des solutions technologiques consolidées et économiquement viables sont disponibles. Conformément à cette approche, Eni s'est fixé pour objectif de réduire à zéro les émissions de GES Scope 1 et 2 des activités Upstream d'ici à 2030 et d'Eni d'ici à 2035. Eni s'est également fixé comme objectif pour 2050 de réduire à zéro émission nette de GES Scope 1, 2 et 3 associées aux produits énergétiques vendus, exprimées en termes d'intensité des émissions. Pour tous les objectifs indiqués, les émissions résiduelles sont compensées par l'utilisation de crédits carbone de haute qualité¹ générés principalement par les projets Natural Climate Solutions et, de plus en plus, par des initiatives basées sur des solutions technologiques, telles que celles liées au « clean cooking » ; ces deux types d'initiatives contribuent à générer des avantages environnementaux et socio-économiques dans les territoires concernés.

OBJECTIFS D'ENI EN MATIÈRE DE DÉCARBONISATION²



1 Certifiés selon les normes volontaires du marché reconnues au niveau international et accompagné de certifications supplémentaires attestant des bénéfices socio-environnementaux des activités du projet.
2 En 2025, les objectifs de réduction des émissions de GES ont été redéfinis afin de les aligner sur le périmètre financier, conformément au cadre européen du CSRD. Pour plus de détails sur le périmètre et la méthodologie de reporting des objectifs, se référer à la section « Plan de décarbonisation » de la Déclaration Relative à la Durabilité 2025 d'Eni.

Leviers de décarbonisation

NET SCOPE 1+2 UPSTREAM : représente les émissions de GES Scope 1+2 associées aux activités en amont exploitées par Eni ou des tiers, comptabilisées sur une base financière et au net des crédits carbone. En 2025, l'indicateur diminue d'environ -31 % par rapport à 2024, principalement en raison des actions d'optimisation de la gestion opérationnelle et des activités de projet visant à générer des crédits carbones. En outre, en 2025, l'objectif de -65 % par rapport à 2018 a été dépassé avec une réduction d'environ -68 %. Cette voie est conforme à l'objectif Net Zéro Upstream en 2030.

NET SCOPE 1+2 ENI : représente les émissions de GES Scope 1+2 associées aux activités exploitées par Eni ou des tiers, comptabilisées sur une base financière et au net des crédits carbone. En 2025, l'indicateur diminue d'environ -10 % par rapport à 2024, principalement en raison des actions d'optimisation de la gestion opérationnelle et des activités de projet visant à générer des crédits carbones. Par rapport à 2018, l'indicateur diminue d'environ 40 %, en ligne avec la réalisation de l'objectif Net Zéro Eni en 2035.

NET INTENSITY SCOPE 1+2+3 : représente le rapport entre les émissions de GES d'Eni Scope 1+2+3 (au net des crédits carbone) et l'énergie associée aux produits énergétiques. En 2050, la réalisation de l'objectif Net Zéro Intensity Scope d'application 1+2+3 impliquera l'utilisation de crédits carbone dans la limite de 10 % de la valeur de référence des émissions Scope 1+2+3. En 2025, l'indicateur diminue (d'environ -0,4 %) par rapport à 2024 en raison de l'impact des émissions plus faible de la composition du portefeuille sur les émissions. Par rapport à 2018, l'indicateur a diminué d'environ 6 %.

Les leviers et technologies identifiés par Eni dans son Plan de décarbonisation couvrent les différentes activités d'Eni et sont adoptés et modulés de manière ciblée et à des horizons temporels qui tiennent compte de la maturité technologique et commerciale de chaque solution. De 2018 à 2025, Eni a mis en œuvre des actions qui ont contribué, d'une part, à la réduction des émissions Scope 1+2 liées à ses activités, en agissant principalement sur le torchage, le méthane et par des mesures d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation de combustibles fossiles.

D'autre part, ces actions ont également eu une incidence sur la réduction des émissions tout au long de la chaîne de valeur (Scope 3), en particulier grâce aux synergies entre les entreprises traditionnelles et les entreprises liées à la transition, ainsi qu'aux interventions sur le portefeuille. Outre la poursuite de ces actions, les initiatives prévues par Eni pour réduire le Net Intensity Scope 1+2+3 s'articuleront autour de plusieurs axes, agissant à la fois sur les émissions opérationnelles et sur l'évolution du portefeuille énergétique. À l'horizon 2030, une contribution importante sera apportée par l'amélioration des performances opérationnelles, les actions sur le portefeuille Pétrole & Gaz et l'évolution du mix de production.

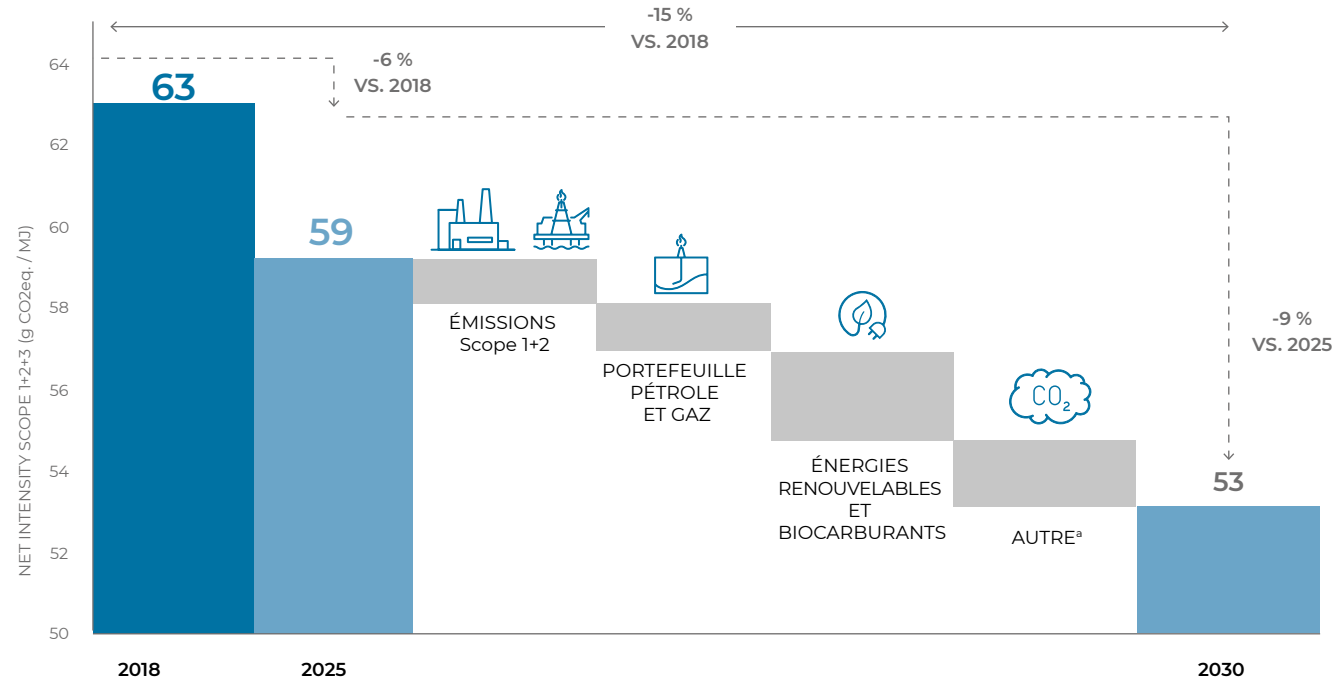
En particulier, **les actions visant à rationaliser les actifs industriels** réduiront les émissions Scope 1 et 2. En outre, l'augmentation progressive de **la part du gaz (y compris les condensats) dans la production totale (plus de 60 % d'ici à 2030)** réduira l'intensité globale des émissions par rapport à un scénario caractérisé par une plus grande incidence du pétrole, en raison du facteur d'émission plus faible du gaz naturel. Une autre contribution importante sera la diversification progressive du portefeuille vers des solutions à faible teneur de carbone, contribuant ainsi à la réduction de l'intensité carbonique des produits et services proposés. Le **développement des biocarburants** sera un élément central de cette stratégie, offrant la possibilité de convertir et de réduire la capacité de raffinage traditionnelle actuelle.



Baleine (Côte d'Ivoire)

En 2025, Eni a enregistré une capacité de bioraffinage de 1,65 million de tonnes et prévoit d’atteindre une capacité de 5 millions de tonnes d’ici 2030, avec une option de production de Carburant aviation durable (SAF) de plus de 2 millions de tonnes, contribuant ainsi à la décarbonisation progressive des secteurs hard-to-abate tels que l’aviation, le transport maritime et le transport lourd. Parallèlement, la production d’électricité à partir de **sources renouvelables**, développée par l’intermédiaire de Plenitude, contribuera à la réduction progressive de l’intensité des émissions du portefeuille énergétique. En 2025, Plenitude a atteint une capacité installée à partir d’énergies renouvelables de 5,8 GW, enregistrant un taux de croissance annuel de plus de 40 %, en ligne avec les objectifs d’expansion visant à atteindre 15 GW d’ici 2030. Pour compléter les leviers industriels et de portefeuille, et conformément aux tendances de la consommation, une réduction possible des émissions liée à l’**augmentation progressive de la part du Pétrole & Gaz allouée à des secteurs à faible teneur de carbone** (par exemple les utilisations non énergétiques) et/ou la **compensation des émissions résiduelles** par des crédits carbone de haute qualité (compensation) provenant principalement de Natural Climate Solutions (jusqu’à un maximum de 15 MtCO₂ eq. en 2030) est envisagée.

PRINCIPAUX LEVIERS DE DÉCARBONISATION D'ICI 2030



(a) Conformément à l’évolution de la consommation finale, la catégorie « Autres » peut inclure une augmentation progressive de la part du Pétrole & Gaz allouée à des secteurs à faible teneur de carbone (par exemple, utilisations non énergétiques) et/ou la contribution de compensations (jusqu’à un maximum de 15 MtCO₂eq. d’ici à 2030).

À long terme, le chemin vers la Neutralité carbone d’ici 2050 se poursuivra selon les mêmes principes, avec un nouveau renforcement du bouquet gazier (environ 90 % d’ici 2050), la consolidation des solutions à faible teneur de carbone et l’augmentation de la capacité renouvelable de Plenitude (60 GW d’ici 2050). En outre, le Captage et le stockage du carbone (CSC) représentent un autre levier de décarbonisation. À partir de 2030, à mesure que la technologie progresse et que les projets arrivent à maturité, le CSC pourrait contribuer à la réduction des émissions opérationnelles liées à la consommation d’énergie dans les activités d’Eni. Pour les émissions résiduelles, il est prévu de compenser et d’éliminer les émissions par le biais de Natural Climate Solutions (NCS) et de solutions technologiques. Enfin, Eni contribue également à la transition énergétique par des activités qui, bien qu’elles n’affectent pas directement ses propres émissions, favorisent la décarbonisation de tierces parties et de secteurs hard-to-abate. Il s’agit notamment des activités de recherche et développement (R&D), de l’offre Plenitude de solutions et de services axés sur l’électrification de la consommation et l’amélioration de l’efficacité, et du développement de projets de CSC pour des clients industriels tiers. La vitesse d’évolution de cette transformation et la contribution relative de chaque levier dépendront d’un certain nombre de variables, notamment l’évolution du marché, les avancées scientifiques et technologiques, ainsi que le cadre réglementaire.

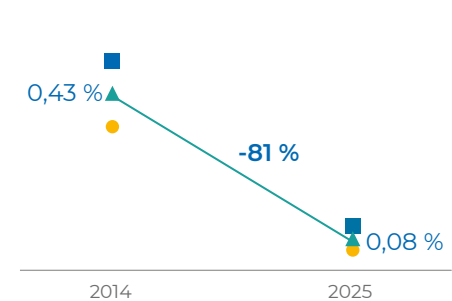
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE ET TORCHAGE DE GAZ

Les actions visant à réduire les émissions de méthane et le torchage de routine sont un élément clé de la stratégie de décarbonisation d’Eni et contribuent de manière significative à la réduction des émissions directes du Scope 1. Eni s’engage depuis plus de dix ans à réduire les émissions de méthane dans le cadre de ses activités, en privilégiant en priorité le secteur Upstream.

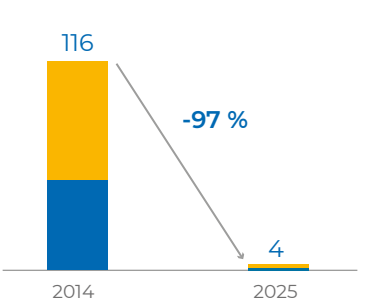
Les activités sont basées sur des programmes structurés de surveillance, de quantification et d’atténuation des émissions, élaborés conformément aux principales lignes directrices internationales, notamment celles du Partenariat pour le méthane du pétrole et du gaz (Oil & Gas Methane Partnership - OGMP). Dans ce cadre, Eni met en œuvre des campagnes annuelles LDAR (Leak Detection And Repair) dans les actifs exploités en utilisant des technologies de détection avancées, notamment des caméras OGI (Optical Gas Imaging), qui permettent de détecter d’éventuelles fuites de méthane et d’intervenir rapidement par des actions de réparation. Les campagnes LDAR sont complétées par le développement de solutions technologiques avancées visant à améliorer l’identification et la quantification des émissions le long des opérations, y compris des systèmes de surveillance continue des sources tels que la technologie propriétaire **Gas Sensor Node** (voir la nouvelle technologie **d’Eni pour la quantification des émissions fugitives : Gas Sensor Node**). Grâce à ces différentes initiatives, Eni a déjà atteint son objectif de réduire les émissions fugitives de méthane de 80 % en 2019 par rapport aux niveaux de 2014, un objectif initialement fixé pour 2025.

En outre, à partir de 2022, Eni adhère à l’initiative Aiming for Zero Methane Emissions promue par l’Oil & Gas Climate Initiative (OGCI), qui vise à réduire les émissions de méthane des actifs exploités à un minimum technique d’ici 2030 et identifie le seuil d’intensité des émissions de 0,2 % comme la référence sectorielle pour des émissions proches de zéro. En 2025, l’intensité des émissions de méthane d’Eni était de 0,09 % (0,08 % en incluant les sociétés d’exploitation³), confirmant une tendance déjà consolidée au fil des ans et bien en dessous du seuil de 0,2 %. Dans le cadre de cette même initiative, Eni confirme le maintien de l’intensité des émissions de méthane en dessous du seuil de 0,2 % pour les actifs exploités dans le secteur Upstream jusqu’en 2030. Dans le même temps, Eni a consacré des efforts croissants à l’identification et à la mise en œuvre d’initiatives visant à réduire le brûlage de gaz en torchère ; en 2015, elle a fixé un objectif de zéro torchage de routine et a progressivement renforcé les initiatives visant à le réduire, en particulier au Congo, en Libye et en Égypte, où d’importants obstacles logistiques, opérationnels et commerciaux ont limité l’évaluation du gaz associé. Certains projets ont permis de récupérer et de valoriser du gaz auparavant destiné au torchage, contribuant ainsi à la fois à la réduction des émissions et au développement d’infrastructures énergétiques locales, comme dans le cas du **projet Congo GNL** (voir **Réduction du torchage et valorisation du gaz en République du Congo**).

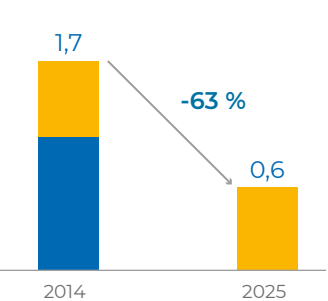
INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE (%)



ÉMISSIONS FUGITIVES DE MÉTHANE (kt CH₄)



TORCHAGE DE ROUTINE (bln Sm³)



■ Exploité ● Société d'exploitation ▲ Exploité+Société d'exploitation

TARGET	Bien en dessous de 0,2 % d'ici 2025	✓	-80 % de réduction d'ici 2025	✓	Zéro torchage de routine d'ici 2026
--------	-------------------------------------	---	-------------------------------	---	-------------------------------------

3 Entité juridique à laquelle est déléguée la conduite des opérations de Pétrole & Gaz dans un Pays donné pour le compte de partenaires (généralement des compagnies pétrolières nationales mixtes et des compagnies pétrolières internationales).

Maintien de l'intensité des émissions de méthane proches de zéro d'ici à 2030

Dans ce contexte, Eni a confirmé qu'elle avait atteint l'objectif de zéro torchage de routine en 2025 pour les actifs exploités. Pour les activités menées par l'intermédiaire de la société d'exploitation, la réalisation de l'objectif est liée à l'achèvement des projets en Libye, actuellement prévu pour 2026. Eni confirme le maintien de ces niveaux de performance et la consolidation de son engagement pour le zéro torchage sur le périmètre exploité jusqu'en 2030, assurant la continuité des actions entreprises et en ligne avec l'initiative « Zero Routine Flaring by 2030 » de la Banque Mondiale.

La qualité et la transparence des rapports d'Eni sur le méthane ont été reconnues par le PNUE, qui a décerné à l'entreprise la mention « Gold Standard Reporting » dans le cadre de l'OGMP 2.0, comme indiqué dans les Rapports sur les émissions de méthane de l'IMEO publiés en 2024 et 2025.

Enfin, une composante majeure de l'approche d'Eni en matière de réduction des émissions de méthane implique également une collaboration avec d'autres acteurs du secteur et des organisations internationales, visant à partager les connaissances, à élaborer des normes communes et à diffuser des technologies et des pratiques efficaces. Ces partenariats sont expliqués dans la section ■ **Partenariat pour la décarbonisation** du présent chapitre.

FOCUS ON

La nouvelle technologie d'Eni pour quantifier les émissions fugitives : Gas Sensor Node

Gas Sensor Node (GSN) est une technologie innovante développée par Eni pour la surveillance continue et la quantification des émissions fugitives de méthane directement à la source. La solution, conçue pour être utilisée sur le terrain, est facilement reproductible à grande échelle et peut être déployée dans différents contextes opérationnels, même dans des environnements inaccessibles.

L'appareil intègre des capteurs de méthane, des composants électroniques de faible puissance et des systèmes de communication sans fil. La version avec panneau solaire connecté et, alternativement, la version alimentée par batterie rendent le capteur complètement autonome en énergie et peut être installé de manière permanente sur des composants critiques de l'usine tels que les vannes, les brides et les joints, ce qui permet de mesurer les émissions directement à la source. Les données mesurées sont transmises en temps réel à la plateforme centralisée e-leakWatch qui, grâce à l'algorithme Quantisense, convertit les mesures de concentration en flux d'émissions, même dans des contextes industriels complexes, et identifie les éventuelles émissions intermittentes.

Cette approche permet une évaluation plus complète des émissions de méthane. La solution Gas Sensor Node, en générant des données persistantes et ponctuelles au niveau de chaque source d'émission, est conforme aux exigences de surveillance de l'OGMP 2.0 (Niveau 4). La disponibilité permanente de données utilisables améliore également l'efficacité, la fiabilité et la sécurité des activités LDAR en favorisant une maintenance proactive et des actions opportunes.

Au deuxième trimestre 2025, la technologie a été déployée dans les usines onshore et offshore d'Eni en Italie, démontrant une grande capacité à détecter et à quantifier les émissions fugitives de méthane, même à de faibles concentrations.

FOCUS ON

Réduction du torchage de routine et valorisation du gaz en République du Congo

La réduction du torchage de routine est l'un des principaux leviers de réduction des émissions opérationnelles dans le secteur du Pétrole & Gaz. C'est dans ce contexte que s'inscrit Congo LNG, le premier projet de gaz naturel liquéfié (GNL) en République du Congo, mis en œuvre par Eni dans le cadre d'une approche technologique de type « zero-flaring ».

Selon le cadre de référence de la *Global Flaring and Methane Reduction Partnership* (GFMR), le torchage de routine consiste à brûler le gaz associé qui se produit pendant les opérations de production pétrolière lorsque des infrastructures adéquates ou des conditions géologiques appropriées ne sont pas disponibles pour la réinjection du gaz, son utilisation sur le site ou son transport vers le marché. Cette pratique peut être réduite grâce à des initiatives et des technologies qui permettent la récupération et la valorisation du gaz. Le projet Congo GNL prévoit la construction de nouvelles infrastructures et l'optimisation des infrastructures existantes afin d'exploiter les ressources en gaz associé et non associé, contribuant ainsi à la fourniture d'électricité pour le marché local de l'électricité et à l'exportation. Le projet comprend des usines de traitement du gaz à terre et deux unités flottantes de gaz naturel liquéfié (floating liquefied natural gas - FLNG) installées sur les gisements de Nenè et de Litchendjili. L'entrée en production précoce, en décembre 2025, de l'unité Nguya FLNG a marqué le début de la Phase 2 du projet, permettant la valorisation du gaz précédemment envoyé à la torchère et contribuant à la réalisation de l'objectif Zéro torchage pour les actifs exploités par Eni en 2025.

ENTRETIEN AVEC BJØRN OTTO SVERDRUP



Bjørn Otto Sverdrup
Président du Comité exécutif de l'OGCI et chef du secrétariat de l'OGDC

Intensifier la réduction des émissions de méthane par une action collective

Dans le contexte de l'engagement du secteur mondial de l'énergie en faveur d'émissions égales à zéro, quel rôle la réduction des émissions de méthane joue-t-elle dans la stratégie climatique du secteur ?

Atteindre des émissions de méthane proches de zéro dans le secteur du Pétrole & Gas d'ici 2030 est l'un des leviers les plus rapides et les plus efficaces à court terme pour le secteur dans la lutte contre le changement climatique. Il n'y a pas de voie réaliste vers le Net Zéro sans réduction des émissions de méthane. La bonne nouvelle est qu'il s'agit d'une ambition réalisable. Les membres de l'OGCI (Oil and Gas Climate Initiative) ont montré au reste de l'industrie ce qu'il était possible de faire. Depuis 2017, les 12 entreprises membres de l'OGCI ont réduit de 63 % leurs émissions globales de méthane liées aux opérations en amont et ont réduit de 72 % le torchage de routine. En 2024, l'intensité globale des émissions de méthane des activités en amont des membres de l'OGCI était de 0,12 %, ce qui est nettement inférieur à la moyenne mondiale de l'industrie. La réduction des émissions de méthane a aidé les entreprises membres de l'OGCI à réduire leur intensité carbone de 24 % par rapport à 2017 et a contribué à une réduction globale de 25 % des émissions Scope 1 et 2 au cours de la même période. Notre priorité est d'étendre cette réussite à l'ensemble du secteur. C'est pourquoi nous continuons à travailler dans le cadre de la Oil & Gas Decarbonization Charter (OGDC). Les entreprises de l'OGCI partagent ce qu'elles ont appris au fil des ans et les meilleures pratiques avec les signataires de l'OGDC afin de les aider à réaliser leur ambition de parvenir à des émissions de méthane proches de zéro d'ici à 2030. L'OGDC compte 56 signataires, dont Eni, qui produit environ 40 % du pétrole et du gaz dans le monde. Il s'agit là d'une occasion importante d'influer fortement sur la réduction des émissions de méthane dans le secteur. La participation significative des signataires témoigne de la prise de conscience croissante de la nécessité d'agir sur les émissions de méthane.

Dans une perspective d'avenir, quelles sont les technologies et approches de mesure qui vous semblent les plus prometteuses pour accélérer la réduction des émissions de méthane à l'échelle mondiale ?

L'amélioration de la mesure et de la transparence sont les facteurs clés pour encourager et accélérer les actions futures ; c'est pourquoi nos membres s'engagent à renforcer le suivi, les mesures et la transparence. Nous assistons à une véritable percée grâce au suivi par satellite, à la surveillance

constante et à l'analyse avancée des données, qui font passer le méthane d'un danger invisible à un signal mesurable et exploitable. Les activités récentes de l'OGCI – des campagnes efficaces de surveillance par satellite à un nouveau manuel de réponse à la détection du méthane – aident l'ensemble du secteur à transformer les données collectées en opportunités de réduction du méthane. La direction à suivre est claire : nous passons des facteurs d'émission génériques à la détection directe à haute fréquence. Cela permet d'améliorer la transparence, d'instaurer la confiance et d'aider les opérateurs à donner la priorité aux principales sources d'émissions de méthane afin de les éliminer le plus rapidement possible.

De nombreuses technologies et techniques de réduction du méthane sont déjà disponibles, mais leur mise en œuvre reste inégale selon les régions et les opérateurs. Comment la collaboration et l'échange de meilleures pratiques peuvent-ils accélérer les progrès et améliorer les performances de l'ensemble du secteur ?

La collaboration est essentielle pour comprendre ce qui fonctionne et mettre en œuvre les meilleures pratiques. Nous en avons eu des exemples au sein de l'OGCI, où la collaboration entre les membres a permis des réductions significatives de leurs émissions de méthane et de torchères. Nous avons vu comment l'extension de ce modèle au-delà des membres de l'OGCI peut accroître l'impact à grande échelle. Dans ce domaine, l'OGDC joue déjà un rôle clé en tant que plateforme permettant d'accroître les connaissances sur la détection des fuites, la réduction du brûlage à la torche et l'amélioration des équipements en vue d'accroître les performances. Parmi les autres initiatives auxquelles nous travaillons, citons « Aiming for Zero Methane Emissions », qui a permis de sensibiliser le secteur à la nécessité de réduire les émissions de méthane et de fixer des critères de référence pour l'industrie. La campagne de l'OGCI sur la détection par satellite a démontré l'efficacité des satellites dans la détection des émissions de méthane, et notre modèle distinctif de discussion structurée entre pairs avec les opérateurs locaux a contribué à leur permettre de réduire les émissions de méthane et d'appliquer les connaissances acquises à tous les actifs. Le point crucial est que notre modèle distinctif de collaboration accélère la mise en œuvre des solutions, soutient le renforcement des compétences et comble les lacunes, ce qui est exactement ce qu'il faut pour diffuser le concept de réduction des émissions de méthane à l'échelle mondiale.

PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les mesures de réduction des émissions de GES comprennent également des mesures d'efficacité énergétique, qui contribuent directement à la réduction des émissions du Scope 1 par la réduction de la consommation d'énergie opérationnelle et, indirectement, à la réduction des émissions du Scope 2 par la diminution des besoins d'achat d'électricité et de chaleur. Au cours de l'année, les initiatives en matière d'efficacité énergétique ont permis de réaliser des économies d'énergie primaire par rapport à la consommation de référence de plus de 308 ktep/an, principalement grâce à des projets Upstream (77 %). Le bénéfice associé en termes de réduction des émissions du Scope 1 s'élevait à environ 765 mille tonnes de CO₂eq ; si l'on considère également les émissions du Scope 2 provenant de l'électricité et de la chaleur achetées, l'économie totale s'élève à environ 800 mille tonnes de CO₂eq.

Les interventions les plus significatives concernaient à la fois les ajustements structurels des processus et l'optimisation de la gestion et des opérations. Les exemples incluent la modernisation des unités de compression de gaz pour l'exportation ou la réinjection, l'adaptation des équipements à de nouvelles conditions d'exploitation, l'intégration thermique entre installations voisines. Ces mesures sont complétées par l'optimisation des réseaux de production, l'amélioration de la gestion des systèmes de production d'électricité et l'électrification grâce aux importations du réseau national. Les actions visant à réduire les émissions du Scope 1 provenant de la combustion stationnaire, y compris la substitution des combustibles (par exemple, le diesel par le gaz combustible) et l'utilisation de l'énergie provenant de sources renouvelables sont également contrôlées dans le cadre des programmes d'efficacité énergétique.

ÉTUDE DE CAS

Efficacité énergétique dans la production de vapeur

Dans la centrale thermoélectrique d'Enipower à Mantoue, une nouvelle turbine à vapeur (TuVa) avec contre-pression, conçue pour récupérer l'énergie de la vapeur utilisée dans les processus industriels, sera mise en service en 2025.

Auparavant, la vapeur produite à moyenne pression était réduite en passant par une vanne de laminage avant d'être utilisée dans des processus industriels, ce qui dispersait l'énergie associée au saut de pression. Avec l'introduction de la nouvelle turbine, la réduction de la pression se fait en produisant de l'électricité, tout en maintenant inchangée la fourniture de chaleur aux processus industriels.

Intégré au cycle combiné de la centrale, le TuVa permet ainsi de convertir une partie de l'énergie de la vapeur en électricité, ce qui augmente la puissance disponible et améliore l'efficacité globale de la centrale. L'intervention permet des économies d'énergie primaire d'environ 5 800 tep/an, ce qui équivaut à une réduction des émissions d'environ 13 500 tCO₂/an. La puissance électrique nominale du TuVa correspond à 7 % de la puissance électrique nominale de l'une des turbines à vapeur à cycle combiné du site.



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE PÉTROLE & GAZ

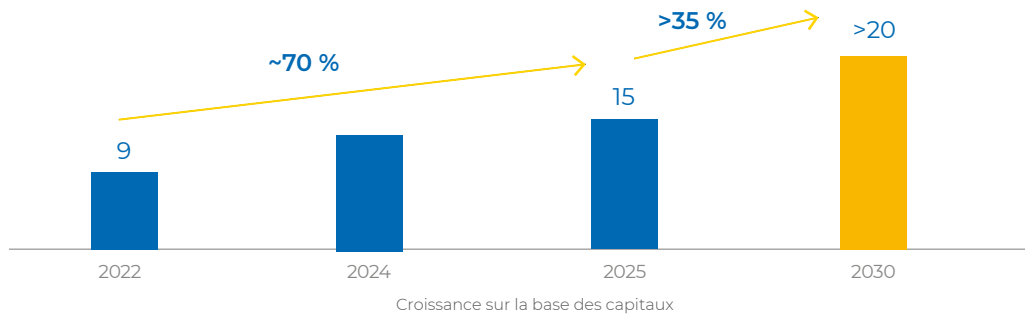
Eni estime que le gaz naturel joue un rôle central dans le parcours de transition énergétique en raison de son accessibilité, de sa fiabilité, de sa polyvalence et de sa faible teneur de carbone par rapport aux autres combustibles fossiles. Le gaz naturel est également une **solution complémentaire** à d'autres technologies et sources d'énergie qui deviendront progressivement de plus en plus pertinentes pour répondre à la demande d'énergie. En particulier, avec le développement de l'électricité issue de sources renouvelables, caractérisée par une production intermittente et saisonnière, le gaz naturel contribue à assurer la stabilité et la continuité de la fourniture d'électricité, en compensant à la fois l'imprévisibilité des conditions météorologiques affectant les énergies renouvelables et les fluctuations de la demande. Dans ce contexte, Eni oriente le **développement de son portefeuille** en amont vers une composante gaz naturel croissante, en favorisant les activités à faibles émissions et à coûts compétitifs. Cette évolution entraîne une augmentation progressive du poids du gaz dans la production globale, qui devrait dépasser 60 % d'ici à 2030 et pourrait atteindre environ 90 % d'ici à 2050. L'évolution du mix de production contribue ainsi à réduire l'intensité globale des émissions des activités en amont, conformément à la trajectoire de décarbonisation du Groupe.

En 2025, Eni a renforcé sa présence sur le marché du gaz naturel liquéfié (GNL), en élargissant et en diversifiant son portefeuille afin d'accroître sa flexibilité et de tirer parti de relations stables et à long terme sur les marchés clés, dans le but d'atteindre 20 MTPA de GNL sous contrat d'ici 2030. Parallèlement, l'entreprise a renforcé ses activités commerciales pour répondre aux besoins des principaux marchés internationaux. Au cours de l'année, les ventes de GNL ont atteint 12,1 milliards de mètres cubes, soit une augmentation de 23,5 % par rapport à 2024, les volumes provenant principalement du Nigeria, de l'Indonésie et des États-Unis et destinés aux marchés européens et asiatiques.

Le GNL contribue à la transition énergétique grâce à deux caractéristiques essentielles. D'une part, il offre des avantages en termes de **sécurité** et de **flexibilité** de l'approvisionnement : le marché du gaz n'est plus exclusivement lié à la continuité et au fonctionnement de réseaux fixes de gazoducs et de stations de recompression, qui traversent souvent des Pays et des régions caractérisés par des complexités géographiques et géopolitiques, mais devient plus dynamique grâce au transport maritime. D'autre part, le GNL a une empreinte carbone plus faible que d'autres sources fossiles, en particulier le charbon. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE)⁴, l'intensité des émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie de l'électricité produite à partir de GNL est en moyenne inférieure d'environ 40 % à celle du charbon. En outre, le GNL produit environ 25 % d'émissions en moins que le charbon dans les différentes utilisations finales de l'énergie. Dans ce contexte, et en supposant que le gaz remplace les combustibles fossiles plus émetteurs, tels que le pétrole et le charbon, dans la phase de production d'électricité, Eni estime qu'en 2025, ses ventes de GNL ont permis d'éviter environ 13,2 MtCO₂eq.

Pour plus de détails sur les actions du portefeuille en matière d'exploration et de Global Gas & LNG, se référer aux chapitres [Exploration & Production](#) et [Global Gas & LNG Portfolio and Power](#) du Rapport Financier Annuel 2025.

VOLUMES CONTRACTUELS DE GNL (MTPA)



4 Assessing Emissions from LNG Supply and Abatement Options (AIE, 2025).

Composante gazière

>60 %
à 2030 sur le total de la production

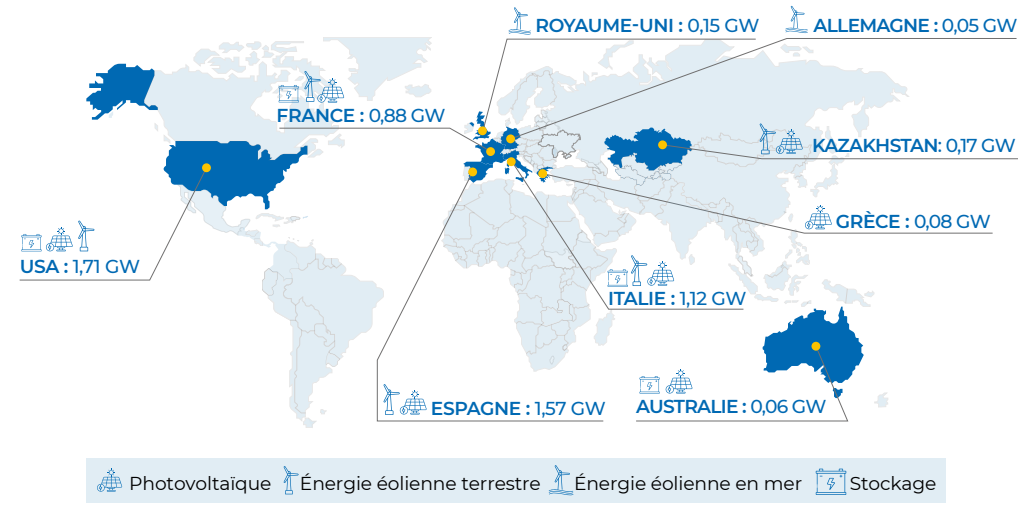
15 GW
en 2030 de capacité
installée à partir de
sources
renouvelables

RENOUVELABLES

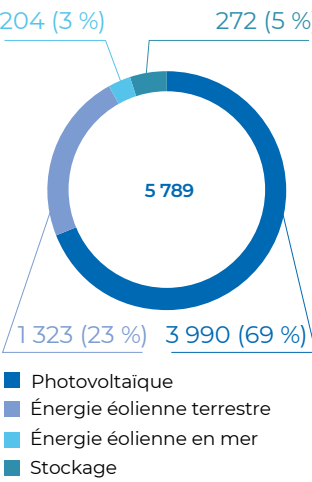
En 2025, le portefeuille de capacités installées d’électricité d’origine renouvelable de Plenitude a continué à croître, conformément à la trajectoire de développement poursuivie ces dernières années. La capacité installée a atteint 5,8 GW, soit une **augmentation de 41 %** par rapport à 2024 (4,1 GW), ce qui correspond à l’objectif annuel de dépasser 5,5 GW et est conforme à la trajectoire de croissance visant à atteindre 15 GW en 2030. La croissance a été principalement tirée par le développement hors d’Italie, la part de la capacité installée passant de 74 % en 2024 à 81 % en 2025. En particulier, elle a connu une croissance importante en Europe, où sa part est passée de 54% à 64%, principalement grâce au développement de projets en Espagne (+619 MW) et à l’acquisition d’un portefeuille de centrales en France (+757 MW). La première installation Plenitude en Grèce a également été achevée au cours de l’année.

La composition du portefeuille technologique de Plenitude est restée globalement conforme à celle de 2024, le photovoltaïque continuant à représenter la part dominante de la capacité installée (69 % contre 66 % en 2024), suivi par l’énergie éolienne terrestre (23 %), l’éolien en mer (3 %) et les systèmes de stockage (5 %). Toutefois, certaines technologies ont été renforcées au sein de ce mélange. En particulier, la capacité éolienne offshore installée a presque doublé, passant de 109 MW en 2024 à 204 MW à la fin de 2025, principalement en raison de l’avancement de la centrale Dogger Bank A (détenue par Plenitude) au Royaume-Uni, qui est sur le point d’être achevée. Parallèlement, le développement des systèmes de stockage s’est poursuivi, principalement aux Etats-Unis, où la centrale de Guajillo (200 MW/200 MWh), achevée en 2024, a été rejointe en 2025 par la centrale de stockage de Sandrini (92 MW/368MWh), dont Plenitude détient 49 % du capital.

CAPACITÉ INSTALLÉE DES CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE SOURCES RENOUVELABLES PAR PAYS ET PAR TECHNOLOGIE AU 31 DÉCEMBRE 2025 (GW)



CAPACITÉ INSTALLÉE À L'HORIZON 2025 PAR TECHNOLOGIE (MW)



FOCUS ON

Nouvelles capacités en Espagne

En 2025, Plenitude a considérablement augmenté sa capacité installée à partir de sources renouvelables en Espagne, avec une augmentation de +619 MW. Les principaux projets photovoltaïques comprennent l’achèvement de la centrale de Caparacena (Grenade), qui s’étend sur 264 hectares et dispose d’une capacité installée totale de 150 MW, divisée en trois parcs photovoltaïques d’environ 50 MW chacun, capables de produire environ 320 GWh d’électricité par an. Un autre projet important est le parc solaire de Renopool (Badajoz), dont la production du bloc nord a commencé en 2025. Le projet comprend sept centrales réparties sur deux blocs, avec une capacité installée totale de 330 MW.



PAYS	AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ 2025	TECHNOLOGIE	DÉTAIL DES INITIATIVES
France	+757 MW	Photovoltaïque/ énergie éolienne/ stockage	Acquises : 37 installations photovoltaïques (506 MW, en part Plenitude), 14 centrales éoliennes terrestres (245 MW, en part Plenitude) et 1 centrale de stockage (6 MW, en part Plenitude).
Espagne	+619 MW	Photovoltaïque	Terminées : les centrales de Badajoz (330 MW, +244 MW par rapport à 2024) et de Guillena (230 MW, +64 MW par rapport à 2024). En outre, les centrales de Villarino (221 MW) et de La Flota (90 MW) ont été achevées.
Royaume-Uni	+95 MW	Énergie Éolienne	Progression de l’installation Dogger Bank A (93 turbines installées sur un total de 95), pour une capacité totale de 1 175 MW (153 MW en part Plenitude).
Grèce	+80 MW	Photovoltaïque	Achèvement de l’installation photovoltaïque de Tumba (80 MW), première centrale de Plenitude dans le Pays.
Italie	+77 MW	Photovoltaïque	Développement de projets de pipelines, y compris : Assemini ex-CSP (10 MW) Ferrandina (9 MW), Priolo (8 MW), Treia (5 MW). Installations en cours de développement dans le cadre de la collaboration Hergo (6 MW en part Plenitude) et GreenIT (9 MW en part Plenitude). Augmentation de 28 MW grâce aux centrales à petite échelle.
États-Unis	+46 MW	Stockage	La centrale de stockage de Sandrini (92 MW/368 MWh) à proximité des installations photovoltaïques Sandrini 100 et 200 en Californie, acquises en 2024, dont Plenitude détient 49 %.
Kazakhstan	+26 MW	Photovoltaïque	Réalisation de l’installation photovoltaïque de Mangystau (50 MW, dont 26 MW en part Plenitude), en partenariat avec KazMunayGas, dans le cadre de la réalisation d’une centrale hybride qui concilie l’énergie solaire et éolienne avec la production d’électricité à partir de gaz naturel.

FOCUS ON

La contribution d’Eni au système électrique italien par le biais de centrales thermoélectriques et de systèmes de stockage

La contribution d’Enipower

Enipower, créée en novembre 1999, possède aujourd’hui, directement ou par l’intermédiaire de ses Filiales, cinq centrales électriques situées à Brindisi, Ferrare, Mantoue, Ravenne et Ferrera Erbognone (Pavie), ainsi qu’une centrale de cogénération à Bolgiano (San Donato Milanese). Un parc d’installations qui place l’entreprise parmi les premiers producteurs nationaux d’électricité et au premier rang des producteurs de vapeur technologique. Les centrales thermoélectriques d’Enipower, par leur participation au marché de capacité⁵, contribuent de manière significative à l’adéquation⁶ du système électrique national grâce à la grande fiabilité de leurs centrales et aux délais d’activation rapides de la production, ce qui leur permet de couvrir les besoins en énergie même pendant les pics de demande. Dans le même temps, la flexibilité des centrales électriques garantit la sécurité d’exploitation⁷ du système dans le contexte de la complexité croissante induite par l’intégration des sources renouvelables, permettant à l’opérateur du réseau de gérer les fluctuations de la demande et de la production à partir de sources non programmables. Dans ce contexte, les interventions d’Enipower visant à accroître la flexibilité opérationnelle et l’efficacité des installations sont particulièrement pertinentes, avec des effets qui incluent, entre autres, la réduction des émissions de GES.

La contribution des systèmes de stockage d’Eni Storage Systems et Plenitude

Eni investit dans le développement de systèmes de stockage de l’électricité qui permettent de stocker l’énergie excédentaire produite et de la réinjecter dans le système pendant les heures creuses. Ces systèmes fournissent des services essentiels de régulation de la fréquence et de la tension, contribuant à maintenir l’équilibre du réseau. Plenitude a construit sa première centrale connectée au réseau de transmission à Assemini (Cagliari), opérationnelle à partir de juin 2023⁸. La centrale, d’une capacité d’environ 15 MW et d’une capacité de stockage de 9 MWh, fournit à Terna le service de réserve rapide pour la régulation ultra-rapide de la fréquence. En 2025, Plenitude s’est également vu attribuer deux projets dans le cadre des enchères du Mécanisme d’offre de capacité de stockage d’électricité (MACSE), promu par Terna pour favoriser l’intégration des sources renouvelables dans le système électrique. Les projets, situés sur les sites de Gela et Assemini d’Eni, offriront une capacité totale de 85 MW et 500 MWh, ce qui équivaut à environ six heures de stockage. C’est également dans ce contexte que s’inscrit Eni Storage Systems, une coentreprise avec Seri Industrial, qui a été créée pour construire à Brindisi un pôle de production de plus de 8 GWh/an de batteries lithium-fer-phosphate (LFP), principalement destinées à des systèmes de stockage stationnaire d’électricité.

5 Le marché des capacités est un mécanisme par lequel Terna s'assure de la disponibilité des capacités de production par le biais de contrats à long terme attribués dans le cadre d'enchères concurrentielles.
6 Capacité structurelle de l'infrastructure d'un réseau électrique à répondre à tout moment aux besoins en électricité des consommateurs, tout en respectant les normes de sécurité et de qualité du service. Un système adéquat garantit que les ressources disponibles couvrent la demande prévue, même dans des conditions extrêmes.
7 Capacité à faire face à des perturbations soudaines, à maintenir le système dans un état normal ou à le rétablir rapidement, en évitant les pannes d'électricité.
8 À l'international, Plenitude a mis en service en 2025 la centrale de Guajillo au Texas (USA), d'une puissance de 200 MW et d'une capacité de 200 MWh, contribuant ainsi à la stabilité du réseau électrique local.

FOCUS ON

La mobilité électrique

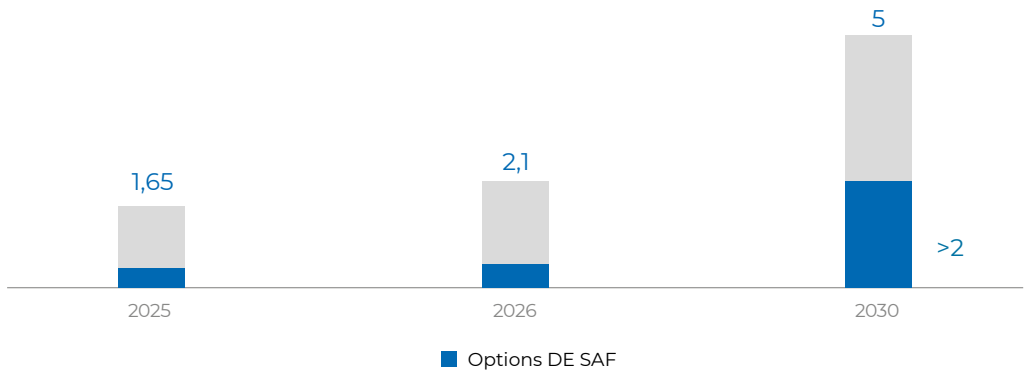
Les bornes de recharge Plenitude, deuxième opérateur italien en termes de bornes de recharge installées d’ici 2025, sont intégrées au système électrique italien, contribuant ainsi à la croissance de la demande de mobilité électrique. Au 31 décembre 2025, le réseau propriétaire pour la mobilité électrique avait atteint environ 23 000 bornes de recharge, enregistrant une croissance globale de 7 % par rapport à 2024, tirée par une augmentation de plus de 50 % du réseau étranger. Le développement du secteur de la mobilité durable prévoit d’atteindre 30 000 bornes de recharge d’ici à 2030. Pour plus d’informations sur les produits et services proposés par Plenitude pour accompagner la transition énergétique de ses clients, voir le chapitre [Durabilité dans la chaîne de valeur](#) de ce document. Pour un aperçu approfondi des activités de Plenitude, se référer au Rapport de durabilité et au rapport d’impact 2025 de Plenitude.

5 millions de tonnes par an (MTPA) de capacité de bioraffinerie d’ici 2030

BIOCARBURANTS

La production de biocarburants représente un autre des leviers par lesquels Eni contribue à la réduction de l’intensité des émissions de ses activités, notamment par la reconversion progressive des raffineries traditionnelles en bioraffineries dédiées à la production de carburants à partir de matières premières biogènes. Dans le même temps, les biocarburants constituent une solution viable, parmi celles qui sont déjà disponibles, pour la décarbonisation du secteur des transports, en particulier dans les secteurs hard-to-abate, tels que le transport routier lourd, l’aviation et le transport maritime. Les activités de bioraffinage sont développées par Enilive, qui emploie la technologie propriétaire Ecofining™ – développée par Eni depuis le début des années 2000 et licenciée en 2007 en coopération avec Honeywell UOP – capable de transformer les matières premières biogènes, telles que les déchets, les ordures et les huiles végétales, en biocarburants. La capacité actuelle de traitement des matières premières renouvelables d’Enilive s’élève à 1,65 million de tonnes, l’objectif étant d’atteindre 5 millions de tonnes par an d’ici à 2030, ce qui sera complété par un objectif de capacité de production de plus de 2 millions de tonnes par an de Carburant aviation durable (SAF) d’ici à 2030.

CAPACITÉ DE BIORAFFINAGE ET OPTIONS DE SAF (MTPA)



En Italie, l’une des principales avancées de l’année a été le démarrage, à la bioraffinerie de Gela, de la première usine dédiée à la production de SAF-biojet, d’une capacité de 400 000 tonnes par an⁹. En outre, le processus de transformation d’une partie de la raffinerie Sannazzaro de’ Burgondi (Pavie) en une bioraffinerie qui produira du SAF-biojet et du diesel HVO (huile végétale hydrotraîtée) avec une capacité de 550 000 tonnes par an a été lancé (pour plus de détails, voir la section [La transformation industrielle de l’aval](#)).

Au niveau international, la construction de la première usine de production de HVO et de SAF-biojet a débuté en Corée du Sud en 2025, par l’intermédiaire de l’entreprise commune LG-Eni BioRefining. L’usine sera opérationnelle en 2027 et traitera environ 400 000 tonnes par an de matières premières biogènes durables. La bioraffinerie de Pengerang, en Malaisie, construite en partenariat avec Petronas et Euglena, est également en cours de développement. Elle sera opérationnelle d’ici 2028 et aura une capacité de traitement de 650 000 tonnes par an de matières premières renouvelables pour la production de SAF-biojet, de diesel HVO et de naphta HVO.

9 Cela équivaut à environ un tiers de la demande européenne prévue d’ici 2025 et correspond aux objectifs européens définis par le règlement ReFuelEU Aviation.

	PAYS	INSTALLATION	CARACTÉRISTIQUES	ÉTAT
BIORAFFINERIES EXISTANTES	ITALIE	Gela	Capacité : 736 mille tonnes/an. Potentiel SAF allant jusqu’à 400 mille tonnes/an. 100 % Enilive	Opérationnelle depuis 2019
		Venise	Capacité : ~400 mille tonnes/an. 100 % Enilive	Opérationnelle depuis 2014
	ÉTATS-UNIS	Chalmette Louisiane	Capacité : 1,1 million de tonnes/an. JV avec PBF Energy.	Opérationnelle depuis 2023

	PAYS	INSTALLATION	CARACTÉRISTIQUES	ÉTAT
ÉVOLUTIONS FUTURES	ITALIE	Venice (expansion)	Capacité : jusqu’à 600 mille tonnes/an (total). 100 % Enilive	Démarrage prévu en 2027
		Livorno	Capacité : ~500 mille tonnes/an. 100 % Enilive	Démarrage prévu en 2026
		Sannazzaro	Capacité : 550 mille tonnes/an. 100 % Enilive	Démarrage prévu en 2028
		Priolo	Capacité : 500 mille tonnes/an. JV avec Q8 Italie.	Démarrage prévu en 2028
	CORÉE DU SUD	Daesan/Seosan	Capacité : 400 mille tonnes/an. JV avec LG Chem.	Démarrage prévu en 2027
	MALAISIE	Pengerang	Capacité : 650 mille tonnes/an. JV avec PETRONAS et Euglena.	Démarrage prévu d’ici 2028

TECHNOLOGIE PROPRIÉTAIRE ECOFINING™

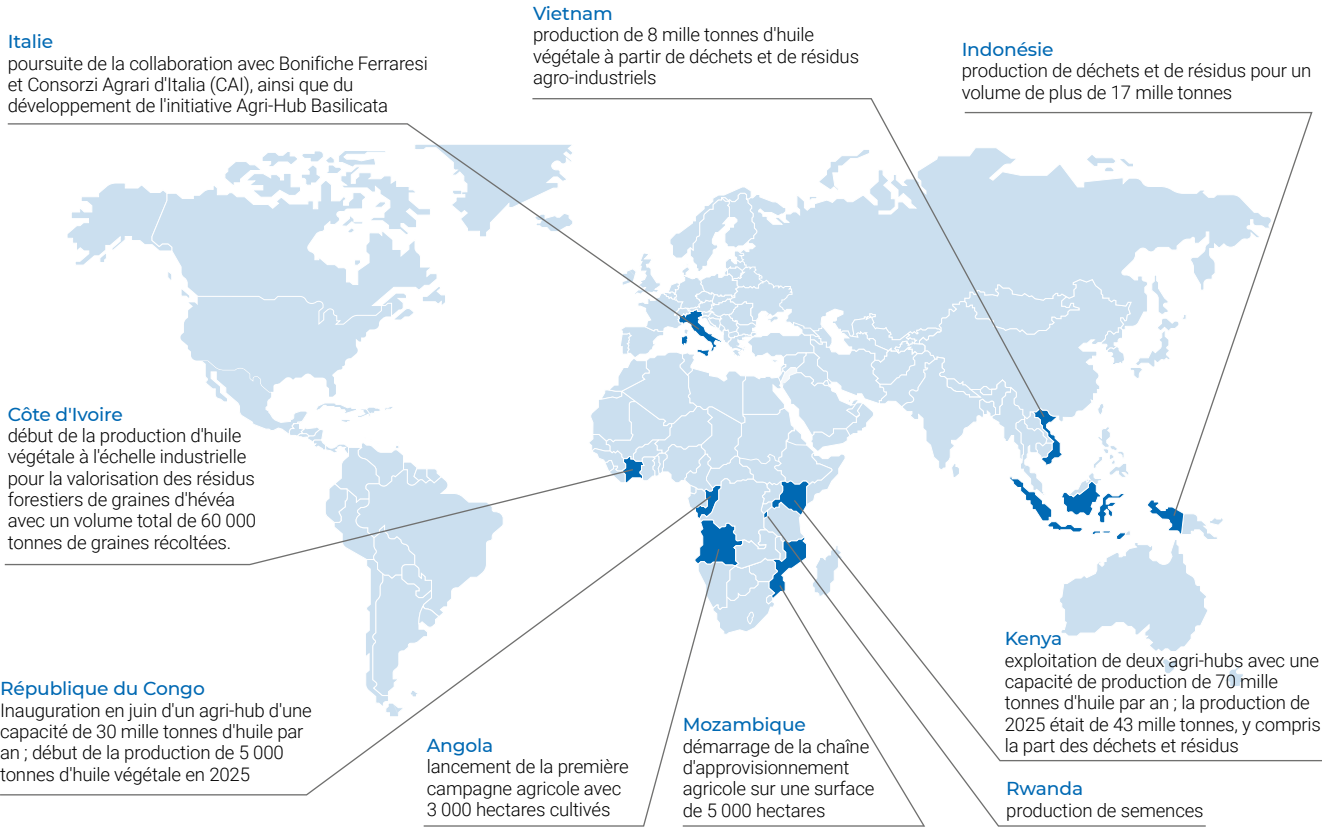
En outre, Enilive est engagée dans le développement du biocarburant diesel marin HVO, dérivé de matières premières 100 % biogènes, qui peut être utilisé à l’état pur dans les navires ayant reçu les agréments nécessaires et contribuer ainsi immédiatement à la décarbonisation du secteur. Depuis juillet 2025, Enilive a commencé à fournir du diesel HVO marin dans certains ports italiens (Ravenne, Gênes et Venise) dans le cadre d’accords avec plusieurs armateurs actifs dans différents segments, notamment les croisières, roll-on/roll-off, les conteneurs et les chimiquiers.

INITIATIVES EN MATIÈRE DE MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

Le développement de la chaîne d’approvisionnement en matières premières agricoles représente un élément complémentaire à la croissance des activités de bioraffinage d’Eni, en contribuant à sécuriser et à diversifier l’approvisionnement en matières premières pour la production de biocarburants. Le modèle d’Eni pour le développement d’initiatives en matière de matières premières agricoles vise à fournir de l’huile végétale pour alimenter les chaînes d’approvisionnement de transformation d’Eni, également à partir de matières premières issues de la culture de terres dégradées, de cultures en rotation et de la valorisation de déchets et de résidus de la chaîne d’approvisionnement agro-industrielle et sylvicole. Grâce à une approche globale, le modèle vise à promouvoir la fourniture de volumes d’huile végétale à des coûts compétitifs, en soutenant l’expansion des activités de bioraffinage d’Eni et en générant des retombées positives en termes d’emploi et de développement économique local. Les sous-produits

de la transformation sont également récupérés et valorisés dans les chaînes d'alimentation animale et d'engrais, avec des bénéfices pour la sécurité alimentaire des territoires concernés. Les chaînes d'approvisionnement en matières premières agricoles d'Eni sont certifiées conformément au système de durabilité ISCC-EU (International Sustainability and Carbon Certification), l'une des principales normes volontaires reconnues par la Commission européenne pour la certification de la durabilité des biocarburants (EU RED III). En 2025, la production de ces chaînes d'approvisionnement s'élevait à 211 000 tonnes, soit une augmentation de 62 % par rapport à 2024, avec une contribution importante provenant des déchets et résidus de la chaîne d'approvisionnement agro-industrielle. L'objectif est d'atteindre environ 1 million de tonnes d'ici à 2030. Les activités d'Eni dans le domaine des matières premières agricoles en 2025 ont été principalement menées au Congo, au Kenya, en Côte d'Ivoire, en Angola, au Mozambique, en Italie, au Rwanda, au Vietnam et en Indonésie.

MATIÈRE PREMIÈRES AGRICOLES 2025



LES PROJETS CSC

Le captage et le stockage du CO₂ (Carbon Capture and Storage - CSC) est un processus technologique important pour la transition énergétique, et en particulier pour la décarbonisation des secteurs industriels caractérisés par des émissions difficiles à réduire, ainsi que pour certaines applications dans le domaine de la production d'électricité. Dans ce contexte, Eni développe des projets de CSC dans le but de contribuer à la réduction de ses propres émissions industrielles après 2030 et de fournir des capacités de stockage de CO₂ à des opérateurs tiers.

Conformément au modèle satellite adopté par Eni, la nouvelle société Eni CCUS Holding dédiée au captage et stockage du carbone a été créée en 2025, dans le but de consolider les principaux projets CSC du Groupe au sein d'une seule entité et de favoriser leur développement industriel. Au cours de l'année, l'entrée de Global Infrastructure Partners (GIP), un investisseur mondial de premier plan dans le secteur des infrastructures appartenant au Groupe BlackRock, a également été finalisée, avec une participation de 49,99 % avec contrôle conjoint dans le capital de la société qui développe, par l'intermédiaire de ses Filiales, les projets Liverpool Bay et Bacton au Royaume-Uni, ainsi que le projet L10-CSC aux Pays-Bas. Eni CCUS Holding a également le droit d'acquérir la participation de 50 % d'Eni dans le projet CSC Ravenna en Italie et sera en mesure d'inclure d'autres projets potentiels dans une plateforme plus large d'initiatives CSC à moyen et long terme.

Eni a mis au point un modèle pour ses projets CSC qui s'appuie sur son expertise en matière de stockage du gaz naturel et envisage la réutilisation de gisements de gaz épuisés pour le stockage du CO₂ en Italie et à l'étranger. En **Italie**, Eni développe, en tant qu'opérateur et en partenariat avec Snam, le projet Ravenna CSC conçu pour soutenir la décarbonisation industrielle au niveau national et dans le sud-ouest de l'Europe grâce au stockage des émissions de CO₂ dans les gisements de gaz offshore épuisés de la mer Adriatique. La Phase 1, qui a débuté en août 2024, s'est achevée avec des résultats conformes aux objectifs du projet. En 2025, le processus d'autorisation de la Phase 2 a été lancé, qui prévoit un développement à l'échelle industrielle avec une capacité de transport et stockage de 4 millions de tonnes de CO₂ par an d'ici à 2030, avec une possibilité d'expansion jusqu'à 16 millions de tonnes par an. Au **Royaume-Uni**, Eni CCUS Holding a acquis une position de leader avec le projet Liverpool Bay CSC, qui fait partie du pôle industriel HyNet North West, sélectionné par le gouvernement britannique comme l'un des deux projets prioritaires pour le développement du CSC dans le Pays. La phase exécutive du projet, qui implique la conversion et la réutilisation des infrastructures et des gisements de gaz épuisés en mer pour le stockage du CO₂ à partir des zones industrielles du nord-ouest de l'Angleterre et du nord du Pays de Galles, a débuté en 2025. L'infrastructure de transport et stockage sera disponible à partir de 2028 avec une capacité initiale de 4,5 millions de tonnes par an, qui passera à 10 millions de tonnes par an après 2030. Toujours au Royaume-Uni, Eni fait avancer la phase d'ingénierie pour le développement du projet CSC de Bacton, qui vise à contribuer à la décarbonisation du sud-est du Pays grâce au stockage de CO₂ dans le champ de gaz épuisé au large de Hewett. Aux **Pays-Bas**, Eni CCUS Holding détient une participation de 39 % dans le projet L10 CSC, qui prévoit le stockage de CO₂ dans des réservoirs offshore épuisés de la mer du Nord, avec une capacité d'environ 5 millions de tonnes par an. Le projet est actuellement en cours de développement et vise à fournir une capacité de stockage pour les émissions industrielles des Pays-Bas et des Pays voisins du nord-ouest de l'Europe, notamment l'Allemagne, la France et la Belgique.

FOCUS ON

La technologie CSC pour la décarbonisation des Centres de données

L'expansion rapide de l'intelligence artificielle et des services numériques entraîne une croissance importante de la demande en puissance de calcul et, par conséquent, en énergie. Les centres de données sont des infrastructures informatiques stratégiques comprenant des milliers de serveurs, des services en nuage et de l'intelligence artificielle, et nécessitent une alimentation électrique continue et fiable. Dans ce scénario, Eni propose une approche innovante qui intègre la production d'électricité avec des solutions de captage et stockage du CO₂ en tirant parti de son expertise. Il est ainsi possible d'alimenter les centres de données en « blue power », c'est-à-dire en électricité à faible taux d'émission produite à partir de gaz naturel dans des centrales électriques très efficaces et associée à des technologies de captage et stockage du CO₂. Un système qui réduit les émissions jusqu'à 90 % en combinant la fiabilité des centrales thermiques avec une empreinte carbone réduite.

Une application concrète de ce modèle est le partenariat avec Khazna Data Centers pour le développement d'un « AI Data Center Campus » à Ferrera Erbognone, en Lombardie, avec une capacité informatique totale de 500 MW. L'infrastructure sera initialement alimentée par l'électricité fournie par la centrale Enipower existante de Ferrera Erbognone, tandis que l'expansion future du campus du centre de données sera alimentée par de « blue power » produite par une nouvelle centrale électrique plus efficace et combinée à une usine de capture du CO₂, qui sera ensuite stocké dans le centre de CSC de Ravenna. Il s'agit d'une proposition d'infrastructure informatique inédite en Italie, qui crée une synergie entre l'énergie décarbonée et l'informatique de nouvelle génération.

>40 millions de tonnes CO₂ /an capacité de transport et stockage après 2030



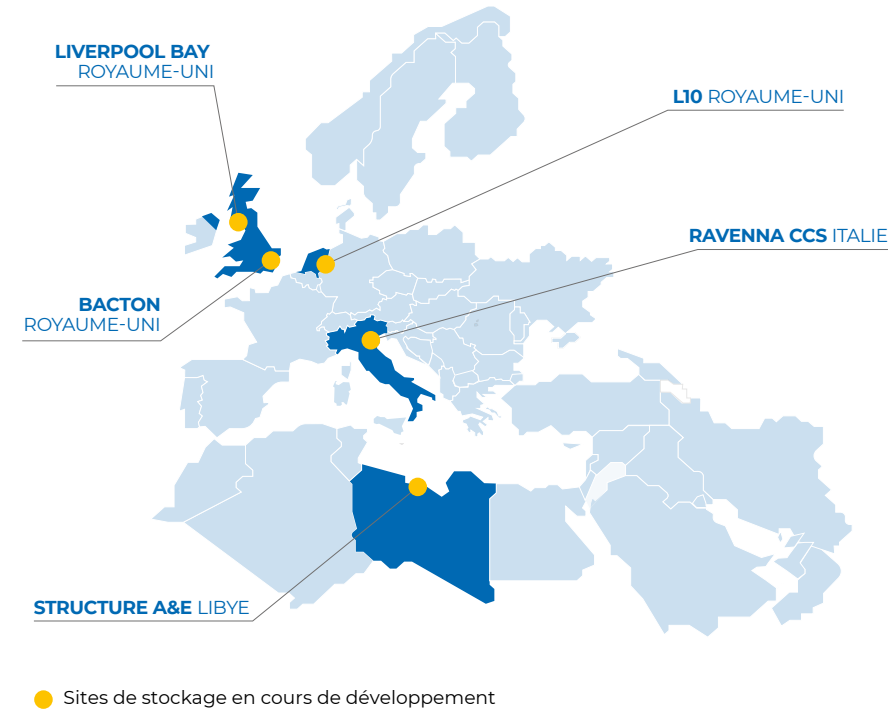
Agri-hub (Kenya)

FOCUS ON

Les normes de sécurité du Captage et Stockage du carbone

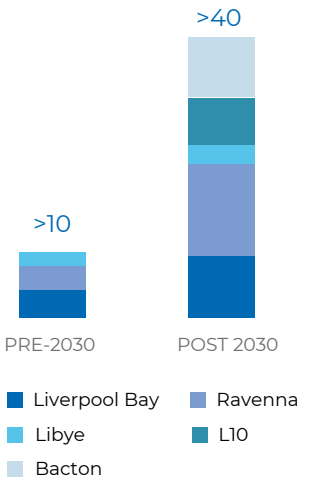
Le captage et stockage du CO₂ (Carbon Capture and Storage - CSC) est considéré comme une activité présentant des normes de sécurité élevées en raison de l'utilisation de technologies établies et d'un cadre réglementaire solide. La sécurité des sites de stockage est garantie avant tout par un processus de sélection minutieux et par la procédure d'autorisation, qui subordonne l'octroi de permis de stockage permanent de CO₂ par les autorités compétentes à la réalisation d'études géologiques évaluant tous les impacts possibles liés à l'injection de CO₂ dans la zone du réservoir, à l'aide de méthodologies et d'outils établis et reconnus au niveau international. Pour réaliser ces études, Eni peut s'appuyer sur ses décennies d'expérience dans le secteur de l'énergie ainsi que sur la puissance de ses superordinateurs. Une publication récente de l'IEAGHG¹⁰ indique que les « fuites de CO₂ à partir d'un site de stockage géologique correctement sélectionné sont considérées comme peu probables, et que les impacts environnementaux éventuels sont faibles par rapport à l'impact d'autres activités anthropogéniques ». L'étude qualifie également de « négligeable » la probabilité de pertes de stockage dans les gisements de gaz épuisés, des structures géologiques qui ont prouvé leur capacité à retenir le gaz naturel pendant des millions d'années. C'est le cas des réservoirs de l'Adriatique convertis en sites de stockage permanent dans le cadre du projet Ravenna CSC. En ce qui concerne la phase de transport, le monde entier a acquis une grande expérience dans la construction et l'exploitation de pipelines de CO₂, qui ne présentent pas de niveaux de risque plus élevés que ceux déjà gérés en toute sécurité pour le transport du gaz naturel. Aux États-Unis, par exemple, un réseau de pipelines de CO₂ de plus de 8 000 km fonctionne depuis des décennies, avec des pertes en moyenne inférieures à 0,001 % des volumes transportés annuellement¹¹. Enfin, la surveillance continue des sites de stockage joue un rôle essentiel pour garantir la sécurité des projets de CSC, grâce à des technologies de pointe telles que la mesure de la déformation du sol, la surveillance microsismique et la comparaison continue entre la réponse des réservoirs et les modèles prédictifs. Dans le projet de CSC de Ravenne, par exemple, on utilise à la fois les connaissances géologiques acquises dans la région de Ravenne et le vaste réseau de surveillance mis en place par Eni au cours de ses activités de production de gaz naturel.

SITES DE STOCKAGE



(*) Y compris les développements potentiels en Méditerranée, en mer du Nord et dans la région Asie-Pacifique.

CAPACITÉ DE STOCKAGE DU CO₂ (MTPA)



~3 Gtonnes de capacité totale de stockage*

SOLUTIONS DE COMPENSATION EN CARBONE

Eni soutient, par le biais d'accords à moyen et long terme avec des partenaires et des autorités locales, le développement de projets visant à générer des crédits carbone sur le marché volontaire afin de compenser les émissions résiduelles de GES qui ne peuvent être réduites d'une autre manière, en contrôlant leur qualité et leur intégrité. Actuellement, les crédits carbone utilisés par Eni pour atteindre ses objectifs Net Zéro sont générés par des activités qui réduisent les émissions de CO₂ potentiellement libérées dans l'atmosphère. Il s'agit notamment des initiatives Natural Climate Solutions (NCS) qui visent à assurer une protection et gestion durable du territoire. Citons par exemple les projets REDD+¹², les premières initiatives promues par Eni, qui visent la conservation des forêts, la protection de la biodiversité et le développement durable local en Côte d'Ivoire, au Mexique, au Mozambique, en Tanzanie, en République démocratique du Congo et en Zambie. Les initiatives NCS sont également complétées par des solutions basées sur la technologie (Technology Based Solutions -TBS) ; il s'agit notamment du programme « Eni for Clean Cooking », lancé en 2018 pour promouvoir l'introduction de cuisinières améliorées qui réduisent la consommation de biomasse non renouvelable¹³, contribuant ainsi à améliorer la santé des populations et à promouvoir la conservation des forêts. Le programme est actuellement mis en œuvre en Angola, au Congo, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mozambique, au Rwanda et en Tanzanie. En outre, au cours de l'année, des études de faisabilité ont été lancées pour l'utilisation de systèmes de clean cooking « avancés » qui prévoient le déploiement de cuisinières à induction dans les zones urbaines et de cuisinières à pyrolyse dans les zones rurales. Ces systèmes favorisent, dans une optique d'économie circulaire, l'utilisation des déchets agricoles, notamment des sous-produits issus de la chaîne d'approvisionnement en matières premières agricoles d'Eni. Le programme de clean cooking offre des avantages environnementaux et sociaux, alliant la réduction des émissions avec un développement local équitable et durable. L'un des objectifs du programme est de stimuler la production locale de cuisinières, afin de soutenir l'emploi et la chaîne d'approvisionnement dans le Pays d'accueil et d'améliorer le savoir-faire technologique et la capacité de production locale. Pour en savoir plus sur les impacts sociaux du programme « Eni for Clean Cooking », voir le chapitre [Partenariats pour le développement](#). En outre, la stratégie d'Eni consiste à augmenter progressivement la part des crédits issus des projets CDR (Carbon Dioxide Removal, en français Élimination du dioxyde de carbone), c'est-à-dire d'activités (NCS ou TBS) qui capturent le CO₂ directement de l'atmosphère, comme par exemple, la restauration des écosystèmes ou l'augmentation des stocks de CO₂ dans le sol grâce à des pratiques agricoles appropriées. En ce qui concerne ce type de projet, Eni a lancé le Makueni Agroforestry Carbon Project (MACP) au Kenya pour la promotion de l'Agriculture durable et de la Gestion foncière (Sustainable Agriculture and Land Management - SALM)¹⁴ et le projet de conservation et de restauration des écosystèmes (Conservation & Restoration of Classified Forests - CRCF) - en Côte d'Ivoire. En 2025, Eni a utilisé des crédits pour 7 millions de tonnes de CO₂e.

12 Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation, défini et promu par les Nations Unies.
13 La biomasse non renouvelable (souvent appelée fNRB - fraction of Non-Renewable Biomass) désigne le bois, le charbon de bois ou toute autre biomasse utilisée comme combustible et prélevée dans les forêts ou les écosystèmes de manière non durable, en dépassant la capacité de régénération naturelle de la végétation.
14 Les actions relevant de la catégorie SALM comprennent l'utilisation de pratiques agricoles qui augmentent la teneur en carbone organique du sol et l'intégration d'espèces d'arbres dans les cultures agricoles.

FOCUS ON

Solutions naturelles pour le climat (Natural Climate Solutions - NCS) - Élimination du dioxyde de carbone

En novembre 2024, Eni, suite à la signature d'un accord avec le Ministère des Eaux et Forêts, a lancé le projet de Conservation et Restauration de 14 Forêts en Côte d'Ivoire (CRCF). Il s'agit de l'un des premiers accords signés dans le Pays par une entreprise privée pour générer des crédits carbone. L'initiative couvre une superficie totale d'environ 156 000 hectares, implique 300 000 personnes et prévoit la protection des forêts, la restauration des écosystèmes par la plantation d'espèces indigènes, la promotion de pratiques agricoles durables et la protection de la biodiversité. Le projet intègre des activités d'évitement du carbone, visant à prévenir les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), et d'élimination du carbone, par l'élimination du CO₂ de l'atmosphère en restaurant les écosystèmes forestiers. Les crédits carbone générés et certifiés par la norme internationale Verra contribueront à compenser les émissions des champs d'application 1 et 2 du projet Baleine en amont dans le Pays. Les activités opérationnelles ont débuté en 2025, avec notamment la réalisation d'études socio-économiques pour les 100 premiers villages, la première visite du site pour le processus de validation du projet menée par l'organisme de Validation & Verification Body (VVB), un organisme tiers indépendant conforme à la norme internationale Verra, la plantation de plus de 100 000 arbres indigènes et l'élaboration de huit plans de gestion forestière, réalisés en coopération avec les autorités locales.

Max. 15 millions de tonnes le CO₂e/an de compensation en carbone en 2030

10 Reviewing the implications of unlikely but potential CO₂ migration to the surface or shallow subsurface - IEAGHG 2025.
11 A Review of the Safety Record of CO₂ Pipelines in the United States - Great Plains Institute 2024.

FOCUS ON

La transformation industrielle de l'aval

La transformation industrielle est l'un des principaux outils par lesquels Eni évolue dans le contexte de la **transition énergétique**, dans le but de répondre et de s'adapter aux changements sur les marchés de l'énergie et des matériaux, de **garantir la sécurité et l'efficacité des actifs** tout en améliorant les **compétences, les technologies et les infrastructures industrielles existantes**, en combinant la décarbonisation, la compétitivité et la continuité de la production en vue d'une croissance organique. **Les initiatives de transformation sont coordonnées par le Département de transformation industrielle d'Eni**, qui investit dans la reconversion des sites industriels et le développement de nouvelles chaînes d'approvisionnement à faible teneur de carbone, avec une approche technologiquement neutre et pragmatique orientée vers la sauvegarde du capital humain et industriel, tout en maintenant le rôle central de l'industrie dans la croissance économique et sociale des territoires.

Nouvelles chaînes à faible teneur de carbone : biochimie, circularité et spécialisation

La transformation initiée en chimie représente un cas concret de cette approche. **L'évolution de la transformation industrielle**, qui a commencé il y a plus de dix ans dans le secteur du raffinage, **se poursuit également dans le secteur de la chimie de base**. En effet, Versalis s'est engagée dans une voie orientée vers le développement de **nouvelles plateformes** basées sur **la biochimie, la circularité et la spécialisation avancée** pour répondre à la crise structurelle de la chimie traditionnelle en Europe et visant à relancer la compétitivité et à promouvoir des objectifs de durabilité à long terme en relation avec l'activité de Versalis. Dans ce contexte, par exemple, dans le domaine de la biochimie, avec **l'acquisition de Novamont**, une société active dans le secteur des matériaux biosourcés, Versalis a élargi son offre avec la production de bioplastiques, de produits biochimiques et de produits biodégradables et/ou compostables. Le plan de transformation et de revitalisation de Versalis repose sur une vision industrielle qui intègre aussi structurellement la dimension sociale de la transition. **Le plan prévoit des investissements d'environ 2 milliards d'euros sur une période de quatre ans** et repose sur trois orientations principales : la réduction des émissions de CO₂ de Versalis en Italie (à environ 1 Mt/an, soit une réduction de 40 %), le maintien de l'intensité industrielle des sites et le maintien du niveau d'emploi, sans recours à des amortisseurs sociaux. Dans ce contexte, la sauvegarde de l'emploi est un élément central du parcours de transformation, et les nouveaux projets industriels visent à **assurer la continuité de l'emploi** par le maintien de l'intensité industrielle des sites, des programmes de requalification et d'amélioration des compétences du personnel, et l'implication des parties prenantes tout au long du processus de transformation. Dans le domaine de la circularité, **une usine de démonstration de recyclage chimique a été inaugurée à Mantoue en 2025**, sur la base de la technologie propriétaire Hoop® qui permet la conversion de plastiques mixtes en nouvelle matière première pour la production de polymères ; cette technologie sera également mise en œuvre, à l'échelle industrielle, sur le site de Priolo, où une **nouvelle bioraffinerie** basée sur la technologie propriétaire Ecofining™ pour la production de biocarburants est également prévue. En outre, **une usine de recyclage mécanique d'une capacité de 20 000 tonnes par an** a été mise en service sur le site de **Porto Marghera** en 2025, contribuant ainsi au développement de la chaîne italienne de recyclage des matières plastiques. Un autre domaine de transformation industrielle concerne **la conversion des actifs de raffinage traditionnels** en bioraffineries, conformément à l'application des principes de circularité à la gestion des actifs et à l'approche Transition juste d'Eni. Après la transformation des raffineries de Venise et de Gela, grâce à des investissements, à des technologies propriétaires et au développement de compétences, Eni a lancé de nouveaux projets de reconversion industrielle. Il s'agit notamment de **la conversion de la raffinerie de Livourne**, qui prévoit la construction d'une bioraffinerie d'une capacité de 500 000 tonnes par an, dont la mise en service est prévue pour 2026. **La conversion de certaines unités de la raffinerie de Sannazzaro de' Burgondi (Pavie)** est également prévue. Le projet, qui sera opérationnel en 2028, ne modifiera pas la capacité de la raffinerie existante, mais complétera les activités existantes et contribuera à élargir la diversification des produits offerts sur le marché. La bioraffinerie aura une capacité de 550 000 tonnes par an et permettra d'augmenter la production de diesel HVO et de SAF-biojet pour le secteur de l'aviation.

Au-delà de la chimie : de nouvelles trajectoires industrielles pour la transition

Parallèlement aux projets de développement de nouvelles plateformes chimiques, la transformation industrielle s'étend à de nouvelles solutions technologiques, y compris **l'entrée dans le domaine des systèmes de stockage d'énergie**. À **Brindisi**, Eni développe **un pôle dédié à la production de cellules LFP** et à l'assemblage de modules BESS (Battery Energy Storage System), qui sont essentiels pour intégrer les sources d'énergie renouvelables dans le réseau et répondre à la demande croissante de stabilité et de flexibilité du système électrique. Cette nouvelle chaîne industrielle, à fort potentiel de croissance, contribue à la création de valeur et à la continuité de l'emploi, renforçant ainsi le rôle de l'industrie italienne dans la transition énergétique.

Une transformation inclusive : territoires, compétences et partenariats

En 2026, dans le cadre de l'évolution du modèle organisationnel du Groupe, **la nouvelle société Eni Industrial Evolution (EIE)** a été lancée, avec pour objectif d'accompagner la transformation des actifs de raffinage et de logistique en Europe et au Moyen-Orient et de soutenir le développement de nouvelles chaînes industrielles. L'approche de l'EIE vise à renforcer les compétences et les technologies développées dans le secteur en aval, en accélérant la conversion des actifs selon les principes de l'économie circulaire et en cohérence avec les trois piliers de la durabilité : environnemental, économique et social. La transformation industrielle nécessite **l'implication des territoires, des communautés** et de toute la chaîne de valeur, à travers le dialogue avec les parties prenantes, y compris institutionnelles, et l'adoption de mesures de protection sociale, dans le but de générer de nouvelles opportunités et de contribuer à une transition équitable. Dans cette voie, les **partenariats industriels** sont un élément clé pour atteindre les objectifs de la transition et contribuent à renforcer la compétitivité des projets, en favorisant le partage du savoir-faire et l'évolution des technologies, également par la réduction des risques et la complémentarité des compétences. Les initiatives promues renforcent la voie empruntée par Eni et démontrent comment la transition énergétique peut devenir une opportunité concrète de revitalisation industrielle.

PARTENARIAT POUR LA DÉCARBONISATION

Eni s'engage depuis longtemps dans la collaboration et le dialogue avec le monde universitaire, la société civile, les institutions et les entreprises pour favoriser la transition énergétique en générant de nouvelles connaissances, en partageant les meilleures pratiques et en valorisant les initiatives qui peuvent simultanément créer de la valeur pour l'entreprise et ses parties prenantes. Eni a signé des accords de collaboration avec des compagnies pétrolières nationales (NOC) et des partenaires de coentreprise, notamment EGAS, Sonatrach et SOCAR, afin de partager son expertise en matière de gestion et de réduction des émissions de méthane. Eni a également conclu des partenariats avec des entreprises à forte consommation d'énergie pour le développement et le déploiement de solutions à faible teneur de carbone. Dans ce contexte, Eni a participé au « Pacte pour la Décarbonisation du Transport Aérien » (PACTA), une initiative promue conjointement avec Aéroports de Rome dans le but de définir une feuille de route pour la décarbonisation du secteur du transport aérien à l'horizon 2050. Eni travaille également sur des solutions innovantes en collaboration avec des universités et des start-ups, comme dans le cas de la fusion par confinement magnétique. Enfin, la collaboration avec des organisations internationales et la participation à des initiatives mondiales visent à développer les meilleures pratiques en matière de surveillance, de déclaration et de réduction des émissions et à promouvoir l'adoption de nouvelles technologies dans l'ensemble du secteur.

ORGANISATIONS ET INITIATIVES MONDIALES

Oil & Gas Methane Partnership (OGMP)	Eni est membre fondateur du Partenariat sur le méthane et le pétrole 2.0 (OGMP 2.0), programme phare du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) visant à déclarer et à atténuer les émissions de méthane dans le secteur Pétrole & Gaz.
Oil and Gas Climate Initiative (OGCI)	Eni est membre fondateur de l'Oil Gas Climate Initiative (OGCI), une organisation qui rassemble 12 des plus grandes compagnies de Pétrole & Gaz du monde pour mener la réponse de l'industrie au changement climatique. Les membres de l'OGCI ont fondé Climate Investment (CI), un investisseur spécialisé dans la décarbonisation, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre à court terme grâce à des innovations en matière d'investissements et de l'adoption sur le marché, portées par les sociétés du portefeuille et soutenues par un réseau d'investisseurs et de partenariats mondiaux.
IPIECA et IOGP	Eni participe activement à des groupes d'experts, comme la Global Oil and Gas Association for Advancing Environmental and Social Performance across the Energy Transition – IPIECA (en français Association mondiale du pétrole et du gaz pour l'avancement des performances environnementales et sociales dans la transition énergétique), la première association professionnelle sur les questions environnementales et sociales pour l'industrie du Pétrole & Gaz, et de l'International Association of Oil & Gas Producers (IOGP), un forum visant à partager les connaissances et les bonnes pratiques dans les domaines de la sécurité, de la santé, de l'environnement, de l'ingénierie et, à présent, des transitions industrielles et énergétiques.
Oil & Gas Decarbonization Charter (OGDC)	Eni est signataire de la Oil & Gas Decarbonization Charter (OGDC), une collaboration visant à accélérer la décarbonisation du secteur Pétrole & Gaz mondial, en promouvant une coopération industrielle et le partage des connaissances. Déjà approuvée par des entreprises représentant 43 % de la production mondiale de pétrole et de gaz, la charte définit une série d'objectifs pour parvenir à une exploitation nette zéro d'ici 2050 ou avant.
Global Flaring and Methane Reduction (GFMR)	Eni adhère au Fonds fiduciaire Global Flaring and Methane Reduction (GFMR), une initiative lancée par la Banque mondiale pour aider les gouvernements et les opérateurs des Pays en développement à éliminer le torchage des activités courantes (torchage de routine) et à réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier à un niveau proche de zéro (Near Zero) d'ici à 2030. Le fonds vise à fournir une assistance technique, à permettre des réformes politiques et réglementaires, à renforcer les institutions et à mobiliser des financements pour soutenir l'action des gouvernements et des opérateurs.

CASE STUDY

Étude de cas - Eni aide la NOC libyenne à détecter et à réduire les émissions de méthane

En 2025, Eni s'est associé à l'Observatoire international des émissions de méthane (IMEO - International Methane Emissions Observatory) du PNUE et à Carbon Limits pour former les employés de la National Oil Corporation (NOC) de Libye à la détection et à la réparation des fuites de méthane. L'atelier de trois jours s'est tenu au siège d'Eni et à l'usine de traitement du gaz de Ravenne. Il était divisé en sessions théoriques suivies d'activités pratiques, au cours desquelles les participants ont pu utiliser directement des équipements pour détecter et surveiller les fuites de méthane. Au cours de la formation, les techniciens du CNO ont appris à utiliser des outils tels que des sondes « sniffer » de méthane et des caméras optiques d'imagerie gazeuse, qui leur permettent de détecter et de visualiser tout déversement en temps réel. L'atelier s'est concentré sur l'approche LDAR et a exploré les méthodologies de mesure et de détection, l'interprétation des données et l'intégration des pratiques LDAR dans les opérations en amont. La formation soutient les efforts de la NOC pour contrôler ses émissions de méthane et progresser vers des niveaux de déclaration plus avancés dans le cadre de l'Oil & Gas Methane Partnership 2.0 du PNUE. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement d'Eni de partager son expertise et ses bonnes pratiques avec ses parties prenantes, reconnaissant que ces éléments sont des facteurs clés de la réduction des émissions de méthane.

Protection de l'environnement

Gestion de la protection de l'environnement.....

Biodiversité.....

Économie circulaire

71

79

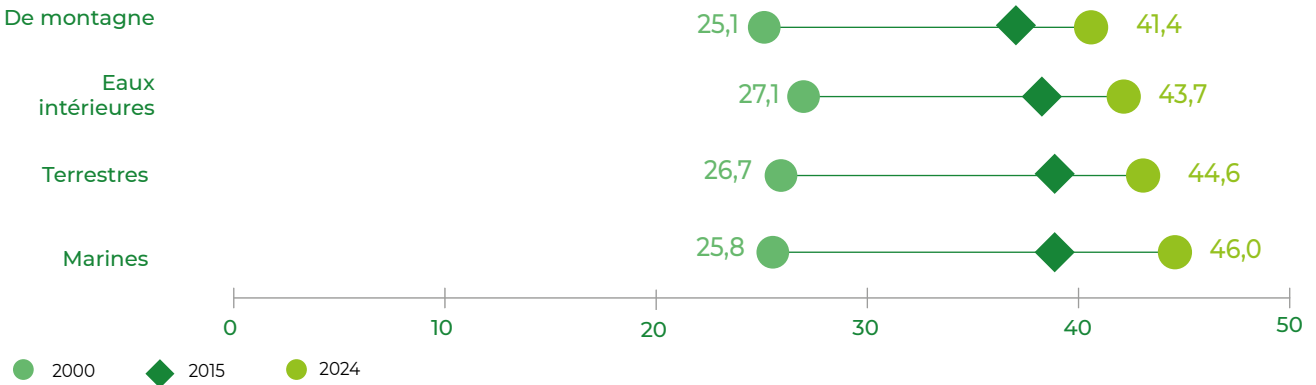
81

CONTEXTE DE RÉFÉRENCE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

ZONES CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ (KBA) ET ZONES PROTÉGÉES

À l'échelle mondiale, environ 17,6 % des terres et des eaux intérieures sont désignées comme zones protégées. En 2022, le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal a fixé l'objectif de porter cette part à au moins 30 % d'ici à 2030. Les KBA sont des zones identifiées au niveau international comme étant particulièrement importantes pour la conservation des espèces et des écosystèmes, mais elles ne font pas automatiquement l'objet d'une protection juridique. À ce jour, environ 68 % des KBA se trouvent partiellement ou totalement à l'intérieur de zones protégées. Un indicateur utilisé au niveau mondial mesure également la part moyenne des KBA effectivement couverts par des zones protégées. Cette valeur est passée d'environ 25 % en 2000 à environ 44 % en 2024, avec des valeurs similaires pour les écosystèmes montagneux, intérieurs, terrestres et marins. Après une croissance plus prononcée au début des années 2000, l'augmentation de l'indicateur montre des progrès plus limités depuis 2015.

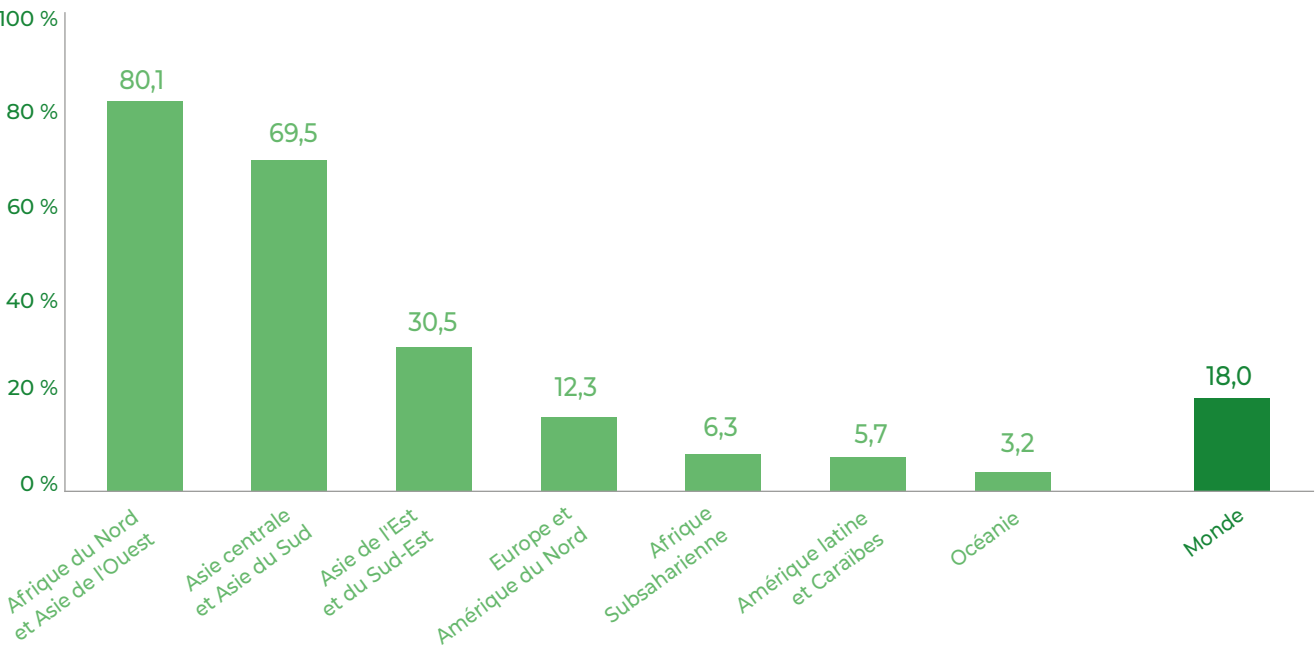
PROPORTION MOYENNE DES ZONES CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ (KBA) DE MONTAGNE, EAUX INTÉRIEURES, TERRESTRES ET MARINES COUVERTES PAR DES ZONES PROTÉGÉES 2000, 2015 ET 2024 (%)



Source : © 2025 United Nations, The Sustainable Development Goals Report 2025, New York. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/>

LE STRESS HYDRIQUE MONDIAL

Le stress hydrique mondial est resté stable à 18 % en 2022, comme en 2015, mais avec de grandes disparités régionales. De nombreux Pays d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale, ainsi que d'Asie centrale et du Sud, connaissent des niveaux critiques de stress hydrique supérieurs à 75 %. L'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest ont quant à elles enregistré une hausse inquiétante de 12 % du stress hydrique depuis 2015. Aujourd'hui, environ 10 % de la population mondiale vit dans des conditions de stress hydrique élevé ou critique, ce qui nécessite une gestion plus efficace des ressources en eau, une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, des investissements ciblés et des réformes politiques.



Source : © 2025 United Nations, The Sustainable Development Goals Report 2025, New York. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/>

Protection de l'environnement



Pourquoi c'est important pour Eni ?

L'engagement d'Eni en faveur de l'environnement se traduit par la recherche et l'application de solutions visant à prévenir, minimiser et atténuer l'impact environnemental de ses activités, à promouvoir l'utilisation efficace des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et des ressources en eau, y compris par l'application d'une approche circulaire dans ses activités et ses produits. Nous encourageons activement le développement d'une culture environnementale partagée, tant au sein de l'organisation que dans les communautés qui accueillent nos activités, en impliquant toutes les parties prenantes dans une démarche commune de responsabilité. Ces principes se reflètent également dans notre objectif de neutralité carbone et notre ambition d'atteindre une positivité hydrique dans les zones soumises à un stress hydrique d'ici 2050.

STEFANO ALLIEVI RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Voir le chapitre Environnement et système de gestion d'Eni dans la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

Gestion de la protection de l'environnement

Eni accorde une attention particulière à l'utilisation efficace des ressources naturelles, telles que l'eau, prévention et contrôle des émissions polluantes, à la gestion des déchets et à la protection de la biodiversité et des services écosystémiques. Les questions environnementales, ainsi que les sujets de santé et de sécurité, abordées dans les chapitres suivants, sont gérées au sein d'un système de gestion HSE intégré unique, qui définit les rôles, les responsabilités et les méthodes de gestion des activités de tous les secteurs en ce qui concerne les aspects environnementaux. Toutes les entités présentant un risque HSE important sont certifiées ISO 14001 et ISO 45001 ou prévoient d'y parvenir (fin 2025, 94 % d'entre elles avaient obtenu la certification ISO 45001 et 93 % l'ISO 14001), de même que toutes les entreprises présentant un risque limité ont mis en place un système de gestion HSE ou prévoient d'en élaborer un.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE LA POLLUTION

Eni s'engage constamment à mettre en œuvre des actions visant à préserver les ressources en eau, la qualité de l'air et les sols par le biais d'une approche visant à prévenir et à minimiser les risques et les impacts sur ces matrices environnementales, à travers un suivi semestriel des actions entreprises. Dans les différents contextes géographiques où elle opère, Eni s'engage à prévenir et à minimiser les impacts environnementaux de ses activités, en adoptant les bonnes pratiques internationales et les meilleures technologies disponibles (BAT, Best Available Technology)¹, tant sur le plan technique que sur celui de la gestion. Sur les différents sites d'exploitation, l'accent est mis sur l'utilisation efficace des ressources naturelles ainsi que sur la gestion des émissions de polluants dans l'atmosphère et dans l'eau, la prévention des déversements d'hydrocarbures et le contrôle continu de l'efficacité des actions entreprises.

1 Les documents émis par la Commission européenne (document de référence BREF-BAT) sont pris en compte à titre de référence.

FOCUS ON

La culture environnementale

Pour sensibiliser les employés et la chaîne d'approvisionnement aux questions environnementales, Eni poursuit un programme, lancé en 2019, de sensibilisation et de renforcement de la culture environnementale en impliquant tous les niveaux de l'entreprise. Cette approche, adaptée aux besoins du site lui-même et à son contexte, vise à stimuler l'observation des activités quotidiennes, sans recourir à des audits, des contrôles de conformité ou des listes de vérification. L'initiative est basée sur l'implication directe des personnes, en relation avec le contexte vécu et l'expérience de l'individu acquise dans l'environnement organisationnel dans lequel il travaille, en exploitant des techniques de communication et/ou d'intelligence collective qui favorisent la confrontation et l'implication progressive du personnel. Le plan a concerné les sites d'exploitation en Italie et est étendu aux Filiales étrangères, notamment par la signature de pactes pour l'environnement et la sécurité, qui impliquent les fournisseurs dans des actions d'amélioration tangibles et mesurables. En outre, en 2025, les activités ont continué à soutenir l'adoption par les employés et les fournisseurs d'un comportement vertueux, conforme aux valeurs, à l'engagement et aux normes d'Eni, grâce à la collecte des leçons tirées de l'expérience en matière d'environnement et à la promotion des règles d'or environnementales, qui ont été mises à jour pour en améliorer l'efficacité.



ÉTUDE DE CAS

Application des technologies de Bioventing et Soil Vapour Extraction sur le site de Manfredonia - Monte Sant’Angelo

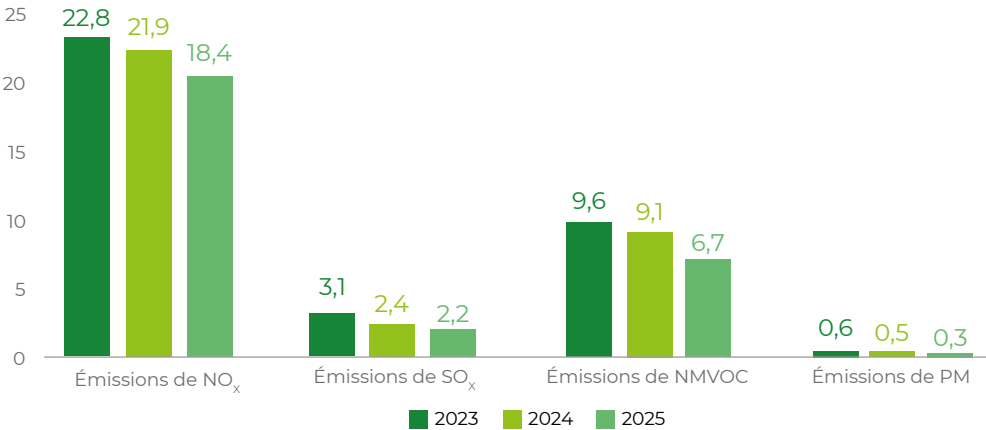
Le Site d’Intérêt National (SIN)² de Manfredonia et Monte Sant’Angelo couvre une superficie totale de 216 hectares et Eni Rewind, la société environnementale d’Eni, possède une zone d’environ 96 hectares, répartie sur 17 îlots. Dans le cadre des activités d’assainissement des sols, qui ont débuté à la fin des années 1990, 95 % des zones ont déjà été rendues disponibles pour le développement de nouvelles initiatives, tandis que l’achèvement du projet d’assainissement opérationnel sur une zone d’environ 1,6 hectare sur l’îlot 16 est en cours. En ce qui concerne la nappe phréatique, un système d’extraction et de barrière hydraulique est en service depuis 2006. Il permet d’extraire les eaux souterraines, de les acheminer vers une station de traitement spécialisée et de les renvoyer ensuite dans la nappe phréatique. Cette configuration permet d’éviter l’épuisement de la ressource en eau et de gérer efficacement le phénomène d’intrusion saline³. Pour l’assainissement des sols de l’îlot 16, après l’achèvement des activités d’excavation, d’élimination et de restauration morphologique, l’application des technologies Bioventing et Soil Vapour Extraction (SVE) est actuellement en cours, avec l’intégration possible d’un recouvrement de surface comme mesure complémentaire, afin d’éliminer la contamination résiduelle. Il s’agit de solutions in situ qui agissent sur les sols profonds (jusqu’à 14 mètres) et ne nécessitent pas d’excavation, de manipulation ou de traitement externe du sol, réduisant ainsi l’impact environnemental global des opérations. La technologie Bioventing exploite les processus naturels de biodégradation en injectant de l’air à faible débit dans le sous-sol pour stimuler l’activité des bactéries aérobies indigènes et accélérer la dégradation des polluants organiques. La Soil Vapour Extraction (SVE), quant à elle, consiste à extraire les vapeurs du sous-sol, en créant un vide qui favorise l’élimination des contaminants volatils. Les vapeurs extraites sont ensuite traitées et dépolluées à l’aide de systèmes spécifiques, tels que des filtres à charbon actif ou des brûleurs thermiques. Les deux technologies peuvent être appliquées de manière intégrée⁴, ce qui permet d’optimiser la consommation d’énergie.

PROTECTION DE L’AIR

Eni a adopté un modèle opérationnel qui garantit, outre la conformité réglementaire, une approche visant à prévenir et à réduire les risques liés à la pollution atmosphérique causée par les émissions et leurs effets potentiels sur la qualité de l’air local. À cette fin, Eni définit et met en œuvre un plan de surveillance et de contrôle systématique et continu sur ses sites d’exploitation, en tenant compte du contexte local, environnemental et normatif, afin de garantir les meilleures performances en termes de limitation des rejets dans l’atmosphère. De plus, l’application des meilleures technologies, tant sur le plan technique, de l’exploitation et de la gestion, est encouragée tout au long du cycle de vie de l’installation, tant en phase de conception qu’en phase opérationnelle. Dans toutes ses activités industrielles, Eni accorde une attention particulière aux effets potentiels sur l’atmosphère et à l’impact des odeurs. Afin de promouvoir une amélioration constante des performances environnementales, ces aspects font l’objet d’un suivi permanent par le biais d’activités de supervision et de contrôle directs des sources d’émission individuelles. Les installations industrielles fonctionnent conformément aux normes et aux exigences des autorisations environnementales et aux principes fondamentaux de prévention, de protection et d’atténuation des impacts environnementaux, orientant leurs actions vers une amélioration continue des performances environnementales. En particulier, au sein de l’UE pour les activités soumises à la Directive sur les émissions industrielles (IED), Eni opère pour garantir la conformité avec les dispositions expresses du Plan de surveillance et de contrôle et en cohérence avec l’application des BAT spécifiques en matière d’émissions atmosphériques en ce qui concerne les différents types d’émissions (canalisées, diffuses, fugitives et olfactives). En ce qui concerne les émissions fugitives, par exemple, des campagnes de surveillance et de contrôle des émissions sont périodiquement menées sur les sites d’exploitation d’Eni, lorsque cela est prévu, avec la réparation de toutes les fuites détectées (Leak Detection And Repair - LDAR).

2 Les Sites d’Intérêt National (SIN) sont de vastes portions du territoire national, d’une valeur environnementale particulière et comprises dans les différentes matrices environnementales (y compris les masses d’eau de surface et leurs sédiments), identifiées par la loi, à des fins d’assainissement.
3 L’intrusion saline dans les eaux de surface et les eaux souterraines est un phénomène naturel, typique des zones côtières, qui implique l’entrée d’eau de mer dans la zone continentale.
4 L’extraction des vapeurs favorise l’entrée d’air frais dans le sol, ce qui renforce l’efficacité du Bioventing et accélère le processus d’assainissement.

ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L’ATMOSPHÈRE (milliers de tonnes)



En 2025, les émissions de polluants dans l’atmosphère sont en baisse. La diminution des émissions de SO_x (-7 % par rapport à 2024) est principalement liée à la réduction des contributions des raffineries de Sannazzaro, Taranto (en raison de fermetures d’usines au cours de la période considérée) et Livourne (en raison de la réorganisation de l’usine liée à la conversion en cours en bioraffinerie), ainsi qu’à la consommation moindre de fioul provenant du vapocraquage à l’usine pétrochimique de Dunkerque. La réduction des émissions de NO_x (-16 % par rapport à 2024) et de COV (-26 % par rapport à 2024) a été influencée par la sortie des actifs au Nigeria du portefeuille amont à la fin de 2024, les activités de conversion susmentionnées à la raffinerie de Livourne et les fermetures de certaines usines pétrochimiques (Brindisi, Priolo, Ragusa et Grangemounth). En ce qui concerne les émissions de particules (-33 % par rapport à 2024), outre les opérations de portefeuille au Nigeria, de nouvelles réductions des activités en amont ont contribué à la tendance à la baisse (en particulier, la diminution des émissions provenant du torchage non routinier au Ghana et la cession du champ de M’Boundi au Congo), ainsi que celles de la raffinerie de Sannazzaro en raison de l’introduction de nouvelles procédures d’étalonnage pour la mesure des émissions.

GESTION DES ÉMISSIONS DANS L’EAU

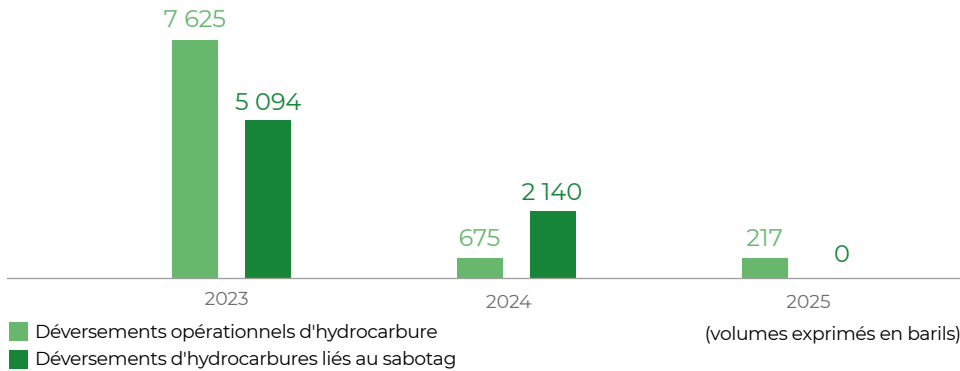
- Eni opère, à la fois dans les phases de mise en œuvre et d’exploitation des projets, en promouvant des actions continues de :
- **prévention, suivi et contrôle** systématiques dans le cadre de la gestion des émissions issues des rejets d’eau, afin de préserver non seulement l’utilisation des ressources, mais aussi la qualité de l’environnement aquatique. Pour contrôler la qualité des rejets, Eni adopte des seuils internes d’alerte précoce pour des polluants spécifiques afin d’engager rapidement des mesures correctives si nécessaire ;
 - développement de technologies de **traitement de l’eau** et application des meilleures technologies disponibles ;
 - **suivi des huiles** totales dans les **eaux de production** rejetées, en ce qui concerne les activités upstream.

GESTION DES DÉVERSEMENTS D’HYDROCARBURES

L’exploitation des actifs d’Eni ne génère pas d’émissions au sol de nature opérationnelle, de sorte qu’une contamination potentielle ne peut résulter que de rejets accidentels de nature accidentelle, tels que des déversements opérationnels et des déversements d’hydrocarbures ou de produits chimiques. Eni est constamment engagée dans la gestion des risques et des urgences liés à ces événements, qui peuvent affecter à la fois le sol et l’environnement aquatique, par le biais d’activités de supervision et de prévention, de préparation à l’intervention et de restauration. Dans le domaine de la prévention, le système de surveillance à distance e-vpms® (Eni Vibroacoustic Pipeline Monitoring System) est présent en Italie sur tous les tronçons de pipelines les plus vulnérables à l’effraction, aux dommages causés par des tiers ou aux mouvements de terrain. En 2025, le système de surveillance a été installé en Côte d’Ivoire sur une section d’un champ offshore. Ce système fait l’objet de mises à jour technologiques, notamment pour détecter les interférences avec des tiers et prévenir les effractions. Pour prévenir les déversements, en particulier à partir des réservoirs, Eni investit dans une technologie propriétaire (e-siam® Eni Structural Integrity Acoustic Monitoring) pour détecter et localiser les phénomènes de corrosion et les fuites des réservoirs et des tuyaux, avec des tests continus. En outre, les activités de vérification, de surveillance et de remplacement des pipelines terrestres

et offshore sont menées à des fréquences spécifiques pour chaque actif. Pour les citernes, un programme de nettoyage et d'inspection permet d'effectuer des réparations et, le cas échéant, de remplacer ou d'installer des doubles fonds. En outre, afin de renforcer la capacité de réponse à la pollution marine consécutive à des déversements d'hydrocarbures, Eni continue de participer à des initiatives sectorielles en rejoignant des initiatives régionales, également en collaboration avec l'IPIECA et l'Organisation maritime internationale, telles que, par exemple, l'IG WACAF (Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe) ou l'OSPRI (Oil Spill Preparedness Regional Initiatives in the Black Sea, Caspian Sea and Central Eurasia) visant à renforcer la capacité de réponse à la pollution marine consécutive à des déversements d'hydrocarbures. Enfin, les mesures correctives sont mises en œuvre par le biais d'activités d'assainissement, conformément aux réglementations en vigueur et aux exigences des organismes de contrôle. En 2025, par exemple, la récupération avec certification a été finalisée pour certaines zones de service.

VOLUMES DE DÉVERSEMENTS DE PÉTROLE (>1 baril)



En 2025, les volumes de déversements opérationnels d'hydrocarbures ont encore diminué (217 barils vs. 675 en 2024, -68 %), avec une réduction également du nombre de cas (9 vs. 18 en 2024) et en améliorant les performances des activités upstream et des raffineries. Les événements enregistrés en 2025 ont touché trois Pays : l'Allemagne, pour 88 % des volumes déversés, l'Italie pour 11 % et la Tunisie pour le 1 % restant ; parmi les événements enregistrés, l'événement le plus important (157 barils) s'est produit dans une station-service en Allemagne. En ce qui concerne les activités de récupération des volumes déversés à la suite des événements survenus, il convient de noter que, dans certains cas, elles sont encore en cours de planification et de partage avec les organismes compétents. En 2025, il n'y a pas eu de déversement de pétrole dû à des actes de sabotage, notamment à la suite de la cession d'actifs au Nigeria, où de tels événements étaient historiquement concentrés. En ce qui concerne les déversements de produits chimiques, la tendance est également à la baisse : 4 événements se sont produits en amont, avec un total de 0,3 barils déversés (contre 70 barils en 2024).

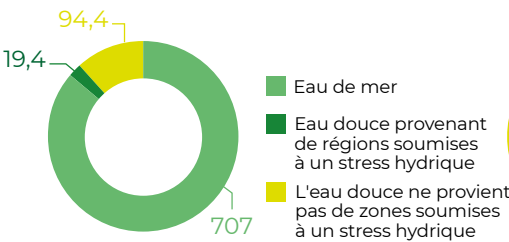
GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Eni poursuit son chemin vers la sauvegarde des ressources en eau, qui s'est traduit au fil des ans par l'adhésion au PDG Water Mandate et par la publication du [Positionnement d'Eni sur l'eau](#). En particulier, en 2024, Eni a déclaré son ambition d'atteindre la positivité hydrique d'ici 2050 sur les sites qu'elle exploite. L'ambition d'Eni suit une approche qui prend également en compte les actions au niveau des bassins fluviaux, inspirée par les principes de l'Impact positif sur l'eau (PWI - Positive Water Impact) proposés par le PDG Water Mandate. Les actions visant à préserver l'eau se concentreront sur les aspects identifiés comme les plus critiques pour la région en termes de disponibilité, de qualité et d'accessibilité. Les interventions d'Eni seront donc liées aux besoins identifiés et à l'importance des sites d'exploitation, en donnant la priorité à ceux qui sont situés dans des bassins soumis à un stress hydrique élevé. En tant qu'étape intermédiaire sur la voie de son ambition 2050, Eni s'engage à atteindre, d'ici 2035, la positivité hydrique sur au moins 30 % de ses sites dont les prélèvements sont supérieurs à 0,5 Mm³/an d'eau douce dans des zones identifiées comme étant soumises à un stress hydrique sur la base des données de 2023 (sites prioritaires⁵). Cet engagement comprend donc l'identification d'actions

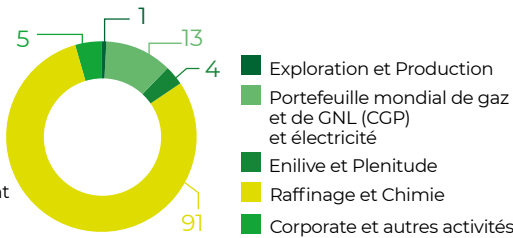
5 Sites prioritaires (avec des prélèvements de plus de 0,5 Mm³ en 2023) associés à plus de 90 % des prélèvements d'eau douce de haute qualité effectués par Eni dans les zones soumises à des contraintes en 2023 (référence).

visant à sauvegarder la ressource en eau, dont la mise en œuvre et les bénéfices doivent être suivis dans le temps. Au cours de l'année 2024, Eni a testé, par le biais d'une étude pilote sur l'un de ses propres sites d'exploitation, l'applicabilité de l'approche PWI au secteur Pétrole & Gaz. Trois sites prioritaires ont été analysés en 2025, identifiant les impacts et les opportunités conformément aux principes PWI, dont la faisabilité doit être évaluée. Eni reconnaît l'importance d'une gestion responsable de l'eau et surveille donc attentivement les prélèvements, les rejets et la consommation d'eau dans toutes ses activités, compte tenu également de l'intérêt de toutes les catégories de parties prenantes pour cette ressource. Eni effectue une analyse annuelle pour évaluer le degré d'exposition de ses actifs aux risques liés à l'eau⁶, en particulier à l'eau douce, et pour identifier des idées d'amélioration pour la gestion de la ressource grâce à la planification d'interventions, classées par ordre de priorité en fonction des activités de l'entreprise. Sur la base d'analyses des risques liés à l'eau, les principales actions d'amélioration sont abordées et planifiées sur les sites les plus pertinents en termes de prélèvements d'eau douce dans les zones soumises à un stress hydrique, identifiées dans les activités industrielles en aval situées dans le centre et le sud de l'Italie et en amont en Afrique du Nord. Enfin, l'engagement d'augmenter la part d'eaux de production réinjectées⁷ permet de réduire les prélèvements d'eau salée ou saumâtre, et d'augmenter la récupération des hydrocarbures par leur réinjection dans le réservoir. Les partenariats et la participation active des parties prenantes sont encouragés afin de garantir une gestion des ressources en eau adaptée aux besoins locaux, de favoriser le développement social et de protéger les écosystèmes. À cet égard des procédures sont définies pour informer et impliquer les parties prenantes en promouvant une consultation préalable, libre et éclairée afin de prendre en compte leurs avis sur les activités, les nouveaux projets et les initiatives de développement d'Eni.

PRÉLÈVEMENTS D'EAU (mln m³)



PRÉLÈVEMENTS D'EAU DOUCE PAR SECTEUR (mln m³)



6 Risque lié à l'eau : possibilité que les défis actuels et futurs liés à l'eau affectent les personnes, l'environnement et/ou la durabilité d'une entreprise, en raison des activités de l'entreprise et de facteurs environnementaux et sociaux externes (Ipieca, « Water Stewardship » 2024).
7 Eau associée à l'extraction des hydrocarbures naturellement présents dans le réservoir, qui peut contenir des contaminants. Cette eau, convenablement traitée, peut être réutilisée à des fins productives afin de réduire les prélèvements d'eau.

FOCUS ON

Positivité hydrique

La positivité hydrique consiste à s'assurer qu'au niveau du bassin hydrographique, les initiatives de gestion de l'eau génèrent des bénéfices qui compensent les impacts associés à la présence d'un site opérationnel, potentiellement liés aux prélèvements nécessaires aux processus industriels ou à la qualité de l'eau restituée à l'environnement. Inspirées par l'impact positif sur l'eau, développé par le PDG Water Mandate, les activités visant à protéger les ressources en eau reposent sur trois piliers : minimiser les impacts, équilibrer l'empreinte sur l'eau et travailler avec la communauté locale. Chaque pilier aborde les défis liés aux trois dimensions du stress hydrique : disponibilité, qualité et accessibilité. Cette approche est conforme à l'engagement d'Eni de réaliser l'ODD 6.

ÉTUDE DE CAS

Projet BRINE pour la réutilisation des eaux saumâtres sur le site d'Enipower à Ferrare

Conformément à l'adhésion d'Eni au PDG Water Mandate, SEF (Enipower Ferrara) s'est engagée à réduire ses prélèvements d'eau douce. En particulier, le site de Ferrare est l'un des sites d'Eni qui prélève le plus d'eau douce, compte tenu de son rôle de fournisseur du service d'approvisionnement en eau clarifiée/déminéralisée pour les entreprises situées sur le même site, produite à partir d'eau douce prélevée dans le fleuve Pô. Le projet BRINE développé à l'usine de Ferrare prévoit l'utilisation d'eaux saumâtres provenant de l'osmoseur DEMI3, appelées « eaux saumâtres » (brine water), à des fins de refroidissement. Au moyen d'un petit système de raccordement, cette eau est renvoyée à la tête des tours de refroidissement. L'eau récupérée présente des caractéristiques physico-chimiques et une concentration en sel compatibles avec une réutilisation dans des tours d'évaporation, ce qui permet de réduire les prélèvements d'eau dans le fleuve Pô. Afin de récupérer ce type de débit de l'osmoseur, une nouvelle station de pompage a été construite : 1 réservoir de stockage d'une capacité d'environ 50 m³ et 3 pompes centrifuges d'une capacité nominale de 50 m³/h chacune. Les données de conception indiquent que l'utilisation de « brine water » (eau saumâtre) dans le circuit de la tour de refroidissement remplace environ 26,2 m³/h d'eau d'appoint pour la même production. Sur une base annuelle, en supposant 8 280 heures d'utilisation, cela se traduit par une économie d'environ 217 000 m³ d'eau du Pô par an.

Eni met en œuvre des actions pour **sauvegarder les ressources** en eau à travers deux stratégies, d'abord en optimisant l'efficacité, en utilisant le recyclage interne de l'eau douce, et ensuite en remplaçant les sources d'eau douce de haute qualité⁸ par des alternatives de faible qualité.

DESCRIPTION

PRINCIPALES ACTIONS D'ENI

Eaux résiduaires	Interventions visant a réduire les prélèvements d'eau grâce à la réutilisation des eaux résiduaires, telles que : • pôle pétrochimique de Ravenne, avec une station de réutilisation des eaux résiduaires, prévue pour 2026 ; • complexe pétrochimique de Brindisi avec une station de réutilisation d'environ 0,4 Mm³ par année d'eaux résiduaires qui sera opérationnelle d'ici 2026 ; • bioraffinerie de Gela, qui a augmenté la réutilisation des eaux résiduaires urbaines à des fins industrielles depuis août 2024.
Eaux d'assainissement	Procédés de réutilisation de l'eau recyclée, réduisant ainsi la nécessité de prélever de l'eau douce de haute qualité. Par exemple, Eni Rewind traite les eaux souterraines contaminées sur différents sites, notamment Porto Torres, Priolo et Gela, afin de permettre leur utilisation à des fins industrielles.
Eaux de production	Eni s'engage a traiter et à réutiliser les eaux de production, en limitant les activités d'élimination et en favorisant sa valorisation par réfection dans le réservoir afin d'augmenter la récupération du pétrole : • Site de Meleiha (Agiba, Égypte), où l'ancienne installation de réinjection a été modernisée en 2023 et où une nouvelle installation a été construite en 2025 pour permettre une réinjection totale à des fins de production. • Site de Burun (Turkménistan), où une initiative visant à éliminer toute réinjection pour l'élimination a été menée à bien en octobre 2024.
Eau dessalée	Réduire les prélèvements d'eau douce de haute qualité en la remplaçant par de l'eau dessalée et en améliorant l'efficacité du réseau de distribution d'eau : en Égypte, sur les sites de Zohr et d'Abu Rudeis, elle est utilisée pour minimiser les prélèvements d'eau douce.
Eau douce obtenue par le procédé de dessalement, qui consiste à éliminer le sel et les impuretés de l'eau de mer ou d'autres sources à forte salinité.	

Eni s'est également engagée à préserver les ressources en eau au-delà des zones soumises à un stress hydrique. À titre d'exemple, voici quelques-unes des actions entreprises sur des sites qui ne sont pas situés dans des zones de stress hydrique particulier : (i) la centrale électrique Enipower Ferrera Erbognone, où un système innovant de filtration de l'eau a été testé, ce qui a permis d'augmenter l'efficacité de l'eau ; (ii) l'usine pétrochimique Versalis à Mantoue, qui a augmenté le recyclage de l'eau douce à des fins de refroidissement ; (iii) Ferrare, où Versalis et Enipower ont signé en 2024 un protocole d'accord avec les réalités locales, dans lequel des lignes d'action prioritaires sont définies pour réduire les prélèvements dans le fleuve Pô. Eni s'est également engagée à préserver les ressources en eau au-delà des zones de stress hydrique. Pour plus de détails, voir l'étude de cas Projet **■BRINE pour la réutilisation des eaux saumâtres sur le site d'Enipower à Ferrare**. Eni procède également à des évaluations régulières de ses fournisseurs et surveille en permanence leurs performances en matière de positionnement ESG, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau, et encourage l'adoption de systèmes de gestion conformes aux principales normes internationales chez ses agents sous contrat (ISO 14001). Au contraire, au sein de l'IPIECA, Eni s'est engagée à promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des ressources en eau par le biais d'un programme de formation et du partage des expériences de l'industrie. Elle a contribué à la rédaction d'un guide sur la gestion responsable de l'eau pour les secteurs du pétrole et du gaz et des énergies alternatives, notamment le solaire, l'éolien, le CSC, l'hydrogène et les biocarburants. Elle participe également activement à la définition des implications de la transition énergétique pour les ressources en eau.

ÉTUDE DE CAS

Récupération des eaux résiduaires civiles à des fins d'irrigation dans le champ de Zubair - Eni Irak

Dans le sud de l'Irak, une région soumise à un stress hydrique croissant, Eni Irak a lancé un programme de gestion de l'eau plus durable dans le Camp de soutien à la vie (LSC - Living Support Camp), où résident quelque 450 personnes. L'objectif est de réduire la consommation d'eau douce sur le terrain et de promouvoir une approche circulaire grâce à la réutilisation des eaux résiduaires traitées. La première phase du projet a consisté à analyser les flux d'eau du site, ce qui a permis de définir la quantité et la qualité des eaux résiduaires générées et les besoins en irrigation (150 m³/jour). Cette évaluation a abouti à la conception d'un système capable de récupérer, de traiter et de réutiliser efficacement les eaux résiduaires. En 2024, la première station d'épuration a été entièrement rénovée, en remplaçant les composants obsolètes, en modernisant les bassins d'égalisation et en introduisant la technologie MBBR (Moving Bed Biofilm Reactor), qui utilise des biofilms bactériens dans le processus d'épuration (aération, sédimentation et désinfection). Parallèlement, une deuxième usine a été construite et mise en service en 2025, avec une configuration plus compacte mais basée sur les mêmes procédés : traitement biologique, filtration mécanique, chloration et filtres à charbon. Les deux usines assurent un traitement de l'eau conforme aux normes ISO 16075 en vue de sa réutilisation pour l'irrigation, avec un contrôle trimestriel de la qualité de l'eau traitée afin de garantir la continuité, la sécurité et l'efficacité. L'eau traitée est acheminée vers le réseau d'irrigation, qui couvre l'ensemble du champ et est équipé de points d'alimentation réglables afin d'optimiser la distribution. Ce système permet désormais une irrigation plus durable des espaces verts, qui ont été enrichis de 3 500 nouvelles plantations de Conocarpus lancifolius, une espèce résistante à la chaleur et à la sécheresse. La capacité combinée des deux usines atteint, selon la saison, 110-145 m³/g d'eaux résiduaires réutilisées.



Priolo, installation TAF Eni Rewind, traitement des eaux souterraines

8 L'eau douce de haute qualité est définie comme l'eau provenant des nappes phréatiques, des eaux de surface, du réseau municipal ou de fournisseurs tiers.
9 L'initiative peut être modifiée en raison de la transformation industrielle en cours.

ENTRETIEN AVEC MARCO PETRANGELI PAPINI



Marco Petrangeli Papini
Professeur titulaire
d'« Installations chimiques »
au Département de Chimie
de l'Université de Rome « La Sapienza ».

Innovation en matière d'assainissement de l'environnement : collaboration entre l'industrie et le monde universitaire

Dans le cadre des activités d'assainissement de l'environnement, quelle est la contribution de l'innovation technologique et des nouvelles technologies ?

L'innovation technologique est cruciale car l'assainissement concerne le sol, le sous-sol et les eaux souterraines pour lesquels on ne dispose que d'informations partielles, contrairement aux processus industriels réalisés dans des conditions connues et contrôlables. L'innovation ne concerne pas seulement l'introduction de nouvelles technologies pour éliminer les contaminants dans les matrices environnementales, mais nécessite un portefeuille intégré de solutions innovantes qui peuvent être appliquées tout au long du processus : de la compréhension de l'état de contamination du site et du périmètre des sources de contamination, à l'identification des mécanismes de déplacement des contaminants, et à la sélection des solutions technologiques les plus appropriées. Par exemple, les technologies développées ces dernières années permettent une caractérisation plus complète des sites que les études traditionnelles. Ces outils sont particulièrement utiles dans des contextes complexes tels que ceux dans lesquels opère Eni Rewind, qui gère les activités d'assainissement liées aux implantations historiques de plusieurs entreprises. Une contribution importante est également liée à la transition numérique, car les outils informatiques et les applications basées sur l'intelligence artificielle permettent de collecter, d'organiser et d'analyser la grande quantité de données générées par ces techniques avancées.

Quel rôle les partenariats entre entreprises et universités peuvent-ils jouer pour promouvoir le développement et l'adoption de technologies de manière responsable ?

La collaboration entre le monde universitaire et les entreprises est cruciale dans le domaine de l'assainissement de l'environnement, où la recherche n'est jamais une fin en soi, mais où l'on étudie des processus qui doivent être appliqués dans la pratique pour récupérer la qualité des matrices environnementales dans les sites contaminés. De nouvelles technologies et méthodes peuvent être développées en laboratoire, mais sans validation sur le terrain, il manque une étape d'échelle indispensable pour développer des

solutions réellement utiles et applicables. Grâce à cette collaboration, les entreprises peuvent utiliser des compétences et des approches non conventionnelles fournies par les universités, qui ne proviendraient pas du marché traditionnel.

Quels sont les éléments distinctifs de la collaboration entre l'Université La Sapienza et Eni Rewind ?

La collaboration avec Eni Rewind permet à l'université de travailler sur une casuistique très hétérogène, en raison de la variété de la contamination présente sur les sites (due à la nature variée des activités historiques présentes), et pour Eni Rewind l'avantage est d'avoir un progrès technologique constant appliqué directement à ses sites d'exploitation. Nous collaborons avec Eni Rewind depuis de nombreuses années, dans le cadre de l'assainissement de l'environnement de plusieurs sites, tels que Manfredonia, Gela, Ferrandina, Assemini et Rho, en nous attaquant à des problèmes réels qui nécessitent des approches non conventionnelles et qui ont conduit à l'introduction de solutions innovantes. Deux exemples significatifs sont les sites de Gela et de Manfredonia, où des technologies avancées sont en cours pour traiter l'eau contaminée par l'arsenic (dans le cas de Gela, également par des hydrocarbures). Dans les deux cas, l'objectif est de récupérer l'eau traitée directement sur le site et de la renvoyer dans la nappe phréatique, au lieu de l'envoyer dans des stations d'épuration puis de la rejeter, ce qui permet de réduire les coûts et les incidences sur l'environnement. Ces procédés s'intègrent aux systèmes existants et contribuent à accélérer l'assainissement des sites, fournissant un exemple pratique de la manière dont les approches innovantes peuvent remplacer les approches conventionnelles. Les avantages de cette collaboration sont mutuels : Eni Rewind utilise l'expertise de l'Université, tandis que pour nous, la collaboration représente une extraordinaire opportunité de croissance, car elle nous permet de travailler sur de nombreux sites réels, en construisant un patrimoine unique et consolidé de connaissances basé sur des compétences qui n'auraient pas pu être développées en étudiant uniquement des cas théoriques.



Côte d'Ivoire

La biodiversité joue un rôle fondamental dans le bien-être humain. Elle fournit des ressources vitales telles que la nourriture, les médicaments, l'énergie, l'air pur et l'eau, contribue à la protection contre les catastrophes naturelles et offre une valeur culturelle et récréative. Chaque écosystème possède des caractéristiques uniques qui varient profondément en fonction des zones géographiques, des conditions environnementales et des interactions écologiques. Opérant à l'échelle mondiale et dans des contextes aux sensibilités écologiques différentes, Eni reconnaît l'importance d'évaluer, de prévenir et d'atténuer les impacts potentiels de ses activités, en tenant compte du type et de la complexité des projets, des caractéristiques de la biodiversité des sites et du contexte social.

Pour gérer au mieux ces aspects, Eni a adopté depuis des années un modèle de gestion de la **biodiversité et des services écosystémiques (BES)** appliqué aux sites exploités par l'entreprise et développé grâce à des collaborations à long terme avec des organisations internationales de premier plan dans le domaine de la conservation de la biodiversité. Le modèle de gestion des BES est intégré au processus d'évaluation de l'impact environnemental (EIE), qui permet d'analyser les interactions possibles entre les activités de l'entreprise et l'environnement. En outre, Eni établit chaque année une cartographie de ses sites et concessions afin de vérifier leur emplacement par rapport aux zones légalement protégées et aux zones importantes pour la conservation de la biodiversité (Zones clés pour la biodiversité - KBA). Cette activité de sélection permet d'identifier les situations présentant un risque plus élevé de perte de biodiversité et d'orienter toute investigation supplémentaire (évaluation BES). Lorsque des impacts résiduels significatifs sont identifiés, ils sont gérés par des mesures spécifiques incluses dans les plans de gestion environnementale des sites ou, le cas échéant, par des Plans d'action en faveur de la biodiversité (PAB). Les PAB définissent les objectifs, le suivi, les délais, les responsabilités et les indicateurs de performance, et sont mis à jour périodiquement tout au long du cycle de vie du projet, ce qui garantit une gestion efficace des risques. Les impacts sont gérés par l'application systématique de la hiérarchie d'atténuation, qui privilégie les mesures préventives sur les mesures correctives, afin d'éviter toute perte nette de la biodiversité et, si possible, de générer un gain net.

Pour plus de détails sur les résultats de la cartographie des sites en 2025 et sur les PAB mis en œuvre, voir la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) et le site Internet [eni.com](#).

Économie circulaire

Eni intègre les principes de circularité dans son modèle d'entreprise, en les appliquant au développement de nouvelles chaînes de produits ainsi qu'aux chaînes existantes, dans le but d'améliorer l'efficacité des ressources et de prolonger le cycle de vie des actifs et des produits. Cette approche est appliquée tout au long de la chaîne de valeur et dans les différents contextes industriels du Groupe, en s'adaptant aux spécificités opérationnelles de chaque entreprise. Pour soutenir ses initiatives, Eni a développé, en coopération avec la Scuola Superiore Sant'Anna, un modèle et un outil de mesure de la circularité, intégrant les exigences des normes UNI 11820 et ISO 59020. Conformément à son engagement en matière de transparence et de responsabilité, Eni a obtenu la vérification par un tiers du niveau de circularité conformément à la norme UNI11820, tant pour ses fonctions de soutien (processus et services de soutien aux entreprises fournis dans les bureaux de direction et périphériques en Italie) que pour la bioraffinerie de Gela, lançant ainsi un processus structuré d'analyse et d'amélioration continue de ses performances en matière de circularité.

TYPE D'INTERVENTION

Prolongation de la durée de vie, conversion et redevelopment des actifs

La prolongation de la durée de vie, la reconversion et le redéveloppement des actifs représentent un levier essentiel dans l'approche de l'économie circulaire d'Eni, qui vise à valoriser les infrastructures existantes tout au long de leur cycle de vie, tout en réduisant la consommation de nouvelles ressources. La transformation des raffineries traditionnelles en bioraffineries est au cœur de cette démarche.

L'utilisation de matières premières circulaires et de matières premières alternatives

L'utilisation de matières premières circulaires et de matières premières alternatives est un élément central de l'économie circulaire afin de réduire l'utilisation de ressources vierges et d'encourager la réintroduction de matériaux dans le cycle de production, contribuant ainsi à la fermeture du cycle de vie. Il s'agit notamment d'initiatives dans le domaine du bioraffinage, de la production de biocarburants avancés et de la valorisation des résidus et des sous-produits, ainsi que du développement de solutions industrielles orientées vers l'utilisation de matériaux circulaires dans divers contextes d'application.

Technologies de recyclage et recuperation

Les initiatives basées sur l'adoption de technologies innovantes de recyclage et de valorisation visent à promouvoir la récupération et la réutilisation des matériaux en fin de vie dans différents cycles de production.

PRINCIPALES ACTIONS

- En 2024, la **conversion** de la raffinerie de Livourne pour la production de HVO commencera en 2026, et les bioraffineries de Venise et de Gela seront ajoutées.
- En ce qui concerne la **prolongation de la durée de vie** des installations, Plenitude intervient par le biais d'une maintenance de remplacement et, plus récemment, par la réalimentation et l'amélioration des infrastructures et de l'énergie existantes. Par exemple, en coopération avec d'autres entreprises du Groupe, des zones industrielles récupérées ont été converties en sites de production d'électricité renouvelable, intégrant l'assainissement de l'environnement et de nouvelles capacités de production dans une logique unique de redéveloppement territorial. Une nouvelle installation photovoltaïque Plenitude à Porto Marghera sera opérationnelle à partir de 2025, rejoignant les initiatives similaires déjà mises en œuvre à Porto Marghera, Assemine, Gela, Porto Torres, Priolo et Ponticelle. Dans le secteur Upstream **également, les principes** de valorisation des actifs matures sont appliqués, en évaluant la faisabilité de la transformation des plateformes offshore de la mer Adriatique et de la mer Méditerranée en infrastructures de centres de données sous-marins, ou en convertissant des sites industriels italiens en zones d'énergie renouvelable, de logistique ou de centres de données.

Les principales initiatives comprennent la production de biocarburants avancés, obtenus principalement à partir de déchets, tels que les huiles alimentaires usagées, ainsi que de biométhane produit à partir de résidus organiques tels que les déchets agricoles, agro-industriels, les effluents d'élevage et les déchets organiques. Pour la production de biocarburants, s'ajoutent, à titre résiduel, des huiles végétales issues de cultures oléagineuses provenant de filières certifiées intégrant des programmes de réhabilitation des terres dégradées dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Asie centrale. Les sous-produits de transformation sont également valorisés et convertis en aliments pour animaux et en engrais, renforçant ainsi l'approche de chaîne de valeur circulaire. Dans le secteur de la chimie, Versalis vise à diversifier les sources de feedstocks grâce à l'utilisation de matières premières d'origine renouvelable, telles que la biomasse, ainsi qu'au développement de produits issus de matières premières secondaires provenant du recyclage. D'autres solutions circulaires en cours de développement comprennent l'utilisation de matériaux de récupération pour les infrastructures routières, de plastiques recyclés ou de matières premières alternatives pour la fabrication d'éléments d'ameublement, ainsi que la valorisation de déchets post-industriels récupérés.

Dans le secteur de la chimie, des investissements sont réalisés dans le développement de matériaux recyclés et de différentes technologies de recyclage des plastiques et des caoutchoucs, notamment grâce à des collaborations avec des partenaires tout au long de la chaîne de valeur. De nouvelles installations ont été mises en service pour transformer les déchets plastiques en nouvelles matières premières réutilisables dans les processus de production, et des accords ont été conclus avec d'autres acteurs afin de récupérer et de valoriser différents types de déchets plastiques en les transformant en nouveaux matériaux ou produits. Dans le domaine de la dépollution, Eni Rewind développe des solutions permettant de récupérer et de réutiliser les déchets et les sols contaminés. À titre d'exemple, de nouvelles plateformes dédiées au traitement des déchets et à la réhabilitation des sols sont actuellement en cours de réalisation sur le site de Ponticelle (Ravenne), avec une mise en service prévue au troisième trimestre 2026. Enfin, d'autres technologies permettant le recyclage des métaux précieux et des terres rares sont à l'étude, avec une attention particulière portée au secteur des énergies renouvelables.

POSITIONNEMENT

Politique « NO GO »

Eni ne mène pas d'activités d'exploration et d'exploitation de pétrole dans les limites des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Policy BES d'Eni

Reconnaît l'importance de la biodiversité et adopte une approche de gestion active et intégrée en tenant compte des différentes sensibilités écologiques et des contextes réglementaires dans lesquels elle opère.

Positionnement concernant l'eau

Eni promeut une gestion responsable et efficace des ressources en eau, en contribuant à la protection des écosystèmes marins et d'eau douce.

Positionnement concernant la biomasse

Eni utilise de la biomasse certifiée, excluant les matières premières issues de la conversion de zones à haute valeur biologique et d'écosystèmes importants pour le captage et le stockage du carbone.

MODÈLE DE GESTION DES BES

Évaluation de l'exposition aux risques

Analyse menée à l'aide d'instruments et de processus internes afin d'identifier et hiérarchiser les sites présentant un risque potentiel d'impact sur les BES.

Mise en œuvre des PAB

Plans qui définissent les mesures d'atténuation des impacts et les actions de conservation ou d'amélioration de la biodiversité.

Hiérarchie d'atténuation

Le principe sous-jacent du modèle de gestion des BES est une séquence préférentielle d'actions : prévenir et éviter les impacts ; lorsque cela n'est pas possible, les minimiser ; et restaurer les habitats affectés. En cas d'impacts résiduels significatifs, prévoir des mesures compensatoires.

ÉTUDE DE CAS

Projets de conservation de la biodiversité de Plenitude en Espagne

En 2025, la campagne annuelle pour la protection et la conservation du busard Saint-Martin (Circus pygargus) s'est poursuivie au parc éolien de Cuevas, exploité à partir de 2022 dans la région de Castille-La Manche, en Espagne. Les activités menées en 2025 visaient à identifier et à protéger les nids, afin de prévenir les dommages potentiels pendant la saison des récoltes. La campagne a été couronnée de succès : 11 oiseaux et trois couples reproducteurs ont été observés, deux nids et au moins sept nouveaux oiseaux ont pris leur premier envol. Un documentaire spécial a également été réalisé pour faire connaître les activités de surveillance et de protection de l'espèce. En 2025, Plenitude a commencé la construction de six installations photovoltaïques en Espagne (Renopool, Guillena, Caparacena, Grijota, La Flota, Villarino). Toutes les usines comprennent une série de mesures d'atténuation visant à promouvoir la biodiversité et la conservation des espèces locales, comme le prévoient les permis environnementaux. Parmi les plus pertinentes, on peut citer :

- installation de nids pour les insectes pollinisateurs et de nichoirs pour différentes espèces d'oiseaux et de chauves-souris ;
- mise en place de « stepping stones » dans le périmètre de l'installation pour faciliter le déplacement de la faune entre les habitats fragmentés ;
- location de terrains à l'extérieur des installations pour l'amélioration des habitats des oiseaux des steppes et des rapaces ;
- construction d'installations d'abreuvement pour la faune ;
- création de mares pour les amphibiens ;
- fourniture d'abris pour les mammifères ;
- installation de perchoirs pour les oiseaux de proie et de tours de nidification pour le faucon crécerelle.

Le contrôle de l'efficacité des mesures commencera en 2026 et se poursuivra pendant toute la durée du cycle d'exploitation des centrales.

ÉTUDE DE CAS

Technologies complémentaires pour le recyclage des plastiques

La gestion des déchets plastiques est un élément clé de la transition vers une économie de plus en plus circulaire. Le recyclage mécanique reste une solution clé pour les plastiques homogènes, faciles à trier et caractérisés par de faibles niveaux de contamination. Dans ce contexte, Versalis a annoncé en 2025 le démarrage d'une nouvelle usine à Porto Marghera pour la production de plastiques fabriqués – en totalité ou en partie – à partir de matières premières recyclées mécaniquement. En même temps, la grande hétérogénéité des déchets plastiques en circulation aujourd’hui nécessite un portefeuille de technologies complémentaires. Les matériaux multicouches, composites, contaminés ou difficiles à séparer bénéficient de solutions supplémentaires telles que le recyclage chimique, qui permet de valoriser des fractions autrement impossibles à gérer par des procédés mécaniques. Une approche intégrée, basée sur la coopération entre différentes technologies, permet de maximiser la récupération des ressources, et donc d'élargir la gamme des matériaux recyclables et de contribuer à l'augmentation globale du contenu recyclé mis sur le marché. C'est dans ce contexte que s'inscrit HOOP®, la technologie de recyclage chimique par pyrolyse développée par Versalis, capable de traiter des fractions plastiques autrement destinées à la valorisation énergétique, même en présence d'additifs, de pigments ou de structures multicouches. Le processus permet de transformer ces matériaux en une huile recyclée (r-oil) avec un rendement élevé de récupération des matériaux qui peut être utilisée, avec la matière première vierge traditionnelle, comme matière première alternative pour la production de nouveaux intermédiaires et polymères adaptés à toutes les applications. Au cœur de la technologie se trouve un réacteur thermique très efficace, intégré à des systèmes d'intelligence artificielle pour la surveillance en temps réel et l'optimisation des paramètres d'exploitation. Cette configuration garantit la flexibilité des matières premières et la stabilité du processus, même en présence de plastiques hétérogènes et contaminés. En 2025, Versalis a démarré l'usine de démonstration HOOP® à Mantoue, avec une capacité nominale de 6 ktonnes/an, comme première étape vers la future mise à l'échelle industrielle envisagée à Priolo, dans le cadre du protocole d'accord sur le Plan de transformation de la chimie d'Eni-Versalis. Dans ce scénario, il est essentiel de créer des synergies tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour continuer à stimuler l'innovation partagée et renforcer les chaînes d'approvisionnement dédiées à la production de plastiques recyclés de haute qualité. Dans cette optique, Versalis a initié en 2025 des collaborations avec plusieurs partenaires industriels, dont Acea Ambiente, Veritas et Prysmian, dans le but d'identifier et de développer des processus intégrés de recyclage de la chaîne d'approvisionnement, orientés vers la valorisation des déchets et la génération de nouvelles matières premières.

Pour plus de détails, voir le site web de [Versalis](#).

FOCUS ON

Torches olympique et paralympique Milan Cortina 2026

Dans le cadre des activités d'Eni en tant que Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2026 à Milan Cortina, les torches olympiques et paralympiques "Essential" ont été produites en collaboration avec Versalis, qui a également obtenu la certification ReMade™ pour le contenu en matériaux recyclés utilisé dans leur production. Les deux torches, qui ne pèsent que 1 060 grammes chacune (sans le cylindre), sont principalement composées de matériaux recyclés, notamment d'un alliage d'aluminium et de laiton. De plus, elles ont été équipées d'un système qui leur permet d'être réutilisées et rechargées 10 fois, ce qui contribue à réduire le nombre de torches nécessaires pour le parcours de la flamme et, par conséquent, l'impact sur l'environnement. La poignée est dotée d'un insert en XL EXTRALIGHT®, un matériau polymère ultra-léger produit par Finproject, une société de Versalis, et fabriqué à partir d'un polymère Versalis composé à 60 % de bionaphta dérivé de matières premières renouvelables. Enfin, le brûleur, cœur technologique de la Torche, a été alimenté en bio-GPL, produit dans la bioraffinerie d'Enilive à Gela à partir de matières premières 100 % renouvelables.



DÉCHETS

En matière de gestion des déchets, Eni accorde une attention particulière à la traçabilité de l'ensemble du processus et à la vérification des acteurs impliquées dans la chaîne d'élimination/récupération, en recherchant toutes les solutions pratiques visant à prévenir les déchets. La quasi-totalité des déchets Eni en Italie est gérée par Eni Rewind, qui a consolidé le projet de numérisation lancé en 2020 pour rationaliser et contrôler son processus de gestion des déchets. Afin de limiter les impacts négatifs potentiels liés aux déchets, la Société privilégie les solutions de valorisation par rapport aux solutions d'élimination, conformément aux critères de priorité établis par la législation européenne et nationale. Sur la base des caractéristiques de chaque déchet, Eni Rewind sélectionne des solutions de récupération et d'élimination techniquement réalisables, en privilégiant dans l'ordre la récupération, les opérations de traitement qui réduisent les quantités à envoyer à l'élimination finale, et les installations appropriées situées à proximité des sites de production des déchets. En outre, des audits périodiques sont réalisés auprès des fournisseurs environnementaux afin d'évaluer la gestion opérationnelle des déchets. Le traitement des déchets est principalement effectué dans des usines tierces hors site qui disposent d'une licence appropriée conformément aux réglementations locales en vigueur. Dans toutes les zones où elle opère, Eni s'engage non seulement à respecter la législation en vigueur en matière de déchets, mais aussi à réduire les impacts environnementaux liés aux différentes étapes du processus de gestion des déchets.

PRINCIPES DE RÉFÉRENCE

PRINCIPALES ACTIONS

Durabilité dans la gestion opérationnelle des déchets

Cette approche privilégie les solutions de récupération par rapport à l'élimination. En Italie, par exemple, grâce à l'activité de courtage d'Eni Rewind, des solutions techniquement réalisables sont sélectionnées sur la base des caractéristiques des déchets, en donnant la priorité : (i) aux opérations de récupération ; (ii) aux traitements qui réduisent les quantités destinées à l'élimination ; et (iii) à la sélection d'installations adéquates aussi proches que possible du site de production.

Vérification de la fiabilité des tiers

Elle est assurée par des contrôles ad hoc des acteurs de la chaîne d'approvisionnement et par des évaluations périodiques des fournisseurs, réalisées par des structures techniques spécialisées (audits et contrôles opérationnels, par exemple). En particulier, en Italie et là où la loi l'exige, Eni s'appuie exclusivement sur des entités autorisées.

Contrôle des déchets générés par les activités de production

Pour les sites italiens, la traçabilité des déchets spéciaux est assurée depuis le moment de la production jusqu'à la destination finale, dans presque tous les sites utilisant un logiciel de gestion, qui peut s'interfacer avec l'outil de traçabilité (RENTRI) fourni par le Ministère de l'Environnement et de la Sécurité énergétique.



Installation Eni Rewind, Gela (Italie)

Valeur de nos personnes

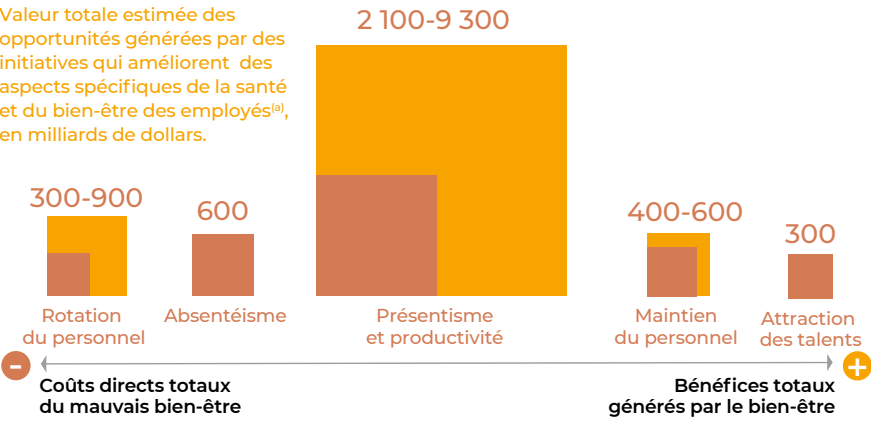
L'humain au cœur de la transformation	86
Sécurité au travail et sécurité des procédés	100
Santé et bien-être des personnes	104

CONTEXTE DE RÉFÉRENCE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

SANTÉ DES SALARIÉS

La santé ne se limite pas à l'absence de maladie ou d'infirmité ; elle englobe le bien-être mental, physique et social. La santé doit rester au centre du monde du travail pour protéger les personnes et assurer la continuité des activités. Investir dans le bien-être de la main-d'œuvre n'est pas seulement une responsabilité sociale, c'est aussi une opportunité économique considérable : on estime qu'il génère jusqu'à 11 700 milliards de dollars de valeur économique au niveau mondial, avec des bénéfices potentiels en termes de productivité, de réduction des coûts et d'engagement accru, qui profitent également aux familles et aux communautés.

INVESTIR DANS LA SANTÉ DES EMPLOYÉS, PARMI LES PRINCIPAUX AVANTAGES : RÉDUCTION DU PRÉSENTÉISME ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ



Source : McKinsey, 2025 report Thriving workplaces how employers can improve productivity and change lives.

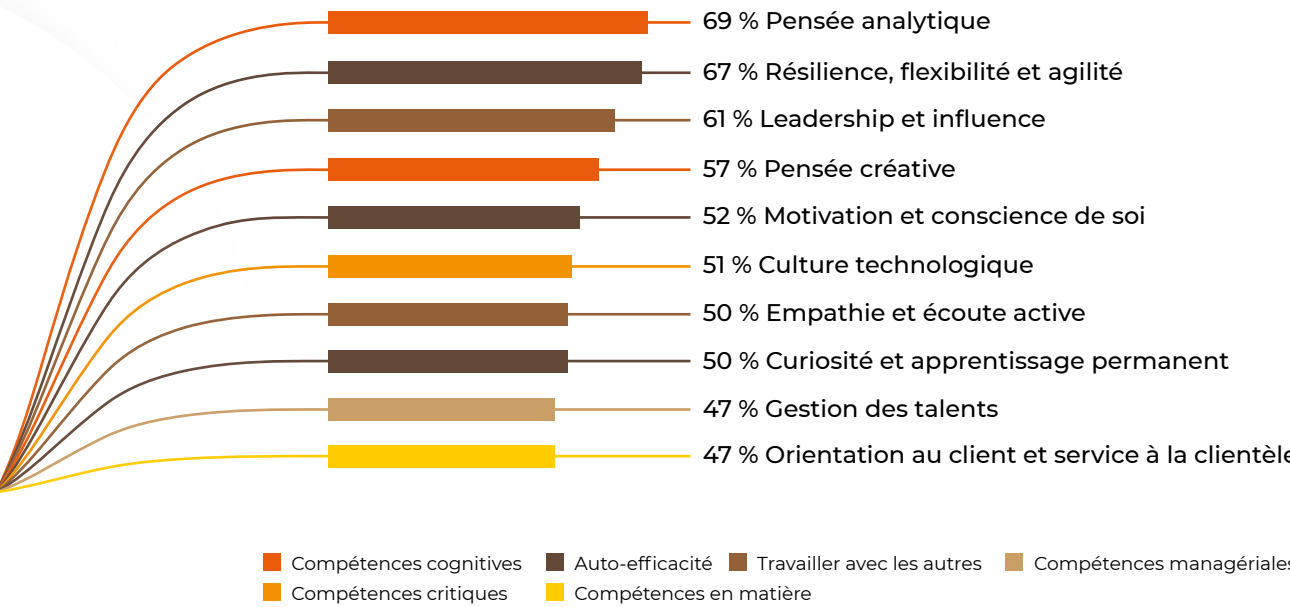
(a) Valeur totale estimée des opportunités créées par les initiatives qui améliorent des aspects spécifiques de la santé et du bien-être des employés.

Source: Expert interviews, McKinsey Health Institute Employee Holistic Health Survey, 2023.

COMPÉTENCES CLÉS POUR LES EMPLOYEUR

Une enquête du Forum économique mondial visant à identifier les compétences nécessaires dans le monde du travail d'aujourd'hui montre que la pensée analytique est la principale compétence clé pour les employeurs, suivie de la résilience, de la flexibilité et de l'agilité, ainsi que des compétences en matière de leadership et d'influence, ce qui souligne le rôle crucial de l'adaptabilité et de la collaboration, parallèlement aux compétences cognitives. Cette combinaison de compétences cognitives, d'auto-efficacité et interpersonnelles dans les cinq premières places souligne l'importance accordée par les répondants à une main-d'œuvre agile, innovante et collaborative, dans laquelle les compétences en matière de résolution de problèmes et la résilience personnelle sont cruciales pour réussir.

LES 10 COMPÉTENCES CLÉS EN 2025 (Proportion d'employeurs considérant les compétences comme essentielles pour leur personnel)



Source: World Economic Forum, Future of Jobs Survey 2025.

L'humain au cœur de la transformation



CR62 Versalis plant, Priolo (Italy)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Les collaborateurs d'Eni sont le moteur de la transition énergétique, une voie rendue possible par la transformation technologique, mais surtout par la valeur, les compétences et l'engagement de nos personnes. Le capital humain a toujours été un pilier de notre identité et un levier stratégique pour la création d'une valeur durable au fil du temps. Nous investissons de manière structurée dans le développement des compétences et des comportements, par le biais d'une approche équitable, inclusive et transparente, dans le but de renforcer un état d'esprit axé sur l'innovation et de promouvoir un leadership capable d'inspirer, de guider et d'accompagner l'évolution d'Eni, y compris dans la consolidation du modèle d'entreprise satellitaire. Dans ce contexte, nous maintenons un engagement constant pour renforcer l'engagement de nos employés et soutenir leur bien-être général, par le biais d'une offre évoluée et distinctive de bien-être et de soins aux personnes (Welfare e People Care), contribuant de manière concrète à un équilibre durable entre les dimensions professionnelles et personnelles.

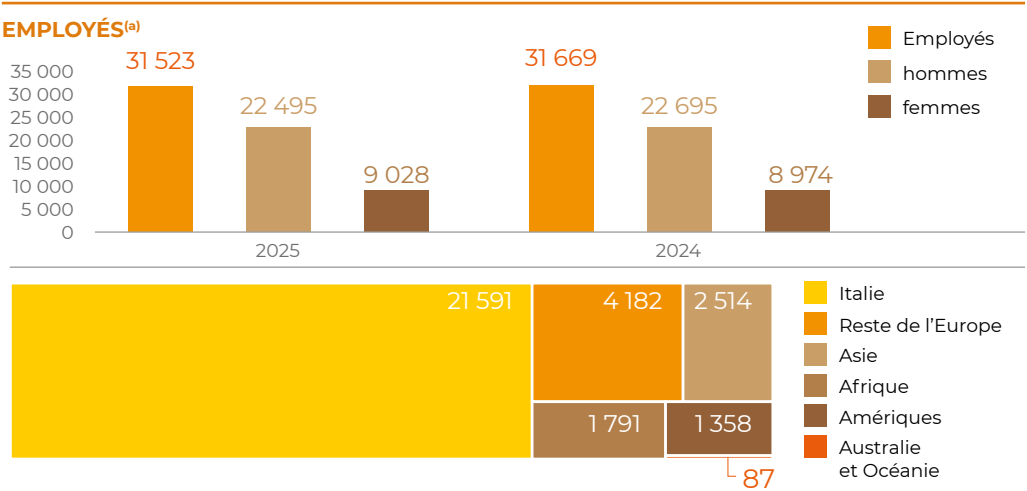
LUCA DE SANTIS RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ORGANISATION D'ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Consultez le chapitre Effectifs Eni de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

Le capital humain¹ est au cœur de la stratégie d'Eni, qui promeut le bien-être pour les travailleurs par le biais d'initiatives sociales et investit dans le développement des compétences des employés pour favoriser leur croissance professionnelle. L'évolution des entreprises et du marché du travail, les nouvelles orientations stratégiques et les transformations technologiques requièrent un engagement permanent en faveur de programmes **d'amélioration des compétences et de requalification**, de mise à jour et de recentrage des compétences, d'attraction des talents et de développement de technologies et d'activités émergentes en exploitant les opportunités du marché. Conformément au principe de la Transition Juste, Eni encourage le redéploiement des travailleurs dans des activités nouvelles ou transformées. Les actions visant à mettre à jour les compétences, y compris les compétences non techniques (soft skills) et les compétences techniques (hard skills), se sont poursuivies en 2025, par le biais d'initiatives de diffusion et d'assimilation dans la culture d'entreprise d'un nouveau modèle de compétences et de comportements visant à gérer efficacement la transition, en lançant des processus de révision des modèles professionnels pour favoriser la croissance d'un professionnalisme plus complet et intégré, dans l'optique d'une amélioration des compétences continu. Cela comprend des initiatives de formation sur des sujets tels que l'économie circulaire, la décarbonisation, les énergies renouvelables et l'intelligence artificielle. En outre, Eni adopte un modèle de gestion des ressources qui prévoit des parcours de développement personnalisés, afin d'améliorer les différentes compétences professionnelles, en encourageant l'inclusion, la motivation, le sentiment d'appartenance et la proactivité. L'entreprise met en œuvre également des programmes d'orientation structurés pour guider les nouvelles générations vers un choix plus conscient du programme de formation et professionnelle à suivre, ainsi que des plans d'Attraction des talents, y compris des programmes verticaux liés à des secteurs spécifiques, tant pour les profils Experts que pour les profils Juniors. Parallèlement, des initiatives sont mises en place pour former certains employés afin qu'ils puissent représenter au mieux la Stratégie et les activités d'Eni (Global Ambassador Programme). Enfin, les activités de Employer Branding (promotion de l'image de marque de l'employeur) mises en œuvre par le biais de campagnes de recrutement dans les principaux médias et sur les canaux numériques et traditionnels restent essentielles. Le nombre total de ressources en 2025 reste globalement en ligne avec le chiffre de 2024 (-146 unités). Les transactions M&A (principalement la déconsolidation de certains actifs du secteur Ressources naturelles à l'étranger, par exemple en Tunisie et au Congo, ainsi que de sociétés opérant dans le secteur CSC au Royaume-Uni) et les mouvements du personnel expatrié vers des sociétés hors périmètre de consolidation, sont compensés par un solde légèrement positif entre les embauches et les cessations d'activité. Au total, 2 790 embauches ont été réalisées en 2025 (-6,4 % env. par rapport à 2024) dont 2 486 en contrat à durée indéterminée (-5 % env. par rapport à 2024). Environ 46 % des embauches en CDI concernent des salariés âgés de moins de 30 ans. Il y a eu 2 703 licenciements (700 en Italie et 2 003 à l'étranger), dont 2 378 concernaient des employés sous contrat à durée indéterminée, les femmes représentant environ 39 %. La présence moyenne de personnel local à l'étranger est restée essentiellement constante, se situant en moyenne autour de 85 % au cours des trois dernières années². L'âge moyen des employés d'Eni dans le monde est de 45,3 ans (46 ans en Italie et 43,6 ans à l'étranger), ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2024 (44,9 ans), principalement attribuable à la légère réduction du chiffre d'affaires. Le pourcentage de personnel non italien occupant des postes à responsabilité est de 16,7 %.



31 523
Personnes
chez Eni

114
nationalités

1 Représenté par tous les employés directs opérant en Italie et à l'étranger.
2 Le pourcentage d'employés locaux dans tous les Pays de présence (y compris l'Italie) est de 95 %.

DROITS DE L'HOMME SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Dans ce domaine, depuis 2020, un modèle d'évaluation basé sur le risque de la protection des Droits de l'Homme sur le lieu de travail basé sur les risques a été introduit, visant à segmenter les sociétés d'Eni sur la base de paramètres quantitatifs et qualitatifs qui reflètent les caractéristiques et les risques spécifiques du pays/contexte opérationnel et liés au processus de gestion des ressources humaines (y compris la lutte contre toutes les formes de discrimination, l'égalité des sexes, les conditions de travail, la liberté d'association et la négociation collective). Cette approche permet d'identifier les éventuelles zones de risque ou les domaines à améliorer, pour lesquels des actions spécifiques doivent être définies et suivies dans le temps. Dans un souci d'amélioration continue, le modèle est également mis à jour en fonction des changements intervenus dans le cadre réglementaire externe et interne d'Eni. Les mesures d'atténuation identifiées à la suite de l'application du modèle sont diffusées à toutes les entreprises d'Eni.

RELATIONS INDUSTRIELLES

Un rôle central dans la construction de la relation avec les travailleurs et la protection de leurs droits est également joué par le modèle de relations industrielles d'Eni. En Italie, Eni mobilise ses travailleurs à travers les réunions prévues par le **Protocole INSIEME**, telles que le comité stratégique, qui traite de questions telles que les cessions d'unités d'affaires, la rationalisation du personnel et le renouvellement des générations, la reconversion des sites de production et les révisions organisationnelles importantes (tous les six mois ou lorsque cela est nécessaire) ou par le biais d'autres instruments tels que la Commission bilatérale sur le travail agile, qui vérifie l'application de l'accord sur le travail agile, gère les problèmes critiques locaux et rend compte périodiquement de ses conclusions aux parties signataires. Au niveau européen, Eni dispose depuis 1995 de son propre **Comité d'Entreprise Européen**³(CEE), qui se concentre dans l'Espace économique européen principalement sur les questions liées aux plans d'entreprise/investissements/acquisitions ou désinvestissements, aux perspectives d'emploi, à la santé et sécurité du travail, aux politiques environnementales et à la durabilité. Ses membres comprennent des représentants des travailleurs italiens et européens d'Eni, des représentants des syndicats italiens et un représentant du syndicat européen IndustriAll. Un autre outil au niveau européen est l'**Observatoire Européen pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement des Travailleurs**, où sont partagés des données et des outils d'analyse et de gestion sur les accidents, les incidents et les maladies professionnelles, les évolutions réglementaires, les aspects environnementaux et sanitaires, le suivi des questions climatiques et l'efficacité énergétique. En 2025, la réunion annuelle du CEE et de l'Observatoire européen pour la santé, la sécurité et l'environnement des travailleurs a eu lieu, ainsi que les trois réunions annuelles du comité restreint du CEE avec les fonctions concernées d'Eni, ces dernières s'étant tenues au DICIS de Ravenna, à la bioraffinerie de Venise et au siège de Plenitude à Milan. Enfin, au niveau mondial, le renouvellement de l'**Accord-cadre mondial sur les Relations industrielles internationales, la Responsabilité sociale des entreprises et pour une Transition juste (GFA)**, signé en janvier 2026, dans le cadre duquel s'est déroulée la réunion entre les parties.

En Italie, 100 % des salariés sont couverts par des négociations collectives conformément à la législation en vigueur. À l'étranger, en fonction des réglementations spécifiques en vigueur dans les différents pays de présence, ce pourcentage s'élève à 48,3 %. Dans les pays où les salariés ne sont pas couverts par des négociations collectives, Eni veille en tout état de cause au respect total de la législation internationale et locale applicable aux relations de travail, ainsi qu'à certaines normes de protection plus élevées garanties par Eni dans l'ensemble du groupe par l'application de ses Politiques d'entreprise au niveau mondial.

3 Organisme de représentation des travailleurs prévu par la Directive européenne 94/45/CE qui promeut l'information et la consultation transnationale des travailleurs dans les entreprises et les groupes de dimension communautaire, refondue dans la Directive 2009/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009.

INITIATIVE	CONTENU	SIGNATAIRES
NOI - Initiatives et services protocolaires pour le bien-être des personnes Eni	Initiatives et services en faveur du bien-être par l'amélioration de la santé, de la protection sociale, de l'aide au revenu, du logement et des interventions de gestion familiale afin de rechercher un équilibre entre les activités professionnelles et une approche plus personnelle et sociale. L'objectif du protocole est de faire évoluer l'offre de bien-être d'Eni en fonction du changement du contexte externe et des nouveaux besoins de la population de l'entreprise, en mettant à jour et en améliorant le panier de services, d'initiatives et d'instruments destinés à améliorer la qualité du travail et de la vie des employés et de leurs familles, en rendant l'accès plus facile et l'offre plus équitable sur tout le territoire. Le plan d'amélioration du bien-être comprend des interventions dans les domaines sanitaires, de la sécurité sociale, de l'aide au revenu, du logement et de l'aide à la gestion familiale.	Eni et les syndicats
Protocole INSIEME	Parmi les outils visant à engager les employés sur les questions de transition durable. L'accord marque la naissance d'un nouveau modèle de relations industrielles, pour soutenir efficacement les processus de transformation et partager un Pacte Générationnel qui permettra le renouvellement et la mise à jour des compétences professionnelles et la construction, avec les parties prenantes, d'un cadre réglementaire clair, favorable à l'investissement et capable de combiner la durabilité économique et financière avec la durabilité environnementale et sociale.	Eni et les syndicats
Accord-cadre mondial sur les relations industrielles internationales, la Responsabilité sociale des entreprises et une Transition juste (GFA)	L'Accord représente un engagement concret de la part d'Eni à orienter les lignes directrices en matière de durabilité, à définir des stratégies fondées sur les principes d'intégrité et de transparence, à promouvoir la lutte anti-corruption, le respect des Droits de l'homme, le travail, la santé et la sécurité des personnes, et à protéger l'Environnement et le développement durable. La réunion annuelle a rassemblé des délégués des travailleurs européens et non européens d'Eni, des représentants des organisations syndicales italiennes et un représentant d'IndustriALL Global Union. Chaque réunion fait l'objet d'une documentation détaillée et d'un procès-verbal signé par les deux parties, dans lequel sont consignés les points convenus et discutés.	Eni, IndustriALL Global Union et les syndicats Fictem Cgil, Femca Cisl, Uiltec Uil



Activités d'assainissement d'Eni Rewind, Gela (Italie)

ENTRETIEN AVEC ATLE HØIE



Atle Høie
Secrétaire général d'IndustriALL Global Union à partir de 2021, après avoir été Secrétaire général adjoint pendant cinq ans. Il a été Secrétaire international de Fellesforbundet en Norvège. Il a plus de 30 ans d'expérience syndicale au niveau mondial.

L'accord-cadre mondial, un outil pour soutenir le dialogue social et nouveaux engagements mondiaux

Dans un contexte mondial en mutation et sur la voie de la transition énergétique, quel rôle le GFA peut-il jouer dans les défis actuels et futurs pour les travailleurs d'Eni et ceux qui sont employés tout au long de la chaîne de valeur ?

Dans un paysage mondial caractérisé par l'instabilité géopolitique et le double défi de la décarbonisation et de la numérisation, ainsi que par des chaînes d'approvisionnement de plus en plus complexes, la protection des droits fondamentaux du travail est devenue une priorité absolue. Comme l'ont souligné les syndicats, le Global Framework Agreement (Accord-cadre mondial), plutôt qu'un document statique, devrait être considéré comme un « instrument dynamique », un instrument évolutif, capable de répondre aux grands défis d'aujourd'hui et de demain. Les Accords-cadres mondiaux sont le meilleur instrument pour garantir le dialogue social et la protection des droits des travailleurs dans le monde entier.

Comment s'est déroulé le processus de négociation du nouvel accord et quels sont les aspects innovants par rapport au précédent ?

Le renouvellement de l'accord marque la poursuite de plus de deux décennies de dialogue social et de coopération entre Eni et la fédération syndicale internationale. Le processus de négociation a duré deux ans et a impliqué la participation active de représentants syndicaux dans les différents Pays et secteurs où Eni opère. C'est un exemple clair de la manière dont la négociation mondiale et la coopération transnationale restent des outils efficaces pour protéger les travailleurs dans un monde en évolution rapide. Lors de la cérémonie de signature qui s'est tenue à Milan le 13 janvier, des représentants de la direction mondiale d'Eni, des organisations syndicales italiennes et une délégation internationale d'IndustriALL ont souligné l'importance de l'accord en tant qu'instrument dynamique de promotion du dialogue social et de la protection des droits des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur mondiale de l'entreprise. Tous les membres du comité mondial ont donné des exemples concrets où le GFA (Accord-cadre mondial) a été utilisé pour obtenir des résultats importants pour leurs membres. Les deux parties

se sont engagées à développer le dialogue social dans tous les Pays où Eni opère afin d'inclure les chaînes d'approvisionnement d'Eni dans les discussions. L'Accord introduit des éléments novateurs par rapport à la version précédente :

- intégration de la convention n° 190 de l'OIT sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, une étape cruciale vers la protection de tous les travailleurs contre les formes de violence et de harcèlement au travail ;
- renforcer les efforts de Due Diligence en matière de Droits de l'Homme : Eni réaffirme sa volonté de mettre en œuvre de solides mesures de Due Diligence en matière de Droits de l'Homme tout au long de la chaîne de valeur, en coopération avec les syndicats ;
- reconnaissance claire du dialogue social en tant qu'instrument dynamique pour accompagner les processus de transformation des entreprises, en particulier ceux liés à la transition énergétique et à la restructuration organisationnelle ;
- une approche de la transition énergétique centrée sur les personnes : l'accord reconnaît la nécessité d'une Transition juste pour les travailleurs, basée sur la formation, l'inclusion et la création d'emplois décents.

Que représente, selon vous, le renouvellement du GFA entre IndustriALL et Eni ?

Le renouvellement de l'Accord n'est pas seulement symbolique, c'est un véritable engagement en faveur des droits fondamentaux du travail, de la responsabilité d'entreprise et d'une Transition Juste. En faisant preuve d'un tel engagement en ces temps difficiles, Eni se place à l'avant-garde de la promotion de conditions de travail décentes, et IndustriALL, avec sa présence syndicale mondiale, travaillera avec Eni pour respecter ses engagements et montrer au monde que ce modèle est durable dans tous les aspects ESG. Par exemple, le fait qu'une entreprise comme Eni renforce ses pratiques de Due Diligence dans le contexte mondial actuel et, entre autres, intègre la convention n° 190 de l'OIT, envoie un signal fort de leadership. Au-delà du contenu, ce qui compte vraiment, c'est la mise en œuvre et la collaboration pour continuer à faire de ces engagements une réalité dans tous les Pays où Eni opère.

DIVERSITÉ ET INCLUSION : LA VALEUR DE LA SINGULARITÉ

Conformément à sa Mission, Eni reconnaît que l'intégration des principes de diversité et d'inclusion dans ses processus d'entreprise améliore le bien-être de tous ses collaborateurs, tant individuellement qu'au sein de l'entreprise. Elle génère également une dynamique accrue en faveur de l'innovation et du développement durable, et stimule les contributions individuelles au sein d'une organisation de plus en plus inclusive. L'approche d'Eni en matière de Diversité & Inclusion (D&I) repose sur des principes de référence spécifiques et des engagements pris par Eni, tels que la valorisation de la diversité, par laquelle Eni s'engage à reconnaître et à respecter les caractéristiques individuelles ; l'équité, qui garantit l'égalité des chances et l'accès aux ressources et aux opportunités de l'entreprise ; l'unicité, qui valorise les particularités de chaque personne par l'écoute et l'inclusion ; et l'inclusion, qui favorise un environnement de travail ouvert et collaboratif fondé sur les valeurs de transparence, de durabilité et d'écoute.

En 2025, compte tenu de l'évolution continue et rapide du contexte, Eni a entrepris une activité de mise à jour du cadre D&I visant, d'une part, à renforcer de manière intégrée et cohérente les initiatives déjà mises en œuvre et, d'autre part, à évaluer leur évolution, en les enrichissant de nouveaux leviers identifiés lors d'une phase d'écoute. Cette phase a été adressée aux parties prenantes internes et externes par le biais d'un exercice d'étalement du marché afin d'identifier les meilleures pratiques à intégrer dans le nouveau cadre. La comparaison de ces perspectives a permis d'élaborer un nouveau cadre D&I, accompagné d'initiatives associées à chaque levier stratégique, visant à favoriser la diffusion d'un état d'esprit d'inclusion et la réalisation des objectifs prioritaires D&I. La valorisation des initiatives permet de consolider et d'enrichir le tissu de l'entreprise en en termes d'inclusion et de renforcement des différents objectifs d'unicité considérés comme prioritaires pour Eni : l'âge, l'internationalité, le sexe, le handicap et l'orientation et l'identité sexuelles.

Au cours de l'année, une attention particulière a été accordée à la question de la parentalité, effort qui s'est concrétisé par la publication du Guide de la parentalité, qui rassemble les initiatives adoptées par Eni pour aider les personnes à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Les collaborations avec des partenaires extérieurs se sont également poursuivies, renforçant les réseaux dédiés à la promotion de l'inclusion et au partage des meilleures pratiques. Enfin, le 23 décembre 2025, Eni SpA Italia a obtenu la **Certification en matière d'égalité des sexes** conformément à la norme UNI/PdR 125:2022, consolidant ainsi son engagement en faveur de l'inclusion et de l'amélioration de la diversité.

En 2025, Eni SpA l'Italie a obtenu la Certification en matière d'égalité des sexes conformément à la norme UNI PdR 125:2022

CIBLES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1 ▶

AGE
Surmonter les différences intergénérationnelles et favoriser des modes de collaboration efficaces
- 2 ▶

INTERNATIONALITÉ
Renforcer la diversité culturelle dans les stratégies et les processus des entreprises
- 3 ▶

GÉNÈRE
Consolider et maintenir la position actuelle
- 4 ▶

HANDICAP
Sensibiliser collectivement pour consolider les actions concrètes
- 5 ▶

ORIENTATION SEXUELLE ET IDENTITÉ DE GENRE
Consolider la conscience collective

FOCUS ON

Actions pour la D&I

8 nouvelles éditions de cours D&I

Formation

- **D&I Matters** : la diffusion du cours ouvert à tous les employés se poursuit, offrant une formation modulaire et interactive axée sur les préjugés autolimitants, les biais et l'intelligence artificielle.
- **Langage inclusif** : par la réflexion, l'analyse approfondie et l'expérimentation, le cours implique que les participants se forment à l'utilisation consciente de leur propre langue afin de s'ouvrir authentiquement aux autres et de co-construire une communication inclusive. Quatre éditions ont été livrées en 2025.
- **Cours Easy landing** : afin de faciliter la compréhension et la gestion des différences interculturelles et d'apprendre les principales compétences non techniques utiles pour travailler et vivre dans un Pays différent, le cours a été enrichi en 2025 d'un volet sur le bien-être psychologique au moment de l'expatriation et du retour dans le Pays d'origine.
- **Cours de leadership inclusif** : le cours vise à aider les participants à développer une compétence plus approfondie en matière d'inclusion et de valorisation de la diversité. Quatre éditions ont été livrées en 2025.
- **Cours sur l'égalité des sexes** : en 2025, un programme de formation agile a été conçu pour diffuser la culture de l'égalité des sexes dans l'entreprise. Des modules courts présentent les principes de la Pratique de référence UNI/PdR 125 et la démarche entreprise par Eni pour obtenir la certification en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que des exemples pratiques permettant de reconnaître les préjugés inconscients, de mettre en valeur les différences et de renforcer l'engagement des personnes. Le cours est accessible à l'ensemble du personnel d'Eni.

7 événements organisés en Italie

6 événements à l'étranger

La communication et la sensibilisation

- En 2025, le sport a été choisi comme moyen de communiquer les questions D&I au personnel d'Eni, en faisant appel à des témoins extérieurs issus du monde du football, du rugby, de la voile et de la Formule 1 pour attirer l'attention sur les thèmes de l'intergénérationnalité, du genre, du handicap et de l'internationalité.
- En 2025, l'événement « Ditelo Bene - L'energia del Linguaggio positivo » (Dites-le bien - Le pouvoir du langage positif) a été réalisé, à la fois pour le personnel d'Eni et pour les parties prenantes externes via un flux LinkedIn en direct, avec la collaboration de l'association Parole O_Stili. Eni a adhéré au Manifeste de la communication non hostile en 2023, renforçant ainsi son engagement à diffuser une culture du langage conscient, et collabore avec l'association à des activités de sensibilisation et de formation visant à renforcer le rôle des mots dans les relations professionnelles et les espaces numériques.
- Les activités de sensibilisation internes sur D&I ont été complétées en 2025 par des actions de communication via les réseaux sociaux avec la production de vidéos et de post partagés en externe. Le site eni.com s'est également enrichi d'une section consacrée à l'unicité du personnel d'Eni.
- Dans les Pays étrangers, des ateliers ont été organisés à D&I avec les employés d'Eni sur des questions spécifiques à chaque Pays, en mettant l'accent sur l'internationalité, l'égalité des sexes et le bien-être.

1 webinaires

6 vidéos « Born to be Unique »

+320 entretiens avec des Employés des Secteurs Ressources naturelles mondiales et transformation industrielle

26 Pays concernés au total (dont 2 en 2025)

+230 candidatures pour les ERG

Écoute et co-création

- Les initiatives d'écoute destinées au personnel d'Eni se sont poursuivies. En Italie, grâce à la méthodologie du design thinking, l'accent a été mis sur les questions liées au handicap et à l'intergénérationnalité. Dans les Filiales en Égypte et au Nigeria, un processus d'écoute et d'évaluation de la maturité D&I de la réalité locale a été activé afin d'analyser les changements survenus par rapport à la même activité en 2022.
- Les premiers groupes de ressources pour les employés (ERG- Employee Resource Group) d'Eni ont été lancés à la fin de l'année 2025. Groupes volontaires d'employés passionnés par l'égalité des sexes et l'internationalisme qui ont décidé de travailler ensemble pour promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif aligné sur la mission, les valeurs, les buts, les pratiques commerciales et les objectifs d'Eni.

FOCUS ON

Eni SpA Italie obtient la certification pour l'Égalité des sexes

En décembre 2025, Eni SpA Italia a obtenu la certification en matière d'égalité des sexes, délivrée conformément à la pratique UNI/PdR 125:2022, attestant de l'engagement constant de l'entreprise à promouvoir des politiques et des processus orientés vers l'inclusion et l'amélioration de la diversité. Le **Système de gestion de l'égalité** entre les hommes et les femmes adopté par Eni représente l'ensemble des structures organisationnelles, des politiques, des processus et des procédures visant à contrôler et à améliorer les normes d'égalité entre les hommes et les femmes. En juin 2025 a été créé le **Comité d'égalité des sexes** d'Eni, qui définit les orientations stratégiques et les objectifs en matière d'égalité des sexes, supervise les activités de supervision et évaluation des indicateurs d'égalité des sexes définis et fournit des conseils sur les éventuelles mesures correctives. Dans le cadre du système de gestion, Eni adopte la politique ECG Diversité & Inclusion, complétée par le Manuel du système de gestion de l'égalité des sexes, et met en œuvre le **Plan d'égalité des sexes**, qui définit les objectifs, les actions, les ressources et les méthodes de contrôle nécessaires à la mise en œuvre et à l'amélioration continue des politiques de l'entreprise en la matière. Pour Eni, il ne s'agit pas d'un point d'arrivée, mais d'un jalon vers un avenir de plus en plus inclusif et responsable.



AUTONOMISATION DES FEMMES

Les actions visant à attirer les talents féminins se poursuivent, par le biais d'initiatives d'orientation pour les étudiants dans les matières STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et dans le secteur de l'énergie. La collaboration avec Valore D s'est poursuivie, ainsi qu'avec Open-es dans le domaine des achats, afin de promouvoir les stratégies de diversité et d'inclusion au sein de la chaîne d'approvisionnement, en mettant l'accent sur les PME. Au cours du premier semestre 2025, un projet appelé WIP (Women in Power) a été mis en œuvre pour promouvoir l'autonomisation des femmes. L'initiative a impliqué 37 employés d'Eni en 2025 (en plus des 17 de l'édition de 2024), leurs managers et les structures RH concernées et s'est caractérisée par une partie formation et la définition d'un Plan d'Action spécifique pour chacun des participants. Enfin, le partenariat avec Woman X Impact a été renouvelé. Il s'agit d'un sommet annuel consacré aux questions de parité hommes-femmes, au leadership des femmes et self branding par le networking de femmes.



Laboratoires, Viggiano (Italie)

ENTRETIEN AVEC ROSY RUSSO



Rosy Russo
Fondatrice et Présidente de Parole O_Stili, créatrice de MiAssumo – une plateforme d'orientation gratuite impliquant des milliers d'enseignants et de jeunes, ainsi que de grandes entreprises italiennes – et fondatrice de l'agence de communication SpazioUau. Elle a été membre du Groupe de travail sur la haine en ligne, mis en place par le Ministre de l'innovation technologique et de la numérisation.

Le langage positif comme outil d'inclusion

Comment les mots peuvent-ils favoriser – ou entraver – l'inclusion, la reconnaissance des différences et le sentiment d'appartenance dans les relations sociales et professionnelles ?

Les mots ne sont jamais que des mots. Ils créent le climat dans lequel nous vivons et travaillons, construisent des ponts ou élèvent des murs invisibles. Le langage favorise l'inclusion lorsqu'il reconnaît les personnes avant les étiquettes, lorsqu'il nomme les différences sans les transformer en distance, lorsqu'il ouvre des espaces d'écoute et permet à chacun de se sentir vu et légitimé. Dans ce cas, la confiance naît et un sentiment d'appartenance se développe : les personnes ne doivent pas s'adapter pour être acceptées, mais peuvent apporter leur entièreté. Elle entrave l'inclusion lorsqu'elle devient un raccourci : stéréotypes, généralisations, plaisanteries apparemment inoffensives qui, au fil du temps, engendrent le silence et l'autocensure. Ce n'est pas par manque d'idées ou de compétences, mais par manque de confiance pour les exprimer. C'est pourquoi la langue est une responsabilité partagée. Ce n'est pas seulement un outil : c'est l'environnement relationnel dans lequel nous nous rencontrons. Choisir des mots conscients, c'est créer un espace de confrontation et construire un « nous » capable de valoriser les différences sans les aplatis.

Quelle valeur peut avoir une collaboration continue comme celle entre Eni et Parole O_Stili ?

Pour moi, il s'agit de travailler sur la culture, et non sur le message individuel. Et je me souviens que culture vient du verbe « cultiver ». En d'autres termes, les mots ne changent pas par décret et ne sont pas transformés par un webinaire ou une campagne : ils changent lorsqu'ils deviennent une pratique quotidienne, un jour après l'autre. Parole O_Stili part de l'idée que le langage est une infrastructure invisible des organisations. La manière dont nous communiquons influe sur le climat de travail, les décisions, la gestion des conflits et les personnes qui ont le sentiment d'avoir voix au chapitre. Intervenir sur la langue,

c'est soigner les relations. Dans une collaboration structurée, comme celle avec Eni, cela se traduit par des changements concrets : le langage devient une pratique partagée, faite d'écoute, de récits à plusieurs voix et d'espaces sûrs dans lesquels s'exerce un regard plus conscient sur les différences. Il ne s'agit pas d'ajouter de nouveaux mots, mais de revoir des postures et des automatismes qui, souvent sans le vouloir, excluent.

Quel est le message de l'événement « Ditele bene. L'energia del linguaggio positivo » (Dites-le bien. L'énergie du langage positif) ?

L'événement, promu par Eni en collaboration avec Parole O_Stili, nous a rappelé un message simple et puissant : la langue n'est pas un élément accessoire de l'inclusion, mais l'un de ses moteurs. Juxtaposer le handicap, l'hyperconnexion et les différences générationnelles était un choix précis : des domaines différents unis par le fait que l'exclusion vient souvent d'abord des mots plutôt que des intentions. Nous nous sommes répétés que les mots peuvent figer les positions ou ouvrir des possibilités : ils peuvent transformer le handicap en une sphère de reconnaissance, le numérique en un espace de confiance, les différences générationnelles en un terrain de rencontre. Le message le plus percutant ? La prise de conscience qu'il n'y a pas d'environnement de travail inclusif sans une langue qui le rende possible. L'invitation faite aux organisations est de considérer les mots comme une pratique quotidienne de responsabilité : cela signifie remettre en question la façon dont on s'exprime dans les réunions, dans le feedback, dans les communications internes ; c'est créer des espaces sûrs de confrontation ; c'est former à l'écoute. En d'autres termes, il s'agit de passer des bonnes paroles aux paroles prudentes. C'est là que l'énergie de la langue devient véritablement transformatrice. Maya Angelu le dit bien : « Les gens oublieront ce que vous avez dit, ils oublieront ce que vous avez fait, mais ils n'oublieront jamais ce que vous leur avez fait ressentir ». C'est le merveilleux pouvoir des mots.

RÉMUNERATION

Dans les différents Pays où elle opère, Eni définit pour son personnel l'application de politiques de rémunération équitables et compétitives en adéquation avec leurs fonctions et compétences professionnelles, et visant également à assurer un niveau de vie décent, supérieur aux simples niveaux de subsistance, aux minima légaux/contractuels et aux niveaux de rémunération minimaux constatés sur le marché local. Eni applique, dans chaque pays où elle est présente, des politiques de référence salariale largement supérieures aux minimums légaux ou contractuels, ainsi qu'au premier décile du marché local des salaires, et vérifie chaque année le positionnement salarial de son personnel, en prenant des mesures correctives si nécessaire. Les points de référence utilisés par Eni pour la comparaison sont les minima établis par la loi ou par contrat dans chaque Pays et les minima du marché des moyennes/grandes entreprises locales, qui sont bien supérieurs aux seuils de pauvreté établis par Eurostat pour l'Union européenne et par Wage Indicator pour d'autres pays.

RATIO DE RÉMUNÉRATION AVEC LES SALAIRES MINIMUMS LÉGAUX ET DU MARCHÉ

Pays	Ratio entre le 1er décile d'Eni et le 1er décile du marché ^(a)	Ratio entre le 1er décile d'Eni et le minimum légal ^(b)			
		Femmes	Hommes	Total	
Italie					
Algérie					
Autriche					
Belgique					
Chine					
Égypte					
France					
Allemagne					
Ghana					
Grèce					
Inde					
Indonésie					
Nigéria					
Royaume-Uni					
États-Unis					
Tunisie					
Hongrie					

(a) Le ratio a été calculé par rapport à la rémunération fixe et variable des ouvriers ou, pour les pays où Eni n'a pas d'ouvriers, des employés (pour les données de marché, source : Korn Ferry).
(b) Salaires minimaux définis par la loi dans les différents pays ou, à défaut, par les conventions collectives nationales.

Légende

Minimum Eni > 250 % du minimum de référence.

Minimum Eni compris entre 201 % et 250 % du minimum de référence.

Minimum Eni compris entre 151 % et 200 % du minimum de référence.

Minimum Eni compris entre 111 % et 150 % du minimum de référence.

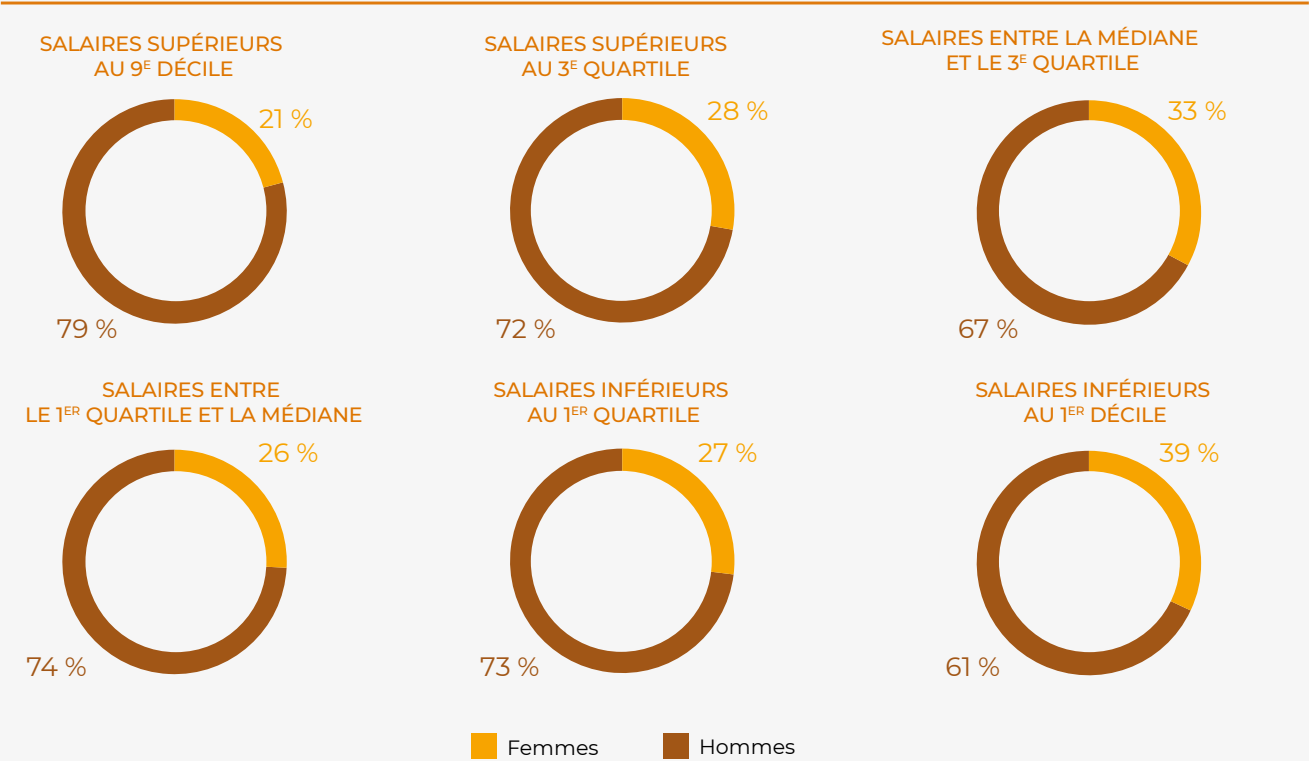
Minimum Eni compris entre 90 % et 110 % du minimum de référence.

Minimum Eni < 90 % du minimum de référence.

FOCUS ON

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes chez Eni, c'est-à-dire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes au niveau mondial, est de +10 % et augmente par rapport à 2024 en raison de l'intégration de nouvelles entreprises acquises à l'étranger dans des Pays où la répartition de la population et les niveaux de rémunération sont hétérogènes par rapport à d'autres Pays. L'indicateur peut être influencé par des facteurs objectifs et non discriminatoires non pris en compte dans l'indicateur, tels que : le niveau de la catégorie professionnelle et le rôle occupé, l'ancienneté dans le rôle, les horaires et conditions de travail (par exemple, les quarts de travail et les indemnités correspondantes), la performance individuelle, ainsi que le nombre et la répartition de la population féminine dans les différents Pays et catégories professionnelles par rapport à la population masculine. C'est pourquoi Eni effectue des analyses complémentaires, à facteurs objectifs égaux, afin de mettre en évidence toute lacune inexplicée et de prendre les mesures correctives qui s'imposent. En particulier, en 2025, l'analyse au même niveau de rôle/ancienneté a montré un écart de rémunération moyen mondial de 2,3 %. L'engagement d'Eni à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes se traduit par une approche intégrée basée à la fois sur des actions spécifiques en matière de rémunération et sur des initiatives plus larges visant à aider les femmes à accéder à des opportunités d'emploi et à des parcours de carrière. Par exemple, Eni promeut des initiatives visant à inciter les étudiantes à s'orienter vers les filières STIM et à sensibiliser aux stéréotypes de genre et à la diversité. Les graphiques suivants analysent la présence mondiale des femmes selon des niveaux de rémunération décroissants, représentés par les pratiques statistiques⁴ du neuvième décile, du troisième quartile, de la médiane et du premier quartile. En particulier, par rapport à une présence féminine globale de 28,6 % au sein d'Eni, une présence plus faible est observée aux niveaux de rémunération les plus élevés (supérieurs au neuvième décile, soit 21 %). Par rapport à 2024, on observe une augmentation générale de la présence féminine dans tous les quartiles et déciles, et en particulier dans les rétributions inférieures au 1er quartile, en raison de l'intégration de nouvelles entreprises acquises dans des Pays dont la distribution de la population est concentrée dans le quartile inférieur.



4 Les pratiques salariales de référence statistique sont les suivantes : neuvième décile : 90 % des salaires sont inférieurs à l'indice de référence ; troisième quartile : 75 % des salaires sont inférieurs à l'indice de référence ; médiane : 50 % des salaires sont inférieurs à l'indice de référence ; premier quartile : 25 % des salaires sont inférieurs à l'indice de référence ; premier décile : 10 % des salaires sont inférieurs à l'indice de référence.

BIEN-ÊTRE

Eni dispose d'un système d'avantages et bénéfices sociaux qui comprend un ensemble de services, d'initiatives et d'instruments visant à améliorer le bien-être des employés, notamment des modèles de Smart Working, des initiatives en faveur de la parentalité, de la santé et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Smart Working

Le nouveau modèle Smart Working (SW) d'Eni, introduit en 2021 de manière structurelle, prévoit pour tous les employés en Italie (des tâches compatibles avec le travail agile) :

- modalités de travail flexibles comprenant un forfait « ordinaire » de 8 jours/mois pour le personnel de bureau, 4 jours/mois pour les sites d'exploitation et 12 jours/mois pour Plenitude et Eniprogetti, ainsi que la possibilité d'augmenter les jours avec de nombreuses options sociales mises en œuvre pour soutenir, en particulier, la parentalité, la santé et l'invalidité ;
- ce modèle a été progressivement étendu aux Pays de présence, conformément aux réglementations locales.

En 2025, le Nouveau modèle de Smart Working a été mis en place. Il comprend des innovations visant à garantir une plus grande flexibilité et une meilleure intégration pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, grâce à un ensemble de mesures sociales comprenant des jours supplémentaires, la possibilité de travailler depuis l'étranger et d'autres mesures en faveur de la parentalité et de la santé.

Aide au revenu

Eni fournit des instruments pour soutenir le revenu des employés :

- pensions complémentaires ;
- soins de santé complémentaires ;
- prêts bonifiés ;
- couverture d'assurance.

Une nouvelle plateforme avec un panel de conventions et de réductions pour les employés a été lancée en 2025.

Parentalité

Dans tous les Pays où elle est présente, Eni reconnaît des conditions qui ne sont pas inférieures à celles prévues par la réglementation. En outre, Eni garantit :

- 14 semaines de congé minimum pour la personne qui s'occupe principalement de l'enfant, conformément à la Convention de l'OIT, et versement d'une allocation équivalente à 100 % du salaire perçu au cours de la période précédente ;
- 20 jours de travail rémunérés à 100 % pour le second parent ;
- subvention pour le remboursement des frais de garderie et de baby-sitting.

En Italie, en 2025, Eni a rejoint le projet interentreprises « Cresciamo il Futuro » (Grandissons l'Avenir) en coopération avec le Ministère du travail et des politiques sociales, qui met à la disposition des enfants des employés un vaste réseau de crèches d'entreprise.

Bien-être des salariés

Eni propose un plan d'initiatives visant à soutenir les familles en promouvant des services qui les facilitent :

- dans l'aide à l'éducation et aux loisirs pour leurs enfants ;
- dans la prise en charge des membres de la famille dépendants ;
- dans la prise en charge de la santé et du bien-être psychophysique, par le biais d'initiatives de prévention (pour en savoir plus sur ces initiatives, voir la section ■ Santé et bien-être des personnes).

FOCUS ON

Plan d'actionnariat généralisé

L'attribution de 2025 du Plan d'Actionnariat généralisé a été conclue avec succès, avec plus de 26 000 employés signant pour plus de 3 millions d'actions attribuées. L'initiative, totalement gratuite en 2024 et 2025, a été étendue à la plupart des Pays étrangers où l'entreprise est présente, atteignant un taux d'adhésion de plus de 70 % parmi les quelque 6 200 employés dans 37 Pays, et confirmant un taux d'adhésion d'environ 95 % parmi les plus de 22 700 employés en Italie. En 2026, le plan sera mis en œuvre selon un mode de co-investissement par lequel, en échange de l'achat d'actions par le salarié, ce dernier se verra attribuer des actions gratuites correspondant à 50 % des actions achetées, jusqu'à une valeur maximale de 1 000 euros. Eni est l'une des premières entreprises italiennes à adopter un plan d'une telle ampleur et d'une telle portée, dont l'objectif est d'impliquer ses employés en les faisant devenir actionnaires, ce qui les rend encore plus impliqués dans les activités de l'entreprise, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et de responsabilité entre l'entreprise et ses employés.

FOCUS ON

Bénévolat d'entreprise Eni

Avril 2025 a vu le lancement du programme de volontariat d'entreprise (VDI), pour tous les employés d'Eni en Italie. Ce programme prévoit la possibilité d'effectuer jusqu'à **deux jours de bénévolat rémunérés par an**, auprès d'organisations du tiers secteur (ETS) régulièrement enregistrées auprès du RUNTS (Registro Unico Nazionale del Terzo Settore).

Les objectifs atteints étaient le soutien aux communautés locales dans les zones où Eni opère, le renforcement de l'esprit d'équipe entre collègues et le développement de compétences supplémentaires qui sont également utiles au travail.

Les dix ETS avec lesquelles Eni a conclu des accords de partenariat sont AICCA, AISM, Fondazione Albero della Vita, Fondazione ANT, CEFA, COOPI, Fondazione Banco Alimentare, Fondazione Francesca Rava, Fondazione Maria Letizia Verga et Fondazione Terre des Hommes Italia, qui ont offert des opportunités dans les domaines de la sécurité alimentaire, des soins de santé et de l'aide aux familles en situation de fragilité. En outre, les employés d'Eni ont également eu la possibilité de choisir l'ETS de manière indépendante.

30 entreprises du Groupe Eni ont rejoint l'initiative et, au cours de l'année, 500 jours de bénévolat ont été donnés, dont **350 à des organisations partenaires** et **150 à des organisations choisies de manière indépendante**.

Les principales activités étaient les suivantes : collecte de médicaments, soutien à la préparation de colis alimentaires, collecte de fonds, activités de maintenance, soutien éducatif et animation pour les filles et les garçons fragiles, soutien aux organisations de protection des animaux, etc. En outre, des activités de volontariat à distance ont été menées.

Il est prévu d'étendre le programme par le biais de nouveaux partenariats et de quelques projets pilotes à l'étranger.

FORMATION

Eni continue de considérer la formation comme un levier fondamental pour accompagner l'entreprise dans le processus de changement, conformément aux stratégies définies dans le cadre de la transition énergétique et de la transformation numérique. Les interventions de formation ciblées qui couvrent tous les aspects de la croissance technique, professionnelle, transversale et personnelle, par le biais d'une amélioration des compétences et d'une requalification appropriée et d'une combinaison optimale d'apprentissage en personne et à distance, restent la clé de la construction des compétences de demain. Un cours sur les compétences de base pour l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (utilisée par 74 % des employés en 2025) a été conçu et mis en œuvre pour l'ensemble de la population de l'entreprise, en termes de sensibilisation à la réglementation, aux règles, à l'éthique et aux applications dans l'entreprise, aux questions de maîtrise des données et aux compétences personnelles nécessaires pour une utilisation consciente de l'IA. Le programme de formation se poursuivra en 2026 avec d'autres modules destinés à renforcer les compétences transversales du personnel d'Eni et à développer des compétences spécialisées pour ceux qui travaillent le plus avec cette technologie. Globalement, on observe une augmentation de 3 % du nombre total d'heures de formation en 2025 et une augmentation de 4,4 % du nombre total moyen d'heures par salarié par rapport à 2024. Sur plus d'un million d'heures de formation au cours de l'année, 77 % ont été suivies par des hommes et 23 % par des femmes, dans la continuité de l'année précédente, mais avec une augmentation de 1,5 % du nombre moyen d'heures pour les femmes, ce qui témoigne d'un plus grand engagement à soutenir la présence et le développement des femmes professionnelles au sein de l'entreprise.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, QUALITÉ - COMPORTEMENT HSEQ

Renforcement du professionnalisme dans le domaine de la réglementation environnementale, de la santé et des parcours comportementaux dans le domaine HSEQ.

COMPORTEMENT/COMMUNICATION - IDENTITÉ D'ENTREPRISE

Formation comporte

SÉCURITÉ

Formation obligatoire, à la fois à distance et en présentiel, pour toutes les personnes tenues de suivre une formation opérationnelle dispensée en présentiel dans des centres de formation agréés.

LANGUE ET INFORMATIQUE

Nouvelles compétences et mises à jour en matière d'informatique et de langues.

PROFESSIONNEL TRANSVERSAL

Formation transversale : conformité, parcours professionnels requis par l'entreprise et programmes sur les nouvelles approches du travail et le monde numérique, comme par exemple le cours sur les compétences de base de l'IA.

PROFESSIONNEL TECHNICO-COMMERCIAL

Programmes de formation pour le développement et le maintien des compétences clés des différentes familles professionnelles du domaine technique, notamment sur les questions liées à la transition énergétique, au changement climatique et à l'économie circulaire.

ÉTUDE DE CAS

L'enseignement supérieur pour le développement des compétences liées à la fusion nucléaire

En 2025, la première édition du **Master Next-Gen Nuclear Power** s'est achevée avec 19 étudiants. Il s'agit d'un programme de formation universitaire avancée mis en place en collaboration avec le Politecnico di Torino et destiné à développer des compétences spécialisées dans les technologies les plus innovantes liées à la fusion nucléaire. L'initiative a été créée dans le but de former de nouveaux professionnels dans un secteur hautement stratégique et en évolution rapide, en contribuant à renforcer les connaissances scientifiques et techniques indispensables pour relever les défis énergétiques de l'avenir. Le programme comprenait huit mois d'activités éducatives au cours desquelles les apprentis ont eu l'occasion d'étudier en profondeur les contenus théoriques et expérimentaux, suivis de quatre mois de travail sur des projets dans les installations de l'entreprise. La valeur et l'impact du programme ont conduit à son renouvellement pour une deuxième édition, actuellement en cours pour l'année académique 2025-2026.

FOCUS ON

Diffusion de la culture entrepreneuriale

Le développement d'une culture entrepreneuriale interne représente pour Eni un levier stratégique de création de valeur. Deux initiatives s'inscrivent dans cette perspective : GNR Factor et Unlocking Value Award, promues par Joule dans le but de développer les compétences entrepreneuriales des personnes et d'améliorer les idées innovantes.

Le programme GNR Factor, conçu en collaboration avec l'**entreprise Ressources naturelles mondiales (GNR)**, a impliqué 450 personnes dans le monde en 2025 à travers un processus en quatre étapes :

- **Meet the Changers** : réunions avec des entrepreneurs, des innovateurs et des managers pour explorer l'innovation en tant que levier culturel.
- **GNR Stories** : partage d'expériences pour analyser les facteurs de réussite des projets d'entreprise.
- **Unlock Your GNR Factor** : activité de co-crédation avec une trentaine d'agents de changement pour rassembler des idées et des outils afin de répandre l'esprit d'entreprise.
- **GNR Marathon** : défi interne visant à développer de nouvelles idées sur des sujets présentant un intérêt particulier pour les activités GNR.

Pour renforcer l'esprit d'entreprise du personnel d'Eni, l'initiative **Unlocking Value Award** a également été lancée, un appel à idées ouvert à toutes les personnes en Italie et à l'étranger. Lancée en novembre 2024 et achevée en juin 2025, l'initiative a recueilli environ 300 propositions provenant de 16 Pays, sélectionné 18 finalistes et récompensé cinq projets par le Directeur financier lors de l'événement final. Au cours du second semestre 2025, les équipes gagnantes ont fait l'objet d'une incubation avec la coordination des fonctions concernées et 3 idées sont actuellement en cours de mise en œuvre.



Sécurité au travail et sécurité des procédés



Installation Steam Reforming, Bioraffinerie de Gela (Italie)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

L'excellence de notre modèle opérationnel se caractérise par un engagement constant à minimiser les risques, à protéger la sécurité de nos travailleurs et à s'améliorer en permanence, notamment grâce aux possibilités offertes par l'innovation technologique. C'est pourquoi nous ne devons jamais nous lasser de rappeler et de promouvoir l'importance de la sécurité, non pas comme une simple application de règles, de normes ou de processus, mais comme un engagement commun à renforcer notre culture en faveur de comportements qui nous protègent et protègent ceux qui nous entourent, en transformant des habitudes potentiellement dangereuses en pratiques sûres et durables.

CHIARA CERRUTI RESPONSABLE SÉCURITÉ, HYGIÈNE INDUSTRIELLE ET URGENCES HSE D'ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D' INFORMATIONS :

Voir le chapitre Santé & sécurité de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

Eni considère la sécurité des travailleurs et des biens non seulement comme une priorité, mais aussi comme une valeur partagée à tous les niveaux de l'entreprise. C'est pourquoi elle investit constamment dans la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires pour réduire l'occurrence des accidents et garantir des lieux de travail sûrs, en commençant par la promotion constante d'une culture de la sécurité, le développement de modèles organisationnels et d'outils d'évaluation et de gestion des risques, et la mise en œuvre de plans de formation destinés à renforcer les compétences en matière de HSE. En 2025, outre la mise à jour constante du système procédural et réglementaire HSE, les principales interventions visant à prévenir et à protéger les personnes et les biens concernaient : la promotion d'initiatives visant à diffuser et à accroître la sensibilisation et l'adoption de comportements sûrs parmi les employés et les agents sous contrat ; la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la préparation et la réponse aux situations d'urgence ; et l'adoption d'applications informatiques et de technologies numériques pour soutenir les processus opérationnels de sécurité et de HSE. Confirmant que la sécurité est pour Eni une valeur essentielle et une partie essentielle des activités de la société, la diffusion des **Principes et Règles d'or de la sécurité** et des **Principes fondamentaux de la Sécurité** des processus, la sensibilisation à la notification rapide et précise des conditions et actions dangereuses, la promotion de l'Autorité de Cessation du Travail et la formation visant à renforcer le leadership en matière de sécurité et à agir en toute sécurité dans tout contexte professionnel et quotidien se sont poursuivies avec la plus grande insistance, grâce également à l'engagement de la haute direction.

Principales initiatives en matière de sécurité

THEME (The Human Error Model for Eni)

Application de la méthodologie THEME à trois autres sites (pour un total de 25 sites) en effectuant une analyse intégrée du facteur humain, du comportement opérationnel et du contexte de travail, afin d'identifier les conditions qui favorisent l'erreur et de renforcer les barrières humaines dans la prévention des accidents. Des groupes de discussion avec les travailleurs, combinés à des observations sur le terrain, des entretiens et des évaluations structurées, ont permis de définir des stratégies ciblées pour renforcer les barrières humaines et améliorer la culture de la sécurité.

Safety Presense

Application de l'outil propriétaire pour la détection prédictive des dynamiques d'accidents potentiels, à partir des signaux faibles enregistrés dans l'entreprise, et la mise en œuvre opportune des actions les plus efficaces qui en découlent. Grâce au traitement du langage naturel, à l'IA générative et aux modèles prédictifs, l'outil a généré environ 150 alertes automatiques en 2025, permettant la mise en œuvre de 180 actions préventives. En 2025, le système a également été mis à jour afin d'inclure dans la base de données les accidents survenus à des pairs, tels qu'ils sont décrits dans les rapports annuels du FIPOL.

Smart Safety 4.0

Dans le cadre du projet Smart Safety, début de l'expérimentation de nouveaux appareils mobiles et d'applications offrant des fonctionnalités de surveillance en temps réel des travailleurs dans des environnements à haut risque, fournissant des alertes automatiques pour les situations d'urgence (telles que les chutes ou l'immobilité) et permettant la géolocalisation, améliorant ainsi la sécurité et la réponse aux situations d'urgence. Lancement d'un projet pilote dans le domaine de la vision par ordinateur qui permet de surveiller en temps réel les lieux de travail et d'identifier les conditions dangereuses grâce à des caméras.

SACheR (Safety Assessment Chemical Risk)

Développement et mise en service de l'application pour l'évaluation des risques chimiques en utilisant une méthodologie Eni conforme à la Directive 98/24/CE. Début du plan de déploiement dynamique pour l'extension progressive aux sites italiens afin de garantir une approche homogène, évolutive et axée sur l'amélioration continue de la gestion des risques chimiques.

En 2025, le taux d'accidents enregistrables (TRIR) s'est considérablement amélioré par rapport à 2024, tant pour les agents sous contrat que pour les employés. Pour les deux catégories, le nombre d'événements a sensiblement diminué (44 accidents en 2024 contre 69 pour les agents sous contrat et 34 contre 42 en 2024 pour les employés) ; en outre, aucun événement mortel ou incapacitant ne s'est produit au cours de l'année.

Dans le domaine de la **Sécurité des processus**, l'engagement continu d'Eni à améliorer les performances en matière de sécurité des procédés et à réduire les accidents dus à des fuites de confinement a pris la forme d'un examen approfondi de ses Principes fondamentaux de Sécurité des processus, dans le but d'analyser la nécessité d'introduire de nouvelles règles à suivre pendant les activités en usine. Les questions de sécurité des processus dans le paysage en constante évolution des nouvelles chaînes d'approvisionnement énergétique ont également été explorées, avec la révision des normes internes et des études spécifiques sur les risques dans les domaines de la fusion, du CSC et de l'Agri Hub.

ÉTUDE DE CAS

HSE pour les nouvelles chaînes d'approvisionnement énergétique : sécurité et innovation au cœur de la transition

Le système énergétique mondial évolue rapidement. Des technologies telles que la **fusion** par confinement magnétique, la **CSC** et les **Agri Hub** ouvrent de nouvelles voies vers la décarbonisation, mais introduisent également de nouveaux risques qu'il convient de gérer. Les nouvelles chaînes d'approvisionnement énergétique nécessitent une approche :

- proactive dans l'identification des dangers et des risques émergents ;
- adaptable à des contextes industriels totalement nouveaux ;
- capable de créer des normes, des méthodologies et des exigences là où elles n'existent pas encore.

L'objectif est d'essayer d'intégrer systématiquement les exigences en matière de sécurité et de durabilité dès le début des projets. Dans le domaine de la fusion, en 2025, en plus de soutenir toutes les principales initiatives en cours (en particulier les projets DTT, H3AT et CFS), Eni a lancé une collaboration stratégique avec PoliTO visant à définir une base de savoir-faire HSE d'Eni dédiée à la fusion, en s'appuyant sur l'expertise de l'Université et l'expérience d'Eni acquise dans les chaînes d'approvisionnement énergétique traditionnelles, et à créer un modèle propriétaire capable de guider l'application des principes HSE à une technologie sans précédent. Pour la **CSC**, une technologie pertinente pour la décarbonisation, des méthodes ad hoc d'évaluation des risques ont été élaborées en 2025, définissant des critères et des exigences techniques spécifiques. Un domaine dans lequel des défis majeurs ont été relevés est celui de l'**Agri Hub**, un nouveau contexte industriel qui a nécessité un changement d'approche HSE en raison de processus hétérogènes qui ne sont pas typiques du secteur de l'énergie, de risques spécifiques tels que la gestion des poussières organiques, de la nécessité de normaliser les méthodes, les contrôles et les exigences opérationnelles tout en évitant les exigences lourdes et non strictement nécessaires qui sont typiques d'industries plus complexes. Pour réaffirmer l'engagement et l'objectif « zéro accident », un séminaire a été organisé à la fin de l'année pour comparer et partager les résultats et le savoir-faire dans ce contexte en constante évolution dans lequel il est essentiel que le HSE évolue également pour répondre de manière proactive aux nouveaux défis.

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES

Le processus d'Eni de Préparation et de Réponse aux situations d'urgence est la clé de la sauvegarde de la valeur globale de l'Entreprise et du contexte dans lequel elle opère. La gestion des situations d'urgence est essentielle lorsque des situations critiques surviennent, face à des événements d'origine industrielle ou naturelle, qui peuvent exposer les personnes, l'environnement ou les biens à des situations potentiellement dangereuses. La préparation aux **situations d'urgence** est donc régulièrement testée au cours de plus de 5 000 exercices (dont, en 2025, plus de 100 seront de 2^e et 3^e niveaux) effectués chaque année sur les sites, où la **capacité de réponse** à des plans spécifiques est testée, y compris l'alerte en temps utile de la chaîne de commandement et les moyens et ressources nécessaires pour faire face à l'événement, impliquant non seulement les installations ou les véhicules d'Eni mais, dans le cas d'exercices complexes, également les autorités locales, les préfectures, les forces de police, les bureaux du port et les brigades de pompiers. Les activités se concentrent également sur la planification et la gestion des scénarios d'urgence induits par les risques naturels, en soutenant à la fois les activités d'Eni et la communauté grâce à la collaboration consolidée avec la protection civile nationale.



Exercice avec les pompiers au Cova, Viggiano (Italie)

FOCUS ON

Risques naturels : Eni poursuit son chemin vers la sensibilisation à la croissance

Eni poursuit, également avec des initiatives spécifiques, sa collaboration avec le département de la protection civile dans le cadre du protocole d'accord qui a été prolongé jusqu'en 2026, afin de sensibiliser aux risques naturels en tant que partie intégrante de la stratégie de défense contre les phénomènes possibles ayant un impact potentiel sur notre personnel et nos actifs. En 2025, deux initiatives ont été mises en œuvre en coopération avec le Département de la protection civile. Un premier atelier consacré au risque d'inondation en Émilie-Romagne, une région directement touchée par ce phénomène en 2023 et 2024 ; ce fut l'occasion d'approfondir les discussions technico-scientifiques avec des experts du domaine et de partager les expériences des sites directement concernés, en mettant en commun les solutions adoptées pendant l'urgence et les mesures prises pour atténuer le risque à l'avenir. La deuxième initiative a consisté à mettre en place un stand d'information de la campagne « Io Non Rischio » (Moi, je ne risque pas) au siège de Rome - Palazzo Mattei, afin de sensibiliser les collègues aux risques hydrologiques et sismiques et de leur proposer des bonnes pratiques à adopter pour y faire face.

ENTRETIEN AVEC LUCA FERRARIS



Luca Ferraris

Président de la Fondation CIMA, Centre international de surveillance de l'environnement, membre de la Commission nationale pour la prévision et la prévention des risques majeurs et professeur de constructions hydrauliques à l'Université de Gênes.

Comprendre la complexité pour faire face aux crises hydriques

Qui est la Fondazione CIMA ?

La Fondazione CIMA est un organisme de recherche qui, depuis 30 ans, se consacre à l'étude, à la prévision et à la prévention des risques liés au changement climatique, tels que les inondations, les incendies de forêt, les sécheresses et la perte de biodiversité terrestre et marine. Il s'agit du centre de compétences du département italien de la protection civile, qui fournit un soutien technique, scientifique et opérationnel constant au service national de protection civile.

Le Global Risk Report du WEF identifie depuis des années les risques environnementaux comme une menace mondiale majeure, ce qui est également d'une grande actualité et d'une grande importance pour Eni. Comment l'activité de la Fondazione CIMA fait-elle face à ces défis ?

À l'échelle mondiale et locale, la fréquence et l'impact croissants des événements extrêmes, exacerbés par les activités anthropiques, sont étroitement liés à l'évolution des vulnérabilités et des expositions. La complexité de l'interaction entre les facteurs anthropiques et naturels rend impérative une approche systémique et intégrée, structurée sur quatre piliers : la recherche, qui vise à développer de nouvelles connaissances sur les risques allant des sciences naturelles aux sciences sociales ; la technologie, qui fournit des outils avancés pour soutenir à la fois la recherche et la mise en œuvre de systèmes opérationnels ; le renforcement des capacités pour s'assurer que les solutions sont utilisables de manière efficace ; le service, comme une salle opérationnelle 24 heures sur 24 au service des institutions et des communautés.

L'instabilité politique accroît l'incertitude globale : affecte-t-elle également une organisation qui doit faire de la planification un outil de réponse aux crises environnementales ?

Dans plus d'un projet, nous nous sommes adaptés à un nouveau contexte de crise, comme en Ukraine ou au Soudan, où l'intégration de la protection civile et de l'action humanitaire devient essentielle pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance. Les systèmes d'alerte et d'action précoces sont devenus des outils essentiels, non seulement pour répondre aux situations d'urgence, mais aussi pour jeter les bases d'une reprise rapide et durable.

La résilience doit tenir compte d'un système de « multicrise ». Les réponses ne sont efficaces qu'avec des approches multidisciplinaires : quelle est l'expérience de la CIMA ?

La gestion des risques n'est plus seulement une question technique, et les mesures prises dans le cadre des paradigmes classiques tels que la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique ont jusqu'à présent été insuffisantes. La résilience future des sociétés et des économies sera influencée par la manière et le type d'investissements réalisés dans le présent. Le risque doit donc être lié au développement, où la science est en mesure d'informer les décideurs et les communautés. Investir dans la science, la formation et la technologie, c'est protéger des vies et préserver des compétences, même dans les moments les plus sombres.

Santé et bien-être des personnes



Inauguration TAC de l'Hôpital provincial de Pemba, Cabo Delgado (Mozambique)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Pour nous, la santé des personnes, en tant que droit humain fondamental, est une valeur inestimable et constitue donc une priorité dans tous nos travaux. Dans cette optique, nous nous engageons chaque jour à protéger et à promouvoir le bien-être de notre personnel. Pour ce faire, nous diffusons une culture de la santé, en mettant en œuvre des projets et des services qui tiennent compte des dimensions physiques, mentales et sociales. Notre travail est basé sur les principes de prévention, de précaution, de protection et de promotion. Nous travaillons en coopération avec les institutions de santé et d'autres parties prenantes dans les Pays où nous sommes présents, en respectant les réglementations locales et les normes internationales les plus strictes.

FILIPPO UBERTI RESPONSABLE SANTÉ CHEZ ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Voir le chapitre Santé & sécurité de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

Eni promeut le bien-être physique et psychosocial par le biais d'initiatives de protection et d'amélioration de la santé destinées à ses propres travailleurs et, le cas échéant, à leurs familles, ainsi qu'aux travailleurs de sa chaîne de valeur et aux communautés.

Le système de gestion de la santé d'Eni est mis en œuvre dans toutes les opérations, impliquant l'ensemble de la population d'Eni, et s'appuie sur des ressources internes (professionnels de la santé et de la gestion) et sur un réseau de prestataires externes spécialisés, tels que des universités et des centres d'excellence et de recherche en matière de santé. Le système prévoit une surveillance continue par le biais d'activités d'audit et, en outre, le personnel d'Eni est périodiquement formé et mis au courant des questions prioritaires. Le système de gestion de la santé comprend les activités suivantes :

- la médecine du travail, l'hygiène industrielle et la médecine des voyageurs ;
- les soins de santé et la gestion des urgences médicales ;
- la promotion de la santé, qui vise à diffuser une culture de la santé, notamment par le biais de programmes et de services de bien-être ;
- la protection et la promotion de la santé à l'intention des communautés. Pour plus de détails, voir le chapitre [Partenariats pour le développement](#).

Dans le domaine de la médecine du travail et de l'hygiène industrielle, Eni procède à l'évaluation, à l'identification et au contrôle des facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur le bien-être des travailleurs, notamment par le biais de la recherche scientifique. En outre, en 2025, la mesure de la santé et du confort des environnements de travail intérieurs sur les sites d'exploitation onshore en Italie et à l'étranger s'est poursuivie grâce à 140 dispositifs équipés de capteurs. La bonne gestion des risques liés à la santé et des éventuelles urgences médicales est également assurée par la mise à jour constante des analyses du profil sanitaire des Pays de présence, y compris l'évaluation d'éventuelles épidémies. En 2025, les services de santé et de bien-être en entreprise ont également été étendus et renforcés. Il s'agit d'un ensemble d'initiatives et d'outils visant à améliorer le bien-être des travailleurs et, le cas échéant, des membres de leur famille, en mettant l'accent sur la prévention, le diagnostic, le traitement et la gestion des maladies aiguës et chroniques, sur la promotion de la santé mentale et cognitive et sur l'inclusion des femmes.

D'ici 2025, le nombre de services de santé soutenus par Eni s'élèvera à plus de 213 000, dont 70 % pour les employés, 15 % pour les membres de leur famille, 14 % pour les agents sous contrat et 1 % pour d'autres personnes (par exemple, les visiteurs). Les initiatives de promotion de la santé ont enregistré un total de plus de 156 000 visites, dont 73 % ont été effectuées par des employés, 24 % par des agents sous contrat et 3 % par des membres de la famille.

FOCUS ON

Les services de bien-être et promotion de la santé

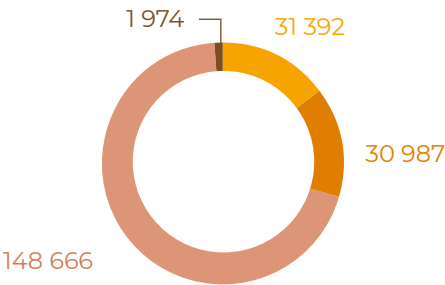
Les programmes volontaires visant à promouvoir le bien-être et l'inclusion ont été particulièrement encouragés en 2025.

- **Preveni con Eni** : le service de bilan de santé bisannuel gratuit pour la prévention du cancer et des maladies cardiovasculaires a été étendu à de nouvelles villes italiennes, touchant ainsi 97 % du personnel d'Eni en Italie.
- **Più Salute** : un ensemble de services d'assistance sanitaire gratuits pour les employés d'Eni et leurs familles, qui prévoit une prise en charge 24 heures sur 24 (télémédecine, services médicaux à domicile, réservations et consultations d'antécédents médicaux). L'outil est enrichi avec des fonctionnalités visant à une plus grande inclusion, telles que la langue des signes et la commande vocale intégrée à l'application pour les personnes malvoyantes ou aveugles. 93 % des utilisateurs se sont déclarés satisfaits du service.
- **Sensibilisation et dépistage** : les activités visant à promouvoir une culture de la santé auprès des employés et de leurs familles se sont poursuivies, notamment : la sensibilisation et le dépistage concernant les maladies endémiques, telles que la tuberculose et le paludisme, les maladies sexuellement transmissibles et les maladies non transmissibles, comme le diabète, l'hypertension et les pathologies cardiaques ; la promotion de modes de vie sains ; la diffusion des principes d'ergonomie et la mise en œuvre de la campagne de vaccination contre la grippe en Italie.
- **Bureau d'information oncologique** : en collaboration avec l'AIMaC (Association italienne des patients atteints de cancer, de leurs proches et de leurs amis), Eni met à disposition une ligne d'assistance téléphonique qui garantit une assistance ciblée, personnalisée et interdisciplinaire (les experts comprennent : des avocats, des oncologues cliniciens, des psychologues/psychothérapeutes, etc.) aux employés qui sont confrontés, en tant que patients ou parents, à un problème oncologique.

213 019
services de santé soutenus
par Eni

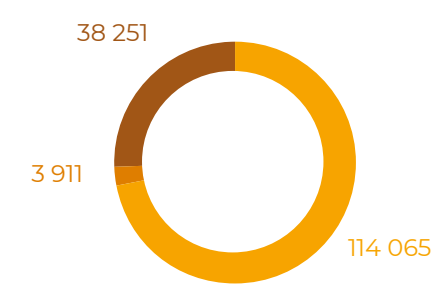
156 227
participations à des
initiatives
de promotion de la santé

SERVICES DE SANTÉ SOUTENUS
PAR ENI 2025



Membres de la famille
Agents sous contrat
Employés
Autres personnes

PARTICIPATIONS À DES INITIATIVES DE
PROMOTION DE LA SANTÉ 2025



Membres de la famille
Agents sous contrat
Employés
Autres personnes

En 2025, la collaboration s'est poursuivie avec le Comité Santé du FEEM, un organe de supervision scientifique composé d'experts médicaux, épidémiologiques et économiques de la santé lancée en 2021, qui soutient Eni face à la complexité des nouveaux modèles d'entreprise et des technologies numériques, dans la définition d'approches et de stratégies pour une transition énergétique juste où la santé des travailleurs et des communautés reste protégée.

La collaboration avec les organisations internationales s'est poursuivie au cours de l'année. Eni contribue activement aux travaux du comité de la santé de l'IOGP - l'Association internationale des producteurs de Pétrole & Gaz et d'PIECA - l'association sectorielle sur les questions de durabilité mondiale. Enfin, dans le cadre d'un partenariat mondial avec l'OIT - Organisation internationale du travail, Eni met en œuvre un programme structuré visant à renforcer la Santé et sécurité du travail et à élargir l'accès à la protection sociale tout au long de la chaîne de valeur de l'agro-industrie. Pour plus de détails, se référer à la section « Matières premières agricoles » du chapitre **Partenariats pour le développement**.

FOCUS ON

Les services d'Eni pour le bien-être psychologique, cognitif et émotionnel

Pour Eni, le bien-être psychosocial est une composante indispensable de la santé. C'est pourquoi elle met en œuvre des initiatives destinées à son propre personnel et consacrées à la prévention cognitive et à l'amélioration des compétences émotionnelles, psychologiques et sociales.

- **Service de soutien psychologique en ligne** à la disposition des employés en Italie et à l'étranger, 24h/24 et 7j/7 de manière anonyme et gratuite. 80 % des salariés sont couverts par le service et il est prévu d'atteindre 85 % d'ici à 2028. En 2025, le service a été enrichi pour répondre de manière encore plus spécifique et inclusive aux besoins des personnes handicapées.
- **Service de Critical Incident Stress Management** : service fourni en Italie et à l'étranger par des experts qualifiés pour la gestion des réactions au stress, à l'anxiété et aux expériences potentiellement traumatisantes, destiné à toutes les personnes impliquées dans des événements catastrophiques et/ou des situations de crise liées à l'environnement de l'entreprise.
- **Premiers secours psychologiques (PFA)** : intervention volontaire réalisée par des employés d'Eni formés par l'entreprise pour soutenir les personnes impliquées dans un événement traumatisant en attendant l'arrivée d'experts qualifiés en matière d'urgence.
- **Services spécifiques d'aide contre toute forme de harcèlement** : en Italie, une ligne d'assistance téléphonique est disponible 24h/24 et 7j/7 pour les victimes de harcèlement et de violence sexiste, offrant un soutien psychologique et juridique ainsi qu'une orientation locale.
- **Assistance sociale** : service d'orientation et de conseil en personne, actif à Rome, à San Donato Milanese, à Ravenne, à Bolgiano, à Viggiano et à Gela.
- **Cours NutriMente** : un parcours de sensibilisation ouvert à tous les employés pour améliorer leur attitude mentale à l'égard de l'alimentation.
- **Cours Expat Experience - Easy landing** : un programme de formation ouvert conçu pour accompagner à chaque étape de l'expérience d'expatrié à l'étranger, avec une attention particulière sur le bien-être psychologique.
- **Train the brain** : un programme de prévention cognitive, lancé en 2025, destiné aux travailleurs de plus de 50 ans, qui propose des entretiens gratuits, volontaires et respectueux de la vie privée avec un neuropsychologue en mode à distance.
- **Benessere genitori e figli (Bien-être parents et enfants)** : un nouveau projet lancé en 2025 qui propose des réunions interactives (salles d'écoute) animées par des psychologues et des contenus numériques (vidéos et supports éditoriaux, disponibles sur l'intranet de l'entreprise) pour offrir aux parents des opportunités d'échange et de soutien, sur des thèmes en rapport avec les différentes étapes de la croissance de leurs enfants, de la petite enfance à l'adolescence.

ENTRETIEN AVEC GIANLUCA POLVANI



Gianluca Polvani
Directeur du Département de
Chirurgie Cardiovasculaire
et Directeur de l'Unité
chirurgicale du Centro
Cardiologico Monzino IRCCS,
il est professeur titulaire au
département des sciences
biomédicales, chirurgicales
et dentaires de l'université
de Milan. Il est spécialisé
dans la chirurgie valvulaire,
coronaire et mini-invasive,
ainsi que dans le traitement
de l'insuffisance cardiaque.

Prévention et formation : le modèle de chirurgie cardiaque de Monzino-Eni pour les travailleurs et les communautés

Le Centro Cardiologico Monzino est reconnu comme le premier hôpital d'Italie et comme l'une des principales institutions mondiales dans le domaine de la cardiologie et de la chirurgie cardiaque : pouvez-vous décrire le caractère unique de ce modèle ?

Le « Modèle Monzino » repose sur des soins cliniques hautement spécialisés en cardiologie et en chirurgie cardiaque utilisant les techniques les plus avancées ; une imagerie cardiaque de haut niveau ; la gestion du parcours de chirurgie cardiaque à domicile et le suivi territorial de pathologies complexes avec l'appui de la télémedecine ; une recherche scientifique de pointe et un réseau international de coopération technico-scientifique. La valeur du Monzino réside également dans ses médecins et chercheurs qui transfèrent les résultats de la recherche directement dans la pratique clinique.

La collaboration entre Monzino et Eni permet d'appliquer ce modèle aux contextes couverts par Eni, en Italie et en Angola. Pouvez-vous nous dire ce que vous réalisez ensemble ?

La collaboration en Italie, active depuis vingt ans, vise à protéger les employés d'Eni des risques cardiovasculaires par la prévention primaire et secondaire, le diagnostic précoce et les soins précoces. La prévention primaire repose sur un ensemble de recommandations comportementales. L'efficacité de ces interventions, également rendue possible par une compréhension significative de la part des employés de l'importance de la prévention, s'est traduite par l'amélioration du profil des principaux facteurs de risque des employés par rapport aux valeurs enregistrées lors de leur entrée dans le programme. La prévention secondaire, mise en œuvre par le biais d'un dépistage diagnostique spécifique pour les salariés de plus de 45 ans, nous permet d'obtenir une image précoce de l'apparition éventuelle d'une maladie. Il convient de souligner que les résultats importants obtenus par le programme, qui permettent d'annuler ou de retarder l'apparition éventuelle d'événements

graves, sont précieux non seulement pour les employés d'Eni et leurs familles, mais ont également des répercussions positives sur l'entreprise et le système de santé. En Angola, Monzino et Eni collaborent depuis fin 2022, et à partir de 2023 également avec Azule Energy (la coentreprise de BP et Eni), au complexe hospitalier Cardeal Dom Alexandre do Nascimento à Luanda, par le biais d'un programme de formation visant à renforcer les compétences du personnel en matière de santé et de gestion. Il faut savoir qu'en Angola, les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de mortalité, après le paludisme, et que Cardeal est la seule unité de chirurgie cardiaque du Pays. Le projet a activé des parcours, définis et développés en collaboration avec le ministère angolais de la santé, qui intègrent des cours théoriques, une formation sur le terrain en Angola et des stages en Italie, et a garanti la formation de plus de 500 personnes entre 2023 et 2025. Le programme a été renouvelé jusqu'en 2028 et comprend l'extension de la formation en cardiologie aux établissements périphériques et le développement d'un système de signalement et d'orientation des patients cardiaques afin d'assurer la continuité des soins.

L'équité dans l'accès aux soins, y compris les soins hautement spécialisés, est un thème qui unit la mission du Monzino et d'Eni. Comment ce projet peut-il devenir une norme en matière de santé mondiale ?

Le modèle Monzino, bien que né dans un contexte à forte intensité technologique, peut être transféré, même si c'est en partie, dans des régions où les ressources sont plus limitées, comme nous le démontrons en Angola. La formation du personnel local selon la logique de la formation des formateurs, axée sur les maladies cardiovasculaires les plus courantes dans ces régions et sur des techniques diagnostiques et thérapeutiques adaptables, devient un multiplicateur de compétences. Cette approche rend le transfert de savoir-faire durable et ne se limite pas à la période d'observation dans les unités opérationnelles locales.

Partenariats pour le développement

Partenariats pour le développement.....

111

Projets de développement local dans le monde

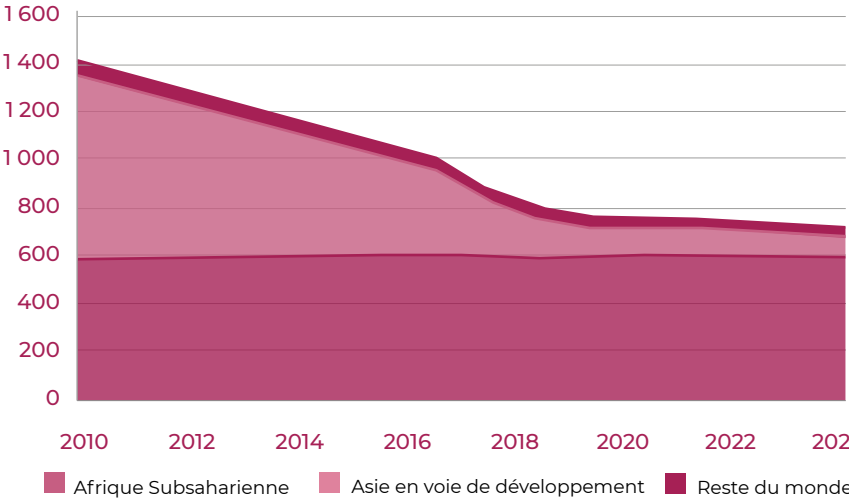
124

CONTEXTE DE RÉFÉRENCE

POPULATION SANS ACCÈS AU CLEAN COOKING ET À L'ÉLECTRICITÉ (EN MILLIONS DE PERSONNES)

Les dernières données de l'AIE montrent qu'en 2024, quelque 730 millions de personnes dans le monde n'avaient toujours pas accès à l'électricité, soit une réduction très limitée par rapport à 2023. Les progrès restent fragiles et plus lents qu'avant la pandémie, en particulier en Afrique Subsaharienne, où la croissance démographique continue de dépasser l'électrification. Le niveau élevé d'endettement, les conséquences de la crise énergétique et la réduction de l'aide internationale ont fait que le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité est resté largement inchangé depuis 2020.

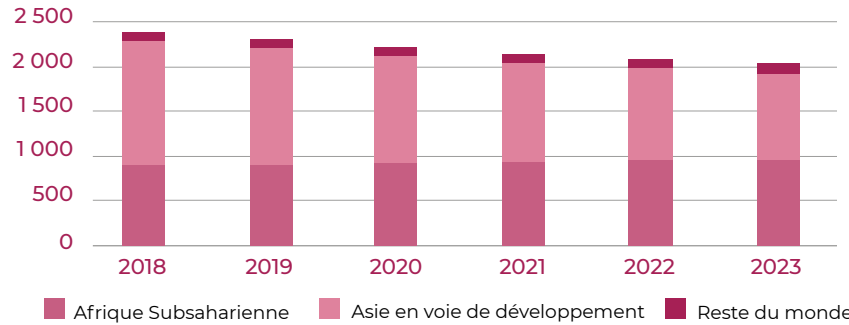
Source : AIE (2025), Access to electricity stagnates, leaving globally 730 million in the dark, AIE, Paris.



POPULATION SANS ACCÈS AU CLEAN COOKING (EN MILLIONS DE PERSONNES)

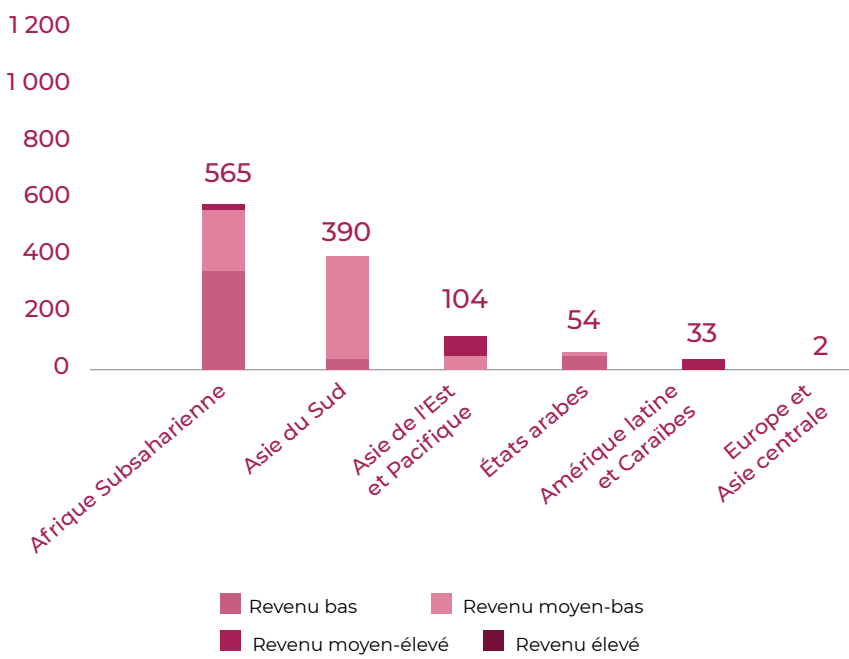
L'Organisation mondiale de la santé estime à 2,9 millions le nombre de décès prématurés par an imputables à la pollution domestique et il est internationalement reconnu que les projets de Clean Cooking sont très bénéfiques pour la santé des familles, en particulier des femmes et des enfants, car la réduction des émissions de fumées nocives dans la maison contribue à réduire les maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Source graphique : International Energy Agency (2023) - (2024), AIE, Paris.



PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR TRANCHE DE REVENU NATIONAL (EN MILLIONS DE PERSONNES)

L'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle (IPM) mesure la pauvreté aiguë sur la base de privations dans trois domaines clés : la santé, l'éducation et le niveau de vie. D'ici 2025, environ 1,1 milliard de personnes vivront dans une pauvreté multidimensionnelle aiguë, avec une incidence plus élevée chez les jeunes (plus de la moitié sont des enfants), les populations rurales et les zones à faible développement humain. Cette situation est souvent associée au manque d'accès au clean cooking (970 millions), à un logement adéquat (878 millions) et à des installations sanitaires adéquates (830 millions). Plus de la moitié (55,5 %) vivent dans des Pays à revenu moyen inférieur, tandis que 83,2 % résident en Afrique Subsaharienne et en Asie du Sud. En outre, 67,5 % d'entre eux vivent dans des ménages où il existe au moins une situation de malnutrition et, parmi les 140 millions de personnes pauvres vivant dans des ménages touchés par la mortalité infantile au cours des cinq dernières années, 69,4 % résident dans des Pays à revenu faible ou intermédiaire.



Source : Le Rapport mondial sur l'IPM 2025 : Des difficultés qui se chevauchent : Pauvreté et risques climatiques, octobre 2025, OPHI et PNUD.

Partenariats pour le développement



Projet de développement local (Mozambique)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Grâce à des alliances stratégiques avec les autorités et d'autres parties prenantes locales et internationales, Eni investit dans des domaines essentiels pour le développement durable, tels que l'éducation, la santé communautaire, l'emploi et la diversification économique, selon une approche transparente, internationalement reconnue et axée sur les résultats. Cette collaboration garantit la cohérence des politiques et la coordination intersectorielle nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030. Eni complète ainsi ses activités dans le secteur de l'énergie par des initiatives en faveur du bien-être social, considérant les investissements du secteur privé comme un outil permettant de soutenir l'équité, une transition énergétique juste et la durabilité à long terme.

SANDRA LETICIA MAQUEDA TENORIO RESPONSABLE DE LA DURABILITÉ ENI MEXICO

Eni en tant qu'acteur du développement local

Pour Eni, la durabilité fait partie intégrante de toutes les activités d'entreprise : depuis l'entrée dans un nouveau Pays aux activités de démantèlement. Cela est également essentiel dans les efforts déployés en faveur d'une Transition Juste, par la mise en œuvre de différentes solutions en fonction des spécificités et des contraintes de chaque Pays, avec des approches différenciées entre les Pays à économie avancée et les Pays à économie émergente. En effet, en abordant la transition, Eni se concentre sur un modèle d'entreprise basé sur la diversification des sources d'énergie et de leur approvisionnement, dans le but de contribuer au **développement des communautés** dans les Pays où elle opère, par le biais de projets industriels et de développement local, également en partenariat. Pour les projets de développement local, Eni a développé au fil du temps une approche systémique pour définir les domaines d'intervention prioritaires, en mettant en œuvre des projets « sur mesure » en fonction des besoins des populations locales, tout en contribuant aux ODD et à la réalisation des objectifs de durabilité inclus dans le Plan stratégique.

PROJETS D'ENTREPRISES ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'approche d'Eni sur le territoire

Les communautés cibles sont identifiées avant le début des activités commerciales dans lesquelles Eni joue le rôle d'opérateur (mais aussi dans certaines coentreprises où Eni joue un rôle important dans la gestion des parties prenantes locales) en tenant compte des accords conclus avec le pays hôte et sur la base des priorités identifiées dans les Plans de Développement Nationaux, des analyses socio-économiques et politiques et des résultats des études ESHIA (Évaluation d'impact environnemental, social et sanitaire) et HRIA (Évaluation de l'impact sur les Droits de l'Homme) menées lors des phases commerciales préliminaires. Ces communautés peuvent également être identifiées en dehors de la zone d'influence (c'est-à-dire le périmètre d'étude défini par l'ESHIA).

Les activités dans lesquelles Eni investit créent des opportunités pour les travailleurs* les économies et les communautés locales, grâce à :



LA RÉALISATION DE PROJETS D'ENTREPRISE TRADITIONNELS ET INNOVANTS.



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS 6 DOMAINES D'INTERVENTION :



En partenariat avec des acteurs reconnus au niveau national et international.

La présence d'Eni dans les territoires suit une approche en 5 étapes :

- 1 Connaissance du contexte socio-économique, environnementaux et culturels du pays.
- 2 Implication des parties prenantes locales par l'analyse de leurs demandes et/ou réclamations éventuels.
- 3 Analyse et atténuation des impacts potentiels des activités sur l'environnement, la santé et les personnes, y compris les Droits de l'Homme.
- 4 Définition et mise en œuvre de programmes de développement local selon 5 lignes d'action : Droits de l'homme dans les communautés, Gestion foncière, Contenu local, Engagement des parties prenantes et Projets de développement local.
- 5 Évaluation et mesure du développement local généré par l'utilisation d'outils et de méthodologies (ELCE-ACL).

Eni a défini une approche en 5 étapes :

1 - CONNAISSANCE DU CONTEXTE AFIN DE :

Accompagner les différentes phases de projet de l'entreprise en assurant une plus grande efficacité et systématité dans l'approche décisionnelle. Mettre en évidence et comprendre les besoins des communautés locales, en relation avec le niveau de maturité de la présence dans le Pays, en approfondissant divers thèmes, notamment au moyen d'indices spécifiques tels que l'IPM, afin d'analyser le niveau de pauvreté. Planifier la stratégie de mise en œuvre des projets de développement en fonction des besoins des populations locales à long terme. Comprendre et analyser les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, migrants, etc.).

2 - DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES LOCALES POUR :

Favoriser la compréhension du contexte en impliquant les peuples autochtones, les groupes vulnérables et les parties prenantes dans l'examen des préoccupations, des besoins et des attentes (activités d'engagement des parties prenantes). Assurer les relations avec les parties prenantes par des consultations périodiques et la gestion et le suivi des réclamations. Définir des voies d'accès et des modalités de dialogue adéquats, gérer les conflits éventuels et mener des consultations spécifiques des

communautés locales, en particulier dans des contextes critiques (par exemple, avec un grand nombre de réclamations ou en cas de délocalisation économique ou physique des communautés). Vérifier et fournir des solutions en cas d'impact négatif sur les Droits de l'homme, par le biais d'un processus continu de Due Diligence pour l'ensemble des activités (Droits de l'homme).

3 - ANALYSE D'IMPACT POUR :

Prévenir les impacts négatifs possibles dus à la présence des activités grâce à des études d'impact intégrées sur l'environnement, la santé et les personnes, y compris celles liées aux Droits de l'Homme (par le biais d'ESHIA intégrées ou d'études spécifiques, telles que les Évaluations de l'impact sur les Droits de l'Homme). Garantir la conformité des activités aux normes internationales et impliquer les principales parties prenantes dans les évaluations pour protéger leurs intérêts. Comprendre les impacts sur les territoires et les communautés en identifiant les thèmes critiques, en évaluant les impacts directs et indirects potentiels et en mettant en œuvre d'éventuelles mesures d'atténuation. Réduire les risques et exploiter les opportunités, en réorientant éventuellement les stratégies d'investissement. Soutenir la définition des interventions sur le territoire.

FOCUS ON

Les analyses d'impact pour la santé communautaire

Dans les régions où elle opère, Eni adopte les outils et méthodologies pour identifier les impacts potentiels directs et indirects, dès les premières étapes du projet, en vue de les supprimer et/ou de les atténuer, grâce à des plans et des projets de développement de la santé. À cette fin, Eni réalise des évaluations de l'impact sur la santé (HIA, Health Impact Assessment), qui peuvent être des documents autonomes ou intégrés dans les Évaluations d'impact environnemental, social et sanitaire (ESHIA, Environmental Social and Health Impact Assessment). Celles-ci garantissent le respect des normes internationales reconnues et assurent la participation des parties prenantes afin de protéger leurs intérêts, d'identifier les problèmes critiques, d'évaluer les impacts potentiels et de mettre en place des mesures d'atténuation, qui sont dûment contrôlées. En 2025, Eni, dans le but d'évaluer les impacts potentiels sur la santé des communautés concernées, a conclu 11 études, dont 7 études intégrées dans des ESHIA à Oman, en Indonésie et à Chypre, et 4 études spécifiques sur la santé, 3 en Italie et 1 en Côte d'Ivoire.

4 - PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL :

Visant à maximiser les impacts positifs pour le territoire et les parties prenantes et à promouvoir le développement durable, ils mettent en œuvre des activités définies en cohérence avec l'analyse des besoins locaux, les objectifs de durabilité des entreprises, les Plans de Développement Nationaux, l'Agenda 2030 et le Nationally Determined Contribution (Contributions déterminées au niveau national). Développée selon 5 lignes d'action : Droits de l'homme dans les communautés, Gestion Foncière, Contenu Local, engagement des parties prenantes et Projets de développement local dans 6 domaines d'intervention. En collaboration avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour mettre en commun les ressources et le capital humain (Partenariat).

5 - ÉVALUATION ET MESURE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL :

Assurer l'évaluation et la mesure du développement local généré (« apprendre et s'adapter ») à travers des méthodologies et des instruments de gestion du cycle de projet, et de mesure de la contribution au développement, également en coopération avec des institutions académiques. Évaluation des projets avec une Évaluation du ELCE - Eni Local Content Evaluation, pour quantifier la valeur ajoutée apportée. Surveiller l'état d'avancement et les résultats obtenus grâce à l'approche du cadre logique (ACL- Logical Framework Approach) et l'approche de la gestion axée sur les résultats.

HUMAN RIGHTS IN LOCAL COMMUNITIES

Depuis 2018, Eni a adopté un modèle basé sur le risque qui utilise des éléments contextuels, tels que les indices de risque de Verisk Maplecroft, et les caractéristiques des projets pour classer les activités commerciales en fonction du risque potentiel d'impact négatif sur les Droits de l'Homme. Les projets à haut risque font l'objet d'études spécifiques, telles que l'évaluation de l'impact sur les Droits de l'Homme (**HRIA, Human Rights Impact Assessment**), qui visent à identifier et à évaluer, notamment par l'engagement des détenteurs de droits, les impacts potentiels et à définir des recommandations à traduire en mesures de prévention et de gestion dans le cadre des Plans d'Action. Au cours de l'année 2025, les Plans d'Action des études sur les Droits de l'Homme menées précédemment ont été mis en œuvre : au Mozambique, en ce qui concerne la

zone 4 ; et au Mexique, où une nouvelle série d'actions a été adoptée sur la base du suivi effectué à la fin du Plan d'Action triennal précédent (2020-2022), les activités du District méridional (DIME) en Basilicate. Les rapports des principales études HRIA et les Plans d'Action connexes adoptés sont accessibles au public sur le site d'Eni. Au cours de l'année, une attention particulière a été accordée aux initiatives agricoles (matières premières agricoles) consacrées à la production d'huiles végétales pour les biocarburants et aux chaînes d'achat de matières premières biologiques. Le modèle de matières premières agricoles d'Eni peut contribuer à générer des avantages socio-économiques pour les communautés locales concernées. Parallèlement, la nature spécifique des activités a nécessité la préparation d'un **cadre spécifique** de mesures visant à protéger les Droits de l'Homme dans les chaînes d'approvisionnement agricole, qui a été mis en œuvre au cours de l'année par le biais d'activités spécifiques accompagnant les affiliés dans la première application des mesures, en particulier au Kenya, au Congo, en Angola et au Mozambique. La mise en œuvre des mesures du cadre dans les Pays où sont présentes des initiatives en matière de matières premières agricoles se poursuivra en 2026 et au-delà. En ce qui concerne les activités de négoce de biomasse, un Plan d'Action a été mis en œuvre en 2025 pour renforcer l'approvisionnement responsable. Le développement de projets d'utilisation des ressources naturelles peut nécessiter l'acquisition et/ou l'utilisation de zones appartenant aux communautés locales. Pour toutes les personnes qui possèdent des biens ou résident dans les zones d'opération d'Eni, des accords de compensation équitables, transparents et durables sont garantis (en appliquant la norme internationale sur la réinstallation involontaire¹), limitant autant que possible la perte de biens qui compromettrait les sources de revenus ou les moyens de subsistance des communautés touchées (Personnes affectées par le projet, PAP - Project Affected People). Dans certains Pays, comme l'Australie et le Kenya, par exemple, Eni opère dans des zones où il existe des peuples autochtones ou des groupes tribaux, à l'égard desquels elle a adopté des politiques ou des procédures spécifiques visant à protéger leurs droits, leur patrimoine culturel matériel et immatériel, leurs traditions, leurs modes de vie, leurs institutions, leurs liens avec leurs terres d'origine et leurs modèles de développement, conformément aux normes internationales, tout en promouvant leur consultation préalable, libre et informée. Enfin, en ce qui concerne les initiatives de développement local, Eni applique la méthodologie de l'approche fondée sur les Droits de l'Homme (**HRBA, Human Rights Based Approach**), qui reconnaît et vise à responsabiliser tous les bénéficiaires en tant que détenteurs de droits et, dans le même temps, à renforcer la capacité des États et des autres responsables à respecter, protéger et promouvoir les Droits de l'Homme.

1 SFI PSS Société financière internationale: lignes directrices internationales pour une gestion responsable des risques environnementaux et sociaux. En ce qui concerne les déplacements économiques et physiques liés à la réinstallation involontaire temporaire ou permanente, Eni se réfère à la norme de performance numéro 5 de la SFI.

FOCUS ON

Un cadre pour le respect des Droits de l'Homme dans les activités agricoles

Dans le cadre des initiatives en matière de matières premières agricoles, afin de gérer efficacement les facteurs de risque liés à la mise en œuvre de chaînes d'approvisionnement agricole ou à la collecte et au traitement des déchets/résidus agro-industriels et forestiers, un **ensemble de mesures visant à protéger les Droits de l'Homme** spécifiques au modèle d'entreprise décrit a été élaboré. Ce cadre se caractérise par un certain nombre de mesures transversales, notamment la signature d'un Code de Conduite spécifique qui définit les principes éthiques et opérationnels pour les personnes opérant dans la chaîne d'approvisionnement agricole pour la production des matières premières et qui repose sur deux piliers : le respect des Droits de l'Homme et du travail et la protection de l'environnement, rappelant les principes et les engagements pris par Eni dans le cadre de son propre **Code Éthique** et de la politique « **Respect des Droits de l'Homme au sein d'Eni** ». Le Code de Conduite engage les contreparties d'Eni (partenaires commerciaux) à garantir le respect des Droits de l'Homme également par les sous-traitants et les tiers impliqués dans l'exécution de leurs activités, ainsi que la possibilité de faire l'objet d'un audit pour s'assurer que les partenaires commerciaux respectent l'engagement d'Eni en matière de Droits de l'Homme. L'adhésion au Code de Conduite s'inscrit dans un processus structuré de sélection des homologues et de garanties contractuelles visant à assurer le respect des Droits de l'Homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement agricole. Le cadre comprend également des mesures spécifiques, notamment une formation aux Droits de l'Homme pour les homologues et les superviseurs agricoles d'Eni, qui ont été impliqués dans des événements spécifiques au cours de l'année et soutenus par le partage de lignes directrices et d'outils opérationnels dédiés aux activités de supervision sur le terrain. Des audits techniques par des tiers ont également été lancés pour vérifier le respect des Droits de l'Homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement agricole. Ces mesures s'accompagnent de **partenariats** et d'accords avec des institutions internationales, par exemple avec l'OIT - Organisation internationale du travail, ou d'investissements de la Société financière internationale (SFI) au Kenya, ainsi que de programmes conjoints, par exemple avec l'IRENA (Agence internationale pour les énergies renouvelables) afin de faciliter le dialogue et le partage d'expériences sur l'accélération de la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables dans les pays exportateurs de combustibles fossiles. Pour plus d'informations sur les pays concernés par les activités d'Eni dans le domaine des matières premières agricoles en 2025, voir le chapitre **La neutralité carbone à l'horizon 2050**.

La compréhension du contexte, y compris le contexte culturel, permet d'adopter les modalités les plus pertinentes de dialogue, information et gestion d'éventuels conflits

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Opérant dans différents contextes socio-économiques, il est essentiel de comprendre les attentes des parties prenantes et de partager leurs choix afin d'établir des relations basées sur la confiance mutuelle, d'évaluer les impacts réels, potentiels ou perçus, et d'identifier les moyens les plus efficaces de s'engager. La compréhension du contexte, y compris culturel, permet de développer et de promouvoir des voies d'accès appropriées et d'adopter les modes de dialogue, d'information et de gestion des conflits éventuels les plus pertinents. L'implication des communautés locales², y compris les peuples autochtones et les groupes vulnérables, est assurée par Eni et ses Filiales par le biais de **consultations préalables, libres et informées**, qui relèvent de la responsabilité du Directeur général au niveau local, avec le soutien de l'unité de durabilité au niveau local et central. Dans certains contextes, des personnalités spécifiques sont également identifiées pour développer une relation continue, notamment par le biais de consultations périodiques à différents stades des activités de l'entreprise. Pour chaque nouvelle initiative de développement commercial, la mobilisation se fait par le biais d'auditions publiques ouvertes aux communautés locales (si cela n'est pas contraire à la réglementation du Pays) et en assurant la **participation active** des autorités (y compris les peuples autochtones) et des représentants locaux, afin d'assurer à la fois une information adéquate sur les développements commerciaux et la collecte d'éventuels retours d'information. Cette participation ne s'arrête pas au stade de l'autorisation, mais se poursuit tout au long du cycle du projet, y compris la phase de mise en œuvre et d'exploitation. Ces consultations s'effectuent, en fonction du contexte opérationnel, dans le cadre de séances d'information, de groupes de discussion, de partage d'informations et de rapports, avec des communications régulières sur l'avancement des projets d'entreprise et des campagnes de sensibilisation sur les questions de santé. En particulier, en cas de réinstallation involontaire, qu'elle soit d'ordre économique ou géographique, des réunions spécifiques sont organisées afin d'informer de manière transparente et exhaustive les communautés concernées, en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. Eni identifie également, le cas échéant, les associations de femmes actives dans les territoires où elle opère, afin de les impliquer dans des consultations ou de leur proposer de collaborer aux projets.

MÉCANISME DE RÉCLAMATION

Eni a défini et applique des principes directeurs pour la gestion des « Mécanismes de réclamation », dont la responsabilité, au niveau opérationnel, incombe à toutes les Filiales qui analysent et conviennent de la solution avec les plaignants (individus ou communautés). Toute demande ou plainte reçue est **traitée et suivie** jusqu'à sa résolution par le biais d'accords avec les parties concernées, en apportant une réponse même si elle n'est pas liée aux activités d'Eni. Les réclamations peuvent être soumises par le biais de canaux en ligne, notamment une adresse mail dédiée et le site web institutionnel des entreprises locales, ou physiquement sur le site administratif/opérationnel ou par le biais de boîtes de collecte situées dans les zones de projet. Eni interdit toute mesure de rétorsion à l'encontre des parties prenantes qui ont signalé des problèmes critiques et, comme indiqué dans la Policy Respect des Droits de l'Homme d'Eni, ne tolère ni n'encourage les menaces, l'intimidation, les mesures de rétorsion et les attaques (physiques ou juridiques) à l'encontre des défenseurs des Droits de l'Homme et d'autres parties prenantes, avec lesquelles elle s'engage à collaborer afin de créer des opportunités d'engagement et de confrontation. En outre, la confidentialité du contenu de la réclamation est préservée de manière à protéger l'anonymat du plaignant. Toutes les réclamations sont suivies dans le **Stakeholder Management System (SMS)**³, qui permet de classer les réclamations par thème et par pertinence, et de suivre les progrès et les délais. Les informations recueillies permettent d'analyser les problèmes critiques récurrents et d'adapter les stratégies d'engagement. Afin de garantir l'efficacité et la solidité du mécanisme, on évalue, dans chaque contexte, les modalités d'accès pour les plaignants, y compris les implications linguistiques et la nécessité éventuelle d'une aide pour remplir les formulaires, les modalités de promotion du mécanisme, ainsi que la communication d'informations adéquates sur son fonctionnement ; les résultats sont ensuite partagés. À l'issue du processus d'analyse, Eni partage la résolution proposée avec le plaignant, entame une discussion et recueille tous les commentaires ou solutions alternatives, en assurant leur suivi et leur archivage. En cas d'insatisfaction, Eni examine les raisons et active, si nécessaire, le processus d'examen et de réponse, y compris avec l'implication de tiers. Dans les Pays concernés, Eni procède à des examens trimestriels de l'état des réclamations en contrôlant des indicateurs spécifiques. En 2025, 21 réclamations ont été reçues. Au total, 18 réclamations ont été

² FPour plus de détails, voir également le chapitre ■ Activités d'engagement des parties prenantes et la  Policy ECG Respect des Droits de l'Homme chez Eni.

³ Outil de gestion pour cartographier les relations avec les parties prenantes.

résolus au cours de l'année (dont 13 ont été reçus en 2025), concernant principalement : des questions liées aux relations avec les fournisseurs et des demandes de compensation pour les impacts sur les activités locales ; des questions liées à la gestion des espaces verts à proximité des usines, des émissions d'odeurs et des mesures d'atténuation des effets du changement climatique.

FOCUS ON

Projet Train of the Trainers (formation des formateurs)

En 2025, le nouveau **Projet Train of the Trainers** a été mis en œuvre dans la Filiale du Mozambique (Eni Rovuma Basin). L'objectif de cette initiative est de former, grâce à l'intervention d'un consultant externe, les forces de sécurité publique à la Sécurité & Droits de l'homme afin qu'elles disposent à leur tour du savoir-faire nécessaire pour former d'autres forces de sécurité dans ce domaine. Ce projet représentait une première application d'un module de formation qui peut être reproduit dans d'autres réalités d'Eni dans le monde. Le projet a été mis en œuvre en coopération avec le ministère de la justice et l'autorité nationale mozambicaine des Droits de l'Homme. La formation a duré 5 jours et a été suivie par 21 candidats formateurs (dont 6 femmes) des Ministères de la justice, de l'intérieur et de la défense, de la police pénitentiaire et de la police de l'immigration.

DROITS DE L'HOMME ET SÉCURITÉ

Les incidents liés à la sécurité peuvent affecter un large éventail de Droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, et peuvent avoir un impact considérable, à la fois négatif et positif, sur la liberté d'expression et la possibilité de participer aux processus politiques. Eni gère ses opérations de sécurité conformément aux principes internationaux énoncés dans les Principes volontaires sur la sécurité et les Droits de l'Homme promus par l'Initiative des Principes Volontaires⁴ (VPI, Voluntary Principles Initiative), et attend de ses partenaires commerciaux qu'ils gèrent ces activités, en coopération avec Eni et/ou dans son intérêt, dans le plein respect des Droits de l'Homme et des libertés individuelles fondamentales. Eni est un « membre à part entière » de l'initiative PV depuis 2022 et a mené en 2025 une série d'actions visant à confirmer son engagement et à sensibiliser davantage aux impacts potentiels sur les communautés au sein desquelles elle opère. Depuis 2009, Eni promeut un programme de formation pour le personnel de sécurité public et privé dans les Pays où elle est présente, afin de promouvoir les meilleures pratiques de l'entreprise en accord avec les principes internationaux. En 2025, **l'Atelier « Security & Human Rights »** s'est tenu à Pointe-Noire, au Congo, en présence du Responsable de la Sécurité globale d'Eni, de l'Ambassadeur d'Italie au Congo et du Ministre congolais de la justice. L'initiative visait à sensibiliser les forces de sécurité congolaises, tant publiques que privées, non seulement aux questions de sécurité et de Droits de l'Homme, mais aussi à la violence à l'égard des femmes, à leurs droits et au comportement attendu des Forces de sécurité. L'Atelier a été un moment précieux de discussion entre les Autorités locales, le personnel d'Eni, les représentants de la sécurité institutionnelle congolaise et le formateur. En outre, au cours de l'année 2025, les efforts se sont poursuivis pour mettre en œuvre le **projet « In-Country Workshops on Security & Human Rights »**, consacré à la mise en œuvre d'ateliers de formation sur la sécurité et les Droits de l'Homme à l'intention des forces de sécurité privées locales par les responsables de la sécurité des Filiales. Des Ateliers ont été organisés au Ghana, en Indonésie, en Algérie, en Égypte, en Irak, au Kenya et en Libye.

ACCÈS À L'ÉNERGIE

Le rôle du gaz naturel dans le développement local

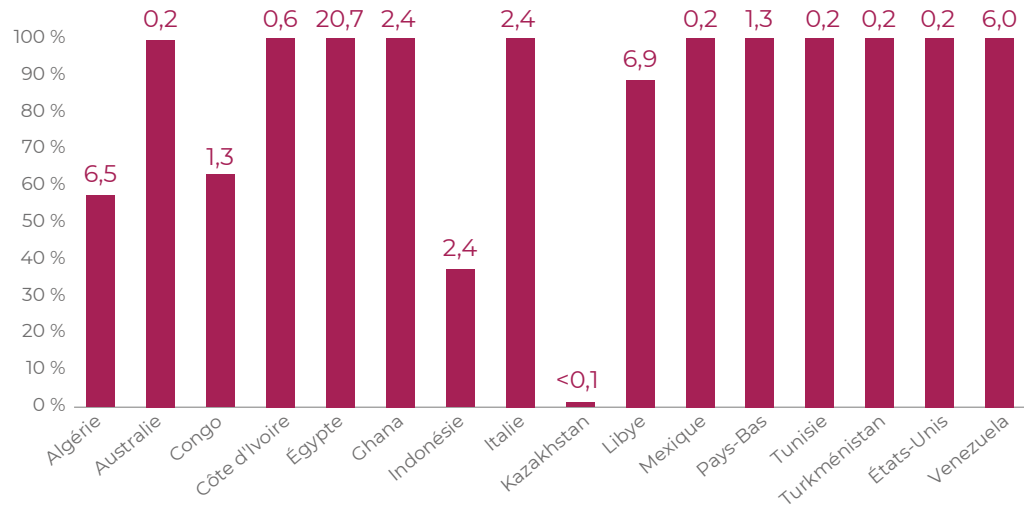
La vision d'Eni est de promouvoir une énergie abordable et plus en plus durable pour un nombre croissant de personnes. Cet objectif est conforme à l'ODD 7 (assurer l'accès de tous à des systèmes énergétiques abordables, fiables, durables et modernes) de l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies. Le gaz naturel joue un rôle important dans le parcours de transition énergétique. Dans les économies émergentes, et en particulier dans de nombreux Pays où Eni opère, elle contribue de manière significative à répondre aux **besoins** croissants en **électricité** des ménages et des entreprises locales. En outre, la flexibilité des centrales électriques au gaz, capables d'assurer la charge de base et la demande de pointe, facilite le déploiement futur de sources d'énergie renouvelables.

⁴ Initiative multipartite réunissant les principales entreprises du secteur de l'énergie dans le domaine de la protection et de la promotion des Droits de l'Homme.

Production et distribution de gaz naturel

Eni a fourni 51,5 milliards de Sm³ à partir des champs qu'elle exploite, soit 70 % du volume produit. En Afrique en particulier, 77 % de la production totale d'Eni sur le continent, soit 38,6 milliards de Sm³, ont été fournis aux marchés locaux. L'engagement d'Eni à fournir aux Pays dans lesquels elle opère une énergie à faible empreinte carbone se traduit par un pourcentage élevé – et constant au fil des ans – de gaz fourni aux marchés locaux.

VOLUMES DE GAZ SUR LE MARCHÉ LOCAL* (milliards de Sm³)



(*) Volumes bruts de gaz exploité par Eni. Le pourcentage se réfère à la quantité vendue dans le Pays par rapport au total produit.

FOCUS ON

La contribution d'Eni pour l'accès à l'énergie au Ghana

Au cours des vingt dernières années, le système électrique ghanéen a fait des progrès significatifs, enregistrant une augmentation constante de l'accès à l'électricité et une forte croissance de la consommation. La consommation finale a plus que doublé depuis 2000, tandis que le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité est passé de 45 % à 89 % en 2023. Il s'agit d'une amélioration significative pour un Pays d'Afrique Subsaharienne, avec des effets positifs à la fois sur le bien-être des ménages et sur la capacité de production nationale. Pour répondre à la demande croissante, le parc de production ghanéen a progressivement augmenté l'utilisation du gaz naturel, qui est devenu la principale source de production d'électricité ces dernières années. En 2023, le gaz couvrira environ 59 % de l'électricité produite (données de l'AIE), ce qui apportera plus de stabilité et de flexibilité au système. L'électricité produite alimente à la fois le secteur résidentiel (40 % de la consommation) et le secteur de la production (60 % de la consommation). En 2025, Eni a fourni au marché local 2,4 milliards de Sm³ de gaz naturel. Sur la base des bilans énergétiques nationaux (AIE et Banque mondiale), ce volume équivaut à environ 8 322 GWh d'électricité, soit 44 % de la consommation totale du Pays en 2023. Cela a permis de soutenir la croissance de l'accès de la population à l'électricité ainsi que la compétitivité et la viabilité des entreprises locales, renforçant ainsi l'ensemble du système de production.

La valeur du gaz de pétrole liquéfié dans la transition énergétique des Pays producteurs

Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) est reconnu comme l'un des combustibles à faible empreinte carbone les plus adaptés pour permettre l'accès à des méthodes de cuisson plus propres et moins nocives pour la santé. À cette fin, Eni produit et distribue localement du GPL à usage résidentiel. Plus précisément, en 2025, 70 % du GPL produit par Eni dans ces pays (Algérie, Égypte, Libye, Côte d'Ivoire et Tunisie) ont été fournis aux marchés locaux, soit un total d'environ 11,9 millions de barils par an.

17 millions de baril par an produit

11,9 millions de barils par an fournis aux marchés locaux

70 % des volumes totaux fournis aux marchés locaux

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2025 PAR VECTEUR ÉNERGÉTIQUE

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE GAZ

Eni est active dans l'exploitation de centrales thermoélectriques, dans le but d'accroître la qualité et la fiabilité de l'approvisionnement.

CONGO

Centrale CEC : 2,4 GWh (2025), soit environ 50 % de l'électricité produite au Congo.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE SOURCES RENOUVELABLES

En plus des initiatives développées par Plenitude, Eni a construit des usines basées sur des sources renouvelables dans le but de contenir les émissions de CO₂ associées aux activités en amont, contribuant ainsi de manière significative à la réduction des émissions Scope 1 et Scope 2.

Quelques exemples :

Adam PV en Tunisie : située dans le gouvernorat de Tataouine, installation photovoltaïque d'une puissance crête de 5 MW.

Bir Reebea North PV en Algérie : installation photovoltaïque d'une capacité de 10 MW, située dans le bassin de Berkine, dans le sud-est de l'Algérie.

Abu Rudeis en Égypte : avec une capacité de 14 MW et une production annuelle d'énergie d'environ 17 GWh.

CLEAN COOKING

Eni favorise également l'accès à des solutions de cuisson modernes, en remplaçant les cuisinières traditionnelles par des modèles améliorés, ce qui contribue à réduire la pollution domestique et l'exploitation des ressources forestières et à améliorer la qualité de vie des communautés concernées.

En 2025 :

Environ 440 000 cuiseurs améliorés distribués en Angola, au Congo, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mozambique, au Rwanda et en Tanzanie.

Personnes touchées : environ 2 200 000 (1 cuiseur amélioré par ménage comptant en moyenne 5 membres).

Eni contribue à l'accès à l'énergie conformément à l'ODD 7, y compris dans ses projets de développement local.



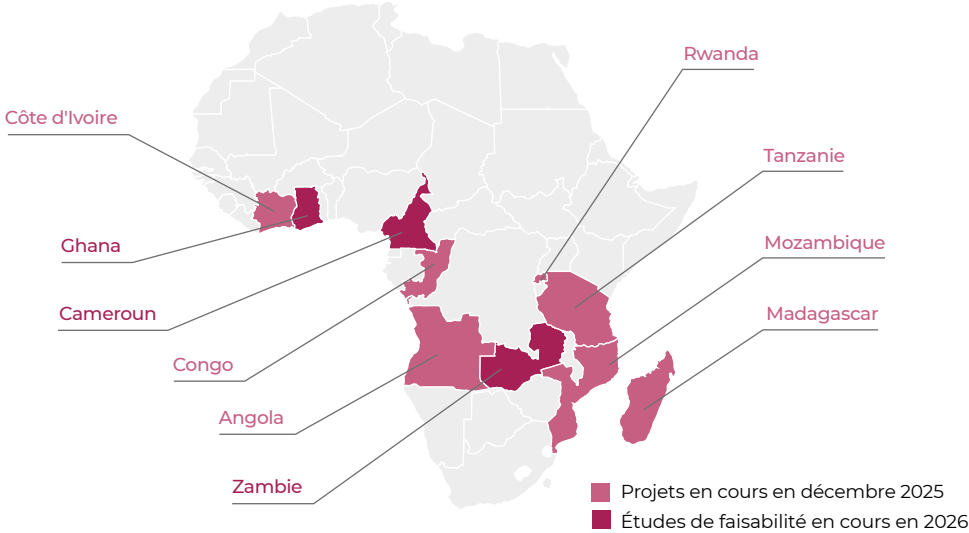
L'engagement d'Eni est de favoriser l'accès aux systèmes de Clean Cooking à plus de 10 millions de personnes en Afrique Subsaharienne d'ici 2027 dans le but d'atteindre 20 millions d'ici 2030

PROGRAMME DE CLEAN COOKING

En 2018, Eni a lancé le programme « Eni for Clean Cooking », une vaste initiative qui encourage le remplacement des systèmes de cuisson traditionnels par des systèmes plus efficaces qui réduisent les émissions associées à la combustion. L'engagement d'Eni est de fournir un accès aux systèmes de Clean Cooking à plus de 10 millions de personnes en Afrique Subsaharienne d'ici 2027, avec l'objectif d'atteindre 20 millions d'ici 2030. Le programme a été lancé en Côte d'Ivoire, au Congo, au Mozambique, en Angola, au Rwanda et en Tanzanie, et il est envisagé de l'étendre à d'autres Pays d'Afrique Subsaharienne et d'Asie. En 2025, environ 2,2 millions de personnes ont été aidées en Afrique Subsaharienne, ce qui porte le total cumulé à environ 3,7 millions de personnes depuis le lancement du programme. L'utilisation de systèmes de cuisson améliorés permet également aux familles de gagner du temps dans la recherche de biomasse et la préparation des repas, et de réduire les dépenses liées à l'achat de combustible. L'Organisation mondiale de la santé estime à 2,9 millions le nombre de décès prématurés attribuables chaque année à la pollution domestique⁵. Il est internationalement reconnu que les projets de Clean Cooking améliorent considérablement la santé des familles, en particulier des femmes et des enfants. En outre, le clean cooking peut entraîner une diminution du risque de complications pendant la grossesse et au cours de la période néonatale, telles que l'insuffisance pondérale à la naissance⁶. En 2025, en Angola, au Mozambique, en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Congo et à Madagascar, les activités d'Eni en matière de clean cooking ont donc été accompagnées d'interventions visant à surveiller la santé des familles recevant les cuiseurs améliorés et d'initiatives de sensibilisation, l'accent étant mis sur une bonne nutrition, l'hygiène et la sécurité alimentaire. En outre, des évaluations de l'évolution de la pollution domestique⁷ à la suite de l'introduction de fours améliorés ont été réalisées au Mozambique. L'une des caractéristiques du modèle Eni est la distribution gratuite de cuisinières à haut rendement, qui permet de surmonter les obstacles financiers et d'assurer l'accessibilité même dans les zones très vulnérables. Le programme « Eni for Clean Cooking » est également l'occasion de promouvoir le développement de l'esprit d'entreprise en offrant des possibilités d'emploi dans les communautés. Eni soutient la production locale de systèmes de cuisson, en évaluant le potentiel des producteurs et en les aidant à renforcer leurs compétences techniques et entrepreneuriales, en facilitant l'accès à la technologie, au capital et au marché. En outre, la distribution des cuisinières se fait par l'intermédiaire d'organisations locales et internationales déjà présentes et implantées dans la région, qui garantissent une interaction prudente et appropriée avec les communautés et les familles et veillent à ce qu'elles soient conscientes des avantages des nouveaux systèmes, encourageant ainsi des changements de comportement. En fait, l'adoption des cuisinières améliorées par les ménages qui choisissent de participer au projet a un impact sur leurs économies, en réduisant la quantité de combustible qu'ils doivent collecter ou à acheter, ainsi que le temps nécessaire à l'approvisionnement et à la cuisson des aliments. En plus d'être plus efficaces et plus propres, les cuisinières améliorées sont également plus sûres et réduisent le risque de brûlures, d'incendies ou d'autres accidents domestiques. Enfin, il convient de souligner la dimension de genre de l'ensemble du programme : la charge des tâches ménagères, comme la collecte du combustible et la préparation des repas, est traditionnellement confiée aux femmes et aux filles, ce qui compromet souvent la scolarisation ou les possibilités d'emploi et accentue les inégalités liées au genre au sein de la famille. L'adoption de systèmes de Clean Cooking permet de réduire considérablement les tâches fastidieuses et chronophages, libérant ainsi du temps et de l'énergie pour des activités plus gratifiantes ou éducatives, contribuant ainsi à l'autonomisation des femmes. Le programme « Eni for Clean Cooking » est l'une des solutions technologiques appliquées pour compenser les émissions résiduelles. Pour plus de détails, voir le chapitre ■ Neutralité carbone d'ici 2050.

En outre, Eni s'est engagée à encourager la transition des cuiseurs améliorés vers des solutions plus avancées ; pour plus de détails, voir le document ■ Évolution technologique du Programme « Eni for Clean Cooking ».

PROGRAMME DE CLEAN COOKING



FOCUS ON

Évolution technologique du Programme « Eni for Clean Cooking »

En 2025, Eni a commencé à distribuer des cuisinières « avancées », telles que des cuisinières à induction pour les zones urbaines et des cuisinières à pyrolyse ou à gazéification pour les zones rurales, qui favorisent l'utilisation des déchets agricoles, y compris les sous-produits de la chaîne d'approvisionnement en matières premières agricoles d'Eni, dans une perspective d'économie circulaire. Ce développement permettra de lutter davantage contre la déforestation en éliminant progressivement l'utilisation de biomasse non renouvelable, ce qui aura un impact significatif sur la déforestation et la santé des populations. Des études de faisabilité ont déjà été lancées pour des projets de cuisinières à induction et pyrolytiques au Mozambique, en République du Congo, au Rwanda, en Côte d'Ivoire, en Zambie, au Cameroun et au Ghana.



5 Données de l'OMS 2021.
6 Données de la Clean Cooking Alliance.
7 Grâce à radiello®, un système d'échantillonnage mis au point par le Centre de recherche environnementale de Maugeri.

ÉTUDE DE CAS

Développement de l'esprit d'entreprise pour le Clean Cooking

Rwanda

La formation et les nouvelles compétences techniques sont les leviers sur lesquels repose le soutien de Joule au Rwanda. Après le cours de développement de la **culture entrepreneuriale** en 2024, Joule a organisé un nouveau programme en octobre 2025 pour renforcer les **compétences techniques et entrepreneuriales** des producteurs locaux de cuiseurs améliorés, promouvoir l'emploi qualifié et le développement durable des communautés concernées. L'initiative a été mise en œuvre par Joule avec sa Filiale Eni Natural Energies Rwanda et en collaboration avec Elis et les Salésiens de Don Bosco à Kigali. **Trente employés d'une PME locale et dix étudiants** ont participé à un cours d'une semaine afin d'acquérir les compétences techniques nécessaires **à la construction sûre et efficace de cuiseurs améliorés** pour le marché local. Le projet a réussi à combiner la formation théorique et pratique, créant ainsi un pont entre les mondes de l'éducation et du travail.

Zambie

Koalisation, une start-up italienne spécialisée dans la technologie du climat et accélérée par Joule, a développé une « Preuve de concept » (Proof of Concept) pour évaluer la possibilité de remplacer la biomasse ligneuse utilisée pour la cuisson des aliments dans les fours traditionnels en Afrique (feu à trois pierres) par un biocarburant dérivé de déchets agricoles et forestiers pour alimenter des **systèmes de cuisson pyrolytiques avancés**. L'étude de faisabilité qui a suivi a testé dans la ceinture de cuivre en Zambie l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en biomasse, de la récolte à l'utilisation dans les cuisinières. Koalisation a mis en place un centre de démonstration rural pour montrer aux agriculteurs locaux les procédés agroforestiers de culture de plantes et d'arbustes à croissance rapide sur des terres non agricoles et de transformation de la biomasse en granulés, ainsi qu'un centre urbain à Chipulukusu pour la **distribution de cuiseurs pyrolytiques** (250 cuiseurs en 2025) et la vente de granulés à un coût avantageux pour les ménages.

Côte d'Ivoire

En 2025, Joule a également démarré ses activités en Côte d'Ivoire, avec un projet d'une durée d'environ 24 mois, destiné à soutenir la croissance de solutions durables dans le domaine du **Clean Cooking** et de la transition énergétique. L'initiative est divisée en trois volets principaux : 1) la cartographie de l'écosystème d'innovation local (impliquant des start-ups, des PME, des institutions locales, des ONG et des parties prenantes actives dans les domaines du Clean Cooking, de l'énergie durable et de l'entrepreneuriat vert), afin d'identifier les acteurs clés, les besoins et les domaines de collaboration potentiels, 2) la structuration d'un programme de formation professionnelle dédié au développement des compétences techniques et managériales dans le secteur de l'énergie⁸ (lancé au premier trimestre 2026) visant **à renforcer les capacités locales et à favoriser l'emploi des jeunes** et 3) la mise en place d'une formation HSE ciblant des entreprises sélectionnées, qui s'est achevée en décembre 2025.



ENTRETIEN AVEC FATIH BIROL



Fatih Birol

Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)

Clean Cooking : réduire le fossé d'accès

Quels sont les principaux avantages liés à l'accès universel au Clean Cooking ?

Près de 2 milliards de personnes utilisent encore des combustibles traditionnels tels que le bois et le charbon, exposant les ménages à des fumées nocives qui contribuent à environ 2,5 millions de décès prématurés chaque année. Dans de nombreuses communautés rurales, les femmes et les jeunes filles passent jusqu'à quatre heures par jour à ramasser du bois de chauffage, un temps qui pourrait être consacré à l'éducation ou à des activités professionnelles. La réduction du fossé d'accès apporterait d'importants avantages sanitaires, sociaux et économiques et, selon l'analyse de l'AIE, pourrait générer 460 000 nouveaux emplois en Afrique. Pour ces raisons, l'AIE a fait du Clean Cooking une priorité centrale depuis plus de deux décennies et, en 2024, a organisé le premier « Clean Cooking Summit » de haut niveau, qui a mobilisé 2,2 milliards de dollars de nouveaux engagements publics et privés, y compris l'engagement d'Eni à fournir un accès à des systèmes de clean cooking à 20 millions de ménages d'ici à 2030.

Pourquoi l'élargissement de l'accès à des solutions de clean cooking joue-t-il un rôle important dans la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux mondiaux ?

L'utilisation de bois et de charbon dans des systèmes de cuisson inefficaces contribue de manière significative à la déforestation, à la

dégradation des sols et aux émissions de gaz à effet de serre, y compris le méthane et d'autres polluants climatiques. Les analyses de l'AIE indiquent que l'accès universel à des systèmes de clean cooking pourrait réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de plus de 1,2 Gt CO₂eq par an d'ici 2040, une valeur équivalente aux émissions produites aujourd'hui par les secteurs de l'aviation et du transport maritime internationaux combinés.

Quel rôle les instruments de financement du carbone peuvent-ils jouer pour stimuler les investissements du secteur privé dans la diffusion du Clean Cooking ?

Des investissements supplémentaires sont nécessaires pour combler le fossé d'accès au Clean Cooking. C'est pourquoi l'AIE organisera un deuxième sommet sur le clean cooking en Afrique les 9 et 10 juillet 2026 à Nairobi, dans le but de maintenir l'attention sur cette question et de mobiliser de nouveaux engagements. L'AIE estime qu'il faudrait environ 2 milliards d'USD par an jusqu'en 2040 pour combler le déficit d'accès au Clean Cooking en Afrique, soit moins de 0,1 % des dépenses énergétiques mondiales annuelles. La mobilisation d'investissements de cette ampleur nécessite une combinaison de financements publics et privés, qui peuvent inclure des instruments de financement du carbone, qui représentent aujourd'hui environ 35 % des recettes des projets de cuiseurs améliorés en Afrique.

MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

Dans le cadre du modèle distinctif d'intégration verticale caractéristique de la production d'huile végétale (Matières premières agricoles) destinée à la production de biocarburants, la production de la matière première agricole dans la chaîne d'approvisionnement agricole est déléguée aux agriculteurs, qui cultivent leurs propres terres ou collectent des résidus forestiers. Pour la production d'huile végétale, les graines et les résidus agricoles et forestiers sont ensuite pressés dans des usines de transformation, appelées **Agri Hubs**, soit en interne, soit par des tiers, en fonction de la maturité industrielle du pays de production. Les sous-produits de la transformation des huiles végétales peuvent à leur tour être récupérés et valorisés dans les chaînes d'alimentation animale et d'engrais, avec des avantages significatifs pour la sécurité alimentaire des territoires concernés. Novembre 2025 a vu la conclusion de la troisième édition du « Kenya Agribusiness Entrepreneurship Program », un parcours d'accélération pour les start-ups locales de l'agritech promu par Eni Natural Energies (ENE) Kenya et Joule, en collaboration avec la fondation E4Impact. Le programme de cinq mois comprenait des activités de formation sur la validation des idées, l'analyse du marché, l'élaboration d'un modèle d'entreprise, le prototypage et la mise à l'échelle. Lors de l'événement final, dix start-ups ont présenté leurs solutions à un jury composé d'investisseurs et d'acteurs du secteur. Cinq projets ont été sélectionnés et ont reçu une contribution financière de 10 000 euros. Lancé en 2023, le programme a évalué plus de 300 projets, accéléré 30 start-ups et permis à certaines d'entre elles de passer des contrats avec ENE Kenya. Dans le cadre du **partenariat avec l'OIT**, Eni travaille avec des petits et grands agriculteurs, des agrégateurs,

8 Le programme fait partie du projet plus large « Green Horizon » promu par ELIS, qui vise à renforcer les capacités locales et à favoriser l'emploi des jeunes.

des coopératives et des producteurs, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail et à l'alignement sur les normes internationales du travail. Au Kenya, les initiatives ont atteint un stade avancé de mise en œuvre, traduisant les indications des évaluations réalisées en 2024 en actions concrètes au niveau opérationnel. En 2025, le programme a également été étendu à la Côte d'Ivoire, où des évaluations spécifiques ont été réalisées au cours de l'année afin d'identifier les domaines d'action prioritaires, puis à la République du Congo, où les activités se sont concentrées sur l'implication des acteurs locaux et la définition d'un programme adapté au contexte. En 2025, un **accord a été signé avec la SFI** (Société financière internationale) pour étendre la collaboration à d'autres Pays du continent africain afin de soutenir les activités d'Eni dans les domaines des matière premières agricoles, du Clean Cooking et de la valorisation énergétique des déchets (Waste to Energy). Grâce à ce partenariat, Eni soutient le développement des communautés locales, favorise la création d'opportunités économiques et améliore la résilience du secteur agricole.

CONTENU LOCAL

Le Contenu local est un aspect fondamental de la valeur générée par Eni dans les Pays où elle opère, et se décline en termes de main-d'œuvre, de développement industriel et technologique, de soutien à la chaîne d'approvisionnement locale, de transfert de compétences et de valorisation du capital humain. Pour un acteur industriel comme Eni, le Contenu local est un outil décisif pour établir des **relations à long terme** avec les parties prenantes locales. La contribution d'Eni au Contenu local est structurée de la manière suivante :

- l'activation des **chaînes d'approvisionnement** pour augmenter le niveau de compétitivité des entreprises locales et l'impact économique sur les secteurs industriels et manufacturiers locaux ;
- l'intégration du **personnel local** dans les opérations d'Eni, à la fois par l'implication et le recrutement direct de la main-d'œuvre qu'en stimulant l'emploi tout au long de la chaîne d'approvisionnement ;
- le partage et le transfert de **compétences et de connaissances** professionnelles dans le domaine de l'énergie et de la technologie, grâce à une formation spécifique dédiée au personnel local et à la mise en place de cours et de programmes de formation en coopération avec des institutions universitaires ;
- des interventions de **soutien aux communautés** visant à favoriser la croissance et la diversification économique, en impliquant les entreprises locales et les petites entreprises, notamment en vue d'améliorer leurs niveaux de production et leur efficacité.

Le développement du capital humain, des chaînes d'approvisionnement et de l'écosystème entrepreneurial qui gravite autour des activités industrielles fait partie intégrante du modèle d'entreprise d'Eni appliqué à chaque territoire. L'importance accordée par Eni au contenu local se traduit par la définition de plans intégrés entre les différentes fonctions de l'entreprise afin de maximiser la création de valeur dans les territoires, dans le respect des réglementations en vigueur et en fixant souvent des objectifs plus ambitieux que ceux requis par le cadre législatif.

Eni mesure l'impact de ses activités sur les Pays où elle est présente en termes de production économique et d'emploi

FOCUS ON

Le modèle ELCE

Depuis 2016, Eni utilise le modèle ELCE (Eni Local Content Evaluation), validé par le Politecnico di Milano, pour mesurer l'impact de ses activités sur les pays où elle opère. Cette approche fournit une estimation quantitative de l'impact des activités d'Eni, en analysant les effets socio-économiques générés au niveau national grâce à des paramètres qui mesurent les bénéfices en termes de production économique et d'emploi. Le modèle estime les **effets « directs »** générés par les activités d'Eni, les **effets « indirects »** liés à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et les **effets « induits »** qui en découlent, liés à l'augmentation de la production économique résultant de l'augmentation des salaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'impact est quantifié à deux niveaux : la **production de biens et de services** générée par les investissements d'Eni et l'**emploi supplémentaire** créé par l'activation de la chaîne d'approvisionnement, en termes d'équivalents temps plein (ETP).

ÉTUDES DE CAS

Application du modèle ELCE au Plan stratégique 2026-2030 en Italie

Le Plan stratégique 2026-2030 d'Eni accorde un rôle particulièrement important à l'Italie, à laquelle une part significative des investissements est allouée, notamment dans les activités liées à la transition énergétique. Il s'agit aussi bien des investissements dans le secteur du Bioraffinage (Livourne, Priolo, Sannazzaro) que du projet de Captage et Stockage du Dioxyde de carbone (CSC) à Ravenne : les reconversions de ces sites s'inscrivent en effet dans une stratégie de décarbonisation des produits d'Eni, mais elles contribuent également au maintien d'une usine et d'une chaîne de production issues des secteurs traditionnels du raffinage et de la production d'hydrocarbures. Ces investissements s'accompagnent également d'activités de maintenance et d'entretien des sites industriels d'Eni, qui opèrent déjà dans des secteurs à faible empreinte carbone (par exemple, les bioraffineries de Gela et de Venise) et des activités traditionnelles d'Eni liées à la production de carburants et d'hydrocarbures. Ces activités, en particulier celles liées au secteur Upstream, sont fortement ancrées dans l'économie italienne, avec une part importante de fournisseurs locaux actifs dans le soutien de la chaîne d'approvisionnement et, par conséquent, un impact élevé en termes de contribution au PIB italien. Les estimations réalisées à l'aide du modèle ELCE permettent de donner une vision quantitative des impacts générés au cours du Plan stratégique par Eni tout au long de la chaîne de production italienne, à la fois en termes de production économique et d'emploi.

IMPACT ÉCONOMIQUE

>30 milliards d'euros

IMPACT SUR L'EMPLOI

>35 000 ETP/an

La méthodologie utilise les investissements bruts d'Eni en Italie dans le cadre du Plan stratégique, y compris les coentreprises réalisées pour la mise en œuvre de projets industriels.



Représentation féminine au sein des CCP (Conselhos Comunitários de Pesca) : pêcheurs artisanaux et marchands de poisson à Ruela, province de Cabo Delgado (Mozambique)

Projets de développement local dans le monde



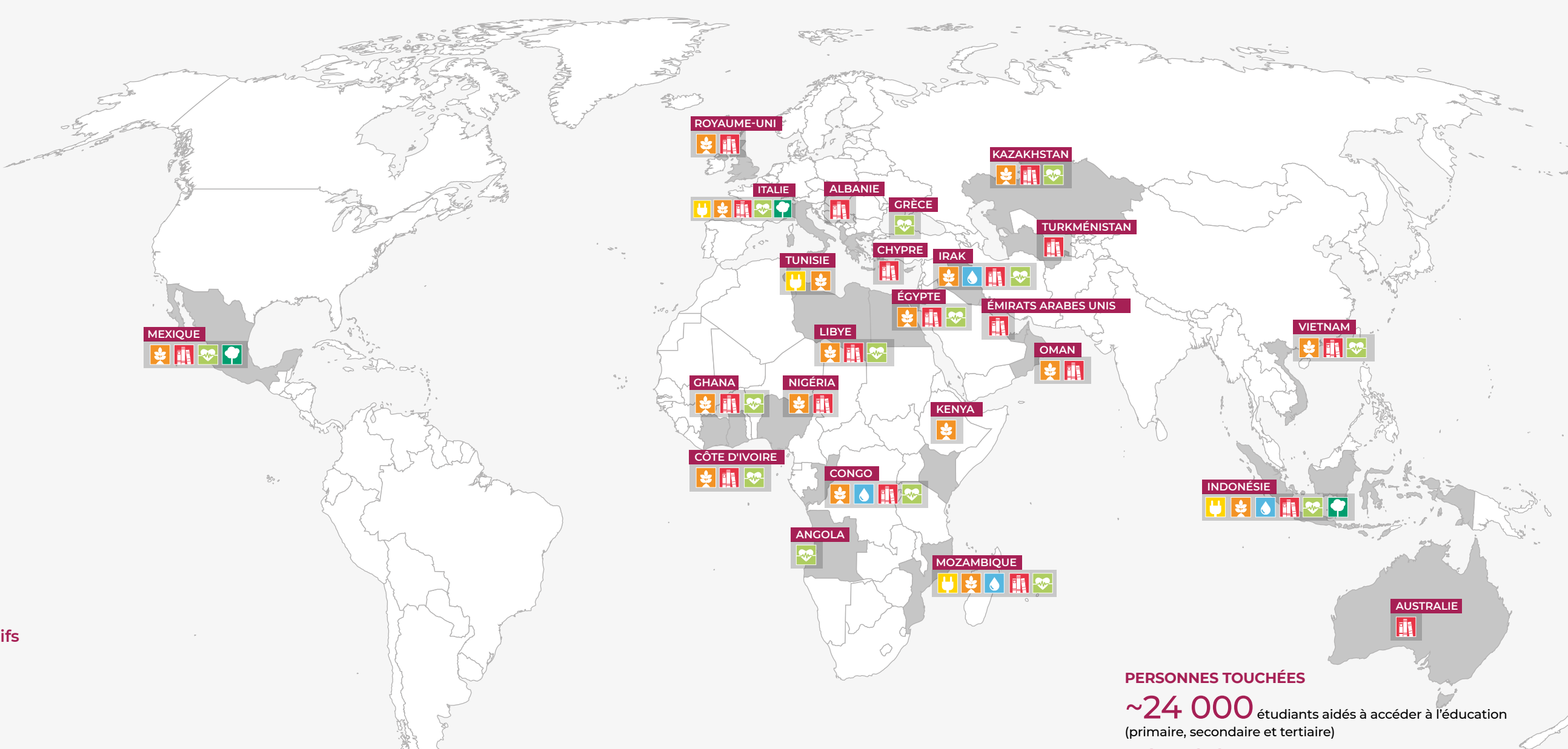
Projets actifs dans
24 Pays

64 accords de coopération actifs
au cours de l'année

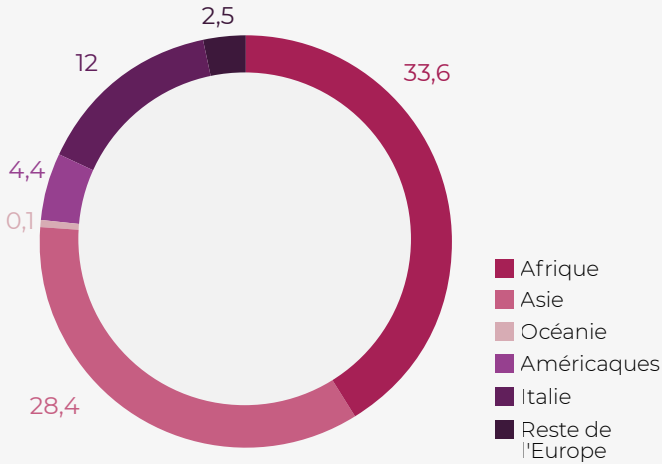
INVESTISSEMENTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR SECTEUR (mln €)



Accès à l'énergie Diversification économique Éducation et formation professionnelle Protection du territoire
Accès à l'eau et aux services d'assainissement Santé des communautés Compensation et réinstallation Total



INVESTISSEMENTS 2025 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (mln €)



PERSONNES TOUCHÉES

- ~24 000 étudiants aidés à accéder à l'éducation (primaire, secondaire et tertiaire)
- ~2 500 agriculteurs et entrepreneurs soutenus pour l'accès au développement économique
- ~110 000 personnes soutenues dans l'accès à l'eau potable (y compris les campagnes de sensibilisation)
- ~600 000 personnes soutenues dans l'accès aux services de santé
- ~7 000 personnes ayant accès à l'énergie (électricité)
- ~5 500 personnes impliquées dans des activités de protection de l'environnement et de la biodiversité^(a)

(a) Les initiatives comprennent également des activités de soutien à la gestion des déchets pour les communautés, la réhabilitation des sites d'élimination, des activités d'assainissement pour la récupération de la végétation autochtone, la replantation d'arbres, la conservation de la biodiversité, des campagnes de sensibilisation sur les risques de pollution par les hydrocarbures déversement de pétrole et l'importance de la protection de la biodiversité.

PROJETS DANS LE MONDE

Eni planifie et met en œuvre des interventions en faveur des communautés qui accueillent ses activités commerciales dans le but de promouvoir le développement humain dans une perspective intégrée et inclusive. Les initiatives de développement local envisagées visent à renforcer l'accès aux droits fondamentaux – énergie, eau, alimentation, éducation et santé – et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Parallèlement, Eni soutient les voies de la diversification économique par le biais de projets agricoles, de programmes de microcrédit, d’initiatives commerciales et d’infrastructures, ainsi que d’activités de protection de l’environnement et de formation professionnelle visant à créer de nouvelles possibilités d’emploi. Les partenariats constituent un élément stratégique pour atteindre les objectifs de développement et de croissance inclusifs : Eni collabore avec les acteurs locaux, en renforçant les ressources, les compétences et le capital humain afin de maximiser l’impact des initiatives locales. En 2025, **64 accords de coopération** étaient actifs, dont 17 accords socio-économiques et 7 initiatives de santé des communautés ont été signés au cours de l'année. Dans la définition et l'exécution des projets, Eni adopte une approche participative et intègre des thèmes transversales pertinentes (telles que le genre) et adopte des instruments et des méthodologies conformes aux principales normes internationales, telles que le Logical Framework Approach pour structurer les interventions sur le terrain et l’instrument de gestion Monitoring, Evaluation and Learning (Suivi, évaluation et apprentissage) pour les contrôler, les évaluer et éventuellement les remodeler afin de maximiser les avantages pour les communautés. Les projets de développement local visent à atteindre des résultats et des objectifs qui contribuent au développement socio-économique des communautés où Eni est présente. Ils visent à générer des **changements positifs et durables** pour les personnes, car ils impliquent les communautés elles-mêmes au cours des différentes phases du projet. Depuis 2020, Eni a adopté une approche visant à intégrer la dimension de genre dans ses projets de business et de développement local afin de s’assurer que les impacts sur les femmes dans les communautés locales soient correctement identifiés, maximisant ainsi les impacts positifs et prévenant les conséquences négatives potentielles. Cette approche comprend des actions et des outils spécifiques pour les différents domaines d’intervention et l’intégration d’une perspective de genre dans les différentes phases du projet.

SANTÉ DES COMMUNAUTÉS

Pour protéger et promouvoir la santé des communautés dans les Pays où elle opère, Eni met en œuvre des programmes de développement et de promotion de la santé qui peuvent être intégrés à ses activités (voir les sections sur le **■ Clean Cooking Programme** et les **■ matières premières agricoles**) ou des initiatives visant à soutenir les gouvernements locaux dans la réalisation des priorités du Pays en matière de santé. Les initiatives en matière de santé communautaire consistent à mettre en œuvre des projets spécifiques visant à améliorer les conditions de santé et à promouvoir le bien-être des communautés locales dans les pays où l’entreprise est présente ; elles constituent un outil important pour contribuer au développement local. En effet, les projets sont mis en œuvre conformément aux politiques de santé locales et aux meilleures pratiques internationales et visent à protéger le droit à la santé, à renforcer les systèmes de santé des Pays d’accueil pour améliorer les conditions sanitaires et à contribuer au développement social et sanitaire. Les **principaux domaines d’intervention** en 2025 étaient le renforcement des soins de santé primaires, la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, le soutien à la santé maternelle et infantile, le soutien nutritionnel, l’accès à l’eau potable et à l’assainissement, et le soutien aux urgences médicales. Au cours de l’année, Eni a mis en œuvre 38 initiatives dans 14 pays, pour un montant **total de 4,3 millions d’euros**, visant à améliorer la santé des populations grâce au renforcement des compétences du personnel de santé, comme par exemple en Angola, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Mozambique et en Libye, la construction et la réhabilitation d’établissements de santé ainsi que leur équipement, comme par exemple en Côte d'Ivoire, en Indonésie, au Congo, en Égypte, au Mozambique et en Italie, l’information, l’éducation et la sensibilisation des populations concernées sur des questions de santé, comme par exemple en Côte d'Ivoire, en Égypte et au Ghana. Les projets sont mis en œuvre en coopération avec les autorités sanitaires locales et avec la participation d’organisations de la société civile, d’instituts hospitaliers et de ses parties prenantes. En outre, Eni développe des partenariats avec des institutions médicales et scientifiques de premier plan pour la mise en œuvre des projets. En 2025, **26 accords** étaient en vigueur, dont 7 nouveaux ont été signés au cours de l’année, avec :

- institutions locales, notamment : le Ministère angolais de la santé publique pour soutenir le système de santé pédiatrique à Luanda, Icolo et Bengo ; l’Akim State Institutions Apparatus de la ville de Zhanaozen (Kazakhstan) pour un programme de formation et de gestion des urgences sanitaires ; l’Azienda USL Toscana Nord Ovest (ATNO) pour l’introduction de la technologie robotique dans les hôpitaux locaux ;

- organisations de la société civile, comme la Fondation AVSI pour le projet de nutrition dans l’État de Tabasco, au Mexique ;
- établissements hospitaliers, tels que Gaslini Accademy (IRCCS Istituto Giannina Gaslini) pour la formation et le renforcement du système de santé pédiatrique en Angola.

ÉTUDE DE CAS

Quelques exemples de projets de santé communautaire

Sud Comoé, Côte d'Ivoire (2023-2025)

OBJECTIF : renforcement du système de santé local dans la région du Sud Comoé.

ACTIVITÉ : le projet comprend la rénovation de 6 établissements de santé, y compris leur équipement et la réhabilitation des services d’assainissement, ainsi que la fourniture et l’entretien de 12 ambulances. Soixante et onze agents de santé et agents communautaires de trois directions régionales ont été formés, notamment pour renforcer les services de santé maternelle, néonatale et infantile et augmenter la couverture vaccinale par le DTP3⁹ Les systèmes de prévention des infections ont également été améliorés grâce à la formation et à la mise en place de systèmes de surveillance. Enfin, des activités de sensibilisation et de vulgarisation ont été menées sur le terrain, par le biais de cliniques mobiles, et dans les écoles, afin de renforcer les connaissances des communautés, des enseignants et des élèves en matière d’eau et d’assainissement.

RÉSULTATS : en 2025, plus de 9 500 personnes avaient accès à des services de santé améliorés et près de 1 000 avaient participé à des séances de sensibilisation de la communauté. Au cours de la période triennale 2023-2025, plus de 32 000 personnes au total ont bénéficié du projet, dont plus de 6 600 participants touchés par des activités de sensibilisation communautaire, ainsi que du personnel médical et des agents de santé communautaires.

Mangystau, Kazakhstan (2025)

OBJECTIF : renforcement du système d’urgences sanitaires dans la ville de Zhanaozen.

ACTIVITÉ : le projet a consisté à faire don de deux ambulances entièrement équipées pour un soutien médical avancé au centre d’opérations d’urgence et à l’hôpital de Zhanaozen, dans la région de Mangystau. Parallèlement, un programme de formation a été mis en place pour le personnel médical de la station, comprenant une formation technique sur l’utilisation et l’entretien du matériel d’ambulance et un module de formation psychologique sur la gestion du stress. En outre, un service de transport pour les personnes handicapées et à mobilité réduite a été mis en place grâce au don d’un véhicule dédié à la municipalité.

RÉSULTATS 2025 : 71 agents de santé formés. La zone de chalandise des nouvelles ambulances est estimée à environ 20 000 personnes.

Samboja, Muara Jawa et Pamboang, Indonesia (2022-2028)

OBJECTIF : renforcement de la santé communautaire par l’amélioration des services de santé et le rôle actif des écoles dans la promotion de la santé.

ACTIVITÉ : en 2025, le projet a intégré des interventions scolaires et sanitaires. Des programmes d’éducation à la santé et à la nutrition, une formation aux premiers secours pour les enseignants, un dépistage de l’anémie et des interventions structurelles (toilettes, cantines saines et unités de santé scolaire) ont été mis en œuvre dans les écoles. Dans les centres de santé, les services de prévention et de traitement ont été renforcés grâce à l’amélioration des infrastructures, à la fourniture d’équipements médicaux, à la formation du personnel et à des programmes de prévention de la malnutrition et d’aide aux femmes enceintes.

RÉSULTATS 2025 : plus de 13 000 membres de la communauté, y compris des étudiants, des enseignants et des personnes ayant accès aux centres de santé, ont été touchés par le projet.

ÉDUCATION

L’objectif de ces projets est de contribuer à favoriser l’accès à une éducation de qualité, efficace et inclusive à long terme pour les personnes des communautés de présence. Voici quelques exemples d’activités mises en œuvre : rénovation ou construction de bâtiments scolaires, distribution de matériel et de kits scolaires pour les élèves, formation des enseignants, campagnes de sensibilisation pour promouvoir la participation scolaire ; soutien à des programmes éducatifs pour les jeunes étudiants, tels que des ateliers, des bourses, des cours et des programmes de formation professionnelle, et des initiatives visant à développer les compétences et les connaissances dans le secteur de l’énergie et des ressources naturelles. En 2025, Eni a construit et/ou rénové 5 établissements scolaires et d’éducation, soutenant la formation d’environ 580 membres du personnel scolaire national (enseignants, personnel scolaire et directeurs d’école) afin

En 2025, Eni a soutenu l'accès à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi qu'à des activités d'éducation non formelles pour environ 24 000 étudiants et étudiantes

9 Diphtérie-tétanos-coqueluche.

d'améliorer les compétences professionnelles et générales, y compris les pratiques de protection de l'enfance et les méthodologies d'enseignement. Afin de promouvoir un sentiment d'« appartenance » à l'école et de renforcer la responsabilité parentale, plus de 350 parents ont participé à des activités de sensibilisation sur divers thèmes tels que la protection de l'enfance, l'éducation, le sport, l'environnement, la nutrition, la santé, l'hygiène, l'égalité des chances, etc. Par ailleurs, plus de 15 000 personnes ont participé à des activités éducatives non formelles (ateliers, cours de formation professionnelles, séances de sensibilisation aux Droits de l'Homme), principalement en Indonésie, en Italie, au Kazakhstan, au Mexique, au Mozambique et au Royaume-Uni. Tout au long de l'année, grâce aux programmes et bourses offerts par l'Eni Corporate University, Eni a soutenu le **développement académique et professionnel** de plus de 2 000 étudiants dont les projets sont mis en œuvre en coopération avec les autorités locales, les organisations internationales et avec la participation des organisations de la société civile. En Italie, Eniscuola a impliqué, au cours de l'année 2025, plus de 8 000 jeunes étudiants d'écoles primaires et secondaires dans des initiatives de formation sur des sujets tels que les nouvelles technologies, la transition énergétique, les questions de cybersécurité et les nouvelles formes de communication ; en outre, plus de 2 000 enseignants ont pu bénéficier de cours de formation en ligne sur les compétences numériques et l'innovation dans les écoles. En 2025, 13 accords éducatifs étaient en vigueur, dont deux nouveaux signés avec l'UNESCO au Congo et avec la coopérative sociale Terra Felix en Italie.

ÉTUDE DE CAS

Quelques exemples de projets contribuant à l'accès à une éducation de qualité

Agrivanda - (2025-2028) - Val d'Agri, Basilicate (Italie)

OBJECTIF : contribuer à la croissance socio-économique et durable de la région en renforçant les compétences et le professionnalisme dans le domaine de l'agriculture 4.0 et en promouvant de nouvelles chaînes d'approvisionnement agricole.

ACTIVITÉ 2025 : réalisation du parcours numérique d'orientation et de compétences transversales (PCTO) « Energy in Basilicata » sur la durabilité et la transition énergétique ; visites éducatives sur le terrain ; activités d'intégration pour la communauté, avec une attention particulière pour les utilisateurs de l'Associazione Lucana Autismo - ALA ; attribution de bourses ; organisation d'événements et d'ateliers de dissémination.

RÉSULTATS 2025 : 300 étudiants formés ; 150 enseignants impliqués ; 10 bourses attribuées ; 910 personnes impliquées dans des activités d'éducation non formelle ; 700 personnes impliquées dans des activités environnementales.

Promouvoir l'emploi des jeunes dans le sud de la Libye (2023-2027)

OBJECTIF : améliorer l'accès et la qualité de la formation technique et professionnelle et accroître les possibilités d'emploi et l'inclusion socio-économique des jeunes dans la région du Fezzan, dans le sud de la Libye, grâce à l'amélioration de l'infrastructure de l'Enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et au développement des compétences professionnelles et entrepreneuriales.

ACTIVITÉ 2025 : le projet a débuté en 2024 en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), avec la rénovation d'un centre de formation technique et professionnelle. En 2025, des activités de formation ont également été organisées dans d'autres centres professionnels, en attendant la mise en service du centre d'EFTP du projet, ainsi que des formations techniques, entrepreneuriales et de renforcement des capacités pour les formateurs.

RÉSULTATS 2025 : la composante infrastructure du projet est achevée avec la construction du centre d'EFTP, jetant les bases du démarrage des activités de formation à grande échelle en 2026. Au cours de l'année, quelque 300 bénéficiaires ont été formés dans d'autres centres professionnels, tandis que 10 formateurs ont renforcé leurs compétences grâce à des cours de formation spécifiques. Les activités ont contribué à améliorer l'accès à la formation professionnelle et à renforcer les perspectives d'employabilité dans un contexte de grande vulnérabilité socio-économique.

Utilisations durables dans la région Sud Comoé de la Côte d'Ivoire (2025-2026)

OBJECTIF : le projet vise à favoriser la création d'emplois dans la région du sud de la Comoé par le développement de compétences professionnelles pertinentes et l'accès à des carrières qualifiées. L'objectif principal est de combler le fossé entre la demande du marché et l'offre de compétences en améliorant l'employabilité des jeunes grâce à des cours de formation spécialisés dans des secteurs à forte croissance, en particulier les TIC et l'assemblage et la réparation de smartphones.

ACTIVITÉ : en 2025, le projet est devenu pleinement opérationnel grâce à l'achèvement des laboratoires (informatique et électronique) et à l'installation d'ordinateurs dotés de systèmes de surveillance biométrique et de vidéosurveillance. Tous les participants ont suivi les modules de formation et ont entamé le programme de certification avec des cours de programmation, d'électronique appliquée et de marketing numérique. En octobre, des activités d'orientation ont débuté dans deux des six écoles secondaires de la région, avec des témoignages, des démonstrations pratiques de technologies, de réalité virtuelle et d'électronique, et des sessions interactives sur les professions liées aux TIC.

RÉSULTATS 2025 : 180 étudiants formés et 1 255 étudiants impliqués dans des activités d'orientation.

ACCÈS À L'EAU ET AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT

L'objectif de ces initiatives est d'aider les communautés locales à accéder à de l'eau propre et sûre et à des services d'assainissement afin d'améliorer les conditions de vie et la santé des populations, en particulier dans les régions où l'accès à l'eau propre est limité ou inexistant. Les actions peuvent comprendre la construction de puits, de systèmes de traitement de l'eau, la modernisation des réseaux d'eau et l'amélioration de la distribution, la fourniture d'installations sanitaires, des programmes d'éducation à l'hygiène, des initiatives dans le domaine scolaire et communautaire, et des formations à la gestion communautaire des systèmes de purification de l'eau. En 2025, **10 points d'accès à l'eau potable ont été construits ou rénovés**, et des campagnes de sensibilisation aux pratiques d'hygiène ont été menées auprès d'environ 60 000 personnes. Un partenariat avec OIKOS au Mozambique visant à améliorer l'accès des communautés locales à une eau saine et propre a été mis en place en 2025.

ÉTUDE DE CAS

Quelques exemples de projet d'accès à l'eau

Accès à l'eau pour la population de Bassorah - Phase b (2024-2025) - Irak

OBJECTIF : améliorer l'accès à l'eau potable et salubre pour la population de Bassorah.

ACTIVITÉ 2025 : en partenariat avec la Direction de l'eau de Bassorah (Basra Water Directorate), la station de traitement des eaux d'Al-Baradhiyaa été construite pour assurer l'accès à l'eau potable de la population du gouvernorat de Bassorah. En 2025, la Phase B de l'usine a été mise en service, ce qui a permis d'achever le projet en organisant un programme de formation sur le terrain pour les futurs opérateurs de la direction de l'eau de Bassorah afin de favoriser une gestion durable et efficace de l'installation.

RÉSULTATS 2025 : en 2025, la Phase B est entrée en service et a touché plus de 50 000 personnes supplémentaires, portant la population totale ayant accès à l'eau potable à plus de 100 000 personnes. Plus de 3 millions de mètres cubes d'eau potable ont été fournis au réseau d'eau de Bassorah.

Accès à l'eau dans les districts de Samboja et de Muara Jawa (2025) - Indonésie

OBJECTIF : promouvoir l'accès à l'eau potable pour les communautés locales.

ACTIVITÉ 2025 : les projets ont été mis en œuvre pour soutenir les communautés des Districts de Samboja et Muara Jawa dans la régence de Kutai Kartanegara de la province du Kalimantan oriental. Ces initiatives comprennent la construction de deux nouveaux puits dans la communauté de Handil Baru Darat, dans le District de Samboja, et d'un puits dans la communauté de Muara Jawa Tengah, dans le District de Muara Jawa. Le projet permet aux communautés locales d'avoir accès à de l'eau propre pour leur consommation quotidienne.

RÉSULTATS 2025 : en 2025, les projets ont touché 3 067 membres des communautés locales vivant dans les villages ciblés.

PROTECTION DU TERRITOIRE

Grâce à ces projets, Eni entend valoriser et protéger le patrimoine naturel local, restaurer les écosystèmes et contribuer à la conservation et la réhabilitation des écosystèmes aquatiques. Les initiatives comprennent également des activités de soutien à la gestion des déchets pour les communautés, la réhabilitation des sites d'élimination, des activités d'assainissement pour la récupération de la végétation autochtone, la replantation d'arbres, la conservation de la biodiversité, des campagnes de sensibilisation sur les risques de pollution par les hydrocarbures déversement de pétrole et l'importance de la protection de la biodiversité. Dans ce contexte, en 2025, Eni a poursuivi sa collaboration avec l'UNESCO au Mexique pour mettre en œuvre un **plan global de sécurité de l'eau** pour le sous-bassin Mezcalapa-Samaria dans l'État de Tabasco afin de faire face aux inondations fréquentes, et a signé un nouvel accord avec le Centre d'information et d'analyse des ressources en eau (IACWR) au Kazakhstan pour la prévention des inondations et la gestion des ressources en eau.

En 2025, plus de **110 000 personnes ont amélioré leur accès à l'eau potable (y compris les campagnes de sensibilisation)**

En 2025, environ **5 500 personnes impliquées dans des activités de protection de l'environnement et de la biodiversité**

ÉTUDE DE CAS

Quelques exemples de projets de protection du territoire

Repeuplement d'especes autochtones dans le systeme de Lagune de Carmen-Pajonal-Machona, Cárdenas, Tabasco (2022-2025) - Mexique

OBJECTIF : favoriser la reconstitution et la durabilité des populations de poissons indigènes dans le système lagunaire.

ACTIVITÉ 2025 : l'initiative a été mise en œuvre en collaboration avec l'Université autonome Juárez de l'État de Tabasco (UJAT). Les activités comprenaient principalement (i) la réalisation d'une évaluation complète de la richesse et de l'abondance des espèces, après le lâcher de 140 000 alevins entre 2022 et 2024 ; (ii) l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de sessions de formation technique sur les pratiques de pêche durable.

RÉSULTATS 2025 : la production d'espèces de poissons indigènes issue des activités de repeuplement a triplé par rapport à l'année de référence 2022. Au total, 112 pêcheurs locaux ont été formés avec succès aux pratiques durables et à la gestion de l'impact écologique.

Biosurveillance de l'écosystème du Val d'Agri (2025-2028) - Val d'Agri, Basilicate (Italie)

OBJECTIF : protéger et améliorer les écosystèmes locaux grâce à des activités de biosurveillance des abeilles et des lichens, en sensibilisant les élèves et les communautés à la protection de la biodiversité.

ACTIVITÉ 2025 : journées de formation et visites guidées des stations de biosurveillance ; ateliers éducatifs sur les abeilles et les lichens ; utilisation de ruches intelligentes et de sacs à lichens pour les activités de démonstration. Fima d'un important accord-cadre impliquant le monde universitaire de l'UNIBO et d'importantes entités industrielles (Lamborghini et Philip Morris).

RÉSULTATS 2025 : 2 000 personnes impliquées dans des activités sur la biodiversité et l'environnement.

En 2025, plus de **2 500 agriculteurs/entrepreneurs ont bénéficié d'un soutien pour accéder au développement économique grâce à des initiatives de diversification économique**

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'objectif de ces projets est de favoriser la sécurité alimentaire, le développement d'activités entrepreneuriales, agricoles, de pêche et d'infrastructures, la création de nouvelles opportunités d'emploi, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la promotion de la croissance économique, ainsi que la mise en place d'infrastructures physiques et numériques pour le bien-être socio-économique des communautés. Voici quelques exemples de ces initiatives : projets de micro-entrepreneariat et de placement ; projets d'emploi et d'autosuffisance (agriculture durable, tourisme responsable, artisanat local, production de biens et de services, par exemple) ; programmes de formation entrepreneuriale, mentorat et programmes de conseil pour les petites entreprises et les jeunes pousses ; gestion de l'environnement ; construction d'ouvrages de génie civil, de musées, de puits d'irrigation, etc. Eni a soutenu la **formation d'environ 2 300 agriculteurs et producteurs**, apporté son soutien à 14 coopératives et associations du secteur agroalimentaire au Congo, en Italie, au Kenya, au Mexique et au Mozambique, et formé 200 personnes à l'entrepreneuriat, à l'alphabétisation financière et à la gestion d'entreprise. Enfin, dans le cadre des projets des matières premières agricoles, Eni a contribué à des activités de formation auxquelles ont participé plus de 35 000 agriculteurs et producteurs. Il y avait 16 **partenariats actifs** en 2025, dont 8 nouveaux : deux en Égypte, un avec SEKEM et un avec l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), en Côte d'Ivoire avec CERCO Côte d'Ivoire, au Kenya avec E4Impact, au Mozambique avec le Secrétariat d'État national, au Kazakhstan avec EFCA, en Italie avec la Fondazione Banco Alimentare et à Oman avec le Wali Office.



Batys Agri Hub (Kazakhstan)

ÉTUDE DE CAS

Quelques exemples de projets de diversification économique

Vers l'agriculture biologique a Matrouh (2025-2026) - Egypte

OBJECTIF : accroître la résilience climatique et économique des petits agriculteurs dans certaines parties du gouvernorat de Matrouh grâce à la transition vers l'agriculture biologique.

ACTIVITÉ 2025 : mise en œuvre du projet en coopération avec le partenaire local SEKEM, avec des activités de formation et de soutien technique visant à l'adoption de pratiques agricoles biologiques. Les activités ont consisté à améliorer la fertilité et la qualité des sols grâce à l'utilisation de pratiques culturelles durables, dans le but d'améliorer l'accès à des marchés plus rentables et diversifiés.

RÉSULTATS 2025 : au cours de l'année 2025, quelque 460 agriculteurs bénéficiaires auront été touchés par le projet et auront renforcé leurs capacités techniques et organisationnelles grâce à des formations ciblées, contribuant ainsi à une transition plus durable et pérenne vers l'agriculture biologique et renforçant la résilience économique dans une zone très vulnérable aux impacts du changement climatique. Plus de 1 200 hectares ont été cultivés selon des pratiques durables, y compris l'installation d'environ 50 kW d'énergie renouvelable produite par des systèmes photovoltaïques.

Batys Agri Hub: Centre de Renforcement des Capacités pour le Développement Agricole - (2025-2027) - Kazakhstan

OBJECTIF : promouvoir le développement agricole et améliorer la qualité de vie dans la région du Kazakhstan occidental. Le projet vise à développer des partenariats coopératifs entre les agriculteurs locaux afin d'augmenter la productivité et de créer des opportunités de revenus durables.

ACTIVITIES 2025: le projet cible les zones rurales et les petits agriculteurs ayant un potentiel de croissance, en leur fournissant des activités de renforcement des capacités, des fournitures agricoles, un meilleur accès aux marchés et un soutien dans la recherche d'opportunités de financement.

RÉSULTATS 2025 : 25 agriculteurs ont été formés à la production agricole durable, ont construit des serres et ont récolté 20 tonnes de légumes pendant la saison estivale, et 10 foires agricoles ont été organisées pour vendre ces produits.

Projet de développement de la pêche artisanale - (2022-2025) - Mozambique

OBJECTIF : contribuer au développement d'une pêche artisanale durable dans les Districts de Pemba et Metuge (Cabo Delgado), en renforçant les capacités des associations de pêcheurs, en améliorant la gestion et la transformation des captures et en facilitant l'accès aux marchés du poisson.

ACTIVITÉ : en collaboration avec l'ONG OIKOS, au cours de l'année 2025, le projet a finalisé la fourniture de nouveaux kits de pêche pour les pêcheurs artisanaux et les commerçants de poisson membres des CCP (Conselhos Comunitários de Pesca).

RÉSULTATS 2025 : 1 154 pêcheurs appartenant à trois coopératives ont été soutenus.

ACCESS TO ENERGY

L'objectif de ces activités est de fournir un accès à l'énergie aux communautés et aux régions où la disponibilité est limitée ou inexistante. Les projets mis en œuvre visent à réduire l'utilisation de sources d'énergie non renouvelables et à atténuer les effets du changement climatique, en fournissant de l'énergie à des fins agricoles, pour la production de biens et de services locaux et pour le développement de petites entreprises. Parmi les activités mises en œuvre : le développement de micro-réseaux énergétiques dans les zones rurales, l'approvisionnement, la fourniture et l'installation de composants électriques, la construction de lignes de transmission et la connexion au réseau national ; le soutien à l'accès à des systèmes de cuisson améliorés, certifiés et de qualité, des activités de sensibilisation dans les communautés locales sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les sources d'énergie renouvelables, l'installation de panneaux photovoltaïques, et l'installation de systèmes énergétiques plus efficaces. Quatre partenariats étaient actifs dans ce domaine en 2025, dont un nouveau en Tunisie avec le Gouvernorat de Tataouine.

ÉTUDE DE CAS

Exemple de projet d'accès à l'énergie

Gouvernorat de Tataouine (2025) - Tunisie

OBJECTIF : améliorer la disponibilité et la fiabilité de la fourniture d'électricité, afin d'assurer le bon déroulement des activités éducatives dans 14 écoles publiques du gouvernorat de Tataouine.

ACTIVITÉ 2025 : mise en place d'installations photovoltaïques pour desservir les installations scolaires, avec une capacité totale de 186 Kwh.

RÉSULTATS 2025 : environ 6 800 élèves et membres du personnel éducatif des écoles publiques ont bénéficié du projet.

En 2025, environ **7 000 personnes ont amélioré leur accès à l'électricité (par l'installation de panneaux photovoltaïques)**

PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de ses initiatives visant à promouvoir un développement socio-économique durable dans les Pays où elle opère, Eni collabore, par le biais de partenariats public-privé, avec divers acteurs de la coopération au développement : organisations internationales, agences nationales, universités et organismes du secteur privé et de la société civile. Ces partenariats, qui sont conformes à l'Agenda 2030 des Nations Unies, aux Plans de développement nationaux et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (UNGP), permettent d'élargir l'impact des initiatives au profit des communautés locales. La valeur ajoutée provient du partage intégré des ressources économiques, des personnes, des infrastructures et des connaissances techniques, créant ainsi une approche synergique qui maximise l'efficacité des interventions et génère des bénéfices plus durables pour les communautés locales.

FOCUS ON

Le portail d'accréditation dédié aux Organisations de la société civile (OSC)

Afin de renforcer la collaboration avec les acteurs locaux et, en particulier, avec les organisations de la société civile (OSC) qui ont une connaissance directe et approfondie des besoins des territoires, Eni a lancé en 2023 un portail en ligne pour établir le profil des OSC qui souhaitent devenir des partenaires dans les initiatives de développement local. Le portail « SMS Connect » permet d'élargir le pool de partenaires stratégiques de manière structurée, en facilitant l'adéquation entre les besoins prioritaires des communautés et l'expertise des organisations impliquées dans la coopération au développement. Cet outil permet d'identifier plus efficacement les synergies entre les projets, de promouvoir des processus de sélection plus inclusifs et d'assurer une implication plus large et plus transparente des acteurs locaux dans les projets de développement durable¹⁰.

FOCUS ON

L'engagement d'Eni en faveur du patrimoine artistique et culturel

Conformément à l'engagement d'Eni de protéger le patrimoine artistique et culturel de l'Italie, l'année 2025 a vu l'achèvement de deux projets importants d'une grande portée symbolique :

- le projet de surveillance structurelle et d'étude du sous-sol de la basilique Saint-Pierre ;
- la réouverture et le retour sur le territoire de la basilique Saint-Benoît à Norcia.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité des projets précédents d'Eni, notamment la restauration de la façade de la cathédrale de Milan, la reconstruction de la basilique de Collemaggio à L'Aquila et d'autres sites de grande valeur artistique et symbolique. Le projet de cartographie numérique de la basilique Saint-Pierre, des fondations à la coupole, a été réalisé en collaboration avec La Fabbrica di San Pietro, une institution qui administre et protège le monument depuis six siècles. L'utilisation de technologies de pointe, normalement utilisées par Eni dans ses projets de recherche et ses projets offshore, est stratégique. Le projet au nom évocateur « Oltre il visibile » (Au-delà du visible) a été réalisé au cœur de la Basilique, où Eni a analysé directement et avec une précision millimétrique les fondations et les équilibres invisibles de la Basilique, en mettant en lumière les intuitions de conception qui, siècle après siècle, ont façonné l'œuvre architecturale. L'analyse menée à l'aide des technologies géospatiales les plus sophistiquées a permis de créer un véritable « jumeau numérique » de la basilique, qui non seulement photographie son état actuel, mais constitue également une véritable boussole pour l'avenir. En effet, le traitement des données archéologiques, géologiques et structurelles effectué par Eni a généré un modèle intégré d'informations d'une précision sans précédent qui permettra à la Fabbrica di San Pietro de planifier, avec une nouvelle conscience, des interventions ciblées pour assurer la conservation du monument dans les années à venir. C'est sur ces mêmes valeurs que s'est appuyé le soutien apporté à la basilique de Norcia, où, le 30 octobre 2025, neuf ans après le séisme qui avait frappé le centre de l'Italie et gravement endommagé le patrimoine artistique de Norcia, la basilique Saint-Benoît a rouvert ses portes, entièrement restaurée. Le tremblement de terre a gravement endommagé la structure de la basilique, dont seule la façade principale et une partie de l'abside sont restées intactes. En 2021, Eni a signé un accord de parrainage avec les autorités compétentes et l'archidiocèse de Spoleto et Norcia dans le but de contribuer à la reconstruction de la basilique. Eni a apporté son expertise technologique et managériale et a supervisé directement certains lots de reconstruction, la priorité étant la préservation, la sécurité et la consolidation sismique de la basilique, tout en respectant ses valeurs historiques, artistiques et culturelles.

ENTRETIEN AVEC ANDRÉS MORALES



Andrés Morales
Représentant de l'UNESCO
au Mexique

Explorer le partenariat avec l'UNESCO dans l'État de Tabasco

La collaboration entre Eni et l'UNESCO a débuté par la signature du protocole d'accord (MoU) en 2022. Pourquoi cette collaboration est-elle importante ?

Ce partenariat est extrêmement important pour deux raisons. D'une part, il permet une approche globale qui intègre l'éducation, la science, la culture et l'information pour relever les principaux défis auxquels est confronté un État comme le Tabasco. Ces défis comprennent la prévention des risques d'inondation, la capacité des écoles à faire face aux situations d'urgence et la mise en valeur du riche patrimoine bioculturel de l'État, en particulier dans la région de Sánchez Magallanes. D'autre part, ce partenariat est un exemple concret de la vision de l'UNESCO basée sur la collaboration. Toute initiative visant à améliorer les conditions de vie des populations ou à contribuer au développement durable nécessite une collaboration étroite, et ce programme intègre efficacement l'action gouvernementale, l'engagement du secteur privé, les connaissances universitaires et, surtout, le rôle actif des communautés dans leurs territoires respectifs.

Grâce au soutien apporté par Eni au Mexique, l'UNESCO a mis en œuvre des projets axés sur deux piliers essentiels : l'atténuation des risques de catastrophes naturelles et le renforcement de la résilience des communautés pour construire un avenir durable. Comment le projet et les actions qui s'y rapportent ont-ils été conçus ?

Nous avons élaboré des diagnostics fondés sur des données probantes et des processus participatifs impliquant les institutions, les parties prenantes concernées et les communautés afin d'identifier les besoins, notamment les risques d'inondation dans les principaux bassins fluviaux de la région de Tabasco. C'est ainsi qu'est apparue la nécessité d'élaborer un plan participatif de sécurité de l'eau pour le sous-bassin de Mezcalapa-Samaria, un plan qui bénéficiera à plus de 140 000 personnes exposées à un risque constant. Il s'agit de travailler avec les communautés, les journalistes et les chaînes d'information pour améliorer les systèmes d'alerte précoce, ainsi qu'avec les institutions universitaires et gouvernementales pour mettre à jour le plan. Parallèlement, dans la région de Sánchez Magallanes, au sein de la municipalité de

Cárdenas, nous nous efforçons de renforcer la résilience par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, telles que la reforestation, afin de lutter contre l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer, qui touchent quelque 2 600 familles vivant le long de la zone côtière. Dans ce contexte, il est essentiel que les enfants soient parmi les premiers à être préparés à répondre aux situations d'urgence. C'est pourquoi nous travaillons sur le site avec les écoles et les enseignants pour améliorer la préparation, le renforcement des capacités et les processus pédagogiques, au bénéfice de plus de 1 200 élèves des écoles primaires et secondaires. Enfin, la côte de Sánchez Magallanes était autrefois une destination touristique majeure en raison de sa beauté naturelle et de sa richesse culturelle. Nous voulons préserver ce potentiel en encourageant le tourisme communautaire et durable, en valorisant la gastronomie locale – comme celle liée à la production d'huîtres – et en développant un inventaire bioculturel pour identifier et promouvoir ce patrimoine important, qui constitue un élément fondamental de l'identité et du développement de la région.

Pour construire un avenir meilleur et promouvoir l'accès aux moyens de subsistance au niveau local, pourquoi la collaboration entre les entités privées et les organisations multilatérales telles que l'UNESCO est-elle si importante ?

Personne ne peut obtenir de résultats significatifs en travaillant seul ou en laissant les responsabilités entre les mains de quelques-uns. J'exprime ma reconnaissance à des entreprises comme Eni pour leur capacité à reconnaître que leurs activités ont un impact sur le développement de l'État de Tabasco et qu'elles peuvent apporter une contribution positive. Pour y parvenir, il faut une collaboration où l'expérience et les normes internationales d'une organisation comme l'UNESCO sont associées à l'engagement et au travail de terrain d'Eni, en plaçant toujours les communautés au centre des préoccupations. Ce sont les communautés qui définissent la voie à suivre. En collaboration avec Eni, des entités gouvernementales et des universités partenaires, nous contribuons à créer les conditions nécessaires et à fournir la capacité technique permettant aux communautés de conduire le processus.

10 Les organisations de la société civile qui souhaitent travailler avec Eni pour promouvoir un développement durable partagé peuvent s'enregistrer sur le portail dédié en envoyant une demande à Slst.Sost@eni.com.

La durabilité dans la chaîne de valeur

Clients et consommateurs 136

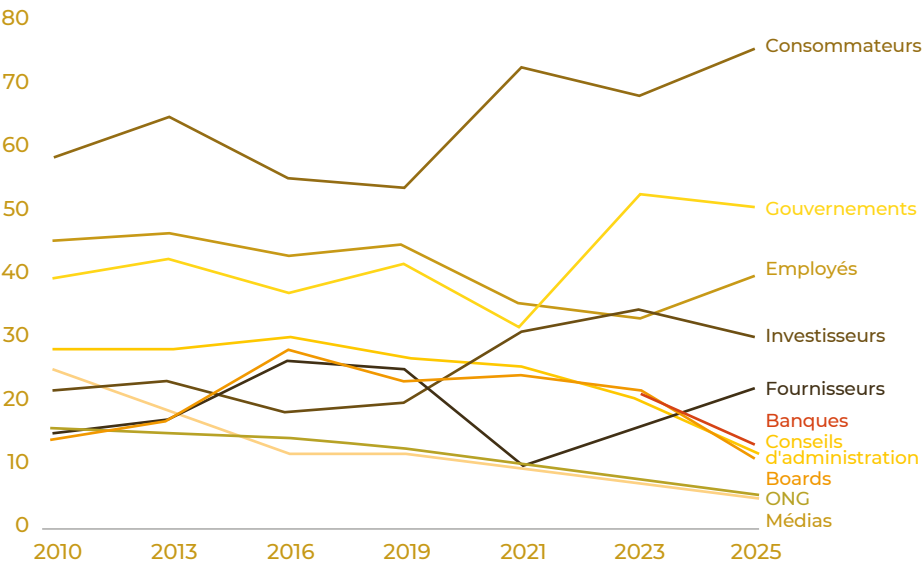
Fournisseurs 143

CONTEXTE DE RÉFÉRENCE

INFLUENCE DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS SUR LES PDG

L'étude UNGC - Accenture « CEO Study 2025 » analyse les principales pressions exercées sur les PDG pour qu'ils renforcent les initiatives en matière de durabilité. L'étude présente les résultats d'une évaluation menée auprès de près de 2 000 PDG d'entreprises membres du Pacte mondial. Les principaux moteurs du développement de la durabilité s'avèrent être la demande et les préférences des consommateurs, comme l'ont souligné 60 % des PDG ayant répondu à l'enquête. L'analyse fait apparaître la chaîne d'approvisionnement comme un partenaire stratégique dans un système de coopération commerciale de plus en plus interconnecté.

UNE QUESTION AUX PDG : QUELLE PARTIE PRENANTE AURA LE PLUS GRAND IMPACT SUR LA GESTION DE LA DURABILITÉ AU COURS DES 5 PROCHAINES ANNÉES ?



Source : © 2025 United Nations, United Nations Global Compact-Accenture 2025 CEO Study, New York.

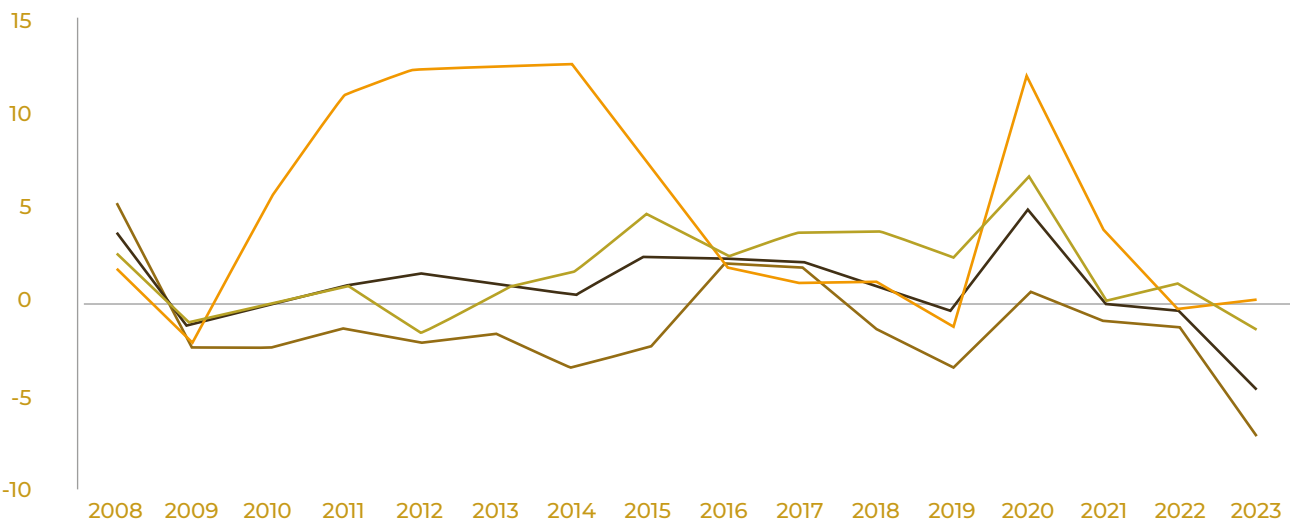
ACCÈS AU CRÉDIT POUR LES PME

Selon les données de l'OCDE, les nouveaux prêts aux PME ont diminué de 9 % au niveau mondial, avec une baisse encore plus marquée en Europe (-12 %). L'encours des prêts a également diminué de 4,7 % (contre -0,6 % en 2022). Si l'on analyse la tendance par groupes de Pays, la réduction la plus importante a été confirmée dans l'UE (-7 % en 2023), suivie par les Pays à revenu élevé non membres de l'UE (-4 %). Dans l'UE, l'encours des prêts aux PME est en baisse depuis 2020 et, dans certains Pays, on observe un glissement progressif des prêts à long terme vers les prêts à court terme, probablement lié à une demande accrue de financement pour les besoins opérationnels immédiats, au détriment des investissements à long terme.

ENCOURS DE PRÊTS AUX PME EN COURS

Taux de croissance médian (%)

— Médiane — UE — Pays à revenu élevé non membres de l'UE — Pays à revenu moyen-élevé



Source : Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs : 2025 Faits marquants.

Clients et consommateurs



Borne de recharge pour véhicules électriques Plenitude On the Road (Italie)



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Placer le client au centre signifie assumer une responsabilité qui va au-delà de la fourniture d'électricité. La relation avec les clients et les consommateurs est un espace de confiance quotidien, où la valeur se construit au fil du temps grâce à la transparence, à la qualité du service et aux solutions concrètes qui accompagnent les individus et les familles vers une utilisation de plus en plus consciente de l'énergie. C'est pourquoi nous nous engageons à rendre accessibles des technologies, des outils et des services qui simplifient la vie quotidienne et qui, en même temps, représentent des alliés importants sur la voie de la transition énergétique. L'écoute, l'alliance et l'innovation guident notre façon de travailler, avec la conviction que seul un client informé, protégé et impliqué peut participer activement à un changement durable.

FLAVIA CAVALLO RESPONSABLE VALUE STREAM CUSTOMER VALUE MANAGEMENT OF PLENITUDE

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Voir le chapitre Clients et consommateurs dans la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

PLENITUDE - L'ORIENTATION CLIENT ET LA DIFFUSION D'UNE CULTURE DE L'UTILISATION DURABLE DE L'ÉNERGIE

Plenitude adopte un modèle d'entreprise intégrant la production d'électricité à partir de sources renouvelables, la vente d'énergie et de solutions énergétiques, ainsi qu'un vaste réseau de bornes de recharge propriétaires pour véhicules électriques. En 2025, l'entreprise a proposé ses services à plus de 10 millions de clients, principalement en Italie (79 %), mais aussi en France, en Grèce, dans la péninsule ibérique et en Slovénie. À partir de 2022, Plenitude proposera à tous ses clients B2C de l'électricité certifiée par des garanties d'origine européenne, injectée dans le réseau et produite par des centrales alimentées à 100 % par des sources renouvelables, comme l'exige la réglementation en vigueur sur¹. En 2025, Plenitude a enregistré une augmentation de la part d'électricité certifiée par des garanties d'origine par rapport au total de l'énergie vendue en Europe, passant de 74 % l'année précédente à 76 %.

Les solutions d'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique des bâtiments, la production distribuée d'électricité à partir d'installations photovoltaïques et les produits de chauffage et de climatisation à haut rendement sont des outils essentiels pour soutenir la transition énergétique. Grâce à la collaboration avec un large réseau de partenaires commerciaux, Plenitude offre à ses clients une large gamme de solutions d'efficacité énergétique à travers des interventions de réaménagement énergétique des bâtiments, la mise en place d'installations photovoltaïques, le relamping, la cogénération, les systèmes de télégestion et d'optimisation des installations (BEMS) ainsi que divers services tels que l'accompagnement des appels d'offres pour les initiatives subventionnées, les diagnostics énergétiques et les études de faisabilité.

REQUALIFICATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Plenitude propose des solutions de requalification énergétique et de consolidation antisismique à travers « CappottoMio ». Les interventions prévues comprennent l'isolation thermique, l'amélioration ou le remplacement des systèmes thermiques, la consolidation antisismique et la mise en place d'installations photovoltaïques, de systèmes de stockage et de systèmes de recharge électrique des véhicules. Les travaux réalisés dans ce domaine ont concerné environ 3 600 bâtiments en 2025. Plenitude a également réalisé des interventions de réaménagement énergétique et des mesures d'efficacité énergétique pour de grandes entreprises et des PME, en signant des **contrats de performance énergétique** (Energy Performance Contract -CPE). Les services proposés dans le cadre des contrats EPC comprennent l'étude et l'analyse énergétique des installations de production et l'identification de solutions innovantes pour l'efficacité des installations, l'installation de systèmes de surveillance et d'optimisation à distance des installations, et le relamping. Les activités de gestion se sont également poursuivies pour les projets visant à obtenir des **Certificats d'efficacité énergétique**.

VENTE, INSTALLATION ET EXPLOITATION D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

En Italie, Plenitude fournit des services d'efficacité énergétique, d'autoconsommation et d'optimisation grâce à l'installation, la gestion et la surveillance d'installations photovoltaïques directement dans les locaux des clients finaux, qu'ils soient domestiques ou industriels. Elle est active dans tout le Pays et dispose d'un réseau de partenaires techniques hautement qualifiés qui sont en mesure de suivre les entreprises de la conception à la réalisation des installations et à leur suivi. Fin 2025, Plenitude dispose d'une capacité distribuée de 173 MW d'installations photovoltaïques, détenues ou gérées sur l'ensemble du territoire italien (+15 % par rapport à 150 MW fin 2024). En 2025, afin d'encourager le déploiement des communautés énergétiques, Plenitude a adapté ses processus de conception, de mise en œuvre et de gestion de la configuration pour s'aligner sur les trois types requis par la réglementation, simplifiant ainsi les activités pour les promoteurs et les participants des communautés.

¹ L'énergie électrique consommée au domicile du client final ne proviendra pas nécessairement d'une centrale de production d'électricité, mais Plenitude se charge d'acheter à des tiers, producteurs d'énergie d'origine renouvelable, les garanties d'origine permettant de certifier que l'énergie électrique produite à partir de sources renouvelables a été injectée sur le réseau dans une quantité correspondant à la consommation annuelle du client.

14,14 TWh
d'électricité certifiée par des
garanties d'origine vendue
en 2025 en Europe

AUTRES SOLUTIONS INTÉGRÉES

Plenitude accompagne ses clients dans leur démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique en proposant des solutions intégrées de maison intelligente, des appareils à haut rendement et des technologies de climatisation. Les solutions comprennent **Eugenio**, l'écosystème **énergétique intelligent** conçu pour encourager une utilisation optimisée de l'énergie domestique. Grâce à une infrastructure évolutive qui peut être intégrée à des dispositifs tels que des onduleurs, des systèmes de stockage, des capteurs et des actionneurs, Eugenio collecte et envoie des données vers le nuage via une connexion Internet, les rendant disponibles sur des applications mobiles, permettant ainsi aux utilisateurs de surveiller la consommation et d'améliorer la gestion de l'énergie. En outre, Plenitude propose à ses clients une gamme d'appareils électroménagers à haute efficacité énergétique ainsi que des solutions de chauffage et de climatisation, telles que des chaudières, des chauffe-eau, des climatiseurs et des systèmes de chauffage par pompe à chaleur, pour un usage résidentiel ou domestique similaire. Ces produits, fournis par des entreprises partenaires, ont une classe énergétique élevée et sont également proposés avec des systèmes de thermorégulation avancés pour réduire la consommation. Pour accompagner la transition vers la mobilité électrique, Plenitude propose à ses clients particuliers et professionnels (copropriétés et entreprises) un service d'installation de bornes de recharge et de **wallboxes**, ainsi que la gestion et la surveillance associées. Ce service peut également être vendu en combinaison avec d'autres prestations, telles que la fourniture d'électricité issue de sources renouvelables ou la mise en place d'une installation photovoltaïque. Enfin, en octobre 2025, Plenitude a élargi son offre de services intégrés à domicile avec le lancement en Italie de **Plenitude Fibra**, une solution de connectivité par fibre optique offrant une connexion ultra-rapide.

Mobilité électrique

En 2025, Plenitude a consolidé son rôle de partenaire stratégique pour une mobilité de plus en plus durable et tournée vers l'avenir, en développant des infrastructures de recharge alimentées presque exclusivement par de l'énergie électrique certifiée par des garanties d'origine, injectée dans le réseau et produite à partir de sources renouvelables, distribuées dans toute l'Italie et l'Europe. Au cours de l'année 2025, Plenitude a poursuivi le **développement de son infrastructure de recharge** publique et privée, en installant environ 1 500 bornes de recharge Plenitude On The Road en Italie et en Europe. Au 31 décembre 2025, le réseau propriétaire atteignait environ 23 000 bornes de recharge, enregistrant une croissance globale de 7 % par rapport à 2024, tirée par une augmentation de plus de 50 % sur le réseau étranger. Ce résultat confirme que Plenitude est l'un des principaux acteurs européens dans le secteur de la mobilité électrique, renforçant ainsi sa capacité à offrir des solutions plus durables sur le profil environnemental, adaptées à la demande des marchés publics et privés. Plenitude travaille également avec Enilive sur le développement synergique d'un réseau d'infrastructures de recharge électrique dans les stations-service d'Enilive à travers l'Europe. Le développement du secteur de la mobilité durable prévoit d'atteindre plus de 24 000 bornes de recharge installées d'ici fin 2026 et 30 000 d'ici 2030.

Implication des clients dans le parcours de transition énergétique

Plenitude a renforcé son engagement à impliquer ses clients dans le parcours de transition énergétique, en développant des outils, des services et des initiatives visant à promouvoir un comportement responsable. Depuis 2024, Plenitude propose à ses clients italiens l'**energy tracker**, un service de suivi de la consommation d'énergie. En s'inscrivant à l'initiative et en partageant certaines informations sur leur maison (par exemple, le type d'appareils, la présence éventuelle d'une installation photovoltaïque...), les utilisateurs obtiennent une vision plus claire de leur consommation et de sa répartition dans le temps. L'analyse des données recueillies montre que les clients qui utilisent le service font preuve d'une approche proactive (plus de 20 % des clients adhèrent spontanément et suivent leur consommation de manière autonome) et d'un intérêt pour l'amélioration de l'efficacité des ménages grâce à une compréhension plus précise de leurs habitudes de consommation. En outre, une propension à changer ses habitudes liées au comportement énergétique ou à la réduction de l'utilisation d'appareils moins efficaces apparaît. Toujours en 2025, Plenitude a mis à disposition de ses clients l'estimateur photovoltaïque, qui leur permet d'estimer la production d'électricité d'une installation photovoltaïque résidentielle, ce qui leur permet d'estimer les économies potentielles en fonction des habitudes de consommation du client lors de l'évaluation de l'offre. En outre, depuis 2025, une version similaire mais simplifiée de l'outil a été créée, dédiée aux solutions supplémentaires de Plenitude en matière d'efficacité énergétique. Le programme

de fidélisation « **Plenitude Insieme** » permet non seulement d'établir une relation durable et précieuse avec les clients, mais aussi de proposer des initiatives utiles pour sensibiliser et informer sur l'efficacité énergétique. En 2025, le taux de participation des membres est resté élevé (plus de 80 %), continuant à les impliquer dans le parcours de transition énergétique. Grâce à la section « Actions conscientes », le programme met à disposition des outils et du contenu qui, de manière continue et attrayante, stimulent une meilleure compréhension des questions liées à l'efficacité énergétique. En 2025, 83 % des abonnés avaient participé au moins une fois au programme et plus de 390 000 personnes en avaient appris davantage sur l'efficacité énergétique (95 % en 2024). En outre, dans le cadre du programme, des concours sont organisés et des récompenses et offres sont proposées aux clients, notamment des produits ayant un impact réduit sur l'environnement. Parallèlement aux initiatives développées en Italie, Plenitude a également promu des services et des outils à l'étranger visant à une utilisation plus consciente et plus efficace de l'énergie, en adaptant les solutions aux contextes locaux et en renforçant la diffusion d'un comportement énergétique responsable.

FOCUS ON

Adoptez un panneau

En 2025, Plenitude a introduit en Italie le service Adoptez un panneau, qui permet aux clients résidentiels de consommer virtuellement l'énergie solaire produite en même temps par les panneaux situés dans les installations photovoltaïques appartenant à Plenitude (Porto Torres et Assemini), sans installer de système domestique. Ce service permet aux clients de bénéficier d'une réduction de 100 % sur les frais d'électricité pour l'énergie produite par le panneau et consommée en même temps. Il ne nécessite aucune installation et permet également de surveiller la production et de recevoir des conseils en matière d'efficacité énergétique via l'application Plenitude ou l'espace web personnel. Avec cette option, Plenitude renforce l'intégration entre la production et la vente d'électricité renouvelable, en impliquant également ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas monter une installation photovoltaïque propre.

Satisfaction du client Plénitude

Chaque année, Plenitude réalise des études de marché, tant qualitatives que quantitatives, par le biais de différents canaux (en ligne, par téléphone ou en personne), avec le soutien d'instituts de recherche ou de sociétés spécialisées actives en Italie et à l'étranger. Au cours de l'année 2025, plus de 120 projets de recherche ont été menés auprès de plus de 190 000 clients actuels et potentiels, et une initiative d'écoute des appels passés au numéro vert s'est également poursuivie. La satisfaction relationnelle des clients (calculée comme le pourcentage de clients ayant obtenu une note supérieure à 7 sur un maximum de 10) fait l'objet d'un suivi permanent, en termes de satisfaction globale à l'égard de Plenitude en tant que fournisseur d'énergie. Pour évaluer l'efficacité des canaux d'engagement, d'autres indicateurs de performance spécifiques sont également suivis, tels que le Net Promoter Score (NPS), qui mesure le pourcentage de clients qui recommanderaient Plenitude en tant qu'opérateur, et le taux de réclamation. En outre, un dialogue et une discussion continus avec les associations de consommateurs sont encouragés en Italie afin d'améliorer la satisfaction des clients et la qualité du service. Ce dialogue se déroule par le biais de canaux spécifiques, comme par exemple le protocole de conciliation conjoint, une procédure de résolution extrajudiciaire des litiges entre l'entreprise et ses clients, conformément à la procédure alternative de résolution des litiges. En outre, les associations de consommateurs se voient garantir la possibilité de signaler d'éventuelles défaillances du service et des produits au nom des clients par l'intermédiaire d'un service téléphonique et d'un espace web dédié. Afin d'assurer un suivi constant de la qualité du service, il est prévu de suivre l'évolution des activations des contrats de fourniture et d'autres produits (par exemple, chaudières, climatiseurs) et services (par exemple, polices) sur les systèmes, en mettant particulièrement l'accent sur les non-activations de ces derniers. L'état d'avancement des activations des contrats de points d'approvisionnement est signalé et les problèmes critiques qui peuvent survenir après la signature du contrat du client, empêchant son activation effective, sont surveillés.

Protection de la clientèle Plénitude

Plénitude a signé, avec les associations membres du Conseil National de la Consommation et des Usagers, le **Protocole d'Activation Non Sollicitée**, afin de renforcer les mesures de protection des consommateurs et, plus généralement, par rapport aux comportements relevant des pratiques commerciales déloyales. En outre, une procédure alternative de résolution des litiges est en place, qui présente l'avantage d'offrir

Environ **23 000** bornes de recharge propriétaires

une solution rapide, simple et extrajudiciaire aux litiges entre les consommateurs et les entreprises. Plenitude s'engage à protéger ses clients contre toute pratique commerciale déloyale de la part de tiers, telle que des activations non sollicitées. Plenitude prévoit des mécanismes de protection des consommateurs qui s'étendent également aux intermédiaires qui exercent des activités commerciales pour le compte du consommateur : tous les opérateurs de vente sont soumis à un contrôle préalable visant à vérifier leur viabilité financière, leur expérience dans le secteur concerné, l'adéquation de leur structure commerciale et les exigences en matière de formation technique et commerciale. En cas de résultat positif de cette vérification, le personnel des opérateurs autorisés à exercer des activités pour le compte de Plenitude est tenu de participer à un plan de formation obligatoire conformément aux processus et aux normes de qualité de l'entreprise. Les activités des partenaires commerciaux font également l'objet d'un suivi par le biais d'une analyse continue des indicateurs de performance et des indicateurs qualitatifs de performance examinés par la direction lors de sessions axées sur la protection des clients, ce qui permet d'assurer une supervision proactive et systématique de l'ensemble du processus. En ce qui concerne les tentatives de fraude, Plenitude a mis en place plusieurs initiatives pour soutenir les clients victimes d'escroqueries potentielles, en leur fournissant des outils spécifiques pour se défendre et vérifier l'identité des personnes qui les contactent, notamment : des rapports informatifs sur les tentatives de fraude, un numéro dédié pour recevoir les rapports d'appels suspects, et un service permettant de vérifier que le numéro à partir duquel ils sont contactés est bien attribuable à un opérateur de Plenitude. Ce dernier, mis en place en 2020, a reçu 1 150 signalements au cours de l'année 2025, tous concernant des numéros non-inscrits au Registre unique des opérateurs de centres d'appels et donc en infraction avec la loi et potentiellement frauduleux. En ce qui concerne la gestion des données à caractère personnel et des informations confidentielles, Plenitude adopte une approche intégrée et interdisciplinaire, en veillant à ce que tous les traitements soient effectués dans le plein respect des principes de licéité, d'équité, de transparence et de minimisation énoncés dans le règlement (UE) 2016/679 (GDPR). L'entreprise promeut une **culture généralisée de la protection de la vie privée**, soutenue par des activités spécifiques de formation et de sensibilisation du personnel et par l'adoption de procédures et d'outils visant à renforcer la sécurité et la protection des données tout au long du cycle de vie de l'information. Cet engagement se traduit par un contrôle permanent des processus et une mise à jour continue des mesures techniques et organisationnelles, en fonction de l'évolution réglementaire et technologique du secteur.

ENILIVE - VERS UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

Enilive est la société d'Eni qui se consacre à la transformation de la mobilité dans les secteurs du transport routier, aérien et maritime grâce à un processus de diversification qui associe la production de biocarburants et de biométhane à l'offre de produits énergétiques et de services de mobilité intelligente. Enilive est la société d'Eni dédiée à la transformation de la mobilité. Elle englobe l'ensemble des activités de mobilité d'Eni, notamment le bioraffinage et les actifs de biométhane, les solutions de mobilité intelligente comme l'autopartage Enjoy, dont le modèle est en train d'évoluer vers un service basé sur des stations (station-based), la production et la commercialisation de tous les vecteurs énergétiques via un réseau de plus de 5 000 stations-service en Europe, ainsi que les services d'accompagnement des personnes en déplacement, avec une attention particulière portée au secteur alimentaire.

Solutions de mobilité

Enilive est un partenaire stratégique pour ses clients, offrant des solutions concrètes qui favorisent la décarbonisation du secteur de la mobilité privée et du transport et contribuent ainsi à la transition énergétique. Grâce à une gamme de produits et de services innovants, les stations Enilive évoluent vers des hubs multi-énergies, c'est-à-dire des points stratégiques où de **nouveaux vecteurs énergétiques** – y compris les biocarburants et les services de recharge électrique – sont introduits aux côtés des carburants traditionnels pour répondre aux besoins des clients et faciliter la transition vers des modèles de transport plus durables. Parmi les nouveaux vecteurs énergétiques proposés figure le biocarburant pur HVOlution, produit à partir de déchets de matières premières, de résidus végétaux et d'une partie résiduelle d'huiles végétales, déjà disponible dans plus de 1 500 stations Enilive en Italie et environ 80 en Europe. Enilive est également impliquée dans le développement de carburants durables pour le secteur de l'aviation, comme le biojet (Sustainable Aviation Fuel - SAF), produit à la bioraffinerie de Gela grâce à la technologie Ecofining™.

FOCUS ON

Partenariat pour la mobilité durable

Reconnaissant que la transformation des secteurs hard-to-abate nécessite une approche collaborative, Enilive soutient les partenariats visant à promouvoir l'innovation, l'efficacité et les solutions à faible impact environnemental.

Itabus : la collaboration avec Itabus, une entreprise de transport routier de longue distance dont la flotte fonctionne également au biocarburant diesel HVOlution, représente un modèle de mobilité intégré qui vise une plus grande durabilité, en offrant des solutions de transport partagé qui réduisent l'impact sur l'environnement et favorisent l'utilisation d'énergies renouvelables.

Poste Italiane : Enilive fournira des biocarburants aux véhicules terrestres et aériens de Poste Italiane. Pour le transport routier, Enilive fournira du diesel HVOlution. Pour le transport aérien, l'accord prévoit la fourniture de SAF. Enilive a signé des accords avec easyJet et Volotea pour la fourniture de SAF-biojet, contribuant ainsi à la décarbonisation du secteur de l'aviation :

- **EasyJet** : une lettre d'intention a été signée pour la fourniture potentielle d'environ 30 000 tonnes de SAF-biojet pur à d'autres aéroports italiens où easyJet opère.
- **Volotea** : l'accord porte sur la fourniture à long terme de SAF-biojet dans 15 aéroports italiens où opère le transporteur. L'accord pourrait permettre à Volotea d'accéder à 15 millions de litres de SAF-biojet entre 2025 et 2030.

Pour le **transport maritime**, Enilive a commencé à fournir des HVO diesel en 2025, par le biais d'accords et de fournitures avec de nombreux armateurs exploitant des navires de différents types (tels que des navires de croisière, roll-on/roll-off, des conteneurs, des chimiquiers, etc.), en développant un service de livraison de HVO diesel dans les ports de Ravenne, de Gênes et de Venise. Les accords de fourniture finalisés en 2025 comprennent : l'accord d'essai avec MSC Crociere, l'accord de fourniture avec le Groupe Grimaldi, les fournitures à la flotte d'Eni Trading et Biofuels pour la décarbonisation du transport maritime de produits pétroliers d'Eni en Italie, et le début des fournitures pour les activités d'amont d'Eni.

La mobilité intelligente est l'un des piliers de la stratégie d'Enilive, avec des solutions innovantes qui allient une plus grande durabilité sur le profil environnemental, d'efficacité et praticité. Grâce à des partenariats stratégiques et à des services intégrés tels qu'Enjoy et les infrastructures de recharge électrique, Enilive accompagne ses clients vers une mobilité plus connectée et plus respectueuse sur le profil environnemental. **L'autopartage** (car sharing) est une solution alternative à l'utilisation de véhicules privés, permettant aux clients de louer un véhicule en fonction de leurs besoins de mobilité. Enjoy, née en 2013, est l'un des outils du modèle de mobilité intelligente. En 2025, le service est passé d'un modèle flottant à un modèle de location basé sur des stations. Dans environ 180 stations Enilive italiennes, des points Enjoy ont été mis en place où il est possible de louer des voitures Enjoy à court et moyen terme. Ce modèle permet d'offrir aux clients un niveau élevé d'entretien de la voiture Enjoy, grâce au soutien des opérateurs de la station Enilive. En outre, Enilive a développé Parking, dans le but d'intégrer le réseau de mobilité en valorisant et en améliorant les actifs immobiliers désaffectés. Parking propose des solutions de stationnement intelligentes dans les gares équipées d'Enilive et les sites Enilive modernisés, accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le service vise également à répondre aux besoins intermodaux, grâce à des échanges avec les services d'autopartage, lorsqu'ils sont disponibles, afin de faciliter l'accès aux zones à circulation restreinte de la ville.

Hubs de mobilité

Les stations Enilive évoluent progressivement vers un centre multiservice, où la fonction traditionnelle de ravitaillement en carburant est complétée par un ensemble plus large de services – de la mobilité intelligente aux services bancaires et postaux, du ramassage de colis à l'activation de dispositifs Telepass – utiles pour la mobilité et les besoins quotidiens des clients. Cette transformation répond à la nécessité d'offrir **divers services dans une infrastructure unique**, en simplifiant et en améliorant l'expérience globale de l'utilisateur et en rendant les opérations quotidiennes plus accessibles, plus ciblées et plus cohérentes, réduisant ainsi le temps, les déplacements et la complexité pour les clients.

- Télépéage grâce au partenariat entre Enilive et Telepass ;
- Livraison de colis, avec des solutions d'enlèvement, de retour et de livraison de colis en libre-service ;
- Services bancaires et postaux en partenariat avec Poste Italiane et Postepay ;
- Centres pour camions situés sur les jonctions d'autoroutes, conçus pour les poids lourds, avec des zones sécurisées équipées de toilettes, de laveries, de WiFi, de ravitaillement en carburant et de recharge électrique ;
- Eni Wash, le service de lavage utilisant une technologie avancée ;
- Multicard, le système de paiement professionnel d'Enilive.

Fournisseurs

En outre, pour promouvoir une mobilité de plus en plus inclusive et accessible, Self per Tutti, le programme développé en collaboration avec Federazione Associazioni Italiane Paratetraplegici (FAIP) et l'UNEM, qui offre une assistance au ravitaillement en libre-service aux clients handicapés, garantissant l'inclusion et l'accessibilité, est disponible à partir de 2019. Enfin, en 2025, Enilive a remporté un appel d'offres européen pour la construction de Truck Points, c'est-à-dire des stations-service destinées aux camions et aux poids lourds, offrant des installations de ravitaillement, de stationnement et de rafraîchissement ouvertes en permanence. Les aspects pertinents pour la sécurité, la santé et le bien-être des chauffeurs de camion ont été pris en compte dans la conception, tels que des toilettes avec douches chaudes, un accès gratuit à l'Internet et des aires de stationnement protégées et surveillées pour les véhicules. L'appel d'offres a été attribué en 2025 et les travaux commenceront en 2026 pour se terminer entre la fin de 2026 et le début de 2027.

Services de restauration

Dans le cadre de la transformation des stations-service, Enilive a lancé un projet visant à étendre son offre au secteur alimentaire, dans le but de proposer des produits de qualité, abordables et soigneusement sélectionnés. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de transformation des points de vente, qui sont conçus non seulement comme des lieux de ravitaillement, mais aussi comme des espaces multifonctionnels axés sur la qualité du service et l'expérience quotidienne. L'offre alimentaire d'Enilive s'articule autour de deux formats principaux, garantissant une gamme de produits et de services capables d'accompagner les clients dans leurs déplacements tout au long de la journée : Enilive Café et ALT-Stazione del Gusto. Enilive Café est le format qui, avec environ 1 200 points de vente en Europe, offre un service de petit-déjeuner et de déjeuner léger. Outre les Enilive Cafés, il existe les Enilive Café & Shops, anciennement Emporium, qui ont été rebaptisés après le changement de marque en 2025 et qui proposent des magasins de proximité conçus pour répondre aux besoins des clients en déplacement, en matière d'alimentation et de produits de première nécessité. ALT-Stazione del Gusto, quant à elle, née de la collaboration entre Enilive et l'Académie Niko Romito, propose des plats simples et soigneusement préparés en mettant l'accent sur la qualité des ingrédients et la réduction des déchets alimentaires. Il existe 21 Taste Station ALT, dont 18 en Italie, 1 en Autriche et 2 en Allemagne, principalement dans les stations-service Enilive, mais à partir de fin 2025, elles seront également présentes dans les centres de plusieurs villes, afin d'offrir un format gastronomique d'excellence à un nombre croissant de personnes.

FOCUS ON

Innovation combinant cuisine et mobilité : le programme MEAL

MEAL est le premier programme de co-innovation dans le secteur de la technologie alimentaire, né de la collaboration entre Enilive, l'Académie Niko Romito et Eni par l'intermédiaire de Joule, son école d'entreprise. Avec son premier projet « Lab to Market », MEAL vise à créer des produits plus sains, plus durables et plus abordables pour les formats alimentaires d'Enilive, en combinant la recherche et la tradition, la cuisine et la technologie. Le programme comprend un appel à l'action international, destiné aux start-ups et aux PME, afin d'identifier des solutions innovantes dans trois domaines clés : les ingrédients de nouvelle génération, les produits de pointe et les emballages durables. Les réalités sélectionnées entreront dans un processus de co-innovation de six mois qui se déroulera à la fois dans le centre Joule, au Gazometro Ostiense, et à Castel di Sangro, où se trouve l'Académie Niko Romito. Le programme a une durée totale de trois ans, l'objectif étant d'aboutir à cinq produits prêts à être commercialisés d'ici à 2026. Le repérage sera international, mais l'accent sera mis sur le « Made in Italy » et le « zéro kilomètre ».



Pourquoi c'est important pour Eni ?

Notre chaîne d'approvisionnement est un facteur stratégique dans la transformation industrielle en cours : c'est pourquoi nous investissons dans le développement des compétences de nos fournisseurs, dans le renforcement de la compétitivité de leurs activités par rapport aux exigences du marché et dans la consolidation de la culture de la sécurité, qui est un principe impératif. Notre action s'enrichit d'un dialogue permanent avec les métiers, pour partager des orientations stratégiques et des initiatives pragmatiques, visant à favoriser le dynamisme et l'ouverture à l'innovation de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en cohérence avec le contexte de transition énergétique et numérique que nous connaissons.

CLAUDIA ALMADORI RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT D'ENI

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Voir le chapitre sur la Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement dans la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

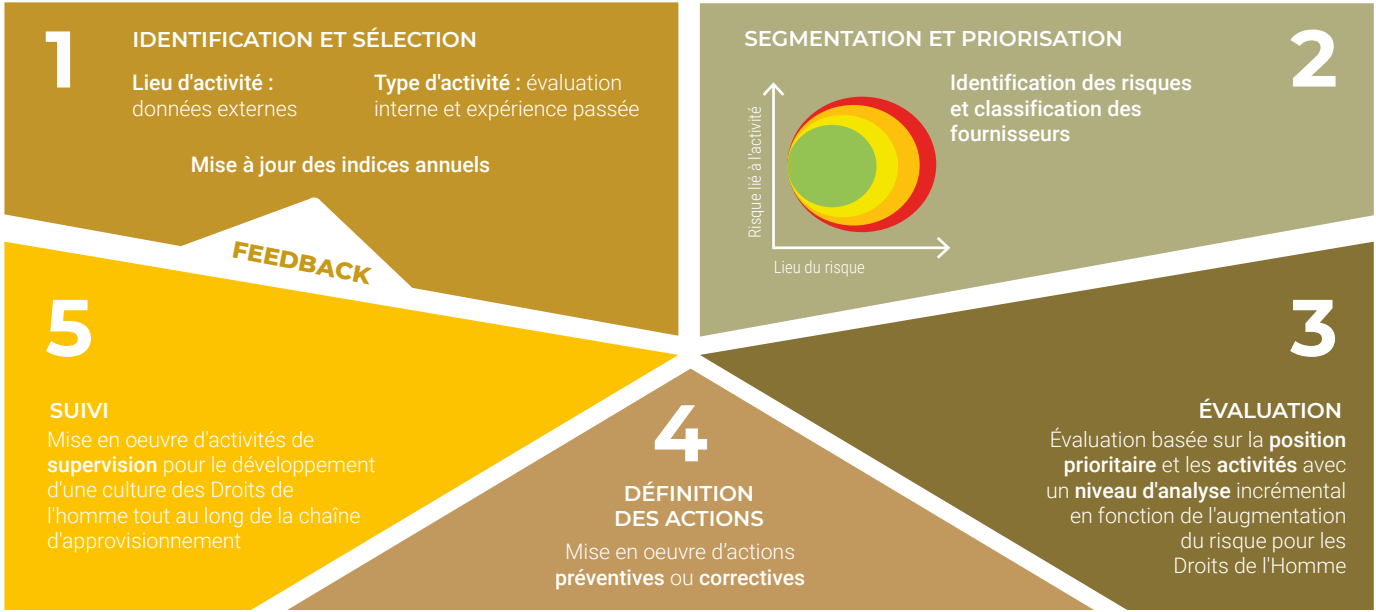
DROITS DE L'HOMME DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le respect des Droits de l'Homme dans la chaîne d'approvisionnement est une exigence essentielle pour Eni dans ses relations avec ses fournisseurs. Le processus d'approvisionnement comprend l'adoption d'un **modèle d'évaluation basé** sur le risque qui prend en compte le contexte national et les activités réalisées. Le modèle d'évaluation est appliqué à toutes les étapes du processus d'approvisionnement, de la qualification à l'exécution des contrats, au moyen de différents contrôles effectués par toutes les unités impliquées dans les relations avec les fournisseurs, en soumettant ces derniers à un processus de surveillance continue, visant à vérifier périodiquement l'efficacité des actions entreprises par eux et à mettre à jour les évaluations de leur statut de qualification dans le registre des fournisseurs d'Eni. Le modèle est basé sur deux dimensions de risque principales : a) le risque Pays, c'est-à-dire le contexte géographique dans lequel le fournisseur est basé (identifié à l'aide d'informations fournies par Maplecroft), afin d'évaluer la probabilité de violations potentielles des Droits de l'Homme et b) le risque lié aux activités du fournisseur, qui prend en compte des facteurs tels que l'incidence de la main-d'œuvre, les compétences requises et les risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Eni adopte des mesures de contrôle différenciées basées sur une approche progressive, en fonction de la gravité du risque, inspirées de références internationales telles que la norme SA8000, ainsi que des plans de suivi visant à accompagner le fournisseur dans l'adoption et le développement d'une culture des Droits de l'Homme. Plus le risque de violation des Droits de l'Homme est élevé (en ce qui concerne l'esclavage moderne, le travail forcé, le travail des enfants, le manque de santé et sécurité, la discrimination, les irrégularités en matière de contributions et de salaires et tout autre impact négatif sur les travailleurs), plus les évaluations et les mesures correctives sont approfondies. Pour obtenir ou conserver le statut de fournisseur qualifié dans le registre des fournisseurs d'Eni, toutes les entreprises sont tenues de signer le Code de Conduite des fournisseurs, qui énonce explicitement l'obligation de respecter les Droits de l'Homme, et de remplir un questionnaire de qualification qui ne fait apparaître aucun problème critique dans ce domaine. Des garanties contractuelles ont également été mises en place pour permettre à Eni de mener des audits dans les locaux du fournisseur et de suspendre ou de résilier le contrat en cas de violations graves. Dans le cadre de la gestion de la base de fournisseurs d'Eni et en fonction du degré de risque, des audits spécifiques sont réalisés – sur la base d'indicateurs de performance, d'analyses de documents et de questionnaires spécifiques, ou d'audits sur le terrain chez le fournisseur et/ou sur les sites où le fournisseur opère – afin d'évaluer la manière dont le respect des Droits de l'Homme est sauvegardé et assuré par le fournisseur. Si ces audits font apparaître des problèmes critiques, un plan d'amélioration est défini, dont la mise en œuvre est vérifiée par un suivi approprié. En outre, au cours de la phase d'appel d'offres, des exigences minimales de protection contre le risque de violation des Droits de l'Homme sont demandées et évaluées, tandis qu'au cours de l'exécution du contrat, Eni surveille les fournisseurs et les sous-traitants par le biais d'un retour d'information spécifique sur les performances et de questionnaires adressés aux gestionnaires de contrat. Au cours de l'année 2025, plus de 1 000 audits sur les Droits de l'Homme, tant documentaires que sur le terrain, ont été réalisés auprès d'agents sous contrat et de sous-traitants, à la suite de quoi les fournisseurs présentant des preuves de non-conformité ont été empêchés de participer à des appels d'offres et des plans d'action correctifs ont été convenus. Un exemple pertinent de gestion de la non-conformité concerne Eni Algérie, où certains problèmes critiques dans le domaine de la gestion du personnel par un agent sous contrat ont conduit Eni à mettre en place une surveillance étroite sur le terrain, avec l'émission de retours d'information périodiques sur les performances, à placer le fournisseur sur une liste d'observation et à lancer un nouvel appel d'offres auquel il n'a pas participé.

Eni organise des **ateliers** et des sessions de formation pour sensibiliser les fournisseurs aux enjeux ESG, y compris les Droits de l'Homme dans la chaîne d'approvisionnement. En 2025, les fournisseurs ont participé à des ateliers consacrés à la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et aux activités de Due Diligence sur la plateforme Open-es. Sur cette dernière, il existe également un espace appelé Open-es Human Rights Card pour mesurer le respect des Droits de l'Homme – accessible aux fournisseurs d'Eni, à la chaîne d'approvisionnement et plus généralement aux entreprises de la communauté – grâce auquel les entreprises reçoivent un retour d'information sur leur positionnement et des suggestions d'amélioration. L'entreprise promeut également la sensibilisation de ses employés aux Droits de l'Homme par le biais de programmes de formation et de formations spécifiques destinées aux responsables des fournisseurs des filiales étrangères. Au cours de l'année, la diffusion du cours « IPIECA : Online Labour Rights training » (Formation en ligne sur les droits du travail) s'est poursuivie pour les employés d'entreprises étrangères et de leurs fournisseurs. Eni adopte des mesures supplémentaires pour lutter contre l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et l'exploitation des minerais liée aux violations des Droits de l'Homme dans la chaîne d'approvisionnement. Ces questions sont abordées dans la Déclaration sur l'esclavage et la traite des êtres humains et dans la Position sur les « minerais de conflit ». Ce dernier décrit les politiques

En 2025, on été effectués plus de 1 000 audits dans le domaine des Droits de l'Homme à la fois documentaires et sur le terrain et plus de 1 000 plans d'amélioration et de suivi assignés aux fournisseurs

L'APPROCHE D'ENI POUR ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



d'approvisionnement en minerais tels que le tantalé, l'étain, le tungstène et l'or, dans le but de réduire le risque que ces minerais financent des violations des Droits de l'Homme, en particulier dans les zones de conflit d'Afrique centrale, où opèrent des groupes armés illégaux.

GESTION DURABLE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Eni a développé une stratégie de gestion durable de la chaîne d'approvisionnement, basée sur la collaboration et les valeurs partagées avec ses fournisseurs. La stratégie repose sur **trois piliers principaux** : l'approche systémique et inclusive, le développement et l'exploitation des meilleures pratiques, et l'intégration des principes ESG à chaque étape du processus d'approvisionnement.

Approche systémique et inclusive

Le premier pilier vise à impliquer toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement dans une démarche d'amélioration et de développement durable en partageant des objectifs communs et en adoptant des solutions différenciées en fonction de la maturité ESG de chaque entreprise. Eni vise à renforcer la gestion durable de la chaîne d'approvisionnement en fournissant des outils permettant aux fournisseurs d'adopter et de reproduire le modèle Eni. Un exemple de cet engagement est l'initiative Open-es qui rassemble plus de 30 partenaires, dont de grandes entreprises industrielles, des institutions financières et des associations. Cette initiative vise à aider les entreprises à **mesurer et à améliorer leurs performances ESG**. Plus de 40 000 entreprises y ont adhéré, dont environ 9 000 sont liées à la chaîne d'approvisionnement d'Eni.

Développement et exploitation des meilleures pratiques

Le deuxième pilier consiste à soutenir les entreprises en leur fournissant des outils pour améliorer leurs performances ESG. Eni aide les fournisseurs à mesurer leur niveau de maturité ESG en proposant des solutions personnalisées et des programmes de formation gratuites. Une initiative majeure dans ce domaine est le **programme Sustainable Supply Chain Finance**, lancé en 2023, qui permet aux fournisseurs d'obtenir des paiements anticipés de factures sans impact sur le crédit, encourageant ainsi l'amélioration de leur profil ESG. En 2025, des avances d'un montant total d'environ 240 millions d'euros ont été accordées. Eni récompense également les entreprises qui se distinguent dans le domaine ESG en décernant les Supply Chain Awards, encourageant ainsi l'adoption des meilleures pratiques. Enfin, le programme « Energia di Filiera » a été lancé en 2025, une initiative de développement des fournisseurs axée sur les secteurs industriels les plus touchés par la transformation des activités d'Eni, dans le but de stimuler et d'aider les fournisseurs à définir un plan d'amélioration et de compétitivité dans un environnement de marché en mutation. En 2025, le programme s'est concentré sur le Plan de transformation de la Chimie de Versalis et a impliqué plus de 200 PME.

Intégration des principes ESG dans le processus d’approvisionnement

Enfin, le troisième pilier se concentre sur l'intégration des principes ESG dans le processus d'approvisionnement. Eni a adopté le « **Cadre pour une chaîne d'approvisionnement durable** » (Sustainable Supply Chain Framework), un mécanisme de gouvernance qui combine les objectifs de l'entreprise, les exigences législatives, les cibles et les Plans d'Action spécifiques qui affectent le processus d'approvisionnement et la chaîne d'approvisionnement de manière plus générale. Ce cadre englobe une supervision transversale des différentes dimensions de la durabilité et se concentre sur les enjeux ESG prioritaires identifiés périodiquement en fonction du Plan stratégique de l'entreprise et de l'évolution du cadre réglementaire. Plus précisément, la supervision transversale comprend : (i) l'acceptation de la part de tous les fournisseurs des principes indiqués dans le Code de Conduite des fournisseurs en tant qu'engagement mutuel à reconnaître les valeurs d'Eni et l'évaluation de tous les nouveaux fournisseurs également selon des critères sociaux ; (ii) des mises à jour périodiques des qualifications et une Due Diligence afin de minimiser les risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement par la vérification du positionnement ESG des fournisseurs, de leur éthique/réputation, de leur fiabilité économique/financière, technique/opérationnelle et de l'application de garanties en matière de santé, de sécurité, d'environnement, de gouvernance, de cybersécurité et de Droits de l'Homme ; (iii) des logiques d'attribution des contrats également basées sur les caractéristiques ESG pertinentes pour l'objet du contrat ; (iv) le contrôle périodique du respect des engagements pris et du comportement du fournisseur via la gestion du retour d'information sur les performances ; (v) le partage des actions d'amélioration avec le fournisseur, lorsque des points critiques sont identifiés à n'importe quel stade de la relation, et la limitation/l'exclusion de la participation aux appels d'offres, si le fournisseur ne répond pas aux normes minimales d'acceptabilité établies. En plus de cette supervision transversale, en 2025, des contrôles et analyses dédiés ont continué à être menés sur certains aspects ESG prioritaires pour Eni (tels que le changement climatique, la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement, les Droits de l'Homme, la cybersécurité et la sécurité), les contrôles et les analyses approfondies spécifiques se sont poursuivis, en s'appuyant sur des critères minimaux spécifiques pour l'évaluation des offres, ainsi que sur des clauses standard dédiées dans les contrats.

FOCUS ON

La durabilité dans la chaîne d’approvisionnement de la biomasse

Pour assurer une gestion durable de la chaîne d'approvisionnement en biomasses, Eni a défini des principes généraux et des critères qui répondent aux normes de durabilité dans la sélection des fournisseurs, en définissant des clauses spécifiques dans les contrats d'approvisionnement. En 2025, plus de 95 % des matières premières qui ont alimenté les bioraffineries de Venise et de Gela ont été classées comme déchets et résidus, notamment les huiles alimentaires usagées UCO (Used Cooking Oils ou huiles de cuisine usagées), les pâtes savonneuses, les graisses animales et d'autres déchets de transformation tels que les POME (Palm Oil Mill Effluent) et les PFAD (Palm fatty acid distillate - certifiés comme résidus de transformation car ils ne constituent pas l'objectif premier du processus de production et ne contribuent pas à la demande d'huile de palme). 100 % de la biomasse utilisée dans les bioraffineries italiennes est certifiée conformément aux programmes volontaires de l'UE ou au Système national de certification. Pour plus de détails, voir ■ **Annexe - Tableaux des indicateurs**.

Code de Conduite Matière premières agricoles

Pour l'approvisionnement en biomasse destinée à la production de biocarburants, Eni adopte le  **Code de Conduite Matière premières agricoles**, qui définit des principes éthiques et opérationnels pour les fournisseurs et repose sur deux piliers : le respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, et la protection de l'environnement. Les fournisseurs s'engagent à respecter la liberté d'association, à interdire le travail forcé et le travail des enfants, à ne pas pratiquer de discrimination et à adopter des conditions de travail sûres et des salaires équitables. La transparence contractuelle et le respect des droits des communautés locales, y compris les droits fonciers, sont exigés, sans tolérer aucune forme d'exploitation ou de violence. En outre, le code engage les fournisseurs à veiller à ce que leurs activités n'entraînent pas de déforestation, de dégradation des sols ou de dommages aux territoires protégés, protégeant ainsi la biodiversité et la nature. L'objectif est de créer une chaîne d'approvisionnement responsable qui promeut le développement durable, le respect des droits et la protection de l'environnement, favorisant ainsi une transition énergétique équitable et inclusive. Pour plus d'informations, voir le chapitre ■ **Partenariats pour le développement**.

SURVEILLANCE ESG DANS LE PROCESSUS D’APPROVISIONNEMENT

Les principes de protection de l'environnement, de croissance sociale et de développement économique, ainsi que les aspects techniques, opérationnels, éthiques et de réputation, sont fondamentaux à toutes les étapes du processus d'approvisionnement, de la qualification des fournisseurs aux procédures d'appel d'offres, en passant par la gestion des contrats et la collecte des retours d'expérience.

QUALIFICATION FOURNISSEUR

Eni soumet tous ses fournisseurs à des processus de qualification et de Due Diligence afin de vérifier leur fiabilité en matière d'ESG. Elle partage avec ses fournisseurs un engagement mutuel envers les principes ESG en signant le code de conduite des fournisseurs, un pacte qui guide et caractérise les relations avec les fournisseurs à tous les stades de la collaboration avec Eni.

PROCÉDURES D'ACHAT

Eni considère des critères d'évaluation objectifs et transparents dans les logiques d'affectation des contrats qui incluent des éléments de durabilité pertinents pour l'objet spécifique de l'appel d'offres. Elle adopte des critères ESG dans l'évaluation des offres et les garanties contractuelles afin de renforcer l'engagement et la contribution des fournisseurs à la réalisation des objectifs de durabilité par la mise en œuvre d'actions concrètes.

GESTION DES CONTRATS ET FEEDBACK

Eni contrôle le respect par ses fournisseurs de leurs engagements en matière de développement durable à différents stades du processus d'Approvisionnement par le biais d'un feedback et soutient les fournisseurs dans l'identification des actions prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer leur positionnement ESG.

FOCUS ON

Le programme « Energia di filiera »

En 2025, Eni a donné un nouvel élan au développement d'une chaîne d'approvisionnement compétitive, durable et axée sur la transformation grâce au programme « Energia di Filiera », une initiative destinée aux fournisseurs – en particulier les petites et moyennes entreprises – afin de les accompagner sur la voie du renforcement organisationnel et de la croissance. Le programme découle de la nécessité de soutenir les entreprises dans l'identification structurée des priorités d'action, la définition de plans de développement opérationnel et la mise en œuvre d'actions concrètes visant à améliorer les performances, les compétences et la capacité de réponse face aux défis du marché, conformément aux lignes directrices d'Eni en matière de transformation de l'entreprise. Un élément central du cours est une auto-évaluation guidée de son propre positionnement sur les aspects clés de la compétitivité des entreprises dans l'environnement actuel du marché et l'évolution des besoins tout au long de la chaîne d'approvisionnement - y compris la structure organisationnelle, les compétences, l'innovation, la solidité économique-financière et la portée de l'ESG. Les résultats obtenus servent de base aux entreprises pour identifier les priorités d'action afin de définir un Plan d'Action concret. Cette phase est complétée par un programme intensif de réunions individuelles avec les entreprises participantes, visant à approfondir les conclusions, à vérifier leur cohérence avec le contexte commercial réel et à acquérir une compréhension approfondie des spécificités, des modèles opérationnels et des ambitions de développement. Cette confrontation directe a permis de saisir les particularités de chaque réalité d'entreprise et de les accompagner dans le calibrage de leurs plans d'action de manière encore plus ciblée, en définissant des objectifs concrets, mesurables et cohérents avec les caractéristiques distinctives de chaque entreprise. Enfin, les activités de formation et les services spécifiques mis à disposition permettent aux entreprises d'entreprendre le parcours défini et de suivre les progrès au fil du temps, en pleine intégration avec l'évolution du contexte du marché et des activités d'Eni. « Energia di Filiera » fournit donc un ensemble intégré d'outils et de services opérationnels pour soutenir les points d'attention qui ont émergé du processus d'auto-évaluation, en accompagnant les entreprises dans la phase de mise en œuvre grâce à des opportunités de discussion, de formation à l'application et de suivi des progrès, en vue d'une amélioration continue et d'un renforcement de la collaboration tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Tableaux des indicateurs

Cette section montre les principaux indicateurs de durabilité, présentés selon les chapitres d’Eni for. Il s’agit d’une partie des indicateurs présents dans la Déclaration Relative à la Durabilité, auquel il est fait référence pour une vue d’ensemble. Il est précisé que tous les indicateurs clés de performance figurant dans le rapport de gestion font l’objet d’un examen limité par le même auditeur que les états financiers consolidés. Pour plus d’informations sur le périmètre de compte-rendu et les méthodologies, se référer à la section Principes et critères méthodologiques de la [🔗 Déclaration Relative à la Durabilité](#). En outre, certains indicateurs de performance clés viennent s’ajouter à ceux qui sont présentés dans la Déclaration Relative à la Durabilité, afin de répondre aux demandes spécifiques des agences de notation et d’autres parties prenantes.

Approche responsable et durable

GOVERNANCE ET PRINCIPES DE DURABILITÉ

Indicateurs	2023 ^(a)	2024	2025
Ratio de rémunération totale ^(b)	(nombre) 180	157	138
Membres du CdA d'Eni SpA	9	9	9
<i>dont : femmes</i>	4	4	4
Réunions annuelles du CdA d'Eni SpA	15	15	14
Participation moyenne aux réunions du CdA d'Eni SpA	96,3	98,5	98,4
Sessions annuelles d'initiation et de formation continue du CdA d'Eni SpA	7	12	11

(a) Pour la composition, il est fait référence au Conseil d'Administration d'Eni SpA en fonction à partir du 10 mai 2023.
(b) Ratio de la rémunération de l'AD/DG par rapport à la médiane des employés, calculé comme le ratio de l'employé le mieux payé de l'organisation par rapport à la médiane des autres employés, au niveau mondial, sur la rémunération fixe et la rémunération totale, qui à partir de 2024 inclut les avantages en nature et les allocations.

DROITS DE L'HOMME

Pour plus d’informations sur les Droits de l’Homme, se référer au chapitre « Droits de l’Homme pour Eni » de la [🔗 Déclaration Relative à la Durabilité](#) d’Eni.

Dossiers de signalements sur les Droits de l’Homme

Indicateurs	2023	2024	2025
Total des dossiers (allégations) clôturés au cours de l'année ^(a)	(nombre) 46 (62)	32 (64)	40 (68)
Allégations fondées	8	10	16
Allégations non fondées/non vérifiables ^(b) /sans objet ^(c)	54	54	52
Incidents inhérents à la discrimination	6 ^(e)	3 ^(e)	7 ^(d)
Dossiers de signalements (allégations) concernant le respect des Droits de l'Homme liés aux impacts socio-économiques potentiels sur les communautés locales	0	0	1 ^(f)
Dossiers de signalements (allégations) concernant le respect des Droits de l'Homme liés aux impacts potentiels sur la santé, la sûreté et/ou la sécurité des communautés locales	1 (2) ^(g)	1 (2) ^(g)	0

(a) L'indicateur se réfère aux dossiers de signalement (allégations) concernant Eni SpA et ses Filiales, clos au cours de l'année et liés aux Droits de l'Homme.
(b) Allégations qui ne contiennent pas d'éléments circonstanciels, précis et/ou suffisamment détaillés et/ou pour lesquelles, sur la base des outils d'investigation disponibles, il n'est pas possible de confirmer ou d'exclure l'exactitude des faits qui y sont rapportés.
(c) Allégations dans lesquelles les faits rapportés coïncident avec l'objet d'un précontentieux, d'un litige ou d'une enquête en cours des autorités publiques. L'évaluation est effectuée après avoir obtenu l'avis de la fonction des affaires juridiques ou des autres fonctions compétentes.
(d) Dont un épisode a révélé des éléments de corroboration.
(e) Les incidents de discrimination allégués n'étaient pas fondés.
(f) L'allégation dans ce dossier ne s'est pas avérée fondée.
(g) Les deux allégations de ce dossier n'ont pas été corroborées.

Indicateurs	2023	2024	2025
Heures consacrées à la formation aux Droits de l'Homme ^(a)	(heures) 1 182	955	1 544
Employés ayant suivi une formation sur les Droits de l'Homme ^(b)	(%) 77	78	76

(a) En 2025, comme en 2024, le taux de participation a été faible en raison du fait qu'il ne s'agissait pas d'une année caractérisée par des campagnes massives.
(b) L'indicateur est calculé en rapportant le nombre de salariés inscrits ayant suivi un cours de formation au nombre total d'employés inscrits.

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET STRATÉGIE FISCALE

Pour des mesures supplémentaires relatives à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la stratégie fiscale, se référer à la [🔗 Déclaration Relative à la Durabilité](#) d’Eni - chapitre Conduite des affaires (ESRS G1-1).

Indicateurs	2023	2024	2025
Interventions d'audit ^(a)	(nombre) 64	65	62
Audits programmés	48	46	44
Audits ponctuels	2	2	2
Suivi	12	10	11
Examen consultatif	2	7	5

(a) Au cours de la période triennale 2023-2025, les interventions d'audit prévues ont assuré la couverture de tous les processus commerciaux de base. Au cours de l'année 2025, les audits comprenant des vérifications de la conformité au programme de conformité anti-corruption ont porté sur des sociétés opérant dans 26 % du nombre total de Pays dans lesquels Eni est présente. Cet indicateur reflète le niveau de couverture des audits de conformité anti-corruption sur l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

Indicateurs	2023	2024	2025
Dossiers de signalements ouverts au cours de l'année, ventilés par processus objet du signalement	(nombre) 77	71	71
Achats	19	23	27
Ressources humaines	42	21	26
Maintenance	2	-	-
Commercial	6	16	7
Logistique des matières premières et des produits	-	1	-
HSE	6	6	6
Autre (sécurité, opérations, gestion de portefeuille et trading)	2	4	5

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Pour d’autres mesures relatives à la Recherche et Développement, se référer à la [🔗 Déclaration Relative à la Durabilité](#) d’Eni - chapitre Changement climatique (ESRS E1).

Indicateurs	2023	2024	2025
Brevets existants ^(a)	(nombre) 9 893	10 244	9 520
Demandes de premier dépôt de brevet	28	39	42
<i>dont : dépôts sur les énergies renouvelables</i>	14	23	21

(a) Le chiffre se réfère au périmètre des sociétés entièrement consolidées.

Neutralité Carbone d’ici 2050

Pour d'autres mesures relatives à la méthodologie utilisée pour calculer les émissions de GES sur le sujet, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d’Eni - chapitre Changement climatique (ESRS E1).

ÉMISSIONS DE GES SCOPE 1 ET 2

		2023		2024		2025	
		Total (ESRS)	dont consolidées ^(a)	Total (ESRS)	dont consolidées ^(a)	Total (ESRS)	dont consolidées ^(a)
Émissions directes de GES (Scope 1)	(millions de tonnes de CO ₂ eq.)	32,3	27,9	31,1	27,4	28,4	26,2
<i>dont : CO₂ équivalent de la combustion et du processus</i>		26,5	23,5	25,3	22,9	23,5	21,9
<i>dont : CO₂ équivalent du torchage</i>		3,9	2,7	3,6	2,5	2,7	2,3
<i>dont : CO₂ équivalent de la ventilation</i>		1,7	1,6	2	1,9	2	1,8
<i>dont : CO₂ équivalent des émissions fugitives de méthane</i>		0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Pourcentage des émissions de GES (Scope 1) couvertes par des systèmes d'échange réglementés	(%)	57	-	58	-	61	-
Émissions indirectes de GES (Scope 2) en fonction de la localisation	(millions de tonnes de CO ₂ eq.)	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,6
Émissions indirectes de GES (Scope 2) en fonction du marché		0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,7

(a) La valeur de cette colonne se réfère aux sociétés consolidées, comme l'exigent les normes ESRS (E1-6 50a). La différence entre la valeur totale, calculée selon la méthodologie ESRS, et les sociétés consolidées se réfère aux activités opérationnelles non consolidées (conformément aux normes ESRS E1-6 50b). En 2025, les Émissions de GES du Scope 1 des activités non consolidées s'élèvent à 2,2 MtCO₂eq. Pour plus de détails sur la portée des indicateurs, se référer à la section Principes et critères méthodologiques de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

ÉMISSIONS DE GES SCOPE 3 ET AUTRES INDICATEURS

		2023	2024	2025
Émissions indirectes de GES (Scope 3) pertinentes				
Catégorie 11. Utilisation des produits vendus ^(a)	(millions de tonnes de CO ₂ eq.)	173,7	181,0	182,3
Émissions de GES totales				
Émissions de GES totales en fonction de la localisation		206,8	212,8	211,4
Émissions de GES totales en fonction du marché		207,0	212,9	211,5
Autres indicateurs				
Net Scope 1-2 Upstream ^(b)		9,0	6,8	4,7
Net Scope 1-2 Eni ^(b)		26,7	23,8	21,4
Intensity Net Scope 1+2+3 ^(c)	(grammes de CO ₂ eq./MJ)	60,1	59,2	59,0
Autres indicateurs - 100 % Opéré ^(d)				
Émissions directes de GES (Scope 1)	(millions de tonnes de CO ₂ eq.)	22,7	21,2	18,6
Émissions indirectes de GES (Scope 2) en fonction de la localisation		0,6	0,6	0,5
Émissions directes de méthane (Scope 1)	(milliers de tonnes de CH ₄)	16,6	16,0	14,8
<i>dont : fugitives upstream</i>		2,0	1,7	1,1
Intensité des émissions de méthane upstream ^(e)	(%)	0,10	0,09	0,09
Volumes d'hydrocarbures envoyées au torchage ^(f)	(milliards de Sm ³)	0,89	0,84	0,47
<i>dont : de routine Upstream</i>		0,24	0,12	0,00

(a) Catégorie 11 du GES Protocol - Corporate Value Chain (Scope 3) Standard. Estimations basées sur la production Upstream vendue conformément aux méthodologies de l'IPIECA. Les émissions des seules sociétés consolidées s'élèvent à 134,1 MtCO₂eq. en 2025. Pour plus de détails sur la portée des indicateurs, se référer à la section Principes et critères méthodologiques de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

(b) Indicateurs calculés sur le périmètre consolidé. Les chiffres pour 2024 et 2023 sont affichés de manière cohérente. Pour plus de détails sur la portée des indicateurs, se référer à la section Principes et critères méthodologiques de la Déclaration Relative à la Durabilité.

(c) L'indicateur comprend les émissions Scope 1+2 (périmètre consolidé) et les émissions Scope 3 provenant de l'utilisation des produits vendus (Cat.11), estimées sur la base de la production upstream d'actions Eni. Les figures 24 et 23 sont affichées de manière cohérente. Pour plus de détails sur la portée des indicateurs, se référer à la section Principes et critères méthodologiques de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

(d) Le périmètre exploité, conformément aux pratiques du secteur, comprend Eni SpA, ses Filiales, les contrats de location pertinents et inclut 100 % des opérations conjointes exploitées (fusionnées et non fusionnées) et 100 % des données provenant des coentreprises et des associés exploités. L'indicateur se réfère aux actifs consolidés exploités (c'est-à-dire une part des émissions appartenant aux sociétés consolidées, ainsi qu'aux actifs non consolidés mais exploités). Contrairement à l'indicateur total ESRS, les questions liées aux sociétés consolidées non exploitées sont donc exclues. Pour des informations sectorielles, voir [Résultats opérationnels](#) du Rapport financier annuel 2025. Pour plus de détails sur la portée des indicateurs, se référer à la section Principes et critères méthodologiques de la [Déclaration Relative à la Durabilité](#).

(e) Rapport entre les émissions directes de méthane exprimées en m³ CH₄ et la production vendue de gaz naturel des actifs exploités upstream.

(f) Volumes d'hydrocarbures envoyées au torchage. En particulier, une distinction est faite entre les volumes totaux d'hydrocarbures envoyés au torchage et les volumes envoyés au torchage de routine dans le secteur Upstream, qui comprend les activités de routine sur les puits, dans les usines de traitement du gaz/pétrole et dans les stations de compression en cas d'excès de gaz.

Protection de l’environnement

Indicateurs		2023	2024	2025
Certifications ISO 45001	(nombre)	99	101	108
Certifications ISO 14001		90	92	100
Taux de couverture des certifications ISO 14001	(%)	83	84	93
Taux de couverture des certifications ISO 45001		84	86	94
% de la consommation d’énergie des sites Eni couverts par la certification ISO 50001		81	86	93

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE LA POLLUTION

Pour des mesures supplémentaires relatives à la prévention et réduction de la pollution, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d’Eni - chapitre Pollution (ESRS E2).

Indicateurs ^(a)		2023	2024	2025
Émissions de NO _x (oxydes d’azote) ^(b)	(en milliers de tonnes NO ₂ eq.)	22,8	21,9	18,4
Émissions de SO _x (oxydes de soufre) ^(c)	(milliers de tonnes de SO ₂ eq.)	3,1	2,4	2,2
Émissions de COVNM (Composés Organiques Volatils non Méthaniques) ^(d)	(en milliers de tonnes)	9,6	9,1	6,7
Émissions de PM (Particulate Matter, en français particules fines) ^(e)		0,6	0,5	0,3
Dépenses et investissements en matière de protection de l’air	(M€)	63,42	45,84	37,52
Dépenses et investissements en matière de prévention des déversements		42,36	42,30	40,67
Déversement opérationnel d’hydrocarbures (>1 baril) ^(f)	(nombre)	16	18	9
Déversement d’hydrocarbures par sabotage (y compris le vol) ^(f) (>1 baril) ^(g)		373	95	0
Hydrocarbures dans les eaux usées ^(h)	(tonnes)	110,7	106,4	53,4
Émissions de NO _x /production brute d’hydrocarbures exploitée à 100 % (upstream)	(tonnes d’équivalent NO ₂ /kbep)	0,039	0,045	0,040
Émissions de SO _x /production brute d’hydrocarbures exploitée à 100 % (upstream)	(tonnes d’équivalent SO ₂ /kbep)	0,003	0,004	0,005
Émissions de SO _x /traitement du pétrole brut et des produits semi-finis (raffineries)	(tonnes d’équivalent SO ₂ /millier de tonnes)	0,138	0,096	0,076

(a) Les données relatives aux polluants suivants correspondent aux émissions totales d’Eni et pas seulement aux sites dépassant les seuils de la réglementation européenne E-PRTR. Ces données résultent d’une combinaison de mesures directes, de calculs et/ou d’estimations, par exemple pour le calcul des COVNM générés par les émissions fugitives, l’estimation selon la méthode EPA A21/2017) est appliquée. Lorsqu’elles sont disponibles, l’utilisation de données mesurées est en tout état de cause privilégiée, en particulier pour les sources soumises à une surveillance directe résultant le plus souvent d’obligations normatives.

(b) Total des émissions directes d’oxydes d’azote provenant des processus de combustion, y compris les émissions provenant des activités de torchage, des processus de récupération du soufre, de la régénération du FCC, etc., y compris les émissions de NO et de NO₂, à l’exclusion des émissions de N₂O.

(c) Total des émissions directes d’oxydes de soufre, y compris les émissions de SO₂ et de SO₃.

(d) Émissions directes totales d’hydrocarbures, substitués et oxygénés, s’évaporant à température ambiante. Le GPL est inclus et le méthane est exclu. Pour les émissions de COVNM non conduites (émissions fugitives et diffuses), les estimations sont dérivées des résultats des campagnes de détection et de réparation des fuites et de l’application d’algorithmes reconnus pour le calcul des émissions des réservoirs.

(e) Émission directe de particules solides ou liquides finement divisées en suspension dans des flux gazeux.

(f) Déversement involontaire dans l’environnement, à partir d’un confinement primaire ou secondaire, de pétrole ou de dérivés du pétrole provenant du raffinage ou de déchets pétroliers survenant au cours des opérations.

(g) Déversement dans l’environnement, à partir d’un confinement primaire ou secondaire, de pétrole ou de dérivés du pétrole provenant du raffinage ou de déchets pétroliers, en raison d’actions entravant les opérations et d’actes subversifs de groupes organisés.

(h) Total des hydrocarbures rejetés dans l’environnement par le biais de rejets finaux dans l’environnement récepteur (eaux de surface ou de mer) et de rejets partiels dans les égouts de tiers. En ce qui concerne les polluants présents dans les rejets d’eau, les rejets finaux sont contrôlés conformément aux exigences d’autorisation et proviennent de mesures effectuées à l’aide de méthodes d’échantillonnage et d’analyse certifiées.

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Pour d’autres mesures relatives à la gestion des ressources en eau chez Eni, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d’Eni - chapitre Gestion des ressources en eau (ESRS E3).

Indicateurs		2023	2024	2025
Dépenses totales pour la gestion des ressources en eau	(millions d’euros)	149,29	178,21	159,10
Réutilisation de l’eau douce ^(a)	(%)	91	90	90
Eau de production réinjectée ^(b)		42	51	56
Consommation d’eau ^(c)	(Mm ³)	40	45	42
Consommation d’eau dans les zones soumises à un stress hydrique		17	17	17
Prélèvements totaux d’eau ^(d)	(millions de mètres cubes)	1 150	1 162	821
<i>dont : eau de mer</i>		1 038	1 032	707
<i>dont : eau douce</i>		109	127	114
<i>dont : prélevée des eaux de surface</i>		85	91	79
<i>dont : prélevée du sous-sol</i>		12	13	12
Autre		12	23	23
Prélèvements d’eau douce par secteur				
Exploration et production		4	2	1
Portefeuille mondial Gaz et GNL et Électricité		10	13	13
Enlève et Plénitude		4	4	4
Refining et Chimie		86	103	91
Rejet d’eau total ^(e)	(millions de mètres cubes)	1 126	1 135	798
<i>dont : en mer</i>		1 042	1 034	706
<i>dont : dans les eaux de surface</i>		72	79	68
<i>dont : dans le réseau d’assainissement</i>		9	16	17
<i>dont : transféré à des tiers</i>		3	6	6

(a) Pourcentage d’eau douce recyclée ou réutilisée par rapport à la somme de l’eau douce recyclée ou réutilisée et de l’eau douce prélevée.

(b) Pourcentage d’eau de formation ou de strate associée au pétrole extrait et produit avec lui (à terre et en mer), réinjectée (EOR) ou injectée à des fins d’élimination, par rapport à la totalité de l’eau de formation ou de strate produite.

(c) Différence entre l’eau entrante, qui comprend, outre les prélèvements d’eau, l’eau de pluie non utilisée et tout autre flux d’eau entrant, comme par exemple les eaux résiduelles livrées par des tiers, et l’eau sortante, qui peut être attribuée à l’évaporation, à l’eau associée aux produits et aux traitements et aux pertes non contrôlées. Les eaux résiduelles destinées aux bassins d’évaporation ou déversées dans des formations géologiques profondes contribuent à la consommation.

(d) Le prélèvement total d’eau comprend également une part d’eau saumâtre.

(e) Somme de l’eau de mer rejetée et de l’eau douce rejetée ou transférée à des tiers, mesurée par des débitmètres. Des procédures internes régissent le contrôle des normes de qualité minimales et des limites d’autorisation prescrites pour chaque site opérationnel, garantissant le respect de ces normes et la cessation en temps utile de leur application en cas de dépassement.

BIODIVERSITÉ

Pour d'autres mesures relatives à la Biodiversité, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d'Eni - chapitre Biodiversité (ESRS E4).

Indicateurs	Sites d'exploitation des secteurs d'activité Non Pétrole & Gaz Upstream ^(a)		Concessions chevauchant le secteur d'activité Pétrole & Gaz Upstream	
	Sites qui se chevauchent ^(b)	Sites adjacents (<1km) ^(c)	Avec des zones opérationnelles dans la zone d'intersection ^(d)	Pas d'activités opérationnelles dans la zone d'intersection ^(e)
Nombre de sites/concessions	39 ^(f) (dont 25 pour le développement des énergies renouvelables)	71 ^(g) (dont 50 pour le développement de l'énergie renouvelable)	22 ^(h)	19 ⁽ⁱ⁾
Superficie (milliers d'hectares) ^(j)	3,2	3,3	232	132

(a) Downstream Oil & Gas, Enlive, Agribusiness, Plenitude, Enipower et Versalis.
(b) Sites de chevauchement : sites d'exploitation qui se trouvent, même partiellement, dans des zones protégées ou KBA.
(c) Sites adjacents : sites d'exploitation qui, bien que ne se trouvant pas à l'intérieur des limites de zones protégées ou KBA, sont situés à moins d'un kilomètre de leur périmètre. Le seuil de 1 km est adopté de manière conventionnelle et appliqué uniformément à tous les sites cartographiés.
(d) Concessions chevauchant des zones opérationnelles dans la zone d'intersection : concessions actives exploitées, en cours de développement ou de production, qui chevauchent une ou plusieurs zones protégées ou KBA, dans lesquelles il y a des opérations de développement ou de production (puits, sealines, pipelines et installations onshore et offshore), telles que documentées dans la géodatabase du système d'information géographique (GIS) de l'entreprise.
(e) Concessions chevauchantes sans zones opérationnelles dans la zone d'intersection : concessions actives exploitées, en cours de développement ou de production, qui chevauchent une ou plusieurs zones protégées ou zones clés pour la biodiversité (KBA), pour lesquelles les opérations de développement ou de production (puits, scellés, pipelines et installations onshore et offshore), telles que documentées dans la base de données SIG de l'entreprise, se situent en dehors de la zone d'intersection.
(f) 74 % en Italie, le reste en Espagne, en France et en Estonie.
(g) Principalement en Italie (65 %) et dans d'autres Pays européens (France 23 %). Seulement 3 % en Australie et aux États-Unis.
(h) En Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni.
(i) En Italie (84 %), le reste au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Congo et en Tunisie.
(j) La superficie (en milliers d'hectares) indique l'étendue totale du site opérationnel ou de la concession, et non la zone réelle d'intersection avec les zones protégées ou KBA. La superficie est calculée en hectares sur la base des périmètres géographiques des sites et à l'aide de systèmes SIG, en utilisant des fonctions d'analyse géométrique.

DÉCHETS

Pour des mesures supplémentaires relatives à la biodiversité, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d'Eni - chapitre Utilisation des ressources et économie circulaire (ESRS E5).

Indicateurs	2023	2024	2025
Dépenses et investissements liés à la gestion des déchets issus des activités de production ^(a)	(millions d'euros) 222,30	246,57	276,63
Dépenses et investissements dans la gestion des déchets provenant des activités d'assainissement ^(b)	79,06	82,54	58,29
Total des déchets produits ^(c)	(millions de tonnes) 4,5	4,4	4,6
Total des déchets dangereux ^(d)	0,6	0,6	0,5
Déchets dangereux récupérés/recyclés ^(e)	0,2	0,1	0,1
Déchets dangereux destinés à être éliminés (non recyclés)	0,3	0,6	0,4
Déchets non dangereux récupérés/recyclés ^(e)	0,9	0,8	0,9
Déchets non dangereux destinés à être éliminés (non recyclés)	2,9	2,8	2,9
Quantité totale de déchets non recyclés	(%) 74	79	77
Déchets provenant des activités d'assainissement	(millions de tonnes) 2,8	3,2	3,1

(a) Ils comprennent les déchets provenant des sites de forage et de construction, de l'entretien des installations, des bâtiments et des zones utilisées pour les activités de production.
(b) Déchets provenant d'activités d'assainissement (par exemple, sécurité et assainissement des sols, démolition et eaux souterraines classées comme déchets).
(c) Somme des déchets provenant des activités de production et des déchets provenant des activités d'assainissement.
(d) Classification en produits dangereux et non dangereux selon la législation locale et, lorsqu'elle n'est pas disponible, sur la base des références de la Convention de Bâle et de la décision 2000/532/CE de la Commission européenne du 3 mai 2000. La méthode d'élimination des déchets est communiquée à Eni par la personne autorisée à exercer cette activité. Le poids des déchets produits et des déchets livrés peut être mesuré ou estimé, selon le cas.
(e) Les déchets recyclés/récupérés sont des déchets qui ne sont pas destinés à être éliminés.

Valeur de nos personnes

Pour d'autres mesures relatives au personnel, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d'Eni - chapitre Personnel d'Eni (ESRS S1).

LES PERSONNES AU CENTRE DE LA TRANSFORMATION

Indicateurs	2023	2024	2025
Employés (effectif) ^(a)	(nombre) 32 321	31 669	31 523
Femmes	8 849	8 974	9 028
Hommes	23 472	22 695	22 495
Employés par zone géographique			
Italie	21 336	21 688	21 591
Afrique	2 711	1 769	1 791
Amériques	1 930	1 328	1 358
Asie	2 506	2 515	2 514
Australie et Océanie	101	103	87
Reste de l'Europe	3 737	4 266	4 182
Travailleurs à durée indéterminée	31 383	30 858	30 782
Femmes	8 595	8 763	8 812
Hommes	22 788	22 095	21 970
Travailleurs à durée déterminée	938	811	741
Femmes	254	211	216
Hommes	684	600	525
Travailleurs temporaires atypiques (intérimaires, contractuels, etc.)	2 793	1 433	1 341
Femmes	684	526	504
Hommes	2 109	907	837
Travailleurs à temps plein	31 945	31 248	31 118
Femmes	8 516	8 623	8 691
Hommes	23 429	22 625	22 427
Travailleurs à temps partiel	376	421	405
Femmes	333	351	337
Hommes	43	70	68
Employés locaux à l'étranger	(%) 86	85	85
Employés non-Italiens occupant des postes de direction	19,1	17,4	16,7
Embauches en CDI	(nombre) 1 949	2 616	2 486
Licenciements en CDI	1 942	2 813	2 378
Taux de rotation ^(b)	(%) 6,2	8,8	7,5
Non-salariés ^(c)	(nombre) 2 793	1 433	1 341
Employés à des postes de responsabilité (Managers) ^(d)	941	926	878
Femmes	(nombre/%) 171 (18,17)	173 (18,68)	174 (19,82)
Hommes	770 (81,83)	753 (81,32)	704 (80,18)
Salariés couverts par les outils d'évaluation des performances (cadres, cadres moyens, jeunes diplômés) ^(e)	85	94	92
Ancienneté au travail	(années) 15,24	15,07	15,42

(a) Le nombre d'employés est calculé selon la méthode du décompte des effectifs et concerne les employés actifs au 31/12/2025. Les chiffres de l'emploi diffèrent de ceux publiés dans le rapport financier parce qu'ils n'incluent que les entreprises entièrement consolidées.
(b) Rapport entre le nombre de salariés permanents ayant quitté l'entreprise au cours de l'année (t) et le nombre total de salariés permanents de l'entreprise en activité au 31/12/2024.
(c) Personnel employé en Italie et à l'étranger, calculé selon la méthode de l'effectif. Cela n'inclut pas les travailleurs indépendants qui, parce qu'ils ont un contrat de prestation de services professionnels, sont inclus parmi les fournisseurs.
(d) Il s'agit de tous les employés de l'entreprise qui, en raison de leurs compétences et de leurs aptitudes à la gestion, occupent des postes à haute responsabilité, autonomes et décisionnels, de manière à promouvoir, diriger et gérer la réalisation des objectifs de l'entreprise.
(e) Le pourcentage se réfère au nombre d'employés qui se sont vu attribuer une feuille d'objectifs (pour les cadres, les cadres moyens et les jeunes diplômés) ou qui ont fait l'objet d'un entretien annuel (uniquement pour les cadres moyens et les jeunes diplômés).

RELATIONS INDUSTRIELLES

Indicateurs	2023	2024	2025
Salariés couverts par une négociation collective ^(a)	(%)86,95	83,5	85,6
Salariés syndiqués ^(b)	36,65	36,74	38,4
Salariés couverts par une négociation collective	(nombre)28 391	26 631	27 365
Salariés syndiqués	10 443	9 775	10 197

(a) Les salariés dont la relation de travail est régie par des contrats ou des accords collectifs, qu'ils soient nationaux, catégoriels, d'entreprise ou de site, à l'exclusion des accords individuels. Pour cet indicateur, les employés permanents sont pris en compte (entreprise avec laquelle l'employé conclut un contrat de travail).
(b) Au sein de l'Espace économique européen, seul le périmètre de l'Italie est pris en compte car il s'agit du seul Pays où Eni opère avec au moins 50 employés et représente au moins 10 % de la main-d'œuvre totale.

DIVERSITÉ ET INCLUSION : LA VALEUR DE LA SINGULARITÉ

Indicateurs	2023	2024	2025
Femmes en service	(%)27,38	28,34	28,64
Femmes embauchées	39,15	43,62	40,39
Femmes occupant des postes à responsabilité (cadres et cadres intermédiaires)	29,22	30,06	30,83
Femmes dirigeantes	18,17	18,68	19,82
Femmes cadres	30,34	31,20	31,86
Salariées	30,77	31,06	31,12
Ouvrières	15,10	17,12	17,14
Promotions d'Employé à Cadre et de Cadre à Dirigeant par genre			
Femmes	36,07	32,62	34,1
Hommes	63,93	67,38	65,9

Emploi des femmes

Indicateurs	2023	2024	2025
Femmes rapportant au PDG	(%)62	51	51
Femmes n'occupant pas de poste de direction	26,5	27,5	27,6
Pourcentage de femmes dans le domaine professionnel DIT	25,4	27,8 ^(a)	28,5
Pourcentage de femmes dans le domaine professionnel Ingénierie	19,6	19,3 ^(a)	20,1

(a) Ce chiffre a été ajusté par rapport à la publication précédente en raison d'une extension du périmètre (du périmètre italien au périmètre italien + étranger).

Domaines professionnels ayant une présence féminine plus élevée

Indicateurs	2023	2024	2025
Affaires générales et Gouvernance	(%)73	69	69
Communication externe et Gestion de l'identité	58	66	65
Ressources humaines	64	65	65
Juridique	56	60	60

BIEN-ÊTRE

Indicateurs	2023	2024	2025
Salariés ayant pris un congé parental	(nombre)945	1 010	1 409
dont : hommes	619	655	895
dont : femmes	326	355	514
Taux de retour au travail après un congé parental ^(a)	(%)92,91	105,15	90,49
dont : hommes	97,58	103,21	93,63
dont : femmes	84,05	108,73	85,02
Smart Working ^(b)	(nombre)11 544	12 465	12 531
dont : hommes	6 924	7 429	7 457
dont : femmes	4 620	5 036	5 074
Salariés ayant bénéficié de prestations de soins ^(c)	1 938	1 967	2 443
Taux d'absentéisme ^(d)	(%)		
Femmes	2,75	2,66	2,52
Hommes	2,95	2,77	2,77

(a) Salariés revenant de congés après les avoir utilisés. Ce chiffre peut dépasser 100 %, car il inclut à la fois les salariés ayant utilisé ces congés fin 2024 et ceux ayant utilisé ces congés en 2025.
(b) Personnel italien participant au Smart Working, enregistré dans le système RH au 31.12.2025.
(c) Nombre de ressources ayant utilisé des congés conformément à la Loi 104/1992 pour des membres de leur famille.
(d) Ce chiffre concerne le personnel italien. Pour le calcul du taux d'absentéisme, seules les absences pour cause d'accident et de maladie ont été comptabilisées, à l'exclusion des congés payés, des congés autorisés et des RTT.

FORMATION

Indicateurs	2023	2024	2025
Heures de formation totales	(nombre)1 154 495	1 027 822	1 058 622
Heures de formation moyennes suivies par employé ^(a)	36,7	32,1	33,5
Heures de formation HSE et qualité	(nombre)398 803	405 799	443 542
dont : heures de formation sur l'environnement	28 070	23 997	27 910
dont : heures de formation à la sécurité	306 895	329 660	365 476
Heures de formation moyennes suivies par employé par catégorie professionnelle	(heures)		
Dirigeants	27,6	20,9	28,4
Cadres	30,9	27,8	28,8
Salariés	38,5	34,1	33,9
Ouvriers	42	35,2	41,1

(a) Heures de formation totales divisées par le nombre moyen de salariés dans l'année.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Pour des mesures supplémentaires relatives à la santé et à la sécurité, se référer à la [Déclaration Relative à la Durabilité](#) d'Eni - chapitre Santé et sécurité des personnes (ESRS S1, S2, spécifique à l'entité).

Indicateurs		2023	2024	2025
Total des accidents enregistrables (employés et agents sous contrat) ^(a)	(nombre)	93	111	78
TRIR (index de fréquence des accidents totaux enregistrables)	(nombre total d'accidents enregistrables/ heures travaillées) x 1 000 000	0,57	0,70 ^(b)	0,55
Italie		0,80	1,13	0,78
Étranger		0,41	0,37	0,34
Indice de fréquence des accidents (LTIF)	(Accidents avec jours d'absence/heures travaillées) x 1 000 000	0,41	0,56	0,42
Employés		0,54	0,66	0,59
Agents sous contrat		0,33	0,50	0,31
Indice de mortalité (employés et agents sous contrat)	(décès/heures travaillées) x 100 000 000	0,61	3,15	0
Nombre de décès dus à des accidents du travail (employés et agents sous contrat)	(nombre)	1	5	0
Presque-accident ^(c)	(nombre)	566	563	634
Heures travaillées ^(d)	(en millions d'heures)	164,1	158,8	142,8
Employés		59,2	57,7	56,3
Agents sous contrat		104,8	101,0	86,5
Événements liés à la Sécurité des processus Niveau 1 ^(e)	(nombre)	10	5	4
Événements liés à la Sécurité des processus Niveau 2 ^(e)		9	10	6
Nombre de déclarations de maladies professionnelles déposées ^(g)				
Employés		17	8	11
Agents sous contrat		0	0	0
Number of occupational illnesses claims submitted by heirs ^(a)		2	0	1

(a) Accidents du travail (LTI), Restrictions de travail (RWDC) et Traitements médicaux (MTC).
(b) Chiffre ajusté à partir des valeurs publiées en 2024 pour l'inclusion des événements/heures classés après la clôture des comptes 2024.
(c) Événement accidentel dont l'origine, le déroulement et l'effet potentiel sont de nature accidentelle et dont l'issue ne s'est pas révélée dommageable, grâce à des concomitances favorables et heureuses ou à l'intervention atténuante de systèmes de protection techniques et/ou organisationnels.
(d) Heures travaillées par les salariés ou les agents sous contrat, en tenant compte des heures contractuelles et des heures supplémentaires, déduction faite des congés, des congés de maladie et des congés non récupérés. Pour le personnel travaillant sur les plates-formes et sur les navires ou les transporteurs de GNL, un nombre d'heures standard est supposé conformément aux lignes directrices de l'industrie. L'indicateur est calculé par les systèmes d'assiduité ou sur la base des heures contractuelles hebdomadaires.
(e) Perte de confinement primaire, c'est-à-dire rejet non planifié ou non contrôlé de toute matière, y compris les matières non toxiques et inflammables, à partir d'un « processus ».
(f) Il représente le nombre de cas de suspicion de maladie professionnelle signalés à l'employeur. Il s'agit de maladies qui peuvent avoir un lien de causalité avec le risque professionnel, en ce sens qu'elles peuvent être causées par une exposition prolongée à des agents de risque, provoqués par le travail ou l'environnement. Les principaux agents de risque sont : (i) les agents chimiques et cancérigènes (par exemple, maladies : néoplasmes, maladies du système respiratoire, maladies du sang) ; (ii) les agents biologiques (par exemple, maladie : paludisme) ; (iii) les agents physiques (par exemple, maladie : perte d'audition). Les autres types de risques pouvant donner lieu à des maladies professionnelles dans l'environnement de travail sont : (iv) les risques ergonomiques (par exemple, maladie : troubles musculosquelettiques) ; (v) les risques psychosociaux (par exemple, maladie : trouble de l'adaptation).
(g) Indicateur utilisé comme approximation du nombre de décès dus à des maladies professionnelles.

Partenariats pour le développement

Indicateurs		2023	2024	2025
Investissements de développement local par domaine ^(a)	(millions d'euros)	95,0	88,8	81,0
Accès à l'énergie		3,5	0,7	0,3
Diversification économique		35,2	46,0	43,1
Éducation et formation professionnelle		26,1	25,4	21,3
Accès à l'eau et aux services d'assainissement		2,2	0,9	1,6
Protection du territoire		6,9	3,9	6,2
Santé		10,7	7,1	4,3
Compensation et réinstallation ^(b)		10,4	4,8	4,2
Investissements de développement local par zone géographique				
Afrique		51,6	38,8	33,6
Amériques		4,2	7,1	4,4
Asie		26,5	33,1	28,4
Italie		10,7	7,6	12,0
Reste de l'Europe		2,0	2,2	2,5
Océanie		0,03	0,0	0,1
Investissements dans le développement local dans le secteur upstream	(%)	96	96	94
Investissement dans des activités de développement d'infrastructures	(millions d'euros)	32,6	41,8	35,4

(a) L'indicateur se réfère à la part des dépenses d'Eni dans les initiatives de développement local mises en œuvre pour promouvoir le développement de la communauté. Le chiffre se réfère à toutes les entités d'Eni, y compris les entités non exploitées.
(b) Ce chiffre comprend les dépenses liées aux activités de réinstallation, qui s'élèvent à 4,2 millions d'euros en 2025, principalement liées à des activités non exploitées (3,4 millions d'euros au Mozambique pour le projet Rovuma GNL, 0,6 million d'euros au Royaume-Uni pour le projet Liverpool Bay, 0,2 million d'euros en Grèce pour le projet Mares).

Indicateurs		2023	2024	2025
Réclamations reçues par thème ^(a)	(nombre)	140	61	21
Accès à l'énergie		5	0	0
Gestion foncière		10	8	0
Éducation		10	2	0
Emploi		16	3	0
Infrastructures		2	0	5
Relations avec des communautés		66	23	0
Gestion des fournisseurs/Accords		7	9	7
Partenariats		0	0	0
Impacts sociaux et économiques		0	0	7
Diversification économique		9	2	0
Gestion environnementale		15	13	2
Autre		1	1	0

(a) Les réclamations reçues par les Filiales d'Eni sont classées selon plus de 200 thèmes de durabilité dans le Système de Gestion des Parties Prenantes (SMS) de l'entreprise. La constance des différents thèmes de réclamation peut varier d'une année à l'autre, tant en nature qu'en nombre.

La durabilité dans la chaîne de valeur

GESTION DURABLE DE LA CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT

Indicateurs		2024	2025
Fournisseurs participant à des initiatives de sensibilisation, de mesure et de collaboration sur les questions ESG ^(a)	(nombre)	7 512	9 416
Contrats actifs avec des fournisseurs participant à des initiatives de sensibilisation, de mesure et de collaboration sur les questions ESG ^(b)	(%)	70	80
% de la valeur des contrats actifs avec des fournisseurs participant à des initiatives de sensibilisation, de mesure et de collaboration sur les questions ESG ^(c)		82	91

(a) Nombre de fournisseurs enregistrés sur la plateforme Open-es.
(b) Rapport entre le nombre total de contrats actifs attribués aux fournisseurs enregistrés sur Open-es et le nombre total de contrats actifs.
(c) Rapport entre la valeur totale des contrats actifs attribués aux fournisseurs enregistrés sur Open-es et la valeur totale des contrats actifs.

MATIÈRES PREMIÈRES BIOLOGIQUES UTILISÉES DANS LES BIORAFFINERIES ENILIVE EN ITALIE (ANNÉE 2025)

Pays	Type	Feedstock Venice+Gela (Kton) ^(a)
Italie	Huiles végétales ^(d)	3 182
Afrique ^(b)		6 960
Europe		2 421
Autre ^(c)		16 831
Indonésie	Déchets et résidus (huiles végétales usagées, résidus huileux provenant de la transformation des huiles végétales et d'autres procédés industriels)	307 445
Malaisie		243 562
Italie		26 731
Afrique		8 378
Europe		19 344
Autre		90 789

(a) Matières premières liées aux produits vendus certifiées durables avec une preuve de durabilité (POS, selon les systèmes de certification).
(b) Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud.
(c) Australie, Canada, Indonésie, Kazakhstan.
(d) Par exemple, canola, croton, ricin, soja.

Dans le cadre de son approche responsable en matière de biomasse, Eni s’engage à faire preuve de transparence et à divulguer des informations sur la biomasse utilisée et le Pays d’origine, en publiant ces informations chaque année dans son rapport sur la durabilité. À partir de 2023, Enilive produira également des biocarburants aux États-Unis, dans la bioraffinerie de Chalmette (Louisiane), par le biais d’une coentreprise avec PBF Energy Renewables, en acquérant 50 % de St. Bernard Renewable (SBR). La bioraffinerie a commencé à produire en juin 2023 en traitant les déchets, huiles de cuisson usagées (UCO) et huiles végétales (par exemple, le soja provenant principalement des États-Unis). En outre, Versalis a utilisé en 2025 sur le site de Crescentino environ 111,880 tonnes de copeaux de bois pour alimenter la chaudière à biomasse et environ 0,2k tonnes de copeaux de bois et environ 11,473 tonnes de germes de blé déshuilés, tous d’origine italienne, pour produire du bioéthanol. Par ailleurs, sur le site de Versalis à Mantoue, environ 100 tonnes d’huile de tournesol ont été utilisées à des fins de formulation à partir de graines d’origine italienne et/ou européenne, transformées en Italie, ou obtenues à partir de pétrole brut d’origine européenne ou non européenne, raffiné en Italie. Chez Novamont, plus de 80 % des matières premières agricoles utilisées dans la production sont d’origine européenne. Les principales matières premières agricoles sont le maïs, le blé et de tournesol.



Eni SpA

Siège social

Piazzale Enrico Mattei, 1 - Rome - Italie
Capital social au 31 décembre 2025: 4 005 358 876,00 € entièrement libérés
Registre des Entreprises de Rome, code fiscal 00484960588

Siège local

Via Emilia, 1 - San Donato Milanese (MI) - Italie
Piazza Ezio Vanoni, 1 - San Donato Milanese (MI) - Italie

Contacts

eni.com
+39-0659821
800940924
segreteriasocietaria.azionisti@eni.com

Bureau des relations avec les investisseurs

Piazza Ezio Vanoni, 1 - 20097 San Donato Milanese (MI)
Tel. +39-0252051651 - Fax +39-0252031929
e-mail: investor.relations@eni.com

Présentation, mise en page et supervision

K-Change - Roma

